



HAL
open science

Catégories fonctionnelles et déficience : étude typologique de quelques constructions verbales et nominales

Marie-Laurence Knittel

► **To cite this version:**

Marie-Laurence Knittel. Catégories fonctionnelles et déficience : étude typologique de quelques constructions verbales et nominales. Linguistique. Université Nancy II, 2007. tel-00417892

HAL Id: tel-00417892

<https://theses.hal.science/tel-00417892>

Submitted on 17 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MARIE LAURENCE KNITTEL
Université Nancy 2
UMR 7118-ATILF

**CATEGORIES FONCTIONNELLES
ET DEFICIENCE :**

**ETUDE TYPOLOGIQUE DE QUELQUES
CONSTRUCTIONS VERBALES ET NOMINALES**

**MEMOIRE PRESENTE
DANS LE CADRE DE L'HABILITATION A DIRIGER LES
RECHERCHES**

**Directeur de Recherches :
Bernard Combettes**

Décembre 2007

Marie Laurence Knittel (2007) : *Catégories Fonctionnelles et Déficience : Étude typologique de quelques constructions verbales et nominales*. Mémoire d'HDR, Université Nancy 2.

REMERCIEMENTS

Que soient ici remerciés Bernard Combettes, qui a accepté de diriger ce mémoire, ainsi que Jacqueline Guéron, Brenda Laca, Fiammetta Namer et Anne Zribi-Hertz, qui ont accepté de faire partie du jury.

À chacune de ces personnes, j'adresse des remerciements plus particuliers :

Bernard Combettes, qui a réglé les aspects administratifs, m'a aidée à améliorer la forme de ce mémoire, et m'a encouragée dans les moments difficiles ;

Fiammetta Namer, qui m'a soutenue et encouragée au quotidien ;

Brenda Laca, qui m'a toujours accordé sa confiance ;

Jacqueline Guéron, pour l'intérêt qu'elle a témoigné pour ce mémoire ;

et enfin Anne Zribi-Hertz qui a relu avec célérité et minutie le présent document, ainsi que beaucoup d'autres auparavant, et m'a fait part de ses commentaires éclairants et de ses encouragements.

Sans votre aide, votre soutien et votre confiance, ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

Merci également à mes amis-de-la-fac : Sophie Heyd, (co-fondatrice du N.I.T.!!), Fiammetta Namer (pour nos longues discussions pas toujours linguistiques) et François Lonchamp (qui m'accompagne depuis mes débuts). Vous m'avez conseillée, écoutée, soutenue et poussée quand il le fallait. Vous êtes bien plus que des collègues.

Merci à mes collègues linguistes de Nancy ou d'ailleurs : Francis Carton, pour ses conseils et ses encouragements, Eva Buchi, pour sa franchise et ses marques de confiance, et Sophie Bailly (qui a défriché la voie impénétrable de l'administration, et dont j'ai suivi la piste !).

Merci à Georges Rebuschi, sans qui je ne serais jamais devenue syntacticienne. Merci à Éric Mathieu pour ses conseils stratégiques et rédactionnels.

Merci à mon ex-collègue Philippe Gréa, et à ma nouvelle collègue Stéphanie Lignon, pour leur bonne humeur et leur joie de vivre communicative.

Merci également à Annie Bernardoff et Simone Augustin de l'Atilf pour leur aide bibliographique sans faille.

Merci "aux filles" : Christelle Jengie, Christelle Ménétrier, Delphine Beuseroy, Sandrine Pescarini, Iveta Chovanova, et Aurore Koehl, doctorantes en Sciences du Langage et participantes actives des Séminaires de Syntaxe et Sémantique, qui excitez notre curiosité et nous faites découvrir de nouvelles problématiques.

Merci, d'une manière plus générale, aux étudiants passés, présents (et pourquoi pas à venir) de l'UFR Sciences du Langage de Nancy2. C'est aussi grâce à vous que l'on progresse !

Merci à ceux qui m'ont accompagnée sur un bout de chemin : Eustache, Virgil, Mimi, Sophie. Il était trop court, ce chemin....

Merci à mes amis virtuels, même s'ils sont parfois peu fréquentables : les Soprano, les Fisher, les rescapés de Lost, les habitant(e)s de Wisteria Lane, le Docteur House, les Lieutenants Gibbs et McNulty et leurs équipes respectives.... C'est bon parfois d'oublier la linguistique, quand on n'est plus capable d'en faire — ni quoi que ce soit d'autre d'ailleurs !

Merci à mes amis réels, heureusement un peu plus fréquentables ceux-là : les Nicolas, les Roch de la Rochelle et les Veber-Damned... et merci à mes mascottes virtuelles : R2D2 pour sa débrouillardise et Yoda pour sa sagesse.

Last but not least, merci à ma famille : Nicole Knittel pour l'efficacité de son soutien logistique ; Olivier Ferry, pour m'avoir incitée à m'attaquer à ce travail, puis soutenue, encouragée, et même supportée lorsque je n'étais plus supportable ; merci à nos enfants Benjamin et Elsa, qui ont fait de leur mieux.

Pour finir, je dédie ce travail à la mémoire de mon père Pierre Knittel et de mon grand-père Charles Voillaume, qui m'ont montré et appris, chacun à leur manière, qu'il faut toujours aller de l'avant.

Voyez-vous dans la vie, il n'y a pas de solutions.
Il y a des forces en marche : il faut les créer,
et les solutions les suivent.

Vol de nuit. Antoine de Saint-Exupéry

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
INTRODUCTION.....	6
PREMIERE PARTIE : LE VERBE ET LES PROJECTIONS ASSOCIEES.....	9
1. PRESENTATION.....	10
2. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE COMME UN ACCORD-OBJET :	
LE CAS DU FRANÇAIS.....	12
2.1. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE COMME ACCORD-OBJET.....	12
2.1.1. LE CAS DES VERBES INACCUSATIFS.....	12
2.1.2. LA CONSTRUCTION PASSIVE.....	13
2.1.3. LA NOTION D'OBJET.....	13
2.2. LA PROJECTION AGROP.....	14
2.3. LE DEPLACEMENT DE L'OBJET.....	16
2.4. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OBJET.....	17
3. LA CONJUGAISON DÉFINIE COMME ACCORD-OBJET : LE CAS DU HONGROIS.....	19
3.1. PROPRIÉTÉS DE L'ACCORD-OBJET EN HONGROIS.....	19
3.1.1. DOUBLE PARADIGME.....	19
3.1.2. EMPLOIS DE LA CONJUGAISON DÉFINIE.....	20
3.1.3. UNE FORME SPECIFIQUE.....	21
3.2. TYPES D'OBJETS.....	22
3.2.1. LES SYNTAGMES NOMINAUX.....	22
3.2.2. LES PRONOMS PERSONNELS.....	23
4. LES FORMES VERBALES FLÉCHIES : APPROCHE FORMELLE.....	24
4.1. STRUCTURE COMPLEXE DE LA FLEXION ET PROJECTIONS D'ACCORD.....	24
4.1.1. LA DÉCOMPOSITION DE LA FLEXION VERBALE :	
CHOMSKY (1957) ; RUWET (1968).....	24
4.1.2. L'HYPOTHÈSE DE L'ÉCLATEMENT DE IP : POLLOCK (1989).....	26
4.1.3. ÉVALUATION ET MODIFICATIONS.....	28
4.1.4. UNE PROJECTION DE L'ACCORD-OBJET : KAYNE (1985, 1989).....	29
4.2. LA STRUCTURE DE LA FLEXION.....	31
4.2.1. LE CAS DU FRANÇAIS.....	31
4.2.2. LE HONGROIS.....	33
4.3. POSITION DU SUJET ET MINIMALITÉ RELATIVE.....	35
4.3.1. LA POSITION DU SUJET.....	35
4.3.2. MOUVEMENT DU SUJET ET MINIMALITÉ RELATIVE.....	36
5. FORMES VERBALES, ACCORD-OBJET ET MINIMALISME.....	40
5.1. LE MOUVEMENT DES TÊTES.....	40
5.1.1. CONSTRUCTION MORPHOLOGIQUE VS VÉRIFICATION DES TRAITS.....	40
5.1.2. REFORMULATION.....	41
5.1.2.1. Le français.....	41
5.1.2.2. Le hongrois.....	41
5.2. LE MOUVEMENT DES ARGUMENTS.....	42
5.3. LA PROJECTION AGROP DANS LE CADRE MINIMALISTE.....	42
5.3.1. AGROP VÉRIFIE L'ACCUSATIF.....	42
5.3.2. TRAITS DE AGROP.....	43
5.4. CONSÉQUENCES POUR L'ANALYSE.....	43
5.4.1. LE FRANÇAIS.....	43
5.4.1.1. Indépendance de l'accord participial et du cas accusatif.....	43
5.4.1.2. Les objets <i>in situ</i>	44
5.4.1.3. Le problème des formes verbales simples.....	44

5.4.2. LE HONGROIS.....	44
5.4.2.1. Objets accusatifs et conjugaison indéfinie.....	44
5.4.2.2. Morphologie de la flexion et têtes complexes.....	45
5.4.3. CONSEQUENCES.....	46
5.5. APPROCHES RÉCENTES DE L'ACCORD PARTICIPIAL.....	46
5.5.1. KAYNE (1993).....	46
5.5.2. FRIEDEMANN ET SILONI (1997).....	48
5.5.3. COMPARAISON.....	48
5.5.3.1. Accord participial et syntagmes non-accusatifs.....	49
5.5.3.2. Objets accusatifs sans accord participial.....	49
5.5.4. SYNTHÈSE.....	49
5.5.4.1. Dans le cas du français.....	49
5.5.4.2. Dans le cas du hongrois.....	50
6. ACCORD ET TYPE D'OBJETS.....	51
6.1. CONSTRUCTIONS EN <i>ÊTRE</i> VS CONSTRUCTIONS EN <i>AVOIR</i>	51
6.2. LA NOTION D' <i>OBJET DÉFINI</i>	53
6.2.1. LA NOTION DE DEFINITUDE.....	53
6.2.2. DEFINITUDE VS SPECIFICITE.....	54
6.3. LE CAS DU FRANÇAIS.....	55
6.3.1. INFLUENCE DE LA DEFINITUDE.....	55
6.3.2. INFLUENCE DE LA SPECIFICITE.....	56
6.4. LE FONCTIONNEMENT DU HONGROIS.....	58
6.4.1. SYNTAGMES NOMINAUX 'SIMPLES'.....	58
6.4.2. SYNTAGMES NOMINAUX POSSESSIVES.....	59
6.5. LES PRONOMS OBJETS DU HONGROIS.....	60
7. TEMPS ET ASPECT EN FRANÇAIS ET EN HONGROIS.....	64
7.1. LE HONGROIS.....	64
7.1.1. PRÉVERBES ET ASPECT.....	64
7.1.2. ANALYSE.....	64
7.1.2.1. Les préverbes de 'délimitation du procès'.....	66
7.1.2.2. La perfectivité.....	67
7.1.3. UNE NOTE SUR LA POSITION DU SUJET.....	68
7.2. LE FRANÇAIS.....	70
7.3. COMPARAISON.....	71
8. FORMES VERBALES COMPLEXES, AUXILIAIRE <i>ÊTRE</i> ET ACCORD :	
LE FONCTIONNEMENT DU TURC.....	72
8.1. LES FORMES VERBALES DU TURC.....	72
8.1.1. LES AFFIXES VERBAUX.....	72
8.1.2. ORGANISATION DES FORMES VERBALES.....	73
8.2. FORMES SIMPLES VS FORMES COMPLEXES.....	74
8.2.1. LES PARADIGMES D'ACCORD.....	74
8.2.2. LE STATUT PARTICIPIAL DES SUFFIXES <i>ER</i> , <i>ECEK</i> ET <i>MIS</i>	75
8.2.3. LES QUESTIONS FERMÉES.....	76
8.2.4. L'ACCENTUATION.....	77
8.2.5. LES FORMES A DEUX SUFFIXES.....	78
8.3. LA DISTRIBUTION DU PLURIEL DANS LES FORMES VERBALES.....	80
8.3.1. LA MARQUE DE PLURIEL INTERNE.....	81
8.3.2. APPROCHE CONTRASTIVE.....	82
8.4. LA SYNTAXE DES FORMES VERBALES TURQUES.....	83
DEUXIÈME PARTIE :	
LE DOMAINE NOMINAL : PROJECTIONS FONCTIONNELLES ET DEFICIENCE.....	86
1. INTRODUCTION.....	87

2. LA PROJECTION DU NOMBRE	89
2.1. LE NOMBRE COMME TETE INTERMEDIAIRE	89
2.1.1. PREMIERES ANALYSES.....	89
2.1.1. NOMBRE ET ADJECTIFS.....	90
2.2. APPROCHE CRITIQUE	91
2.2.1. NUMP ET ADJECTIFS.....	91
2.2.2. NUMP ET COMPLEMENTES DU NOM.....	92
2.3. DONNEES TYPOLOGIQUES	92
2.3.1. LA FORCE DE NUM.....	93
2.3.2. L'ACCORD DANS LE SN.....	95
3. LE NOMBRE : UNE ANALYSE ALTERNATIVE	96
3.1. NOMBRE ET INTERPRETATION	96
3.2. LES NOMS ABSTRAITS ET LE NOMBRE	97
3.2.1. LES NOMS DE QUALITE.....	96
3.2.2. LES NOMS D'ACTIVITE.....	100
3.2.3. FAIRE DU N.....	101
3.3. POSITION DE NUMP ET MOUVEMENT DE N A NUM	102
3.4. NUMP ET INTERPRETATION DES ADJECTIFS	104
3.4.1. LE CAS DU TURC.....	104
3.4.2. NOMS ABSTRAITS ET ADJECTIFS EN FRANÇAIS.....	108
3.4.2.1. Adjectifs et noms d'activité.....	109
3.4.2.2. Adjectifs et noms de qualité.....	111
3.4.3. CONCLUSION.....	113
4. LES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES	114
4.1. LE DP COMME UNE PHRASE : POSSESSION ET PREDICATION	114
4.2. LES DONNEES DU TURC ET DU HONGROIS : APPROCHE CONTRASTIVE	116
4.2.1. MARQUES FLEXIONNELLES.....	116
4.2.2. LE CAS DU POSSESSEUR.....	117
4.3. APPROCHE COMPARATIVE	119
4.3.1. LA FLEXION POSSESSIVE.....	119
4.3.1.1. Le hongrois.....	119
4.3.1.2. Le turc.....	121
4.3.2. LE POSSESSEUR.....	124
4.3.2.1. Le cas.....	124
4.3.2.2. Position du possesseur et présence d'un pronom.....	125
4.4. REVISION	134
4.4.1. LA PROJECTION POSSP.....	134
4.4.2. LA PROJECTION AGRP.....	136
4.4.3. LA LEGITIMATION DU POSSESSEUR.....	139
4.4.4. DEUX REMARQUES SUR LES PRONOMS.....	144
4.5. UNE ANALYSE ALTERNATIVE : L'INVERSION DU PREDICAT	148
4.6. CONCLUSION	153
5. ROLE ET FONCTIONS DES PROJECTIONS DE LA POSSESSION	154
5.1. INTRODUCTION	154
5.2. LES DEPENDANCES INTRODUITES PAR POSSP	154
5.2.1. LE TURC.....	154
5.2.2. L'ANGLAIS.....	156
5.2.3. UNE REMARQUE SUR LE TURC.....	158
5.2.4. POSSP : UN 'nP' ?.....	159
5.2.5. POSSP EN FRANÇAIS.....	160
5.3. CONSTRUCTIONS A POSSESSEURS REFERENTIELS	162
5.3.1. AGRP.....	163
5.3.2. DP.....	164
5.3.2.1. L'anglais et le hongrois.....	164
5.3.2.2. Le français.....	165
5.4. CONCLUSION	167

6. LA SYNTAXE DE LA DEFICIENCE : LES SN DEFICIENTS	168
6.1. PROPRIETES	168
6.1.1. VALEUR SEMANTIQUE.....	168
6.1.2. ABSENCE DE PRONOMINALISATION.....	169
6.1.3. RESTRICTIONS SUR LA MODIFICATION.....	170
6.1.4. RESTRICTIONS POSITIONNELLES.....	171
6.1.5. ABSENCE DE DETERMINATION.....	172
6.1.6. LE NOMBRE.....	172
6.2. ANALYSE	174
6.2.1. LA DEFICIENCE EN NOMBRE.....	174
6.2.2. LE STATUT DE <i>DE</i>	176
6.2.3. NOMBRE ET REFERENCE.....	179
6.2.4. DEUX OCCURRENCES DU NOMBRE EN FRANÇAIS.....	181
6.3. LES SN DEFICIENTS DANS LA PHRASE : APPROCHE TYPOLOGIQUE	182
6.3.1. NECESSITE D'ADJACENCE.....	182
6.3.2. LE NOMBRE.....	183
6.3.3. ABSENCE DE DETERMINANT.....	185
6.3.3. LA MODIFICATION.....	186
6.3.4. VALEUR SEMANTIQUE DES SN DEFICIENTS.....	187
7. LA SYNTAXE DE LA DEFICIENCE : LES ADJECTIFS TYPIFIANTS	189
7.1. ADJECTIFS QUALIFICATIFS vs ADJECTIFS RELATIONNELS.....	189
7.2. DISCUSSION.....	191
7.3. PROPRIETES DES ADJECTIFS TYPIFIANTS.....	192
7.3.1. PROPRIETES SYNTAXIQUES.....	192
7.3.2. PROPRIETES SEMANTIQUES.....	194
7.3.3. PROPRIETES MORPHOLOGIQUES.....	196
7.4. LES ADJECTIFS TYPIFIANTS : DES ADJECTIFS DEFICIENTS.....	197
7.5. CARACTERISATION SYNTAXIQUE DE LA DEFICIENCE ADJECTIVALE.....	199
7.5.1. L'INSERTION DES ADJECTIFS DEFICIENTS DANS LE SN.....	200
7.5.1.1. Adjectifs typifiants.....	200
7.5.1.2. Adjectifs 'subjectifs dérivés'.....	201
7.5.2. DEUX PROJECTIONS FP.....	203
7.5.3. NECESSITE D'UNE CARACTERISATION INTERNE DES ADJP DEFICIENTS.....	204
7.5.3.1. Absence de DegP.....	204
7.5.3.2. Absence d'emploi prédicatif.....	205
7.6. CONCLUSION.....	206
8. CONSTRUCTIONS POSSESSIVES ET NOMS APPARENTES A DES PREDICATS	207
8.1. PROPRIETES DES NOMINALISATIONS	207
8.1.1. LES CEN (GRIMSHAW 1990).....	207
8.1.1.1. Choix de l'article.....	207
8.1.1.2. Argument obligatoire.....	208
8.1.1.3. Invariabilité en nombre.....	208
8.1.2. LES NOMS DE QUALITES.....	209
8.1.2.1. Le nombre.....	209
8.1.2.2. Choix du déterminant.....	209
8.1.3. CEN ET NOMS DE QUALITES: UNE COMPARAISON.....	211
8.1.3.1. Le Nombre.....	211
8.1.3.2. Articles et compléments.....	211
8.2. LES CEN COMME DES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES	213
8.2.1. PROPRIETES COMMUNES.....	213
8.2.2. CEN ET INTERPRETATION PARTITIVE.....	214
8.2.3. NECESSITE DE LA CONSTRUCTION POSSESSIVE.....	215
8.2.3.1. L'objet des CEN.....	215
8.2.3.2. La légitimation de l'objet des CEN.....	216
8.3. NOMS DE QUALITES ET CONSTRUCTIONS POSSESSIVES	220
8.4. CEN ET SEN : UNE COMPARAISON	221
8.5. LE CAS DES OBJETS INDETERMINEES	225

8.5.1. LE CONTRASTE SEN / CEN.....	225
8.5.2. LE COMPLEMENT INDETERMINE DES CEN ET LA REGLE DE CACOPHONIE.....	225
8.5.3. LA NATURE DES OBJETS INDETERMINEES DES SEN.....	227
8.5.3.1. Les objets indéterminés sont-ils des PP ?	227
8.5.3.2. La déficience des objets indéterminés des SEN.....	228
8.5.4. SYNTHESE.....	231
8.6. NOMS DE QUALITES ET DEFICIENCE.....	234
8.7. LES NOMINALISATIONS ET LE NOMBRE.....	236
8.8. CONCLUSION.....	238
SYNTHESE.....	240
CONCLUSION.....	245
BIBLIOGRAPHIE.....	246

INTRODUCTION

Ce mémoire, ainsi que les travaux qui y sont annexés, constitue un bilan de l'activité de recherche que je mène depuis 1990, date à laquelle j'ai entamé un doctorat de Sciences du Langage. Il se subdivise en deux parties, respectivement consacrées à la structure du Syntagme Verbal et du Syntagme Nominal, et plus précisément à la caractérisation et à l'étude des catégories fonctionnelles qui y sont associés.

Le terme de catégorie fonctionnelle recouvre et assimile deux types d'unités linguistiques distinguées dans des approches plus traditionnelles.

D'une part, certaines catégories fonctionnelles peuvent être définies comme les unités de langue dépourvues de contenu lexical et appartenant à des classes fermées, autrement dit les mots grammaticaux, ou mots-outils (notamment pronoms, déterminants, conjonctions et auxiliaires). D'autre part, la notion de catégorie fonctionnelle recouvre également les marques de flexion, c'est-à-dire les unités (ou exposants) morphologiques non-autonomes véhiculées par les règles flexionnelles (marques d'accord en genre, en nombre et en personne, marques de nombre, de cas, de temps, de mode et d'aspect).

De telles unités sont traditionnellement distinguées, du fait de leur statut morphologique différent : alors que les mots-outils sont des unités autonomes, les affixes flexionnels ne le sont pas. Il existe néanmoins un intérêt certain à les regrouper au sein d'une même classe. Nous retiendrons trois arguments en faveur de ce regroupement. D'une part, contrairement aux unités lexicales, les unités fonctionnelles sont dépourvues de contenu notionnel, et sont plus justement caractérisables par les traits qu'elles véhiculent. D'autre part, ces deux types de catégories se manifestent en association avec les catégories lexicales, formant ce que Giusti (1997) nomme des *projections étendues*. Ainsi, une catégorie fonctionnelle donnée se verra appariée à une certaine catégorie lexicale. Enfin, un dernier argument syntaxique à l'encontre de la distinction morphologique traditionnelle réside dans le fait que, selon les langues, les unités fonctionnelles ont un statut morphologique différent : alors qu'une catégorie fonctionnelle donnée peut apparaître sous forme autonome dans une langue, elle peut recevoir dans une autre un statut d'affixe.

Les catégories fonctionnelles auxquelles je me suis plus particulièrement intéressée au long de mon parcours sont celles qui apparaissent aux côtés du verbe et du nom. Du côté verbal, il s'agit de celles qui véhiculent des informations d'accord, notamment avec l'objet, et d'aspect. Du côté nominal, ce sont les projections liées au nombre et au marquage de la possession qui ont retenu mon attention. Je discuterai également de l'existence de catégories fonctionnelles particulières associées aux adjectifs.

Les recherches que j'ai entreprises m'amèneront également à traiter trois thèmes plus transversaux. D'une part, je m'intéresserai à la déficience fonctionnelle, autrement dit aux effets de l'absence de certaines catégories fonctionnelles, dans les domaines nominaux et adjectivaux. D'autre part, je discuterai des projections fonctionnelles associées ou non aux constructions formées par la nominalisation de prédicats verbaux et adjectivaux. Enfin, les traits de personne et de nombre, et leurs réalisations au travers de l'accord et des pronoms, constitueront un sujet récurrent dans ce mémoire.

L'ensemble des travaux que j'ai réalisés se situe dans le domaine de la syntaxe, plus particulièrement dans celui de la grammaire générative, et s'inscrit dans les modèles des Principes et Paramètres (Chomsky 1986, 1991) et du Programme Minimaliste (Chomsky 1993, 1995). La particularité commune à ces cadres théoriques réside dans le traitement des catégories fonctionnelles comme des unités syntaxiques, indépendamment de leur statut morphologique. Autrement dit, les catégories fonctionnelles se voient associées à une structure syntagmatique, ou projection, au même titre que les catégories lexicales. Dans le formalisme récent du Minimalisme, ce sont plus spécifiquement des traits abstraits appariés à ces catégories qui constituent le contenu de ces projections.

La démarche adoptée dans ce travail est résolument contrastive. Mes recherches m'ont en effet amenée à m'intéresser au français, au hongrois et au turc. Si certains de mes travaux, notamment ma thèse, adoptent une approche comparative, les autres, pour la plupart, ne traitent que d'une seule langue. Ce mémoire me donne donc l'occasion de synthétiser des observations faites de manière indépendante sur ces trois langues, afin de tenter d'en dégager certains invariants.

Comme tout travail de recherche, ce mémoire se fonde sur une analyse critique, en l'occurrence celle des travaux que j'ai entrepris antérieurement, et notamment de ma thèse (Knittel 1993). La première partie du présent mémoire en contiendra un résumé, qui servira de base à la discussion qui suivra.

Le second travail dont il sera question dans la première partie porte sur les préverbes, qui sont les principales marques d'aspect du hongrois (Knittel et Forintos-Kosten, 2002).

Enfin, le dernier chapitre sera consacré à l'analyse des formes verbales du turc, à la lumière des observations faites à propos du français. Bien que cette thématique ne constitue pas pour moi une préoccupation nouvelle, elle n'était pas parvenue jusqu'à présent à un degré suffisant d'aboutissement pour faire l'objet d'une communication ou d'une publication. Sa mise en perspective avec les données du français me semble lui donner à présent la dimension qui lui manquait.

Les travaux qui seront synthétisés dans la seconde partie sont ceux que j'ai consacrés aux projections fonctionnelles du domaine nominal. Plutôt que d'adopter une présentation chronologique, j'organiserai mes travaux selon une perspective thématique.

Les premiers travaux qui seront présentés et discutés sont ceux traitant de la question du nombre dans le domaine nominal. Je ferai d'abord état de mes recherches sur le rapport entre nombre et adjectifs (Knittel 2005). Puis j'aborderai la question du nombre des noms abstraits, en faisant référence à deux articles actuellement soumis à publication. Le premier, réalisé en collaboration avec Delphine Beuseroy traite des *noms de qualité*, apparentés aux prédicats adjectivaux (Knittel et Beuseroy 2005 ; Beuseroy et Knittel soumis). Le second, co-écrit avec Sophie Heyd est consacré aux noms d'activités (Heyd et Knittel 2006 ; Heyd et Knittel soumis).

Les travaux suivants traitent de la construction possessive en hongrois (Knittel 1998) et en turc (Knittel 2001). Dans le cadre du hongrois, je présenterai également l'analyse des pronoms employés comme possesseurs et de leur relation avec l'accord réalisée en collaboration avec Christelle Ménétrier (Knittel et Ménétrier à paraître). Mon analyse du turc prendra en compte les suggestions faites dans Knittel (2002) à propos de l'absence de détermination dans cette langue. À la suite de la présentation critique de la construction possessive présentée dans ces travaux, je proposerai d'étendre et d'adapter au français les propositions qui y ont été faites. Je présenterai parallèlement une étude de certaines constructions possessives que je qualifie de

déficientes, qui ont été traitées dans Knittel (à paraître). À partir de ces données, je proposerai une caractérisation des syntagmes nominaux déficients, qui prendra en compte une analyse révisée des observations faites dans Knittel (2004).

C'est ensuite à la déficience adjectivale que je m'intéresserai, et pour laquelle je reprendrai, en l'approfondissant et en la révisant, l'analyse présentée dans Knittel (2005).

Cette seconde partie se conclura par la présentation d'un travail nouveau, dans lequel je propose une analyse des projections fonctionnelles associées aux noms déverbaux et déadjectivaux. Cette analyse reposera sur diverses observations faites au cours des précédents chapitres de ce mémoire, et débouchera sur l'idée que de tels noms ne fonctionnent pas de manière foncièrement différente des noms 'simples'.

Enfin, l'annexe sera complétée par un projet de manuel intitulé "Une introduction à la Grammaire Générative", destiné à introduire le Programme Minimaliste de la Grammaire Générative auprès d'étudiants déjà familiarisés avec une approche formelle de la linguistique, et auquel le lecteur pourra se référer pour une explication plus détaillée de certains points abordés au fil des chapitres de ce mémoire.

PREMIÈRE PARTIE :
LE VERBE ET LES PROJECTIONS ASSOCIÉES

1. PRÉSENTATION

La présente partie a pour objectif d'exposer, puis d'évaluer, mes précédents travaux portant sur la flexion verbale. Ces recherches ont été effectuées dans une optique mettant en relation les domaines de la morphologie et de la syntaxe. Plus spécifiquement, la ligne directrice qui les a guidés a été de prendre en compte certains phénomènes morphologiques pour nourrir l'analyse syntaxique, afin de tenter d'en enrichir la compréhension et d'en améliorer la représentation.

Dans le cadre de ma thèse, rédigée entre 1990 et 1993, et en particulier dans la dernière partie, j'ai cherché à appliquer l'idée, en vigueur à l'époque dans le cadre de la Grammaire Générative (Chomsky 1986, 1991), que les diverses marques ou morphèmes constitutifs de la flexion d'un item donné pouvaient être analysés comme des éléments syntaxiquement pertinents. Plus précisément, j'ai considéré que chaque marque morphologique était la tête d'une projection syntaxique conforme au modèle X-barre (Chomsky 1970, Jackendoff 1977). Parallèlement, ceci impliquait que chacune de ces projections devait recevoir dans son spécificateur l'élément déclencheur de l'apparition de la marque donnée. J'ai retenu cette approche pour rendre compte de certaines données de la flexion verbale, à savoir le phénomène d'accord entre le verbe et son objet en français et en hongrois.

Poursuivant mon étude sur la flexion verbale, j'ai réalisé en 2002, en collaboration avec G. Forintos-Kosten, un travail sur les préverbes du hongrois en tant que marqueurs d'aspect, catégorie associée à celle du verbe. Ce travail, par rapport au précédent, a constitué pour moi un tournant et ce, pour deux raisons. D'une part, il m'a donné l'occasion de découvrir l'interface syntaxe-sémantique, qui constituera l'un des thèmes transversaux de la deuxième partie du présent mémoire. D'autre part, ces éléments présentant des particularités distributionnelles dont il m'a fallu rendre compte, j'ai orienté mon travail dans une optique strictement syntaxique.

Le dernier travail relevant de l'interface morphologie-syntaxe et de la flexion verbale, et s'inscrivant, de ce fait, dans la lignée des précédents travaux dont il va être question ici, n'a pas fait, à l'heure actuelle, l'objet d'une publication. Il s'agit d'une étude de la flexion verbale en turc. À mes yeux, les deux principales questions qui se posent concernent d'une part la nature, simple ou complexe, des formes verbales de cette langue, pour laquelle l'idée d'un auxiliaire nul peut être avancée, et d'autre part le statut de la marque interne de flexion verbale propre à cette langue.

Comme on peut le constater au vu de ce qui précède, les études dont il va être question ici ont été élaborées sur une période allant de 1990 à actuellement. Ma thèse ayant été réalisée dans le courant des Principes et Paramètres (Chomsky 1986, 1991), il m'a semblé nécessaire de consacrer un chapitre de cette partie à la présentation de ce modèle. Je montrerai spécifiquement comment l'appariement morphologie-syntaxe était perçu, et aussi en quoi ce modèle était bien adapté à la prise en compte des variations entre les langues.

Parallèlement, je proposerai une réévaluation de mes travaux dans le cadre minimaliste (Chomsky 1993, 1995). En effet, dans ce modèle, l'accord est régulièrement apparié avec le cas. De ce fait, il nécessite de reconsidérer fondamentalement les observations et les analyses de l'accord.

Enfin, d'autres pistes de réflexion seront également suggérées. D'une part, il existe des travaux ultérieurs aux miens portant sur des thèmes que j'ai abordés et qui méritent, évidemment, qu'on les prenne en compte. Ensuite, le recul que j'ai pu prendre, notamment par rapport à ma

thèse, me laisse penser aujourd'hui que d'autres options d'analyse, indépendamment du modèle retenu, sont possibles. Elles seront donc suggérées au fil des chapitres.

L'organisation de cette partie est la suivante. Les Chapitres 2 et 3 sont consacrés à la présentation de l'accord-objet en français puis en hongrois. Je préciserai d'abord ce que le terme d'accord-objet recouvre exactement dans ma thèse, et en quoi il s'avérait pertinent à l'époque. Je présenterai de manière succincte les données les plus fréquemment exposées, mais je porterai une attention plus particulière à certaines d'entre elles, qui feront l'objet d'une discussion dans les chapitres suivants.

Dans le Chapitre 4, je présenterai la formalisation des données du français et du hongrois que j'ai proposée, après avoir résumé brièvement les propositions des principaux auteurs qui l'ont inspirée. Outre l'aspect morphosyntaxique, il sera également question du phénomène strictement syntaxique qu'est le déplacement du sujet, dont l'approche se voit contrainte par la structure du VP (Syntagme Verbal) retenue.

Le Chapitre 5 présentera la manière dont le courant minimaliste conçoit la flexion verbale, et notamment l'accord-objet. Il s'en suivra une discussion des bases sur lesquelles j'ai appuyé ma thèse, qui seront reformulées.

Après avoir discuté de l'accord-objet sous l'angle de la flexion verbale, je me tournerai vers l'étude des objets eux-mêmes dans le Chapitre 6. Je présenterai des recherches récentes et de nouvelles observations sur la nature des objets susceptibles de faire apparaître l'accord en français et en hongrois, par opposition à ceux qui n'ont pas la capacité de déclencher son apparition.

Le Chapitre 7 sera consacré à la discussion des propriétés d'une autre catégorie liée à la flexion verbale : celle de l'aspect. La formalisation que j'en ai présentée dans ma thèse sera rediscutée et comparée avec l'analyse de cette catégorie en hongrois proposée dans Knittel et Forintos-Kosten (2002), ainsi qu'avec d'autres analyses plus récentes.

Enfin, dans le Chapitre 8, il sera question des formes verbales du turc. Je montrerai notamment en quoi elles sont comparables à celles du français, d'abord parce qu'il s'agit, pour la plupart d'entre elles, de formes complexes, mais également parce qu'elles présentent le même phénomène d'accord participial.

2. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ COMME ACCORD-OBJET : LE CAS DU FRANÇAIS

Ce chapitre constitue à la fois un descriptif des constructions à accord participial étudiées dans ma thèse (1993) qui feront l'objet d'un développement à la lumière de nouvelles approches, ainsi qu'un bref résumé des propositions que j'y ai formulées pour rendre compte des données du français.

2.1. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE COMME ACCORD-OBJET

L'hypothèse que j'ai défendue dans mon travail de thèse est que l'on peut rendre compte de manière uniforme de l'accord du participe passé dans les constructions en *être* et dans celles en *avoir*.

De ce point de vue, l'approche que j'ai suggérée se distingue de l'analyse proposée par la grammaire traditionnelle.

Considérons en effet les exemples ci-dessous :

1. a. [Quelles tables]_{Fem.Plur.} as-tu repeint-es_{Fem.Plur.} ?
b. Il les_{Fem.Plur.} a repeint-es_{Fem.Plur.}
c. J'ai vu [les tables]_{Fem.Plur.} qu'il a repeintes_{Fem.Plur.}

2. a. [Les tableaux]_{Masc.Plur.} ont été volé-S_{Masc.Plur.}
b. [Marie]_{Fem.Sing} est arrivé-e_{Fem.Sing}

Pour la grammaire traditionnelle, les constructions en (1) présentent un phénomène d'accord du participe passé avec l'objet direct antéposé. En (2) au contraire, l'accord se manifeste avec le sujet. Dans une telle approche, qui se caractérise par un niveau unique de représentation, on doit en effet reconnaître que la source visible des traits portés par le participe passé est effectivement le sujet, *les tableaux* en (a) et *Marie* en (b).

Néanmoins, l'utilisation d'un cadre théorique caractérisé par différents niveaux, comme celui de la grammaire chomskyenne, m'a permis de proposer, dans le cadre de ma thèse, une approche unifiée de ces deux groupes de constructions.

Considérons en effet les deux constructions dans lesquelles le participe passé s'accorde, de façon non-ambigüe, avec le sujet : les constructions passives (2a) et inaccusatives (2b).

Dans les deux cas, il a été postulé indépendamment que les sujets apparents sont en fait des objets sous-jacents.

2.1.1. LE CAS DES VERBES INACCUSATIFS

Les verbes inaccusatifs sont illustrés par l'exemple (2b). La mise à jour de cette classe particulière est due à Burzio (1986).

Pour cet auteur, les verbes inaccusatifs s'opposent aux verbes intransitifs classiques, également appelés *inergatifs*, par le fait que leur seul argument est un objet profond. On obtient ainsi l'opposition sous (3) :

3. a. Verbe intransitif :
NP [V]_{VP}
- b. Verbe inaccusatif :
— [V NP]_{VP}

Selon Burzio, cette particularité est due au fait que ces verbes sont déficients.

D'une part, ils ne peuvent pas être associés à un sujet profond, étant donné qu'ils sont dépourvus de la capacité d'assigner un rôle thématique à leur position d'argument externe.

D'autre part, bien qu'ils disposent d'un argument interne, ils sont incapables de lui assigner le cas accusatif que reçoivent habituellement les objets. La montée de l'argument unique vers la position sujet lui permet alors de recevoir un cas : le nominatif, assigné de manière structurale à tout élément situé dans le spécificateur de la projection de la flexion :

4. [[Marie_i]_{Nominatif} est_{t_i} [arrivée t_i]_{VP}]_{IP}

L'intégration de l'accord du participe passé dans cette structure ne posera donc a priori aucun problème particulier par rapport à celles dans lesquelles le participe s'accorde avec un objet de surface. Dans les deux cas en effet, c'est bien un objet profond qui fait apparaître l'accord participial.

Par comparaison, on constatera que les sujets de surface des verbes intransitifs du type (3a) ne font pas apparaître l'accord du participe :

5. Marie a dormi*-e.

2.1.2. LA CONSTRUCTION PASSIVE

Du point de vue descriptif, la diathèse passive est, en quelque sorte, un procédé visant à rendre un verbe originellement transitif direct similaire à un inaccusatif.

La principale différence entre les deux constructions réside dans le fait que les inaccusatifs sont générés tels quels, alors que les particularités des verbes passivés résultent de la modification de la structure argumentale d'un verbe originellement transitif direct.

Selon Burzio (1981) et Chomsky (1981), le participe passif a la particularité d'absorber le rôle thématique normalement assigné par le verbe à son agent, ainsi que le cas accusatif normalement assigné par un verbe actif (Jaeggli 1986). En conséquence, un verbe passivé pourra voir son objet profond se déplacer vers la position sujet pour y recevoir le nominatif :

6. [[Les tableaux_{x_i}]_{Nominatif} ont été [volés t_i]_{VP}]_{IP}

On constate donc que les syntagmes sujets susceptibles de faire apparaître l'accord participial sont en fait générés comme des objets profonds, puisqu'ils dépendent de verbes passifs et inaccusatifs. Ils entretiennent donc des similitudes avec les objets directs antéposés des exemples (1).

2.1.3. LA NOTION D'OBJET

Les observations qui précèdent appellent un certain nombre de remarques complémentaires. L'accord du participe passé en français peut effectivement être considéré comme un accord-objet à condition de comprendre le terme 'objet' comme renvoyant à l'objet profond, c'est-à-dire au syntagme généré comme complément du verbe.

Il s'agit en effet du point commun permettant d'unifier l'ensemble des constructions présentées ci-dessus, puisque de nombreuses autres propriétés du syntagme source sont variables en surface. Ainsi, il peut se manifester comme sujet (7a) ou objet (7b). Parallèlement, le cas de ces syntagmes varie :

7. a. [Les chaises de la cafeteria / Elles]_{Nominatif} ont été repeint-es.
b. Max les_{Accusatif} a repeint-es.

La forme du syntagme source n'interfère pas non plus avec l'apparition de l'accord participial. Outre le SN¹ et le pronom clitique objet ci-dessus, les déterminants interrogatifs et les pronoms relatifs, par exemple, font également apparaître l'accord participial² :

8. a. Quelles chaises as-tu repeint-es ?
b. Quelles tables seront repeint-es ?
9. a. J'ai vu les tables qu'il avait repeint-es.
b. J'ai vu les chaises qui ont été repeint-es.

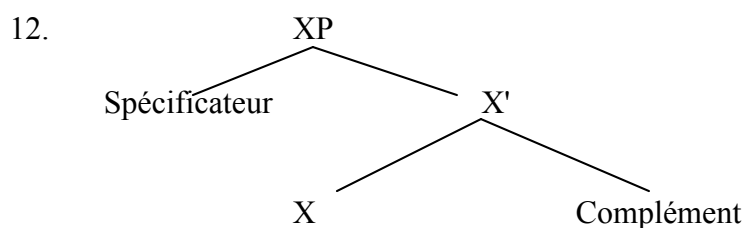
De ce point de vue, l'approche que j'ai proposée repose en premier lieu sur les propriétés de la structure profonde. Il existe néanmoins une contrainte de surface majeure : la nécessité pour le syntagme source d'être antéposé par rapport au participe. C'est ce que nous avons vu plus haut à propos des inaccusatifs et du passif. C'est également le cas des objets de surface qui font apparaître l'accord. Ceci est illustré par le contraste sous (10) et (11) :

10. a. Il les a repeint-es.
b. *Il a repeint-es les tables.
vs : c. Il a repeint les tables.
11. a. Quelles chaises as-tu repeintes ?
b. *Tu as repeint-es quelles chaises ?
vs : c. Tu as repeint quelles chaises ?

2.2. LA PROJECTION AGROP

Dans le cadre théorique à deux niveaux utilisé ici, le caractère antéposé de l'objet est régulièrement perçu comme le résultat d'un mouvement. C'est ce qui a été montré à propos des verbes passifs et inaccusatifs présentés ci-dessus. C'est également le cas des SN interrogatifs objets (8a) et des clitiques objets (10a).

Par ailleurs, on considère que les projections syntaxiques présentent une structure uniforme de type X-barre (12) :



Si l'on envisage l'accord comme une relation entre un syntagme transmettant des traits et une tête qui les manifeste, on peut dire que l'élément source est situé dans la position de spécificateur et que la cible (c'est-à-dire l'élément supportant de la marque) se situe dans la position de tête.

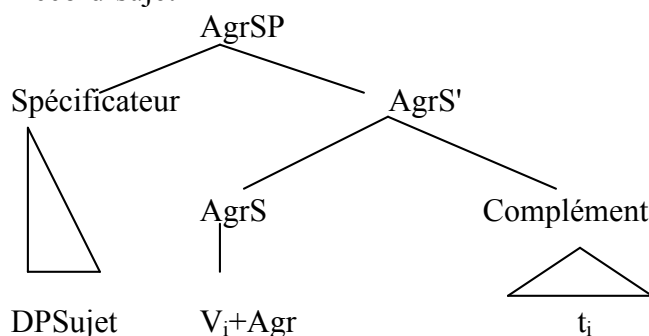
Une autre spécificité du cadre théorique retenu est que chaque marque constituant la flexion est associée à une projection syntaxique Agr (pour *Agreement*, ou Accord) dont elle constitue

¹ L'étiquette SN est employée pour désigner tout syntagme nominal, indépendamment des projections fonctionnelles qui le constituent.

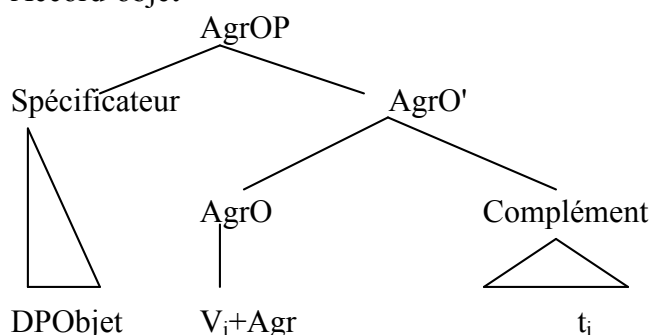
² Voir cependant le Chapitre 6 pour une étude plus détaillée.

la tête. De ce fait, l'accord se manifestant sur le participe passé peut être mis en parallèle avec l'accord entre le verbe fléchi et son sujet, comme en (13) et (14) :

13. Accord-sujet

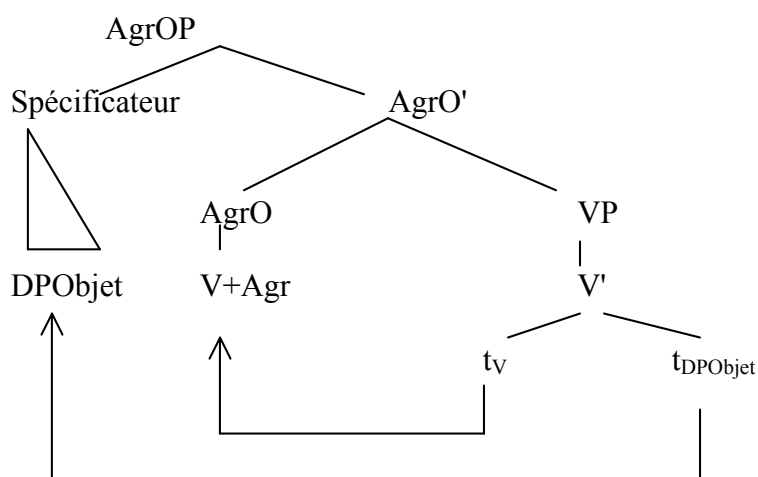


14. Accord-objet



Dans ces deux structures, l'apparition de la marque d'accord sur une tête de nature verbale est due au mouvement du verbe vers la position Agr³. Quant à l'objet, on considère, depuis Kayne (1985), qu'il rejoint le spécificateur de AgrOP depuis sa position d'origine de complément du verbe :

15.



La contrainte pesant sur le syntagme source de l'accord est son transit par la position de Spécificateur de AgrOP. Sur le plan théorique, le passage par cette position assure le partage

³ L'accord-sujet sera présenté plus en détail dans le Chapitre 4.

des traits entre la tête AgrOP et son spécificateur. Sur le plan descriptif, cette contrainte permet de rendre compte du caractère nécessairement antéposé de l'objet (profond ou de surface) par rapport au verbe lexical accordé, comme le montre l'opposition sous (16) :

16. a. Je les ai repeintes.
b. J'ai repeint-*es ces tables.

Par ailleurs, l'accord-objet se manifeste en français sur des verbes munis d'une marque participiale, dont il m'a également fallu également rendre compte. Ce point sera abordé dans les Chapitres 4 et 7.

2.3. LE DEPLACEMENT DE L'OBJET

La structure présentée sous (14-15) ne peut, sans autre modification, rendre compte de l'ensemble des phrases dans lesquelles l'accord participial se manifeste —mis à part, selon Kayne (1985), dans une structure telle que (17) :

17. Je croyais [[ces tables] Agr repeint-es]_{AgrP}

En effet, dans l'ensemble des exemples examinés ici, l'élément source de l'accord est situé plus à gauche. Ceci est donc analysé comme résultant d'un déplacement ultérieur de l'objet vers une position située plus haut que Spec, AgrOP.

Selon le type de syntagme, cette position est différente.

Si l'objet profond est un sujet de surface, comme dans le cas des verbes passifs et inaccusatifs, il doit rejoindre la position dévolue au sujet, autrement dit le spécificateur de la position AgrSP (13)⁴ :

18. a. [[Marie]_i] est [t_i arrivé_j-e [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{AgrSP}
b. [Les tableaux]_i ont [été [t_i [volé-s] [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{PassifP}]_{AgrSP}

Si la source de l'accord est un élément interrogatif (8-11a), il prend place dans le spécificateur de la projection périphérique CP :

19. a. [[Quelles chaises]_i as_k [tu t_k [t_i repeint_j-es [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{AgrSP}]_{CP} ?
b. [Quelles tables]_i seront_m [t_i t_m [t_i t_m [t_i repeint_j-es [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{PassifP}]_{AgrSP}]_{CP} ?

Si l'accord a lieu à l'intérieur d'une relative (9), l'élément originaire de la position objet et transitant par Spec, AgrOP est un opérateur phonologiquement nul, dont le site d'arrivée est également le spécificateur de CP⁵ :

20. a. [les tables]_i [Op_i qu'[il avait [t_i repeint_j-es [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{AgrSP}]_{CP}
b. [les chaises]_i [Op_i qui [t_i ont [t_i été [t_i repeint_j-es [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{PassifP}]_{AgrSP}]_{CP}

⁴ Les représentations parenthésées présentées ici sont simplifiées. Les structures dont il sera question ultérieurement seront présentées plus en détail au moment d'être discutées.

⁵ Une analyse alternative (Kayne 1994) consiste à considérer que c'est l'antécédent lui-même qui est déplacé depuis la position d'objet du verbe de la relative.

Enfin, lorsque la source de l'accord est un clitique objet (10a), c'est la tête AgrS qui constitue le site d'arrivée de son déplacement :

21. [II [les_i a]_{AgrS} [t_i repeint_j-es [t_j t_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{AgrSP}

Il faut également noter que les mouvements, dans le cadre retenu, sont de divers types, et que celui de l'objet, selon les cas, s'inscrit dans l'un ou l'autre de ces types.

Considérons en premier lieu le cas des passifs et des verbes inaccusatifs. Comme cela a été dit plus haut (cf. 2.1.), l'objet profond rejoint la position de sujet, qui est une position dans laquelle le cas Nominatif lui est assigné. Un mouvement destiné à rejoindre une position casuelle est qualifié de mouvement de type A (mouvement argumental).

Le mouvement n'est pas du même type lorsque l'objet conserve son statut en surface, puisqu'il dispose alors du cas accusatif qu'il reçoit dans sa position d'origine. Les divers déplacements qu'il subit se font vers des positions qui ne sont pas des positions d'argument, qu'il s'agisse de la position de spécificateur de CP ou du mouvement vers la position AgrS, lorsque l'objet est un clitique.

Les déplacements vers le spécificateur de CP sont connus sous le terme de mouvement A-barre (ou mouvement d'Opérateur). Ils ont pour but la vérification de traits partagés par la tête C (et/ou l'élément situé dans cette position) et l'élément déplacé vers son spécificateur. Dans le cas des interrogatives, par exemple, on considère depuis Rizzi (1991) que l'élément sous I est porteur de traits interrogatifs qui doivent être vérifiés avec ceux de l'interrogatif. Par ailleurs, seule la configuration Spécificateur-Tête permet la vérification de ces traits — au même titre que pour l'accord-objet dont il a été question ci-dessus. L'élément fléchi et l'interrogatif se déplacent donc respectivement vers C et Spec CP pour que la vérification mutuelle puisse opérer.

Dans le cas où l'objet est un clitique, il est analysé comme une tête syntaxique se déplaçant vers une position de tête. Le mouvement de tête constitue le troisième type de mouvement possible.

On peut donc affirmer à première vue que l'accord du participe passé ne dépend pas du type de mouvement subi par l'objet profond, bien que la distinction première entre les structures en *être* et celles en *avoir* réside dans le type de déplacement subi par l'objet, qui est nécessairement un mouvement A dans le premier cas.

On notera pour finir que, dans le cadre théorique que j'avais retenu dans ma thèse, l'objet ne se voit pas affecté par son passage en Spec,AgrOP. En effet, cette position n'est considérée que comme une position de transit traversée par l'objet pour en rejoindre une autre. Seul le participe passé, par l'apparition de la marque d'accord, subit une manifestation de ce déplacement.

Comme nous le verrons ultérieurement dans le Chapitre 5, la prise en compte d'un cadre théorique plus récent amène à reconsidérer cette approche.

2.4. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OBJET

Pour faire apparaître l'accord du participe passé en français, et, de manière plus générale, dans les langues romanes, l'objet doit être direct. Il ne peut donc pas s'agir d'un PP. Néanmoins, tout syntagme nominal antéposé ne se comporte pas de la même manière.

Au vu des oppositions illustrées sous (22) et (23), j'ai proposé de considérer que seuls les objets définis faisaient nécessairement apparaître la marque d'accord-objet :

22. a. Je les ai prises, les pommes.
b. J'en ai pris(es), des pommes.
23. a. Quelles pommes as-tu prises ?
b. Combien de pommes as-tu pris(es) ?

Dans les exemples (a) de (22-23), les participes passés comportent nécessairement, dans la langue standard, des marques d'accord avec les objets *les pommes* et *quelles pommes*. En (b) au contraire, les objets sont réalisés par *des pommes* et *combien de pommes*. J'ai considéré que, contrairement aux précédents, les objets de (b) étaient indéfinis, et que l'accord du participe relevait d'une extension provoquée par un phénomène d'hypercorrection. Nous verrons cependant dans le Chapitre 6 qu'une analyse différente en a été proposée.

J'ai également soulevé l'alternative d'un marquage casuel partitif pour ces objets (Belletti 1990) ; de ce point de vue, j'ai considéré que le partitif, au contraire de l'accusatif, ne dispose pas de traits susceptibles d'être transmis au participe sous la projection AgrOP.

L'opposition défini / indéfini m'a également permis de rendre compte de l'absence d'accord avec les interrogatifs tels que *qui* ou *que*, que j'ai analysés comme des indéfinis :

24. a. Qu'as-tu pris ?
b. *Qu'as-tu pris-e(s) ?
25. a. Qui as-tu rencontré ?
b. *Qui as-tu rencontré {-s/-e/-es} ?

Au contraire, les interrogatifs appartenant à la série de *quel* et *lequel* font apparaître l'accord :

26. a. Quelle décision as-tu pris-e ?
b. *Quelle décision as-tu pris ?
27. a. Lesquelles as-tu repeint-es ?
b. *Lesquelles as-tu repeint ?

Or, ces interrogatifs sont utilisés pour interroger sur un (ensemble d')éléments connus, au contraire de *que* ou *qui*, qui sélectionnent des éléments inconnus. J'ai donc assimilé l'opposition connu / inconnu aux notions grammaticales de défini / indéfini.

Ces données, et l'analyse que j'en ai faite, méritent d'être revues et discutées dans un cadre prenant en compte les recherches récentes sur les notions de définitude mais aussi de spécificité.

3. LA CONJUGAISON DÉFINIE COMME ACCORD-OBJET : LE CAS DU HONGROIS

Les constructions dans lesquelles le verbe manifeste un accord sensible à l'objet se présentent en hongrois de manière différente de celles du français.

Ce chapitre, comme le précédent, a pour but de présenter le phénomène ainsi que certaines de ses manifestations qui seront réétudiées ultérieurement.

3.1. PROPRIÉTÉS DE L'ACCORD-OBJET EN HONGROIS

J'examine ici les propriétés de l'accord-objet en hongrois en les contrastant avec celles qui caractérisent l'accord du participe passé en français.

3.1.1. DOUBLE PARADIGME

La première particularité du hongrois est que cette langue ne présente pas une marque d'accord-objet distincte de celle de l'accord sujet, comme en français, mais deux paradigmes de conjugaison différents, dont l'un n'est sélectionné qu'en présence d'un objet direct traditionnellement considéré comme défini. Ce paradigme est habituellement appelé *conjugaison définie*, son opposé étant nommé *conjugaison indéfinie*.

Les deux paradigmes sont illustrés pour les verbes *ad* (donner) et *kér* (demander) dans les tableaux (1) et (2)⁶. Les paradigmes présentés sont ceux du présent, qui se caractérise par l'absence d'une marque explicite de temps, mais cette double conjugaison se manifeste à tous les temps et modes. Pour plus de lisibilité, les affixes sont séparés des bases par un tiret.

(1) ad : donner			
CONJUGAISON INDEFINIE		CONJUGAISON DEFINIE	
(én) ad-ok	<i>je donne</i>	(én) ad-om	<i>je (le) donne</i>
(te) ad-sz	<i>tu donnes</i>	(te) ad-od	<i>tu (le) donnes</i>
(ő) ad	<i>il donne</i>	(ő) ad-ja	<i>il (le) donne</i>
(mi) ad-unk	<i>nous donnons</i>	(mi) ad-juk	<i>nous (le) donnons</i>
(ti) ad-tok	<i>vous donnez</i>	(ti) ad-játok	<i>vous (le) donnez</i>
(ők) ad-nak	<i>ils donnent</i>	(ők) ad-ják	<i>ils (le) donnent</i>

(2) kér : demander			
CONJUGAISON INDEFINIE		CONJUGAISON DEFINIE	
(én) kér-ek	<i>je demande</i>	(én) kér-em	<i>je (le) demande</i>
(te) kér-sz	<i>tu demandes</i>	(te) kér-ed	<i>tu (le) demandes</i>
(ő) kér	<i>il demande</i>	(ő) kér-i	<i>il (le) demande</i>
(mi) kér-ünk	<i>nous demandons</i>	(mi) kér-jük	<i>nous (le) demandons</i>
(ti) kér-tek	<i>vous demandez</i>	(ti) kéri-tek	<i>vous (le) demandez</i>
(ők) kér-nek	<i>ils demandent</i>	(ők) kér-ik	<i>ils (le) demandent</i>

⁶ La variation vocalique entre les suffixes de *ad* et ceux de *kér* est due à l'harmonie vocalique. Elle n'interfère pas dans ce qui va être dit. Par ailleurs, certains verbes peuvent voir leurs suffixes légèrement modifiés, par rapport à ceux présentés, principalement pour des raisons de morphophonologie.

Comme ces deux tableaux le montrent, il est impossible de distinguer de manière évidente dans les terminaisons verbales deux marques d'accord (avec le sujet et avec l'objet) successives.

3.1.2. EMPLOIS DE LA CONJUGAISON DÉFINIE

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le participe passé français s'accorde, selon les cas, avec l'objet profond devenu sujet de surface, ou avec l'objet de surface. Dans tous les cas, l'apparition de la marque d'accord sur le participe passé n'apparaît que si la source des traits d'accord est déplacée devant le participe.

Au contraire, en hongrois, la conjugaison définie se manifeste systématiquement dès le que verbe, quel que soit son temps et/ou son aspect, dispose d'un objet direct défini, et indépendamment de la position de ce dernier.

Quelques exemples d'emploi de chacune des conjugaisons sont donnés sous (3-4).

Considérons en premier lieu les exemples (3), indiquant quels types d'objet comptent comme définis. En (a), on peut constater qu'un SN accusatif déterminé au moyen de l'article défini *a* fait nécessairement apparaître le paradigme défini, de même qu'un syntagme nominal possessivé (b), généralement introduit par le même article⁷. Un pronom accusatif de troisième personne, qu'il renvoie à un animé (*ő*) ou à un inanimé⁸ (*azt*), produit le même effet. Notons que ces pronoms sont susceptibles d'être omis, mais que leur présence sous-jacente reste perceptible au moyen de la forme verbale (comp. (4c)). Les subordonnées finies introduites en tant qu'objet direct du verbe font aussi apparaître la conjugaison définie. Enfin, les subordonnées infinitives dont le verbe a lui-même un objet direct défini ont également la capacité d'entraîner l'apparition de ce paradigme.

3. Conjugaison définie

- | | | | | |
|----|---|-------------------------------|---|----------------------------------|
| a. | Péter
Pierre-Nom
Pierre a vu les enfants. | lát-t-á
voir-Passé-3°SgDef | a
art.def. | gyerek-ek-et.
enfant-Plur-Acc |
| b. | Kinyit-od
ouvrir-Présent-1°SgDef
Tu ouvres le livre de János. | a
art.def. | János
Jean-Nom | könyv-é-t.
livre-Poss3°Sg-Acc |
| c. | Lát-om
lire-Présent-1°SgDef
Je le vois. | (az-t /ő-t).
pro-3°Sg-Acc | | |
| d. | Lát-t-a,
voir-Passé-3°SgDef
Il a vu qu'il était parti. | hogy
que | el-men-t-ø.
pv-aller-Passé-3°SgIndef | |
| e. | Kíván-om
vouloir-Présent-1°SgDef
Je veux voir ton ami(e). | a
art.def. | barát-od-at
ami-Poss2°Sg-Acc | lat-ni.
voir-Inf |

Comparons à présent ces exemples aux phrases de (4), où seul le paradigme indéfini peut se manifester. En (4a), l'objet direct, bien qu'accusatif, est indéfini. En (b), les interrogatifs *mi*

⁷ Voir le Chapitre 4 de la seconde partie pour une discussion.

⁸ Le pronom de troisième personne *az* renvoyant à un inanimé est identique au démonstratif.

(quoi) et *ki* (qui) employés comme objets ne peuvent être associés qu'à ce paradigme. (c) montre qu'un verbe employé de manière intransitive est nécessairement muni de marques indéfinies. (4d) contraste avec (3e) : le verbe de la subordonnée infinitive n'ayant pas d'objet direct, seule la conjugaison indéfinie peut se manifester sur le verbe principal. Enfin, (4e) révèle une particularité notable : contrairement aux pronoms accusatifs de 3° personne, les pronoms de 1° et de 2° personnes qu'ils soient singuliers ou pluriels, ne peuvent qu'entraîner la manifestation du paradigme indéfini sur le verbe. Nous y reviendrons dans le Chapitre 6.

4. Conjugaison indéfinie

- a. Péter gyerek-ek-et lát-t-ø.
Pierre-Nom enfant-Plur-Acc voir-Passé-3°SgIndef
Pierre a vu des enfants.
- b. {Mi-t / ki-t} lát-ø ?
Quoi-Acc / qui-Acc voir-Présent-2°SgIndef
Que / qui voit-il ?
- c. Olvas-ok.
lire-Présent-1°SgIndef
Je lis.
- d. Nem kíván-ok el-men-ni házul-ról.
Neg vouloir-Présent-1°SgIndef pv-aller-inf maison-Délatif
Je ne veux pas sortir de chez moi.
- e. Lát-ø {engem(et) / téged(et) / minket / titeket}.
voir-Présent-3°SgIndef {moi(-Acc) / toi (-Acc) / nous-Acc / vous-Acc}
Il {me / te / nous / vous} voit.

3.1.3. UNE FORME SPECIFIQUE

Les exemples qui précèdent montrent que l'accord-objet en hongrois n'a apparemment pas de manifestation morphologique indépendante, puisqu'on ne rencontre pas, au sein des paradigmes verbaux deux marques indépendantes de l'accord-sujet et de l'accord-objet, mais une seule. Il est néanmoins nécessaire de mentionner une exception : en effet, lorsque le sujet est de 1° personne du singulier et l'objet de 2° personne du singulier, on voit apparaître une forme différente des précédentes : le suffixe *-lak /-lek*.

Dans ce cas, la marque qui apparaît sur le verbe peut être segmentée de manière visible en deux affixes (Farkas 1987) : celui de la 2° personne du singulier de la conjugaison indéfinie des verbes terminés par *-sz* (cf. *esz-el : tu manges*), suivi de la marque de 1° personne du singulier de la conjugaison définie :

5. a. Szeret-ø-l-ek
aimer-Présent-2°SgIndef-1°SgIndef
Je t'aime.
- vs : b. Szeret-ø-em
aimer-Présent-1°SgDef
J'aime (quelque chose / quelqu'un). / Je l'aime.
- vs : c. Szeret-ø-ek
aimer-Présent-1°SgIndef
J'aime.

Il faut noter que cette forme est tout à fait particulière dans la mesure où elle se caractérise par la présence de deux marques empruntées au paradigme d'accord indéfini. Ces deux marques sont donc, au départ, deux occurrences de l'accord-sujet.

Il faut en outre ajouter que, lorsque cette marque apparaît, elle se manifeste après la marque de temps, comme le montre explicitement (6). Je reviendrai sur ce point dans le Chapitre 5 :

6. Szeret-t-el-ek
aimer-Passé-2°SgIndef-1°SgIndef
Je t'aimais. / Je t'ai aimé.

Pour résumer, on pourra dire, au vu de l'ensemble des données présentées :

- que la conjugaison définie du hongrois ne peut réagir qu'à la présence d'un objet direct généré en tant que complément du verbe, et généralement porteur (de manière visible ou sous-jacente, cf. (4e)) du cas accusatif.
- que cet accord est possible à travers une frontière de proposition si celle-ci est une infinitive.
- que l'accord est indépendant des positionnements respectifs du verbe et de l'objet.
- que cet accord ne réagit pas aux syntagmes de 1° et de 2° personnes.

Par rapport au français, on relèvera :

- que le sujet n'est jamais pris en compte comme source possible des traits d'accord.
- qu'il est, à première vue, impossible de percevoir quel sont les traits qui caractérisent l'accord-objet.
- que celui-ci est indépendant du temps et de l'aspect du verbe.

En outre, en hongrois, les conditions de l'accord-objet diffèrent de celles qui s'appliquent en français, dans la mesure où aucune d'entre elles ne porte sur la structure de la phrase. Tout objet direct accusatif dit 'défini' (bien que ce terme mérite d'être explicité, cf. ci-dessous) fait en effet apparaître l'accord, indépendamment de sa position.

Les seules conditions s'appliquant en hongrois sont donc propres à l'objet lui-même.

3.2. TYPES D'OBJETS

3.2.1. LES SYNTAGMES NOMINAUX

Les données du hongrois étudiées dans ma thèse m'ont amenée à proposer que l'objet accusatif, pour faire apparaître la conjugaison définie, devait lui-même être défini. J'ai considéré comme définis :

- les syntagmes introduits par des déterminants définis :

7. Péter lát-t-á a gyerek-ek-et.
Pierre-Nom voir-Passé-3°SgDef art.def. enfant-Plur-Acc
Pierre a vu les enfants.

- les syntagmes possessivés :

8. Kinyit-od a János könyv-é-t.
ouvrir-Présent-1°SgDef art.def. Jean-Nom livre-Poss3°Sg-Acc
Tu ouvres le livre de Jean.

- les éléments terminés par *-ik*, dans leurs emplois adnominaux et pronominaux :

9. a. {Melyik / hányadik} könyv-et akar-ø-od ?
 quel / 'combienième' livre-Acc vouloir-Présent-2°SgDef
 {Quel / le 'combienième'} livre veux-tu ?
- b. {Melyik-et / hányadik-at} akar-ø-od ?
 le quel-Acc / 'le combienième'-Acc vouloir-Présent-2°SgDef
 Lequel / le 'combienième' veux-tu ?
10. a. Bármelyik könyv-et neked ad-ø-om.
 N'importe quel livre-Acc toi-Dat donner-Présent-2°SgDef
 Je te donne n'importe quel livre.
- b. Bármelyik-et neked ad-ø-od.
 N'importe lequel-Acc toi-Dat donner-Présent-2°SgDef
 Je te donne n'importe lequel.

Comme dans le cas du français, j'ai employé la notion de définitude sans réellement l'avoir définie au préalable. Ceci s'explique, notamment dans le cas du hongrois, par le fait que le caractère défini de l'objet est posé comme une prémisses à toute forme d'accord, mais n'est jamais ni expliqué ni questionné. L'étiquette 'défini' que les grammairiens traditionnels associent au paradigme de conjugaison en cause ici en atteste d'ailleurs. De ce fait, je ne me suis jamais réellement interrogée sur ce à quoi devait correspondre cette notion, ni pour le hongrois ni pour le français. Mon analyse a plutôt porté sur les constructions dans lesquelles cet accord pouvait se manifester que sur les caractéristiques de l'objet lui-même.

Comme je l'ai précisé précédemment, le développement, mais aussi la plus grande accessibilité des études portant sur les notions de définitude et de spécificité vont me permettre de soulever ces questions. Ceci constituera l'objet du Chapitre 6.

3.2.2. LES PRONOMS PERSONNELS

Le fait que les pronoms de 1° et de 2° personne fassent apparaître la conjugaison indéfinie en hongrois soulève la question de leur définitude propre.

Farkas (1987, 1990) avait, pour rendre compte de l'asymétrie entre 1° et 2° personne d'une part et 3° personne d'autre part, proposé que le trait de définitude des premiers soit assigné à un niveau sémantico-pragmatique post-syntaxique, car induit par leur caractéristique de participants à l'acte de parole. Au niveau syntaxique, où est déterminé le choix de la conjugaison, ces pronoms fonctionneraient comme des éléments indéfinis.

De mon côté, c'est par le biais de la théorie de la marque que j'ai proposé de rendre compte du caractère indéfini des pronoms objets de 1° et de 2° personne, qui s'oppose à la définitude des pronoms de 3° personne.

D'après Croft (1988), l'une des caractéristiques liées à la fonction objet est le trait [-Défini]. Les objets de 3° personne, pour faire apparaître la conjugaison définie, doivent être [+Défini]. De ce point de vue, on peut les considérer comme marqués. Or, les pronoms de 1° et 2° personnes, qui renvoient nécessairement à des participants de la situation d'énonciation, sont toujours [+Définis]. En l'absence de variation possible de ce trait, c'est le cas le plus neutre qui s'applique : on verra donc systématiquement apparaître la conjugaison indéfinie.

Il me semble à présent qu'une autre piste d'analyse est possible. On peut en effet suggérer d'attribuer au moins partiellement l'apparition de la conjugaison indéfinie avec les pronoms de 1° et 2° personnes aux traits de la flexion elle-même, et non plus de la présenter comme une propriété exclusive des pronoms. Cette nouvelle hypothèse sera présentée dans le Chapitre 6.

4. LES FORMES VERBALES FLÉCHIES : APPROCHE FORMELLE

Les deux chapitres précédents ont été consacrés à la présentation des constructions du français et du hongrois présentant des occurrences d'accord-objet, au sens retenu dans ma thèse. Une esquisse d'analyse y a également été présentée.

Le présent chapitre a pour objectif d'introduire la structure syntaxique complète des formes verbales fléchies que j'ai retenue dans ma thèse. Il se compose de trois sous-parties. La première me permettra de rappeler les travaux des auteurs dont je me suis inspirée pour proposer une formalisation des phrases dans lesquelles le phénomène d'accord-objet se manifeste. La seconde partie sera consacrée à la présentation des hypothèses que j'ai moi-même développées pour rendre compte de la structure de la flexion en français et en hongrois. La troisième partie traitera la question du déplacement du sujet, qui entre en interaction avec celui de l'objet.

4.1. STRUCTURE COMPLEXE DE LA FLEXION ET PROJECTIONS D'ACCORD

4.1.1. LA DECOMPOSITION DE LA FLEXION VERBALE : CHOMSKY (1957) ; RUWET 1968)

Dans les chapitres précédents, en particulier dans le Chapitre 2, il a été question de la projection AgrOP, dont la tête AgrO réalise la marque d'accord participial. Cette approche repose sur une décomposition morphologique de la flexion verbale, dont l'origine remonte à Chomsky (1957) pour l'anglais, adaptée au français par Ruwet (1968). Plus précisément, Chomsky, après avoir observé l'existence en anglais de formes verbales constituées de marques discontinues a proposé de rendre compte de la structure des formes verbales au moyen de deux règles.

Considérons les exemples (1) :

1. a. John smiled.
- b. John has smiled.

Dans ces deux exemples, le verbe est combiné à des marques temporelles : celles du prétérit en (a) et du *present perfect* en (b). La différence entre ces deux exemples tient au fait que la marque de temps apparaît directement sur la base verbale en (a), alors qu'elle se réalise par le biais de l'auxiliaire et de la marque de participe passé en (b). Le present perfect est donc réalisé par deux marques discontinues. Pour rendre compte de manière uniforme de la manière dont les formes complexes sont constituées, Chomsky propose deux règles. La première est une règle syntagmatique rendant compte de la flexion, notée Aux, et de son insertion dans la structure de la phrase⁹ :

2. S —> NP PredP
 PredP —> Aux VP
 Aux —> Temps (have + Participe Passé)
 VP —> V (XP)

La seconde règle est une règle de transformation, qui combine les éléments contenus sous Aux entre eux et avec le verbe. Considérant que les marques sous Aux sont constituées par

⁹ Le contenu de Aux est présenté ici sous une forme simplifiée, qui ne prend en compte ni les modaux ni le progressif.

des affixes et des bases de nature verbale, Chomsky propose de décrire les affixes comme s'associant aux bases qui les suivent :

$$3. \quad \text{Tr. : Affixe + V} \quad \longrightarrow \quad \text{V + Affixe + \#}$$

Considérons à présent la manière dont ces deux règles rendent compte des formes verbales de (1). Dans le cas de (a), la forme verbale est simple. Le seul élément constituant Aux est la marque de temps (passé) réalisée par *-ed*. Par la règle (3), la marque de temps, qui précède la tête verbale, s'affixe à elle. Le symbole # marque la frontière du mot :

$$4. \quad \begin{array}{l} \text{Aux} \quad \longrightarrow \quad \text{-ed}_{\text{Temps}} \\ \text{VP} \quad \longrightarrow \quad \text{smile} \\ \text{Tr. : ed + smile} \quad \longrightarrow \quad \text{smile}_V + \text{ed}_{\text{Aux}} \end{array}$$

Dans le cas de (b), Aux est constitué par la marque nulle de présent, l'auxiliaire et la marque participiale. À nouveau, la règle de transformation va permettre leur association :

$$5. \quad \begin{array}{l} \text{Aux} \quad \longrightarrow \quad \text{-\emptyset}_{\text{Temps}} \text{ have + ed} \\ \text{VP} \quad \longrightarrow \quad \text{smile} \\ \text{Tr. : } \emptyset_{\text{Temps}} + \text{have}_{\text{Aux}} + \text{ed} + \text{smile}_V \\ \longrightarrow \quad \text{have} + \emptyset_{\text{Présent}} + \# + \text{smile}_V + \text{ed} + \# \end{array}$$

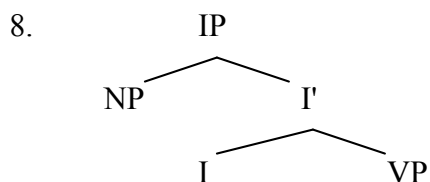
Les formes simples et complexes du français peuvent être décrites de la même manière, comme l'a montré Ruwet (1968) :

$$6. \quad \begin{array}{l} \text{a.} \quad \text{Jean chantait} \\ \text{b.} \quad \text{Aux} \quad \longrightarrow \quad \text{-ait}_{\text{Temps}} \\ \quad \quad \text{VP} \quad \longrightarrow \quad \text{chant(er)} \\ \quad \quad \text{Tr. : -ait}_{\text{Temps}} + \text{chant(er)} \quad \longrightarrow \quad \text{chant-ait} \end{array}$$

$$7. \quad \begin{array}{l} \text{a.} \quad \text{Jean a chanté} \\ \text{b.} \quad \text{Aux} \quad \longrightarrow \quad \text{-\emptyset}_{\text{Temps}} \text{ avoir + é} \\ \quad \quad \text{VP} \quad \longrightarrow \quad \text{chant(er)} \\ \quad \quad \text{Tr. : } \emptyset_{\text{Temps}} + \text{avoir}_{\text{Aux}} + \text{é} + \text{chant(er)}_V \\ \longrightarrow \quad \text{avoir} + \emptyset_{\text{Présent}} + \# + \text{chant(er)}_V + \text{é} + \# \end{array}$$

Indépendamment du cadre formel, l'analyse fournie par Chomsky et adaptée par Ruwet se caractérise par certaines spécificités.

D'une part, cette approche prend en compte un constituant Aux, qui sera ultérieurement intégré dans le schéma X-barre et recevra l'appellation de constituant IP. Ce constituant sera en outre analysé comme tête de la phrase par Chomsky (1981), qui en propose la représentation ci-dessous :



D'autre part, comme le note Ruwet (1968), elle se distingue par le fait qu'elle propose des règles de combinaison des divers éléments qui constituent les marques de flexion, et non de simples listes d'unités constitutives.

Enfin, cette structure repose sur une analyse morphosyntaxique de la flexion verbale, dans la mesure où elle traite tant les affixes que les éléments verbaux comme des items manipulés par les règles syntaxiques. En effet, de tels éléments sont générés par les règles syntagmatiques et manipulés par la règle de transformation, au même titre que des unités lexicales indépendantes, autrement dit des mots. La prise en compte des marques morphologiques de flexion par la composante syntaxique est longtemps restée l'une des particularités de ce modèle syntaxique, mais est à présent concurrencée par la théorie de la vérification, qui associe aux têtes syntaxiques des traits abstraits, et non plus des unités morphologiques. Nous en reparlerons dans le Chapitre 5.

4.1.2. L'HYPOTHESE DE L'ECLATEMENT DE IP : POLLOCK (1989)

Comme cela vient d'être dit, l'analyse de Chomsky (1957) repose sur la prise en compte de marques morphologiques comme constituants de la syntaxe. De ce point de vue, l'apport de Pollock (1989) prolonge celui de Chomsky.

L'objectif de Pollock est de montrer que la négation peut être analysée comme la tête d'une projection indépendante NegP, et qu'elle n'a pas le même statut que les adverbes, notamment les adverbes de fréquence. Pour ce faire, Pollock propose de rendre compte de la flexion verbale, jusqu'alors analysée comme tête de la projection IP, au moyen de deux projections indépendantes, AgrP (projection de l'accord) et TenseP (projection du temps).

Pour étayer son analyse, Pollock utilise la comparaison entre le français et l'anglais. Se fondant sur Emonds (1976), qui postulait que le mouvement du verbe vers la flexion n'était pas possible en anglais, il réanalyse les données en montrant que c'est en fait le mouvement du verbe anglais vers la première tête fonctionnelle le dominant, qu'il considère comme étant Agr, qui est impossible. Ce sont les données fournies par la position relative de la négation qui lui permettent de formuler cette observation. Nous présenterons ici un résumé rapide de l'analyse proposée par Pollock pour le français.

Considérons en premier lieu les exemples (9-10) qui illustrent les observations de Emonds (1976) :

9. a. Jean embrasse souvent [— Marie]_{VP}.
b. *John kisses often [— Mary]_{VP}.
10. a. *Jean souvent [embrasse Marie]_{VP}.
b. John often [kisses Mary]_{VP}.

Le français et l'anglais diffèrent par la position respective de l'adverbe par rapport au verbe fléchi : alors que l'adverbe suit le verbe en français (9a), il ne peut que le précéder en anglais (10b). Pour Emonds, ceci indique que seul le verbe français s'extrait de sa projection pour rejoindre celle de la flexion. Le fait que l'adverbe anglais précède le verbe montre que celui-ci ne se déplace pas vers la flexion.

Pollock, quant à lui, observe que les verbes du français présentent, par rapport aux adverbes et à la négation, un positionnement distinct. En effet, alors que le verbe à l'infinitif peut suivre ou précéder l'adverbe (11), il ne peut que suivre la négation (12), dont la position de la projection est indiquée par *pas* :

11. a. ... à peine [parler l'italien]_{VP}...
b. ...parler_i à peine [t_i l'italien]_{VP}...

12. a. ... (ne) [[pas]_{Spec} — [comprendre l'italien]_{VP}]_{NegP} ...
 b. *... (ne) comprendre_i [[pas]_{Spec} [t_i l'italien]_{VP}]_{NegP} ...

Le verbe fléchi peut cependant se trouver à gauche de *pas* :

13. a. Il [n'a [[pas]_{Spec} — [compris]_{VP}]_{NegP}
 b. Il [ne comprend_i — [[pas]_{Spec} [t_i]_{VP}]_{NegP}

La distinction entre les possibilités de positionnement du verbe par rapport aux adverbes et à la négation indique, selon Pollock, que ces deux éléments ont des statuts différents et occupent des positions différentes dans l'arborescence. En conséquence, un verbe placé à gauche d'un adverbe n'occupe pas la même position qu'un verbe situé à gauche de la négation. Il existe donc deux positions distinctes que le verbe peut occuper hors de VP.

La nature de la position à gauche de *pas* dans des structures comme (12b) et (13b) peut être déterminée, selon Pollock, en observant la nature des éléments qui peuvent y prendre place : alors que le verbe à l'infinitif ne peut y accéder, les verbes fléchis et les auxiliaires peuvent s'y trouver :

14. Il [n'a [[pas]_{Spec} —_{Neg°} [compris]_{VP}]_{NegP}

Dans la mesure où la distinction entre l'infinitif et les formes finies repose sur la présence ou l'absence du Temps, Pollock conclut que la tête de la projection inaccessible aux verbes infinitifs est celle du Temps (Tense°). Le sujet, qui précède le verbe ou l'auxiliaire fléchi, prend place en Spec, TenseP.

Les données de l'anglais forment un contraste avec celles du français. Comme le montre (15a), le verbe lexical anglais ne peut pas se déplacer à gauche de la négation, autrement dit vers Tense ; cette position est en effet réservée aux auxiliaires (15b-c) :

15. a. *[John [likes_i]_{T°} [[not]_{Neg} [t_i Mary]_{VP}]_{NegP}]_{TenseP}
 b. [John has_{T°} [[not]_{Neg} [eaten]_{VP}]_{NegP}]_{TenseP}
 c. [John does_{T°} [[not]_{Neg} [eat]_{VP}]_{NegP}]_{TenseP}

Pour Pollock, ceci résulte de l'impossibilité du mouvement de V vers Agr° en anglais, déjà illustrée par l'exemple (9b). Plus précisément, le verbe ne pouvant ni se déplacer vers Agr, ni enjambrer cette position pour se déplacer directement dans Tense, il se maintient dans sa position initiale à l'intérieur du VP.

Selon Pollock, l'impossibilité du mouvement de V vers Agr en anglais est une conséquence de la faiblesse de l'accord verbal dans cette langue, dont la tête Agr est morphologiquement pauvre. Pour lui, cette caractéristique signifie que le théta-rôle que le verbe doit assigner à son objet ne pourrait pas être transmis depuis la position Agr vers le pied de la chaîne, où se trouve la trace du verbe. Par contre, un auxiliaire peut y être généré, puisqu'il n'a pas de théta-rôle à transmettre. Les exemples (15 b-c) peuvent être analysés comme comportant une trace de l'auxiliaire sous Agr° :

16. a. [John [has_i]_{T°} [[not]_{Neg°} [t_i [eaten]_{VP}]_{NegP}]_{AgrP}]_{TenseP}
 b. [John does_i]_{T°} [[not]_{Neg°} [t_i [eat]_{VP}]_{NegP}]_{AgrP}]_{TenseP}

En français au contraire, la richesse de l'accord permet cette transmission, et autorise le verbe à se déplacer d'abord vers Agr puis vers Tense.

Enfin pour Pollock, les formes verbales fléchies de l'anglais se caractérisent par un procédé de descente des affixes de temps et d'accord depuis leurs positions respectives vers la tête verbale restée sous VP. Cependant, la négation bloque ce mouvement, car elle constitue une tête intervenant entre Tense et Agr. Pour cette raison, l'anglais a recours à l'insertion d'un auxiliaire, *do*, pour servir de support aux affixes de temps.

4.1.3. EVALUATION ET MODIFICATIONS

La proposition de Pollock est particulièrement importante, dans la mesure où elle a ouvert la voie à toute une série d'autres études fondées sur l'idée que ce que l'on nomme communément la flexion n'est pas exprimée par une projection syntaxique unique, mais peut être décomposée en de multiples projections.

On observera néanmoins que cette analyse s'appuie finalement beaucoup plus sur des observations distributionnelles que sur des critères morphosyntaxiques. Par exemple, Pollock pose la catégorie du temps plus haut que celle de l'accord. Or, ce positionnement n'est pas conforme à celui de l'ordre des affixes que l'on peut observer dans une langue telle que le français :

17. a. Il chant-ai_{Temps}-t_{Accord}
 b. Nous chant-e_{Temps}-ONS_{Accord}

De ce point de vue, l'analyse de Pollock va à l'encontre du Principe du Miroir (Mirror Principle), formulé par Baker (1985), qui stipule que les dérivations morphologiques doivent suivre strictement les dérivations syntaxiques. En d'autres termes, l'ordre des marques présentes sur une tête donnée reflète l'ordre des opérations syntaxiques qui ont permis de la constituer. En français, l'ordre des marques montre que le temps est plus proche de la tête verbale que l'accord. Il s'en suit que, dans cette langue, la projection fonctionnelle TenseP doit être plus proche de la tête verbale que AgrP :

18. [Il [[[[chant]_V-ai]_T-t]_{Agr°} [[t]_{T°} [[t]_{V°}]_{VP}]_{TP}]_{AgrP}

C'est en prenant en compte cette modification que la proposition de Pollock a été reprise par Chomsky (1995).

Parallèlement, l'adoption des trois têtes fonctionnelles Tense, Agr et Neg mises à jour par Pollock ainsi que celle du Principe du Miroir permettent à Ouhalla (1991) d'opposer les langues dans lesquelles l'accord suit le temps à celles où on observe un ordre morphologique inverse, comme le berbère :

19. Ad-y-segh Moha ijn teddart.
 Fut-3°MasSg-acheter Moha une maison
 Moha achètera une maison. (Ouhalla 1991, 106)

De la même manière, il contraste la position de la négation en turc avec celle du français :

20. a. Ali elma-yI sev-me-di-ø.
 Ali pomme-Acc aimer-Neg-Passé-3°Sg
 Ali n'aime pas les pommes. (Ouhalla 1991,136)
- b. [[sev-me-di-ø]_{Agr°} [[t]_{T°} [[t]_{Neg°} [[t]_{V°}]_{VP}]_{NegP}]_{TP}]_{AgrP}
21. a. Les invités n'arriveront pas demain.
- b. [[n'arriveront]_{Agr°} [pas [t]_{Neg°} [[t]_{T°} [[t]_{V°}]_{VP}]_{TP}]_{NegP}]_{AgrP}

Pour Ouhalla, ces choix résultent du paramètre de c-sélection, ou sélection catégorielle ; selon les langues, les catégories fonctionnelles sélectionnent comme compléments des projections dont la nature varie. Ainsi, en berbère, T sélectionne Agr, alors qu'en français, c'est Agr qui sélectionne T ; de même, Agr sélectionne Neg en français, alors que c'est T qui sélectionne Neg en turc :

22. a. Français : Agr < Neg < Tense
 b. Berbère : Tense < Agr
 c. Turc : Agr < Tense < Neg

On observera enfin que Pollock fait appel à la notion d'*accord morphologiquement faible* dans le cas de l'anglais. Cette notion n'est cependant pas explicitée plus avant dans son article. Elle a fait l'objet d'une étude approfondie plus tardivement, dans les travaux de Vikner (1995). S'appuyant sur cet auteur, Haegeman et Guéron (1999) proposent de décrire l'accord faible comme un accord ne présentant pas de marques de personnes substantiellement différenciées. Les têtes manifestant de tels paradigmes ont une particularité syntaxique notable : elles sont incapables d'attirer le verbe jusqu'à elles. Cette approche permet donc de rendre compte de l'absence de mouvement du verbe en anglais sans faire appel à la notion d'assignation des rôles sémantiques.

De ce point de vue, on se dirige donc vers une approche de la phrase qui distingue clairement, au moyen de mécanismes distincts, les données morphosyntaxiques en relation avec les projections fonctionnelles, des données sémantiques, relevant des catégories lexicales et d'elles seules.

4.1.4. UNE PROJECTION DE L'ACCORD-OBJET : KAYNE (1985, 1989)

Antérieurement à la proposition faite par Pollock en 1989, Kayne (1985) a proposé une analyse de l'accord participial reposant sur l'existence d'une projection AgrP.

L'originalité de l'analyse de Kayne réside dans deux idées majeures.

D'une part, Kayne suggère que l'accord du participe passé est un accord local entre une tête, qu'il nomme Agr, et un élément occupant la position de spécificateur de cette tête, comme l'accord entre le verbe et son sujet (cf. Chapitre 2, Section 2). Ceci permet de rendre compte du fait que l'accord du participe n'a lieu que si l'objet est antéposé, et d'exclure l'accord dans les constructions où l'objet suit le verbe, puisque la configuration spécifieur-tête n'y est pas respectée :

23. a. (Ces tables,) ils les ont repeint-es.
 b. Il ont repeint-*es ces tables.

Kayne (1989) réanalyse les données en précisant que l'accord ne peut pas se manifester entre un objet *in situ* et un participe car la projection du verbe agit comme une barrière et bloque le gouvernement de l'objet par Agr.

Parallèlement, ceci signifie que tout élément susceptible de faire apparaître l'accord participial transite, à un moment de la dérivation, par le spécificateur de AgrP :

24. a. Je sais combien de tables_i ils ont [e_i Agr [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}
 b. Ils les_i ont [e_i Agr [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}
 c. Je croyais [ces tables_i Agr [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}
 vs : d. Ils ont [Agr [repeintes ces tables]_{VP}]_{AgrP}

D'autre part, Kayne propose que la projection AgrP constitue une Petite Proposition (Small Clause), autrement dit une phrase sans verbe. Ceci permet donc d'établir un parallélisme entre l'accord sujet sous I et l'accord participial, tous deux ayant le statut de têtes de propositions. Lorsque les déplacements des objets se font vers des positions A-barre (autrement dit non casuelles et non thématiques, cf. Chapitre 2), la Petite Proposition est dominée par une projection périphérique permettant l'extraction des objets antéposés au-delà de AgrP et notée CP ci-dessous :

25. a. Je sais combien de tables_i ils ont [e_i [e_i Agr [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}]_{CP}
 b. Ils les_i ont [e_i [e_i Agr [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}]_{CP}

Dans le cas de l'interrogatif *combien*, Kayne (1989) raffine l'analyse afin de prendre en compte le caractère facultatif de l'accord. Il suggère en effet que le syntagme introduit pas *combien* ne transite pas par le spécificateur de Agr, mais par une position adjointe à Agr (b) :

26. a. [Combien de tables]_i a-t-il [e_i [e_i [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{CP}
 b. [Combien de tables]_i a-t-il [e_i [— [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrOP}]_{AgrOP}

Lorsque le participe s'accorde dans une phrase passive, Kayne (1985) adopte l'analyse de Burzio (1981), qui propose également que de telles structures comportent une Petite Proposition. Les déplacements de l'objet profond se font depuis la position objet vers la position sujet en transitant par le spécificateur de AgrP (27a). La même analyse peut également s'appliquer aux inaccusatifs (27b) :

27. a. Elles_i sont [e_i [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}
 b. Elles_i sont [e_i [parties e_i]_{VP}]_{AgrP}

Enfin, dans son travail de 1989, Kayne précise que seuls les objets non-marqués pour le cas peuvent transiter par la position Spec,AgrP. Ceci permet d'exclure de cette position les objets disposant d'un cas, comme par exemple les SN objets de verbes transitifs (28) :

28. *Paul a [[ces tables]_i Agr [repeintes e_i]_{VP}]_{AgrP}

Pour Kayne, cela s'explique par le fait que le spécificateur de AgrO est une position qui ne peut être utilisée par un objet marqué pour le cas que s'il se déplace vers une position A-barre. Si, au contraire, l'objet n'est pas marqué pour le cas (passifs et inaccusatifs), la position lui est accessible au cours de sa montée pour rejoindre une position casuelle.

4.2. LA STRUCTURE DE LA FLEXION

Dans la dernière partie de ma thèse, l'objectif que je m'étais fixé était de proposer une structure syntaxique de la flexion verbale du français et du hongrois intégrant les projections du Temps et de l'Accord suggérées par Pollock (1989) et celle de l'accord participial, notée AgrOP avancée par Kayne (1985, 1989).

Pour le hongrois, j'ai également intégré les travaux de Marácz (1992) portant sur la flexion verbale de cette langue, et comportant notamment une projection aspectuelle AspP, également prise en compte dans l'analyse de Ouhalla (1990) (pour une discussion sur l'aspect, voir Chapitre 7).

J'ai donc suggéré de décomposer la flexion verbale dans ces deux langues en une série de quatre projections fonctionnelles, dont les têtes réalisent chacune un segment morphologique. Plus spécifiquement, j'ai considéré que la flexion comportait des projections de l'accord-sujet (AgrSP), du Temps (TP), de l'aspect (AspP et/ou PerfP) et de l'accord-objet (AgrOP).

Dans les deux langues considérées, j'ai proposé que les formes verbales soient construites par une série de mouvement successifs du verbe (et, pour le français, de l'auxiliaire), vers les têtes de ces projections, afin d'y recevoir la marque morphologique qui y est générée.

Parallèlement, j'ai proposé que les syntagmes sources des traits de l'accord, autrement dit le sujet en hongrois et l'objet profond en français, soient déplacés dans les spécificateurs de ces mêmes projections, et qu'ils transitent plus généralement par l'ensemble des spécificateurs des projections flexionnelles.

Mon travail, intégrant le principe du miroir de Baker (1985), m'a amenée à conclure que les projections ne sont pas ordonnées de manière uniforme dans les deux langues considérées. Les différences de positionnement des projections sont présentées sous (29) :

29. a. Français
 (i) AgrSP < TP < AgrOP < AspP/ PerfP
 (ii) AgrSP < TP < AspP < AgrOP < PerfP
- b. Hongrois
 AgrSP < TP < AspP < AgrOP

L'analyse de la flexion dans les deux langues considérées fait l'objet de la section qui suit.

4.2.1. LE CAS DU FRANÇAIS

Représenter les formes verbales complexes du français pose nécessairement la question du statut du participe passé, et parallèlement, de l'auxiliaire.

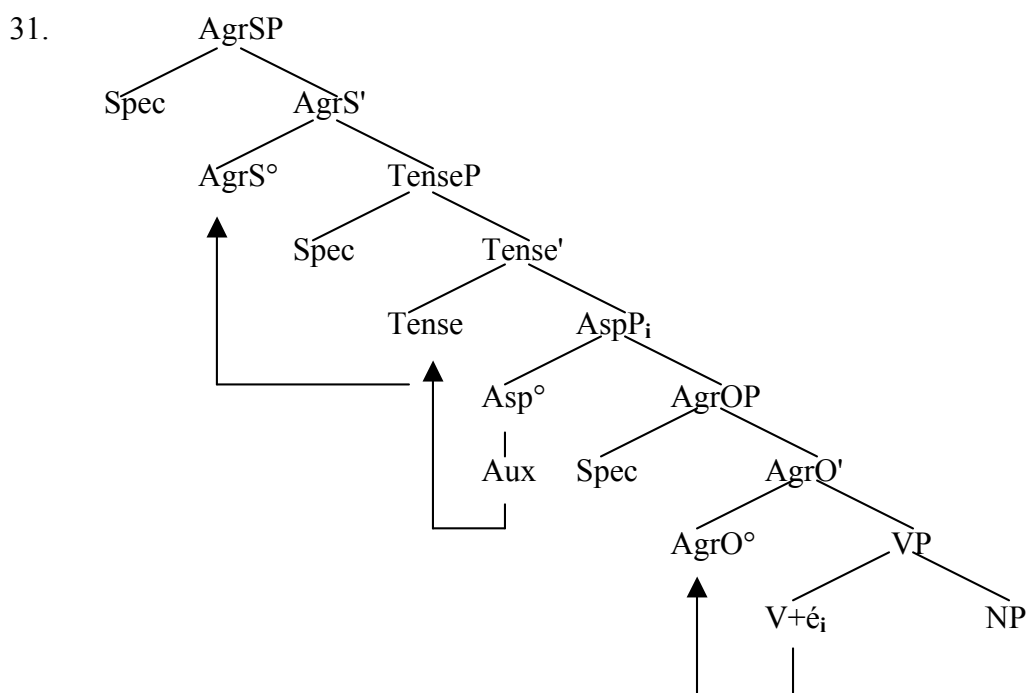
Dans ma thèse, j'ai suggéré deux hypothèses pour en rendre compte.

(i) La première hypothèse, qui s'appuie sur les travaux de Ouhalla (1990), consiste à analyser l'auxiliaire lui-même comme tête de la projection de l'aspect. La marque de participe passé n'est, quant à elle, qu'une marque 'annexe', qui apparaît par défaut sur la base verbale, qui ne peut jamais apparaître sous la forme d'une base nue. Un second argument en faveur de cette approche est qu'elle permet d'établir un parallélisme formel avec les formes simples, qui présentent leur marque de temps entre la base et la marque d'accord sujet. L'insertion d'une marque de participe passé entre la base verbale et la marque d'accord-objet constitue un moyen d'unifier les deux structures :

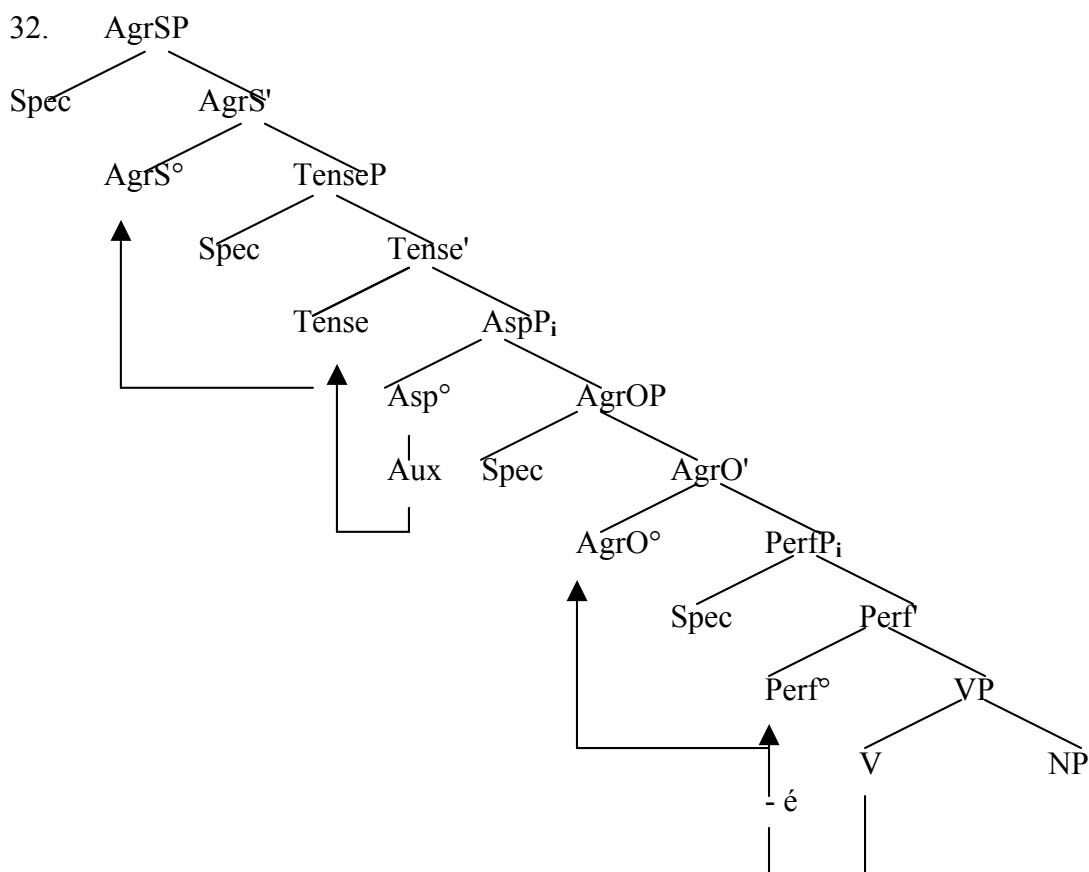
30. Aux / V + T + AgrS
 V + Part. passé + AgrO

De ce point de vue, la marque de participe passé apparaît comme une marque par défaut, destinée à occuper une position morphologique dans la terminaison verbale. L'indication d'aspect est, elle, portée par l'auxiliaire.

On obtient alors la représentation (31), qui présente les mouvements constitutifs des formes verbales complexes ; le rapport entre l'auxiliaire et la marque de participe passé est indiqué au moyen de la coïncidence.



(ii) J'ai suggéré alternativement que la marque de participe passé puisse être considérée comme la tête d'une projection à part entière. Cette projection, notée PerfP, domine immédiatement celle du verbe lexical :

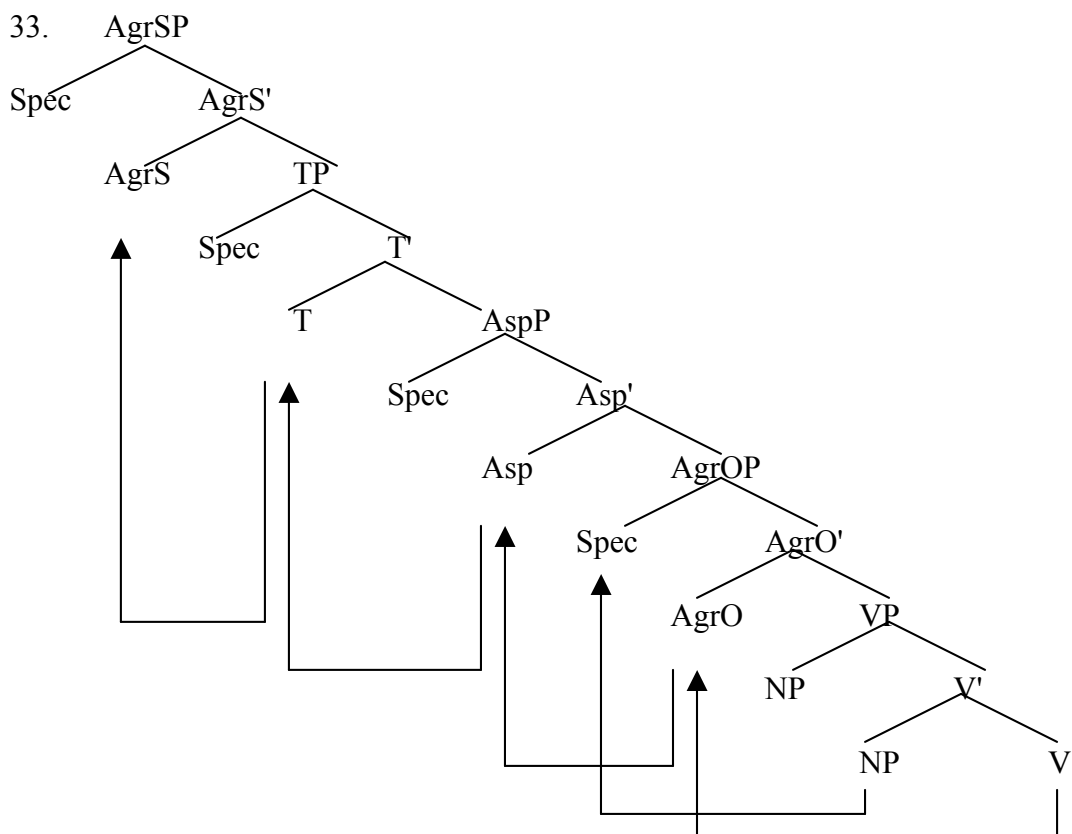


Par rapport à l'hypothèse précédente, la forme verbale complexe se distingue par le fait qu'elle comporte non plus une mais deux projections associées à l'aspect perfectif. Parallèlement, la coindiciation opère entre deux projections et non plus entre une projection et une marque. Comme on peut le constater, cette seconde approche constituait une tentative de coupler systématiquement les marques morphologiques à des projections syntaxiques.

Je n'ai pas cherché, dans ma thèse, à départager ces deux hypothèses. Le présent travail me donne donc l'occasion de les rediscuter, en prenant en compte des analyses plus récentes. Ceci sera fait dans les Chapitres 5 et 7.

4.2.2. LE HONGROIS

L'analyse que j'ai proposée pour le hongrois peut être vue comme une révision de la proposition de Marác (1992), qui proposait que certaines projections présentent des spécificateurs à droite. Elle prend la forme du schéma (33) :



Ce schéma implique que les verbes fléchis du hongrois, qui aboutissent sous AgrS en surface, ont la structure morphosyntaxique suivante :

34. V+AgrO+Asp+T+AgrS

On observe donc un parallélisme avec la structure proposée en première hypothèse ci-dessus pour le français.

Le schéma (33) fait également état du mouvement effectué par l'objet direct défini vers le Spec,AgrOP. Selon Marácz, c'est dans cette position qu'il reçoit le cas accusatif et transmet à la tête un trait [+Défini], responsable de l'apparition de la conjugaison du même nom. On notera à ce propos la modernité de l'approche de Marácz qui, au même titre que les auteurs s'inscrivant dans le cadre minimaliste, assimile la projection de l'accord-objet à l'assignation du cas accusatif. Ce point fera l'objet d'une discussion dans le chapitre suivant.

L'analyse adoptée soulevait alors la question de l'assignation du cas accusatif aux objets directs indéfinis qui, rappelons-le, ne font pas apparaître le paradigme défini sur le verbe. Afin de répondre à cette question, j'ai suggéré dans ma thèse trois pistes de recherche :

(i) La projection AgrO n'est pas présente ; l'objet indéfini reçoit son cas du verbe, dans sa position de base (complément de V) — de ce point de vue, l'objet indéfini du hongrois se comporte comme les objets du français. En l'absence d'AgrOP, c'est la conjugaison indéfinie qui apparaît.

(ii) La projection AgrO est présente ; l'objet indéfini se déplace dans son spécificateur pour recevoir l'accusatif. Cependant, étant indéfini, il ne peut transmettre à la tête aucun trait susceptible de modifier la conjugaison. En conséquence, le paradigme indéfini se manifeste.

(iii) L'objet reçoit son cas de V. La projection AgrO est présente, et l'objet s'y déplace. Comme il est déjà muni d'un cas, le partage de traits entre le spécificateur et la tête n'a pas lieu, et l'accord ne se manifeste pas. Le paradigme indéfini apparaît.

Ces suggestions seront rediscutées dans le Chapitre 5, avec un nouvel éclairage fourni par le cadre minimaliste.

4.3. POSITION DU SUJET ET MINIMALITÉ RELATIVE

Les structures arborescentes proposées ci-dessus soulèvent un dernier problème : celui de la position d'origine du sujet et de son déplacement.

4.3.1. LA POSITION DU SUJET

Les arborescences ci-dessus témoignent d'un des objectifs de ma thèse : rendre compte, de la manière la plus proche possible, des données de l'accord-sujet et de l'accord-objet.

Rappelons d'abord que, pour Kayne (1989), l'objet subit un mouvement vers le spécificateur de AgrO. J'ai donc logiquement choisi, pour le sujet, une même approche en termes de mouvement : parallèlement au mouvement de l'objet depuis une position sous VP vers Spec AgrO, j'ai admis un mouvement parallèle du sujet depuis une position dépendante du verbe vers le spécificateur de AgrSP.

L'idée de générer le sujet sous une projection verbale, au même titre que l'objet, présente l'intérêt de segmenter la phrase en deux parties, l'une basse, dépendant de la tête lexicale V et sous laquelle s'établissent les relations sémantiques (notamment l'assignation des théta-rôles), l'autre haute, dépendant des projections de la flexion, dans laquelle se réalisent les relations morphosyntaxiques d'accord et de cas. On retrouve donc une partition de la phrase en une zone sémantique basse et une zone morphosyntaxique haute inspirée de Ouhalla (1991).

Par rapport à l'analyse concurrente, qui suggérerait de générer le sujet dans le spécificateur de IP, cette hypothèse présente également l'avantage de réduire l'asymétrie sujet-objet et d'éviter de générer le sujet sous une projection fonctionnelle.

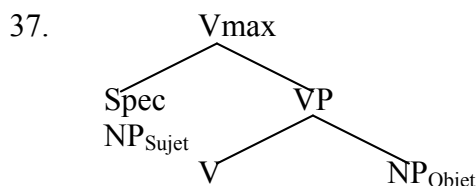
Dans ma thèse, j'ai adopté l'analyse de Koopman et Sportiche (1991), elle-même inspirée de celle de Sportiche (1988). Ces auteurs ont proposé d'insérer, au-dessus de VP, une projection qu'ils nomment V_{max}, ayant le sujet comme spécificateur et le VP comme complément. L'analyse de ces auteurs repose sur la position que peut occuper le quantifieur flottant *tous* dans un exemple tel que (35a) :

35. a. Les enfants ont tous lu ce livre.
vs : b. Tous les enfants ont lu ce livre.

En (35a), *tous* est situé entre l'auxiliaire et le participe passé. Si l'on considère que le participe passé occupe la position V et que l'auxiliaire est situé sous I, il existe donc une position disponible entre ces deux têtes :

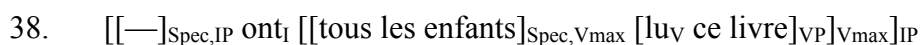
36. [[Les enfants]_{Spec,IP} ont_I [[tous] lu_V ce livre]_{VP}]_{IP}

Dans la mesure où *tous* s'accorde avec *les enfants*, et que ces deux constituants peuvent occuper ensemble la position de spécificateur de IP (35b), Koopman et Sportiche (1991) en déduisent qu'il s'agit d'un constituant unique. Ils proposent de générer ce syntagme dans la position de spécificateur d'une projection Vmax, dominant immédiatement de VP :

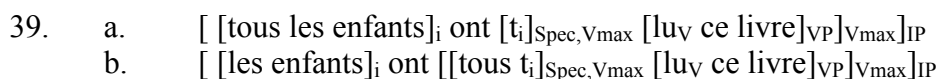


Pour ces auteurs, V-max n'est pas un syntagme distinct de celui du verbe, mais au contraire une sorte de projection verbale étendue, dont la tête reste V¹⁰.

La structure de base des deux exemples de (35) est donc identique, et prend la forme (38) :



La différence entre les deux structures réside dans la nature du constituant déplacé. Alors qu'en (35b), c'est le syntagme [tous les enfants] qui est déplacé dans son ensemble, seul le complément [les enfants] du quantificateur se déplace dans le cas de (a), laissant subsister *tous* dans sa position initiale :



4.3.2. MOUVEMENT DU SUJET ET MINIMALITE RELATIVE

Vis-à-vis du phénomène que j'ai étudié dans ma thèse, l'analyse de Koopman et Sportiche présentait un autre intérêt majeur : celui de pouvoir dissocier la projection V-max de celle de VP.

Considérons, pour nous en convaincre, l'hypothèse du sujet généré en Spec VP (40) suggérée, à la même époque, par Kitagawa (1986), Kuroda (1988) et Fukui et Speas (1985), et son emploi dans la problématique en question ici.



La présence d'un sujet généré sous le spécificateur de VP pose le problème de son déplacement vers le spécificateur de AgrSP, dans la mesure où il constitue une violation de la Minimalité Relative de Rizzi (1990).

Cette condition stipule en effet que les déplacements ne peuvent avoir lieu que vers des positions de même nature (positions A, A-barre ou de tête, voir Chapitre 2, Section 2.4.) situées dans des projections immédiatement supérieures. Elle se fonde sur l'idée qu'une trace donnée ne peut être gouvernée, autrement dit légitimée, que par un antécédent situé dans la projection immédiatement supérieure.

¹⁰ La structure retenue par Koopman et Sportiche se distingue de l'analyse de Larson (1988, 1990), qui postule que le sujet est généré dans le spécifieur d'une projection vP dont la tête est un verbe léger à valeur agentive, mais sans contenu phonétique (cf. Chapitre 7). En effet, pour Koopman et Sportiche, il n'y a qu'une seule tête verbale, et donc une seule projection verbale. Sur le plan sémantique, le caractère [± agentif] du verbe n'est pas non plus pris en compte.

Considérons à présent l'hypothèse retenue pour décrire la structure des formes verbales :

$$41. \quad \text{AgrSP} < \text{TP} < (\text{AspP}) < \text{AgrOP} < \text{PerfP} < \text{VP}$$

Le sujet, généré dans le spécificateur de VP, doit rejoindre des positions plus hautes, notamment le spécificateur de AgrSP. Si l'on se conforme à la Minimalité Relative de Rizzi, il doit traverser l'ensemble des positions de spécificateur des projections intermédiaires au cours de son déplacement, donnant lieu au schéma (40) :

$$42. \quad [\text{DP}_i \text{ AgrS} \quad [t_i \text{ T} \quad [t_i (\text{Asp}) [t_i \text{ AgrO} [t_i \text{ Perf} [t_i]_{\text{VP}}]_{\text{PerfP}}]_{\text{AgrOP}}]_{\text{AspP}}]_{\text{TP}}]_{\text{AgrSP}}$$

Or, selon l'hypothèse fondée sur Kayne (1985, 1989) que j'avais retenue, l'accord participial ne se manifeste que si le syntagme qui en est la source transite par le spécificateur de AgrOP. Pour atteindre cette position, il doit également, selon la Minimalité Relative, transiter par le spécificateur de la projection intermédiaire PerfP.

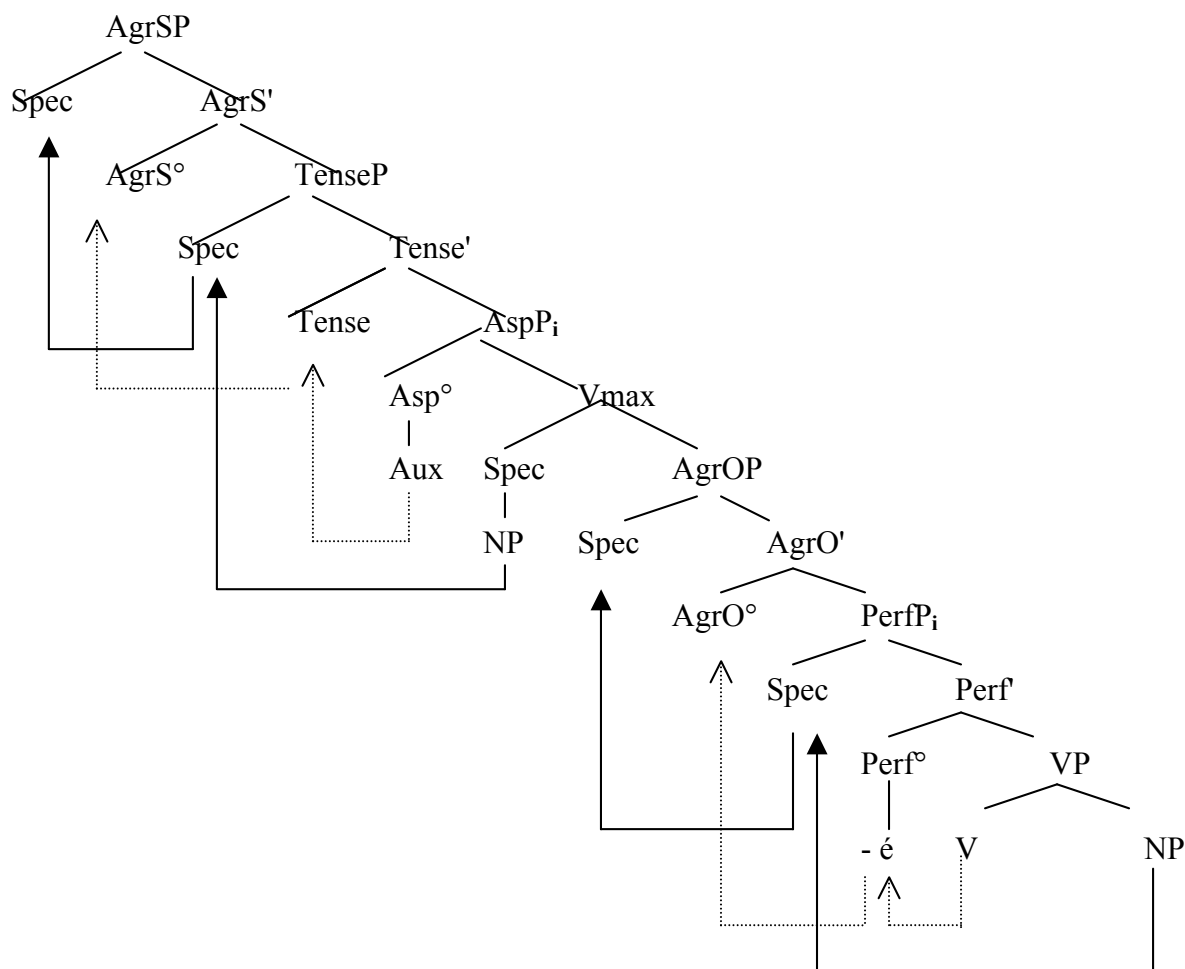
$$43. \quad [t_j \text{ AgrO} [t_i \text{ Perf} [t_i]_{\text{VP}}]_{\text{PerfP}}]_{\text{AgrOP}}$$

La conséquence de ces deux contraintes est immédiate : pour respecter la Minimalité Relative, les sujets et les objets doivent transiter par Spec,PerfP et Spec,AgrOP, ce qui est évidemment exclu :

$$44. \quad *[t_i t_j \text{ AgrO} [t_i t_j \text{ Perf} [t_i \text{ V } t_j]_{\text{VP}}]_{\text{PerfP}}]_{\text{AgrOP}}$$

Si, au contraire, on positionne V-max au dessus de AgrOP, dans les deux langues considérées, la structure obtenue permet de produire le résultat souhaité sans violation de la Minimalité Relative. Les schémas (45) et (46) ci-dessous illustrent les structures proposées respectivement pour le français et le hongrois :

45. Français



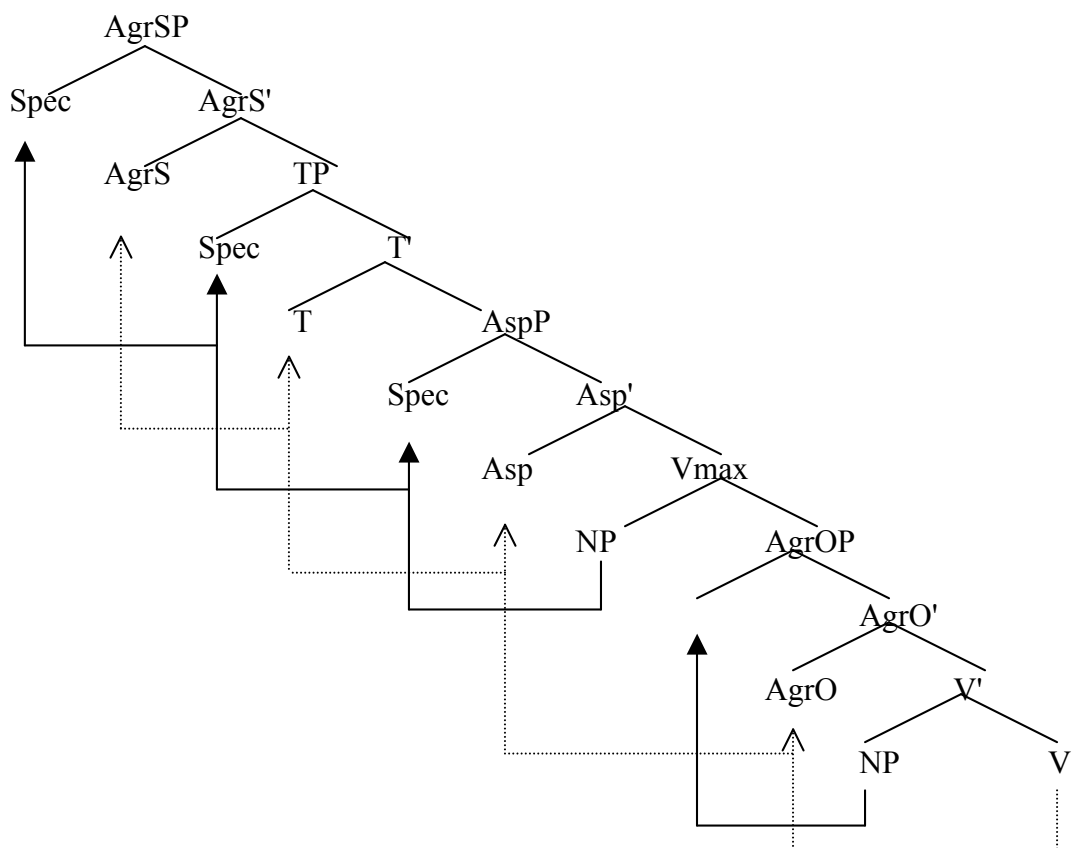
Dans cette structure, l'objet subit un mouvement depuis sa position de base vers Spec,Perf puis Spec,AgrO, parallèlement à celui du verbe lexical, qui monte de V à Perf puis à AgrO. La génération du sujet plus haut que AgrOP évite la compétition entre sujet et objet pour les positions de spécificateurs de ces projections fonctionnelles qui se pose lorsque le VP a deux arguments devant être déplacés.

Comme cela a été vu plus haut (Chapitre 2 et Section 4.1.4. ci-dessus), Spec,AgrO est avant tout une position de transit. Lorsque l'élément qui y transite est un interrogatif, il se déplace directement de cette position vers le spécificateur de CP. En tant que mouvement d'opérateur, le mouvement de l'interrogatif ne nécessite pas le transit par des positions intermédiaires entre Spec,AgrO et Spec,CP. Formulé autrement, le mouvement de l'interrogatif est direct car il n'existe entre ces deux sites aucune position d'opérateur qui nécessiterait que l'interrogatif s'y arrête.

Si l'objet déplacé est un clitique, il doit rejoindre la tête AgrS, puisque les clitiques s'associent à l'auxiliaire. Dans ma thèse, j'ai suggéré que la montée du clitique de Spec,AgrO à Spec,AgrS transite par une position intermédiaire, adjointe à TenseP. Une solution alternative plus judicieuse consiste à proposer que les clitiques se déplacent uniformément par incorporation (Baker 1988) / excorporation (Roberts 1991) à des positions de têtes, comme les préverbes du hongrois, dont il sera question dans le Chapitre 7.

La structure que j'ai proposée pour le hongrois est présentée sous (46) :

46. Hongrois



Comme pour le français, le placement du sujet sous Vmax dont la projection est positionnée entre AspP et AgrOP permet d'éviter les interférences entre les mouvements du sujet et de l'objet.

Dans le chapitre suivant, les structures présentées ci-dessus sont réévaluées et resituées dans le cadre minimaliste.

5. FORMES VERBALES, ACCORD-OBJET ET MINIMALISME

Les chapitres qui précèdent ont montré qu'il était possible, dans le formalisme des Principes et Paramètres, et en prenant en compte le principe de la Minimalité Relative de Rizzi (1990), de réunir les propositions de Pollock (1989), de Kayne (1985, 1989) et de Koopman et Sportiche (1991) pour parvenir à une représentation des propositions comportant des formes verbales complexes du français.

L'adoption du cadre minimaliste entraîne toutefois la modification d'un certain nombre de considérations à la base de l'analyse que j'ai proposée en 1993. Si certaines d'entre elles amènent à une simplification de l'analyse, d'autres sont plus problématiques. Nous les examinerons successivement.

5.1. LE MOUVEMENT DES TÊTES

5.1.1. CONSTRUCTION MORPHOLOGIQUE VS VÉRIFICATION DES TRAITS

Comme cela a été précisé dans le chapitre précédent, le cadre des Principes et Paramètres considérait les formes verbales fléchies comme des unités complexes *construites* au cours de la dérivation syntaxique. Plus précisément, un verbe donné se voyait affixer les divers constituants morphologiques de sa flexion lors de son passage dans les têtes syntaxiques où ces unités étaient générées. Cette approche est illustrée sous (1b) :

- | | | | | | |
|----|----|-------------|--|---|--|
| 1. | a. | Il chantait | | | |
| | b. | [| [-t] _T | [[[-ai-]] _{Agr} | [[[chant-]] _V] _{VP}] _{AgrP}] _{TP} |
| | => | [| [chant _V -ai] _{Agr-t}] _T | [[[t]] _{Agr} [[t] _V] _{VP}] _{AgrP}] _{TP} | |

Cette approche a cédé la place, dans le cadre minimaliste, à l'idée que les formes verbales sont insérées dans la composante syntaxique comme des unités déjà construites au niveau lexical. Autrement dit, les formes présentes dans les phrases préexistent dans le lexique. La syntaxe ne manipule donc plus des unités morphologiques, mais ne fait que vérifier les traits qui les caractérisent avec des traits abstraits portés par les têtes syntaxiques elles-mêmes.

Ainsi, la tête Agr de l'exemple (1) ne contiendrait plus la marque -t, mais un trait abstrait de 3^o personne du singulier. Pour que la dérivation soit bien formée, ce trait doit correspondre à ceux qui portent l'affixe verbal exprimant l'accord.

Les formes verbales étant déjà construites, on peut alors envisager que leurs traits puissent être vérifiés à deux niveaux différents : un niveau syntaxique et un niveau post-syntaxique appelé *Forme Logique*. Ces deux niveaux sont séparés par l'Épel (*Spell-out*), qui marque l'étape à laquelle la phrase est prononcée.

Des traits devant être vérifiés au niveau syntaxique sont appelés *traits forts*. Les traits forts sont décrits comme des traits capables d'attirer un constituant (tête ou syntagme) situé plus bas dans l'arborescence s'il est porteur des traits morphologiques correspondants, afin de les vérifier avant l'Épel. La présence de traits forts entraînera donc des mouvements visibles.

Les traits forts s'opposent aux traits faibles, qui n'ont pas la même capacité d'attraction. L'élément porteur des traits morphologiques correspondants ne sera pas attiré vers une tête faible antérieurement à l'Épel. Aucun mouvement ne sera donc visible. La vérification des traits a cependant bien lieu, mais elle est repoussée au niveau de la *Forme Logique*.

Considérons en guise d'illustration le cas des formes verbales simples de l'anglais. Rappelons que Pollock (1989) considérait que l'anglais présentait un phénomène de descente des affixes de temps et d'accord sur le verbe lexical (cf. Chapitre 4). Dans le cadre minimaliste, on

considère au contraire que les traits de ces têtes sont faibles. En conséquence, ils ne sont vérifiés qu'au niveau de la Forme Logique. Au niveau antérieur de l'Épel, aucun mouvement du verbe n'est visible, puisqu'il n'a lieu qu'ultérieurement.

Comme le notent Haegeman et Guéron (1999), le point de vue minimalist supprime le problème posé par le mouvement de descente des affixes proposé par Pollock (1989).

5.1.2. REFORMULATION

5.1.2.1. Le français

Vis-à-vis de l'analyse que j'ai proposée en 1993 pour le français, la révision qui vient d'être exposée n'a pas de conséquence directe, mise à part celle d'aboutir à une reformulation. Si l'on retient l'approche minimaliste, on dira en effet :

- que le verbe lexical vérifie certains traits manifestés par la marque de participe passé, avec la tête fonctionnelle appropriée. Nous verrons dans le Chapitre 7 que l'idée que ces traits sont ceux de perfectif, comme je l'avais proposé, mérite d'être rediscutée.
- que, s'il y a lieu, il vérifie également ses traits morphologiques de Genre et Nombre avec ceux d'une tête AgrO porteuse des mêmes spécifications.
- que l'auxiliaire vérifie ses traits morphologiques de Temps avec ceux de la tête Tense, puis ceux de Personne et de Nombre avec la tête AgrS.

5.1.2.2. Le hongrois

La même approche que ci-dessus peut être suggérée.

- le verbe lexical se déplace si besoin vers une projection aspectuelle (voir Chapitre 7), puis vers T et enfin vers AgrS.

Au cours de la dérivation, il transite par la projection chargée de vérifier les traits liés au paradigme défini.

Dans les deux langues considérées, les mouvements des éléments verbaux sont visibles. Ainsi, les interrogatives présentent régulièrement les verbes dans des positions plus à gauche que les déclaratives correspondantes¹¹ :

2. a. Il viendra demain.
b. Viendra-t-il demain ?
3. a. János szereti Mari-t.
Jean-Nom aime-Présent-3°SgDef Marie-Acc
Jean aime Marie.
- b. Ki-t szeret-ø János-ø ?
qui-Acc aime-Présent-3°SgIndéf Jean-Nom
Qui Jean aime-t-il ?
- vs : c. *János szeret kit ?

Si on considère, comme cela est traditionnellement admis, que les verbes fléchis sont déplacés sous C dans les interrogatives, cela implique, par le Principe du Lien Minimal (qui constitue une reformulation de la Minimalité Relative de Rizzi 1990), qu'ils ont transité par l'ensemble

¹¹ Il en est de même dans les phrases contenant des constituants focalisés en hongrois. Dans ce type de structures, la projection phrastique est dominée par une projection FocusP dont le spécificateur contient le constituant focalisé et dont la tête abrite le verbe (Puskas 1997).

des positions de tête intermédiaires entre leur position d'origine sous V et leur site d'arrivée sous C. En comparaison, les verbes lexicaux de l'anglais, qui ne se déplacent pas hors de VP, ne peuvent monter sous C antérieurement à l'Épel (4b). L'anglais a donc recours à un auxiliaire, généré plus haut dans la structure (c) :

4. a. Mary came yesterday.
Marie venir-Passé hier
Marie est venue hier.
- b. *Came Mary yesterday ?
- vs : c. Did Mary come yesterday ?

En conséquence, on peut affirmer que les traits des têtes AgrS, Tense, Asp/Perf et AgrO sont forts en hongrois. Du côté du français, les traits de Tense et AgrS sont également forts, puisque l'auxiliaire et le verbe lexical des formes verbales simples peuvent se déplacer vers C. En ce qui concerne AgrO et la marque participiale, la question peut être soulevée, dans la mesure où un verbe muni de telles marques n'est jamais extrait vers C. Cette question sera discutée ci-dessous.

5.2. LE MOUVEMENT DES ARGUMENTS

Au même titre que les têtes, les arguments doivent également se déplacer s'ils ont des traits à vérifier. La même observation vaut par ailleurs pour les opérateurs. La motivation du déplacement des arguments réside dans le fait que certaines têtes disposent de traits de spécificateur forts. De tels traits vont nécessiter la montée antérieurement à l'Épel des syntagmes porteurs des spécifications identiques dans les spécificateurs de ces têtes. Ainsi, dans des langues comme le français ou l'anglais, les traits de spécificateur de AgrS sont forts. Le déplacement du sujet vers cette position se fait donc en syntaxe visible.

Cette approche entraîne certaines modifications dans les mouvements des arguments par rapport à la Minimalité Relative. En effet, un syntagme transitant par une position de spécificateur sera nécessairement considéré comme attiré dans cette position, ce qui ne pourra avoir lieu que s'ils partagent des traits communs. Dans le cas contraire, rien ne motive le mouvement de constituant, pas plus que l'ouverture de la position de spécificateur. En conséquence, celle-ci ne sera pas présente dans la structure. On peut observer que, par rapport au schéma X' 'classique', la position de spécificateur n'est plus considérée comme 'basique'.

Par rapport au cadre des Principes et Paramètres, les mouvements se trouvent simplifiés.

Dans les constructions qui nous intéressent ici, la vérification des traits de Personne-Nombre de l'accord-sujet et de Genre-Nombre de l'accord-objet nécessite un mouvement de l'argument portant de ces traits vers les spécificateurs de AgrS et/ou AgrO.

Cependant, il n'est pas évident que les têtes Tense et Asp/Perf aient systématiquement des traits à vérifier avec de tels syntagmes. On peut donc supposer que les projections TenseP et Asp/PerfP ne disposent pas toujours de positions de spécificateur.

Ainsi, une tête telle que Tense, qui n'a pas de traits à vérifier avec son spécificateur, ne disposera pas d'une telle position dans la structure de sa projection.

5.3. LA PROJECTION AGROP DANS LE CADRE MINIMALISTE

5.3.1. AGROP VERIFIE L'ACCUSATIF

Parmi les modifications notables amenées par l'adoption du Programme Minimaliste figure la réinterprétation et l'uniformisation du rapport entre têtes flexionnelles et assignation casuelle.

Considérons en premier lieu l'assignation du cas nominatif. Dans le cadre des Principes et Paramètres, celle-ci était imputée à la tête AgrS qui l'assignait à l'élément situé dans son spécificateur. Le cadre minimaliste reformule cette idée en remplaçant le procédé d'assignation par celui de vérification.

La particularité du cadre minimaliste est de généraliser ce procédé au cas accusatif, que Chomsky (1991,1993) considère comme vérifié dans le spécificateur d'une seconde projection Agr, autrement dit AgrOP.

On considère donc que, dans les deux cas, la tête Agr dispose de traits casuels de spécificateur, qui doivent être vérifiés avec l'item qui s'y trouve. À nouveau, le mouvement visible vers la position de spécificateur dépend du caractère fort ou faible des traits.

5.3.2. TRAITS DE AGROP

Pour résumer l'ensemble des observations qui viennent d'être faites, on retiendra que, dans le cadre minimaliste, la projection AgrOP dispose de trois types de traits.

- AgrOP dispose de traits de tête qui doivent être vérifiés avec les traits morphologiques du verbe. Dans le cas du français, il s'agit des traits d'accord en Genre et Nombre. En hongrois, ces traits sont plus difficiles à identifier dans la mesure où aucune marque spécifique, qui pourrait être analysable, ne caractérise la morphologie verbale. Je proposerai une hypothèse pour en rendre compte dans le chapitre suivant.

AgrO dispose parallèlement de traits de spécificateurs, qui sont de deux natures.

- Les premiers sont les traits correspondant aux traits de tête dont il vient d'être question. En effet, les traits d'accord de la tête Agr doivent être vérifiés avec ceux de l'élément situé dans le spécificateur de AgrP.
- Les seconds sont les traits casuels d'accusatif, qui doivent être vérifiés par la tête Agr.

Rappelons que, suivant le caractère fort ou faible de ces traits, les mouvements des têtes vers Agr et des syntagmes vers Spec,AgrOP seront visibles ou non.

5.4. CONSEQUENCES POUR L'ANALYSE

Si on se place dans un strict respect de l'analyse minimaliste présentée ci-dessus, il semble impossible d'assimiler la projection responsable de l'accord du participe passé en français et celle de la conjugaison définie du hongrois à ce qui est actuellement nommé AgrOP. Dans les deux langues considérées en effet, de nombreuses difficultés se présentent.

5.4.1. LE FRANÇAIS

5.4.1.1. Indépendance de l'accord participial et du cas accusatif

La difficulté majeure qui se présente dans le cas du français est le fait que l'accord participial est indépendant du cas accusatif.

D'une part, le participe passé est susceptible de s'accorder avec des syntagmes qui ne sont pas marqués pour l'accusatif : les objets profonds des verbes inaccusatifs (5) et passifs (6) :

5. a. Ces personnes sont mortes.
- b. *Ces personnes sont mort.

6. a. La clôture a été repeinte.
- b. *La clôture a été repeint.

De tels syntagmes sont en effet dépourvus du cas accusatif. Ils disposent au contraire d'un cas nominatif, vérifié dans le spécificateur de AgrSP (Chapitre 4).

En fait, si on reformule la généralisation de Burzio dans le cadre minimaliste, le fait que de tels verbes n'aient jamais d'objets accusatifs devrait signifier qu'ils sont systématiquement dépourvus de projection AgrO. Ceci explique par ailleurs pourquoi leurs objets profonds sont forcés de se déplacer.

Si l'accord participial correspondait à AgrO, les participes de tels verbes ne devraient donc pas s'accorder, ce qui s'avère agrammatical.

5.4.1.2. Les objets *in situ*

Le cas des objets *in situ* fait également apparaître une disjonction entre accord participial et vérification de l'accusatif, puisque seuls les objets déplacés sont cooccurrents avec une telle marque.

7.
 - a. J'ai repeint ma chambre.
 - b. *J'ai repeinte ma chambre.
 - c. (Ma chambre,) je l'ai repeint-e.
 - d. ?? (Ma chambre,) je l'ai repeint.

Cette difficulté peut cependant être contournée si on considère que la vérification de l'accusatif est postérieure à l'Épel. Les objets accusatifs apparaissant *in situ* seraient donc déplacés pour vérification de leur cas à un niveau post-syntaxique. Ceci explique donc à la fois l'absence d'accord participial et la position post-verbale de ces objets.

Par ailleurs, cela rejoint l'observation, faite dans le Chapitre 2, que les objets transitant par Spec,AgrOP le font toujours pour rejoindre une autre position. De ce point de vue, l'accord participial est bien un effet secondaire d'un autre phénomène.

5.4.1.3. Le problème des formes verbales simples

Un dernier argument particulièrement fort contre l'idée d'assimiler l'accord participial à AgrOP tient au fait que la présence d'une projection vérifiant l'accusatif s'avère nécessaire dès l'instant où un verbe transitif donné (i.e. non inaccusatif) dispose d'un objet direct, et ce, indépendamment de la forme dans laquelle il apparaît. Autrement dit, la vérification de l'accusatif est indépendante du caractère simple ou complexe de la forme verbale.

L'accord du participe passé, au contraire, ne se manifeste que dans le cas des formes verbales complexes. La question du cas accusatif des objets directs dépendants de verbes aux formes verbales simples reste alors entière.

5.4.2. LE HONGROIS

En hongrois, l'assimilation du paradigme défini à la projection AgrO soulève également de nombreux problèmes. J'avais, dans ma thèse, envisagé certains d'entre eux et proposé quelques suggestions pour les résoudre (cf. Chapitre 5). Je les reprendrai ici dans une approche plus moderne.

5.4.2.1. Objets accusatifs et conjugaison indéfinie

Parallèlement au français, les données du hongrois posent le problème de la vérification du cas accusatif des objets qui ne font pas apparaître la conjugaison définie. C'est le cas des pronoms de 1^o et 2^o personnes (8) et des objets nominaux indéfinis (9) :

8.
 - a. Lát-ø {engem(et) / téged(et) / mink-et / titek-et}.
voir-Présent-3^oSgIndef {moi(-Acc) / toi(-Acc) / nous-Acc / vous-Acc}
Il {me / te / nous / vous} voit.

- b. *Lát-ø-ja {engem(et) / téged(et) / mind-et / titek-et}.
 voir-Présent-3°SgDef {moi-(Acc) / toi (Acc) / nous-Acc / vous-Acc}
9. a. Péter lát-t-ø egy gyerek-et.
 Pierre-Nom voir-Passé-3°SgIndef un enfant-Acc
 Pierre a vu un enfant.
- b. *Péter lát-t-a egy gyerek-et.
 Pierre-Nom voir-Passé-3°SgDef un enfant-Acc

De tels objets apparaissent bien à l'accusatif, mais la conjugaison est nécessairement indéfinie. Si AgrOP est responsable de la vérification du cas accusatif et que la présence de cette projection se manifeste à travers la conjugaison définie, comment rendre compte de la vérification casuelle de ces syntagmes ?

Pour répondre à cette question, Bartos (1997) propose de considérer que les objets indéfinis du hongrois reçoivent un cas inhérent, légitimé parallèlement à l'assignation du théta-rôle par le verbe à son objet. Néanmoins, cet auteur ne fournit aucun indice étayant une telle hypothèse.

5.4.2.2. Morphologie de la flexion et têtes complexes

Le second problème provient de la forme même du paradigme de conjugaison définie. Comme je l'ai mentionné précédemment (cf. Chapitre 3), le hongrois ne possède pas de marque spécifique d'accord-objet. C'est au contraire une modification du paradigme d'accord-sujet qui en constitue la manifestation. Autrement dit, deux ensembles de traits différents se réalisent sous la forme d'une seule marque.

Ces données semblent indiquer que les marques d'accord du paradigme défini résultent d'un processus de fusion morphologique entre les têtes AgrS et AgrO. Or, selon la Morphologie Distribuée (Halle et Marantz 1993), un tel processus ne peut avoir lieu que si ces deux têtes sont adjacentes.

On constatera en premier lieu que cette approche est incompatible avec l'analyse que j'avais retenue dans ma thèse, elle-même fondée sur celle de Marác (1992), puisque les projections présentes dans la flexion verbale y étaient ordonnées comme suit :

10. AgrSP < TP < (AspP) < AgrOP

Étant donné que la marque de temps est placée immédiatement sur la base verbale, et qu'elle précède la marque d'accord, les seuls ordres possibles pour les projections (indépendamment de celle de l'aspect, cf. Chapitre 7) sont les suivants :

11. a. AgrSP > AgrOP > TenseP > VP
 b. AgrOP > AgrSP > TenseP > VP

Cependant, ces deux hypothèses s'avèrent problématiques vis-à-vis de l'approche de la vérification casuelle retenue par Chomsky (1993).

Chomsky postule en effet que la vérification des cas Nominatif et Accusatif sont respectivement opérées les têtes complexes [Tense+AgrS] et [V+AgrO]. Dans ces deux configurations, ce sont en fait les têtes T et V qui sont responsables de la vérification du cas, et de la nature du cas vérifié. Ainsi, le Nominatif est vérifié par T sous AgrS et l'Accusatif par V sous AgrO. Or, les schémas (11) ne permettent pas la formation des têtes complexes : en (11a), les têtes V et AgrOP sont séparées par la projection TenseP, de même que TenseP et

AgrSP sont séparées par AgrOP ; de même en (11b), les deux projections AgrSP et TenseP interviennent entre VP et AgrOP.

En conséquence, il est impossible de rencontrer, pour une phrase donnée, des positions de spécificateurs de projections dont les têtes sont remplies par les complexes [V+AgrO] et [Tense+AgrS].

5.4.3. CONSEQUENCES

Comme on peut le constater au vu de ce qui précède, l'adoption du cadre minimaliste soulève de nombreuses difficultés vis-à-vis de l'analyse que j'avais proposée dans ma thèse, mais également vis-à-vis de l'accord-objet en général dans les langues considérées.

Il semble donc préférable, étant donné les nombreux problèmes constatés, de dissocier les notions d'accord participial pour le français et de conjugaison définie pour le hongrois, de la projection AgrOP telle qu'elle est envisagée dans le courant minimaliste.

Notons que si on pose l'existence d'un projection AgrOP vérifiant l'accusatif indépendamment de l'apparition d'une marque d'accord (sur le participe en français ou comme composante de la conjugaison définie en hongrois), la question des constituants à l'accusatif dont les traits ne se manifestent pas dans l'accord se voit résolue. C'est le cas des exemples (8-9) du hongrois, mais également des pronoms interrogatifs et de *en* en français :

12. a. {Qui / Qu'}avez-vous peint ?
 b. *{Qui / Qu'}avez-vous {peinte / peintes / peints} ?
13. a. (De la pomme), en as-tu pris ?
 b. *(De la pomme), en as-tu prise ?

De ce point de vue, on peut considérer que, selon leur nature, les divers types de constituants disposent ou non de traits que la tête responsable de l'accord doit vérifier par rapport au traits morphologiques de l'item qu'elle domine. Nous en reparlerons dans le prochain chapitre. De son côté, la tête responsable de la vérification de l'accusatif agit de la même manière quels que soient les traits du constituant en question.

Dans la section qui suit, il sera question de quelques solutions apportées par divers auteurs aux difficultés soulevées ci-dessus par les données du français.

5.5. APPROCHES RECENTES DE L'ACCORD PARTICIPIAL

5.5.1. KAYNE (1993)

L'analyse de Kayne (1993) repose sur la dissociation des structures construites à l'aide de *avoir* de celles qui contiennent *être*, bien que, paradoxalement, *avoir* soit un *être* ayant incorporé une préposition :

14. AVOIR_[ETRE+D/P] t_{D/P}

Les structures en *avoir* et celles en *être* se caractérisent également par leurs degrés de complexité différents :

15. a. ETRE AgrO VP
 b. AVOIR_[ETRE+D/P] t_{D/P} AgrS T AgrO VP

Comme le montre le schéma (15), Kayne analyse les structures en *avoir* comme comportant l'ensemble des projections fonctionnelles caractérisant les phrases à formes verbales finies en général. En ce qui concerne la structure en *être*, elle est similaire à celle qu'il proposait déjà en 1985 (cf. Chapitre 4).

Concernant les constructions en *être*, Kayne précise que leur projection AgrOP est de nature adjectivale. Or, l'accord adjectival, autrement dit la projection AgrP qui domine les syntagmes adjectivaux et vérifie les marques d'accord adjectival¹², se distingue par son incapacité à vérifier le cas accusatif. Les phrases comportant l'auxiliaire *être* sont donc celles qui ne nécessitent pas la vérification d'un tel cas, autrement dit celles dont le verbe est dépourvu d'objet de surface, par exemple les phrases construites autour d'un verbe inaccusatif.

L'hypothèse de Kayne met donc en évidence le parallélisme entre les constructions à auxiliaire *être* et celles qui comportent un adjectif attribut et la copule *être*. Il existe effectivement certains faits en faveur de cette analyse : le fait que les traits d'accord (Genre et Nombre) du participe soient identiques à ceux de l'adjectif, l'absence d'accusatif et le caractère adjectival de l'accord. Ces deux structures se distinguent cependant par la position d'origine du sujet de surface, objet du verbe mais spécificateur de l'adjectif.

16. a. ETRE [Agr [V DP]_{VP}]_{AgrP}
 b. ETRE [Agr [DP Adj]_{AdjP}]_{AgrP}

Par rapport aux constructions en *être*, qui ressemblent aux constructions attributives, la structure des constructions en *avoir* les rapproche en fait de celle des subordonnées finies, qui comportent également de telles projections flexionnelles, mais se distinguent par la présence d'une projection CP.

Dans ces constructions, AgrOP est, comme précédemment, la projection de l'accord participial, par laquelle transite tout objet profond qui le fait apparaître. La nouveauté de l'analyse de Kayne (1993) tient au fait que cette projection est responsable de l'assignation (ou de la vérification) de l'accusatif. De ce point de vue, Kayne attribue à AgrOP la même propriété que Chomsky (1991, 1993).

Quant à la projection AgrSP, elle est destinée à permettre l'extraction des arguments qui ne font pas apparaître l'accord participial, comme les sujets des verbes transitifs, qui sont générés sous VP. En outre, Kayne considère cette projection comme inerte, au sens où aucun cas n'est vérifié dans son spécificateur. De ce point de vue, AgrS fonctionne comme une trappe de sortie pour le syntagme devant rejoindre la position de sujet phrastique.

17. AVOIR_[ETRE+D/P] t_{D/P} [— AgrS [T [— AgrO [DP V DP]_{VP}]_{AgrOP}]_{TP}]_{AgrSP}
-

L'analyse de Kayne prend donc en compte les propriétés attribuées à AgrOP par le minimalisme, tout en introduisant la notion de projection inerte, nécessaire pour l'extraction des constituants devant vérifier leur cas en position sujet. Sur le fond cependant, son analyse ne change pas, puisque AgrO est toujours assimilée à la projection de l'accord participial.

¹² Sur l'accord adjectival, voir Chapitre 2 de la seconde Partie.

5.5.2. FRIEDEMANN ET SILONI (1997)

Au contraire de Kayne (1993), Friedemann et Siloni (1997) distinguent explicitement la projection de l'accord participial AgrPartP et celle de l'accord-objet AgrOP au sens de Chomsky (1993).

La projection AgrOP est spécifiquement dédiée à la vérification du cas accusatif. Elle n'apparaît donc que si le verbe est transitif, indépendamment du caractère simple ou complexe des formes verbales :

18. a. Forme verbale simple :
AgrS T AgrO [DP V DP]_{VP}
- b. Forme verbale complexe :
AgrS T AgrO *avoir* AgrPart [DP V DP]_{VP}

Selon Friedemann et Siloni, les traits de AgrOP sont faibles. L'objet n'y est donc déplacé qu'après l'Épel.

La projection AgrPart a une autre fonction : celle de vérifier les traits d'accord du participe passé. Elle n'apparaît donc que si les formes verbales sont complexes. Ses traits étant forts, le participe s'y déplace obligatoirement avant l'Épel.

En outre, Spec,AgrPart fonctionne comme une trappe de sortie pour l'objet hors du VP. Dans le cas des verbes inaccusatifs, elle permet son extraction en vue du déplacement vers Spec,AgrS où le cas nominatif est vérifié (19a). Si le verbe est transitif, elle autorise le déplacement de l'objet vers Spec,AgrOP (19b).

19. a. [— AgrS [T [*être* [— AgrPart [V DP]_{VP}]_{AgrPartP}]_{VP}]_{TP}]_{AgrSP}
- b. [AgrS [T [— AgrO [*avoir* [— AgrPart [DP V DP]_{VP}]_{AgrPartP}]_{VP}]_{TP}]_{AgrSP}
-

5.5.3. COMPARAISON

Les deux analyses résumées ci-dessus présentent certains points communs.

Elles font notamment état d'une position de spécificateur utilisée comme trappe de sortie pour l'un des deux arguments verbaux. Dans l'analyse de Kayne, il s'agit de Spec, AgrS ; dans celle de Friedemann et Siloni, il s'agit de Spec,AgrPart. Aucune de ces deux projections ne vérifie de cas dans son spécificateur.

Ces *projections inertes* sont rendues nécessaires par la structure du VP retenue par ces auteurs. En effet, le fait de situer à l'origine l'ensemble des arguments verbaux sous VP rend nécessaire la présence de positions de spécificateurs supplémentaires afin de permettre leur extraction vers les positions de vérification casuelle (Spec,AgrS et Spec,AgrO).

L'analyse que j'avais retenue se distinguait sur ce point (cf. Chapitre 4, Section 3), puisque j'avais proposé de générer le sujet sous une projection plus haute que celle que l'accord participial en français. De ce fait, le problème posé par l'extraction de deux arguments hors de VP ne se posait pas.

Les approches de Kayne et de Friedemann et Siloni se distinguent sur les propriétés associées à la projection AgrOP. Chez Kayne, la caractéristique uniformément prêtée à AgrOP est la réalisation morphologique de sa tête sous forme d'accord participial, indépendamment de sa capacité à vérifier l'accusatif dans son spécificateur. Chez Friedemann et Siloni au contraire,

AgrOP est avant tout la projection de la vérification du cas accusatif, l'accord étant dépendant de AgrPartP.

Envisageons à présent comment ces deux hypothèses peuvent prendre en charge les difficultés évoquées dans la Section 4 ci-dessus.

5.5.3.1. Accord participial et syntagmes non-accusatifs

Lorsque l'accord participial a lieu avec des syntagmes qui ne sont pas à l'accusatif (verbes inaccusatifs et passifs) : pour Friedemann et Siloni, c'est la projection AgrPart qui entre en jeu. Pour Kayne, c'est le caractère adjectival de la projection AgrO dans les constructions en *être* qui en est responsable. Dans les deux cas, ces projections sont inertes pour la vérification du cas.

Il est à noter que Mathieu (2003) suggère un troisième type de solution. Il considère en effet, à la suite de Williams (1980) et de Neeleman et Weerman (1999) que le sujet est, dans ces constructions, généré *in situ* et coïncidé à un opérateur vide originellement situé dans la position de complément de V et déplacé dans le spécificateur de AgrOP :

20. a. Les trains_i sont [Op_i AgrO [arrivés t_i]_{VP}]_{AgrOP}
b. Les tableaux_i ont été [Op_i AgrO [volés t_i]_{VP}]_{AgrOP}
(adapté de Mathieu 2003)

L'opérateur, placé sous le spécificateur de AgrOP, vérifie le cas accusatif ; le sujet, généré *in situ* vérifie le nominatif.

5.5.3.2. Objet accusatif sans accord participial

Cette configuration n'est pas problématique pour l'analyse de Friedemann et Siloni, qui distinguent AgrOP de AgrPartP. Dans le cas en question ici, seul AgrOP est impliqué.

Il semble que, pour Kayne, la vérification du cas accusatif, dans ces constructions, n'a lieu qu'au niveau de la Forme Logique, et donc après l'Épel. En conséquence, l'accord participial ne se manifeste pas. De ce point de vue, la manifestation de l'accord est présentée comme un véritable reflet morphologique de la vérification de l'accusatif.

5.5.4. SYNTHÈSE

En accord avec l'analyse de Friedemann et Siloni, il me semble préférable, si l'on souhaite se placer dans le strict respect du cadre minimaliste, de dissocier vérification de l'accusatif et accord participial (pour le français) ou conjugaison définie (pour le hongrois).

5.5.4.1. Dans le cas du français

La solution de Friedemann et Siloni présente l'avantage de régler de manière uniforme les problèmes de vérification casuelle signalés plus haut : tout objet direct, c'est-à-dire tout syntagme nominal généré comme complément d'un verbe, vérifie son cas accusatif par le biais de la projection AgrOP. Ceci permet d'éliminer deux difficultés : celles de la vérification de l'accusatif dans les formes verbales simples d'une part, et celle des objets accusatifs *in situ* d'autre part. Ce second problème se voit résolu si on admet que, en tant que projection faible, AgrOP n'attire pas les objets dans son spécificateur.

Ces considérations amènent en conséquence à réanalyser le statut de la projection de l'accord participial.

Comme cela a été dit précédemment, l'ensemble des objets antéposés, et donc susceptibles de faire apparaître l'accord participial, sont déplacés pour des raisons tenant à certaines de leurs spécificités.

Ainsi, l'objet profond des inaccusatifs et des passifs l'est pour des contraintes casuelles de vérification du nominatif en Spec,AgrS. En ce qui concerne les pronoms interrogatifs, leur déplacement est dû à la nécessité de vérifier leurs traits interrogatifs en Spec,CP. Enfin, on peut supposer que les clitiques objets sont tenus de se déplacer pour satisfaire à des contraintes de type morphosyntaxiques tenant à leur statut de clitique.

L'ensemble de ces remarques laisse donc penser que ce n'est pas l'accord participial qui motive le mouvement de ces items, mais qu'au contraire, il ne s'agit que de l'effet secondaire d'un déplacement motivé par d'autres raisons. Cette approche est compatible avec l'idée que le spécificateur de AgrPartP joue le rôle d'une trappe de sortie pour certains de ces syntagmes, notamment les interrogatifs et les objets profonds des passifs et des inaccusatifs. Quant à l'accord provoqué par les clitiques, il pourrait résulter de l'adjonction du clitique à la tête AgrPart au cours de son déplacement de tête en tête vers AgrS.

5.5.4.2. Dans le cas du hongrois

Le cas du hongrois s'avère plus complexe à traiter que celui du français.

D'une part, l'option de distinguer la projection responsable de l'apparition de la conjugaison définie de celle gérant la vérification du cas accusatif permet de rendre compte du second mécanisme sans se préoccuper du premier.

Ceci peut être une conclusion souhaitable, si l'on considère le cas des objets accusatifs compatibles seulement avec la conjugaison indéfinie (cf. exemples (8-9)). Si c'est cette hypothèse qui est retenue, il faudra, au vu des observations formulées dans la Section 4.2. ci-dessus, considérer que AgrOP domine immédiatement VP, afin de permettre la création du complexe [V+AgrO] vérifiant l'accusatif, soit :

21. AgrSP > TenseP > AgrOP > VP

Cependant, la question de la nature et du rôle de la projection responsable de la conjugaison définie reste entière. Une hypothèse qui pourrait être suggérée est que, dans cette langue, la projection AgrS puisse être optionnellement munie de deux spécificateurs, l'un obligatoire vérifiant le cas nominatif et réagissant uniformément aux traits du sujet, l'autre optionnelle et responsable de l'apparition du paradigme défini si l'objet y est positionné.

Toutefois, la grande liberté dans l'ordre des syntagmes que présente cette langue à configuration discursive ne permet pas, en l'absence de recherches plus poussées, de confirmer cette approche.

6. ACCORD ET TYPES D'OBJET

Au cours du chapitre précédent, il a été proposé, dans le cas du français au moins, de distinguer le marquage de l'accord participial de la vérification de l'accusatif.

Si l'on met de côté ce second aspect de la question, il reste néanmoins à revenir sur les données de l'accord lui-même. La question qui va être posée à présent est celle des caractéristiques des objets susceptibles de faire apparaître l'accord du participe passé en français et la conjugaison définie en hongrois.

Les constructions présentant l'accord participial et la conjugaison définie ont déjà été présentées dans les Chapitres 2 et 3. Le présent chapitre va me permettre de réexaminer certaines d'entre elles à la lumière de nouvelles pistes d'analyse.

6.1. CONSTRUCTIONS EN *ÊTRE* VS CONSTRUCTIONS EN *AVOIR*

Un point que je n'avais pas relevé dans ma thèse, mais qu'il me paraît utile de mentionner à présent, concerne le fait que l'accord du participe passé dans les constructions avec *être* peut avoir pour source des syntagmes qui ne le feraient pas apparaître dans les constructions avec *avoir*.

Cette remarque s'applique aux SN indéfinis et aux syntagmes en *combien*, comme le montrent les exemples ci-dessous.

1. a. [Combien de victimes] sont mort-es ?
b. *[Combien de victimes] sont mort ?
2. a. [Combien d'étudiantes] ont-elles été admis-es ?
b. *[Combien d'étudiantes] ont-elles été admis ?
3. [Combien de pommes] as-tu {pris / prises} ?

Les exemples (1-3) présentent le fonctionnement des syntagmes introduits par le quantificateur interrogatif *combien*. On peut constater que l'accord est obligatoire lorsque ce constituant apparaît comme sujet de surface avec un verbe inaccusatif (1) ou une construction passive (2). Au contraire, l'accord du participe n'est que facultatif si un tel syntagme est un objet en surface (3).

On observe le même contraste dans le cas des indéfinis (2), qui font régulièrement apparaître l'accord s'ils sont employés comme sujets passifs ou inaccusatifs, alors que le clitique *en* qui y correspond n'entraîne que facultativement sa manifestation :

4. a. {Des / plusieurs} victimes sont mort-es.
b. *{Des / plusieurs} victimes sont mort.
5. a. Une seule étudiante a été admis-e.
b. *Une seule étudiante a été admis.
6. Des pommes, j'en ai {pris / prises} plusieurs.

L'accord est donc plus contraint dans les constructions avec *avoir*, au sens où le syntagme qui en est la source doit posséder certaines caractéristiques, qui ne sont pas nécessairement présentes lorsqu'il occasionne l'accord dans une construction en *être*.

Une explication de cette dichotomie peut être trouvée dans le travail de Kayne (1985). Kayne analyse en effet les constructions comportant *en* comme (7) ; pour comparaison, les constructions à clitique accusatif sont présentées en (8) :

7. J'en_i ai [e [pris [plusieurs e_i]]_{VP}]_{AgrP}
8. Je les_i ai [e_i [prises e_i]_{VP}]_{AgrP}

La distinction entre (7) et (8) tient au fait que *en*, au contraire des clitiques *le / la / les*, ne reprend pas un SN entier, mais une sous-partie du SN objet. Selon Kayne, il n'y a donc pas de coïncidence entre *en* et la catégorie vide située dans le spécificateur de AgrOP, qui ne peut, en tant que sujet, que correspondre à un constituant complet.

Si l'on retient l'analyse de Kayne, on opposera donc l'accord avec un syntagme complet et l'absence d'accord avec une sous-partie de ce syntagme.

Cette analyse permet de régler le cas des exemples (1), (2), (4) et (5), qui comportent des déplacements de constituants complets :

9. a. [Combien de victimes]_i sont [e_i [mort-es e_i]_{VP}]_{AgrP} ?
b. [Combien d'étudiantes]_i ont-elles été [e_i [admis-es e_i]_{VP}]_{AgrP} ?
c. [{Des / plusieurs} victimes]_i sont [e_i [mort-es e_i]_{VP}]_{AgrP}
d. [Une seule étudiante]_i a été [e_i [admis-e e_i]_{VP}]_{AgrP}

Elle laisse néanmoins en suspens le cas de (3), répété ci-dessous sous (10) :

10. [Combien de pommes]_i as-tu [e_i [pris(es) e_i]_{VP}]_{AgrP} ? ?

Le caractère facultatif de l'accord ne peut être expliqué, dans la mesure où [combien de N] forme bien un constituant complet, au même titre que dans les exemples (1-2) ci-dessus¹³.

Considérons par ailleurs l'exemple (11) :

11. (Des pommes,) j'en ai pris(es).

Dans une telle structure, l'accord est considéré comme facultatif. On s'attendrait néanmoins à ce qu'il soit obligatoire puisque *en*, au contraire de ce qui se produit en (7), reprend bien l'ensemble du constituant :

12. (Des pommes), j'en_i ai [e_i [pris e_i]_{VP}]_{AgrP}

Ces exemples montrent donc que le critère de la nature 'complète' ou non du constituant déplacé ne règle pas l'ensemble des problèmes. (12) indique en fait que la nature du constituant peut avoir un rôle à jouer. Dans la mesure où *en* reprend un SN indéfini alors que *les* reprend un SN défini, comme le montre (13), c'est vers ce type de notions qu'il faut se pencher.

13. a. Des pommes, j'en mange.
b. *Des pommes, je les mange.
c. Les pommes, je les mange.
d. *Les pommes, j'en mange.

¹³ Kayne (1989) analyse le caractère facultatif de l'accord. Voir Chapitre 4.

6.2. LA NOTION D'OBJET DÉFINI

Comme je l'ai mentionné plus haut, j'ai utilisé, dans ma thèse, les notions de définitude et d'indéfinitude pour rendre compte de la présence ou de l'absence d'accord dans les constructions françaises et hongroises. Je n'ai cependant pas réellement discuté ces notions. Il me semble à présent important d'y revenir plus en détail.

6.2.1. LA NOTION DE DEFINITUDE

La question de ce que l'on qualifie précisément de *définitude* fait problème. Selon les auteurs, on relève en effet différents points de vue.

Zribi-Hertz (2002a) observe que, dans le domaine sémantique, les acceptions du terme définitude vont de *présupposition d'existence* (Frege 1892, Russel 1905), à *familiarité discursive* (Christophersen 1939, Jespersen 1943, Kempson 1975, Heim 1988), en passant par les notions de *connaissance partagée* (Hawkins 1978), d'*inclusion* (Hawkins 1978, Milsark 1977), d'*unicité* (Corblin 1987), d'*accessibilité* (Kempson 1988), ou encore d'*identifiabilité* (Kempson 1975, Crystal 1991, Lyons 2000).

Parallèlement, sur le plan syntaxique, on peut s'interroger sur le rapport entre déterminant (i.e. membre de la catégorie D) et définitude : doit-on assimiler l'interprétation définie à la présence d'une projection syntaxique DP — en tout cas dans les langues qui possèdent des projections de ce type ? Et inversement, peut-on réduire la notion d'indéfinitude à l'absence d'une telle projection (hypothèse que j'avais explorée pour le français en 2004) ?

Cette hypothèse trouve une justification dans les exemples ci-dessous :

14. a. On a capturé les trois lions.
b. On a capturé trois lions.

En (14a), l'expression *les trois lions* est définie, au sens où elle renvoie à une groupe de lions dont il a nécessairement été fait mention précédemment, ou qui sont contextuellement définis. Parallèlement, on observera que le syntagme est introduit par l'article défini. Le syntagme peut donc être considéré comme défini, sur les plans sémantique et morphosyntaxique.

En (14b) au contraire, *trois lions* n'est introduit ni par un déterminant défini, ni par un membre de la catégorie D ; en outre, il ne renvoie pas à des lions précédemment mentionnés. (14b), au contraire de (14a) contient bien un syntagme indéfini, tant sur le plan sémantique que sur le plan morphosyntaxique.

On a donc bien dans ces exemples un parallélisme entre détermination (autrement dit présence d'un déterminant membre de la catégorie D) et définitude :

15. On a capturé (les_D) trois_Q lions_N.

Cependant, cette correspondance n'est pas systématique. Ainsi, dans les exemples (16), le SN introduit par l'article défini ne renvoie pas à un référent répondant aux définitions sémantiques posées plus haut :

16. a. Les lions ont une crinière.
b. Quand je vais à Paris, je prends le train.

Le syntagme *les lions* en (16a) a une interprétation générique (il renvoie aux membres de l'espèce) qui contraste avec les précédentes. Il en est de même pour *le train* en (b), qui est interprété sans faire appel à aux concepts ci-dessus. Dans ces phrases, il n'est pas nécessaire

que le SN déterminé par l'article défini ait été introduit précédemment. L'article défini y est donc possible en dehors de tout contexte antérieur. Il en est de même dans les exemples (16), où l'absence de contexte est noté \emptyset :

17. a. \emptyset Max a épousé la prof de maths de sa fille.
b. \emptyset Le roi épousera la jeune fille qui chaussera la pantoufle.

Dans ces exemples, ce sont effectivement la présence d'une construction possessive en (a) et d'une relative en (b) qui légitiment l'article défini sans avoir recours à un contexte antérieur. Ainsi, la suppression de ces constituants rend nécessaire la présence d'un article indéfini en première mention¹⁴ :

18. a. \emptyset Max a épousé {une / # la} prof de maths.
b. \emptyset Le roi épousera {une / # la} jeune fille.

Les exemples (16-17) montrent un net décalage entre définitude sémantique et détermination par un article défini.

6.2.2. DEFINITUDE VS SPECIFICITE

Outre l'opposition entre présence d'un article défini et absence d'article / présence d'un indéfini dont il vient d'être question, il faut relever une autre notion, celle de spécificité, qui permet d'éclairer le contraste entre (14) et (16).

Dans le cas des exemples (16), les syntagmes sont en effet qualifiés de non-spécifiques, dans la mesure où ils ne renvoient pas à un / des individus particuliers, au contraire de *les trois lions* de (14a).

Le syntagme *les lions* de (16a) renvoie en effet à la classe des lions dans son ensemble et non à un ou des individus particuliers. De la même manière, *le train* en (16b) ne renvoie pas nécessairement au même référent, puisqu'il peut s'agir, pour chaque voyage, d'un train différent. Dans cette interprétation, *le train* est également non-spécifique. La non-spécificité de ces syntagmes contraste donc avec la spécificité de *les trois lions* de (14a), qui renvoient à des individus bien particuliers. Il en est de même en (16b) si on considère que les voyages s'effectuent toujours dans le même train.

On peut donc constater que la notion de spécificité n'est pas superposable à celle de définitude prise comme présence d'un article défini.

La même remarque s'impose à propos de l'article indéfini, comme le montre l'ambiguïté de (19) :

19. Max veut épouser une Tahitienne.

Sur le plan morphosyntaxique, le syntagme *une Tahitienne*, introduit par l'article *un*, est un indéfini. Cependant, il peut signifier que Max veut épouser une femme quelconque, du moment qu'elle est tahitienne ou, au contraire, signifier qu'il veut épouser une femme bien précise, dont l'une des caractéristiques est d'être tahitienne. Dans la première interprétation, l'objet est non-spécifique, dans la mesure où il ne renvoie pas à un référent particulier ; au contraire, *une Tahitienne* est spécifique dans la seconde interprétation.

On constate donc la notion de spécificité ne peut pas être ramenée (en tout cas dans une langue telle que le français) à des considérations d'ordre morphosyntaxique, puisqu'un

¹⁴ Ces données seront étudiées plus en détail dans la seconde partie de ce mémoire.

syntagme donné peut être spécifique ou non, indépendamment de la nature du déterminant qui l'introduit.

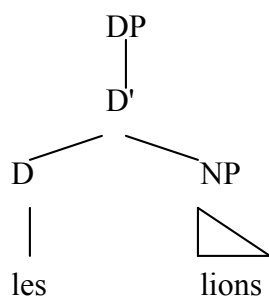
6.3. LE CAS DU FRANÇAIS

6.3.1. INFLUENCE DE LA DÉFINITUDE

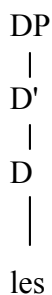
Pour le français, la notion de définitude morphosyntaxique suffit, dans le cas des objets directs pronominaux, à rendre compte de l'accord participial dans les structures comportant les clitiques objet *le / la / les*.

Dans ma thèse, j'ai adopté l'idée d'Abney (1987), qui soutient que les clitiques sont des déterminants définis employés de manière intransitive (c'est-à-dire sans complément nominal), comme cela est illustré sous (20) :

20. a. Syntagme nominal déterminé :



- b. Pronom clitique accusatif



Cette approche permet d'analyser l'accord participial comme une conséquence du caractère défini de l'objet direct.

Dans de telles structures, la notion de spécificité n'intervient pas. Ainsi, dans les exemples ci-dessous, l'accord du participe passé ne varie pas selon que les syntagme *la vaisselle* et *les lettres* sont interprétés comme spécifiques, c'est-à-dire comme renvoyant à un ensemble d'objets particuliers (21a-22a) ou non (b) :

21. a. La vaisselle d'hier, je l'ai lavé-e ce matin.
b. La vaisselle, je l'ai lavé-e tous les jours pendant des années.
22. a. Les lettres qui devaient partir hier, je ne les ai écrit-es que ce matin.
b. Les lettres, quelles qu'elles soient, c'est toujours moi qui les ai écrit-es.

C'est donc bien la présence d'un élément de la catégorie D (ici le clitique objet) qui est pertinente.

La question qui se pose alors est la suivante : pourquoi n'y a-t-il pas accord participial avec les objets indéfinis ?

Pour répondre à cette question, on peut considérer que les objets indéfinis ne sont pas introduits par des éléments appartenant à la catégorie D, autrement dit qu'il ne s'agit pas de DP. Cette hypothèse, qui se situe dans la lignée de mon travail de 2004, revient à dire que, en l'absence de projection DP, l'accord participial ne peut pas se manifester. La projection DP serait alors envisagée comme recueillant les traits des items qu'elle domine, et c'est avec elle que s'effectuerait l'accord participial.

Une telle hypothèse permettrait, parallèlement, de rendre compte d'exemples tels que ceux présentés sous (23) :

23. a. [Quelles leçons] as-tu appris-es ?
b. [Lesquelles] as-tu appris-es ?

Pour (23a), on peut considérer que *quelles* est un élément de la catégorie D, autrement dit que *quelles leçons* est un DP. Pour (b), une approche possible pourrait être de considérer que *lesquelles* appartient également à la catégorie D, bien qu'une étude plus poussée de la structure interne de ce pronom soit nécessaire.

De ce point de vue, on pourrait opposer (23) à (24), comportant les pronoms *qui* et *que* :

24. a. Qui as-tu vu{-*s / -*e / *es} ?
b. Qu'as-tu vu{-*s / -*e / *es} ?

L'absence d'accord participial résulterait du fait que de tels pronoms ne seraient pas dominés par DP. Cette approche est par ailleurs compatible avec l'étiquette de pronoms 'neutres' que la grammaire traditionnelle attribue à *qui* et *que*.

On observe par ailleurs que *qui*, qui peut être employé comme sujet, ne fait jamais faire apparaître un autre accord que la 3^e personne du singulier :

25. a. Qui viendra ?
b. *Qui viendront ?

6.3.2. INFLUENCE DE LA SPECIFICITE

Pour rendre compte d'exemples du type de (23-25), Obenauer (1994, Chapitre 2) développe un autre type de raisonnement, non pas fondé sur la définitude, mais au contraire sur la spécificité.

Obenauer reprend les observations de Kayne (1989), qui note le caractère facultatif de l'accord dans les structures en *combien* du type de (26), et propose de dériver l'apparition de l'accord de l'interprétation spécifique du syntagme *combien de chaises* :

26. Je me demande combien de chaises Paul a {repeint / repeint-es}.

Plus précisément, Obenauer note qu'un syntagme introduit par *combien* peut avoir deux interprétations. Ainsi, *combien de chaises* peut d'une part être employé simplement pour interroger sur le nombre. D'autre part, les chaises en question peuvent être considérées comme faisant partie d'un ensemble plus vaste de chaises, dont elles constitueraient un sous-ensemble spécifique. La question porterait alors sur le nombre de chaises du sous-ensemble. C'est seulement dans ce second cas que l'accord est susceptible de se manifester. Obenauer appuie son analyse sur des exemples tels que les suivants :

27. a. Je voudrais savoir combien de chaises cette usine a {produit / produites}.
- b. Je voudrais savoir combien de chaises cette usine a {produit / *produites} l'année dernière.
[Obenauer 1994, 170]

Dans (27a), l'accord est facultatif, comme en (26). Selon Obenauer, ceci provient de la possibilité d'interpréter *combien de chaises* comme une simple interrogation sur le nombre, ou au contraire comme renvoyant à un sous-ensemble de chaises précédemment mentionnées. En (27b) au contraire, la présence du syntagme *l'année dernière* force une lecture quantitative du syntagme, en présence de laquelle l'accord ne peut plus se manifester.

Du rapport entre interprétation spécifique et accord, par opposition à l'absence d'accord induit par une interprétation non-spécifique, Obenauer déduit les contrastes suivants :

28. a. Dis-moi combien de fautes tu as {fait / faites}.
- b. Combien as-tu {fait / *faites} de fautes ?
[adapté de Obenauer 1994]
29. a. Quelles maisons a-t-il {construit / construites} ?
- b. Lesquelles a-t-il {*construit / construites} ?
[Obenauer 1994, 174]
30. Quelle râclée il a {pris / *pris-e} !
[Obenauer 1994, 179]
31. - Ils ont engagé une gouvernante.
- Qui ont-il {pris / *prise} ?

Dans l'exemple (28a), le caractère facultatif de l'accord est analysé de la même manière que précédemment. L'absence d'accord en (28b) est due, selon Obenauer, au fait que lorsque le syntagme dépendant de *combien* se maintient en fin de phrase, au lieu d'être déplacé avec l'interrogatif comme en (a), il ne peut que recevoir l'interprétation non-spécifique¹⁵. Seule la forme sans accord est alors autorisée.

Le caractère facultatif de l'accord dans les interrogatives introduites par *quel* (29a) est analysé suivant la même opposition spécifique / non-spécifique. Plus précisément, l'accord ne se manifeste pas si *quelles maisons* est employé pour interroger sur un sous-type de maisons, et non sur des maisons particulières. Dans le cas de *lesquelles* au contraire (29b), l'accord est obligatoire car cet interrogatif est nécessairement spécifique, dans la mesure où il présuppose un ensemble de maisons.

Enfin, *quel* exclamatif dans (30) et *qui* en (31) présentent le comportement inverse : le syntagme *quelle râclée* et l'interrogatif *qui* sont nécessairement interprétés comme non-spécifiques ; l'accord participial est en conséquence impossible.

Au vu de tels exemples, il serait intéressant d'étudier de plus près une structure comme (11), répétée ci-dessous sous (32) :

32. Des pommes, j'en ai pris(es).

¹⁵ A propos de ce type de syntagmes, voir également l'analyse de Heyd et Mathieu (2004) dans le Chapitre 6, Section 6.3.4.5. de la seconde partie.

On pourrait en effet proposer que le participe s'accorde si les pommes en question font partie d'un sous-ensemble spécifique (par exemple, les pommes que j'ai achetées hier). La question du rôle de la spécificité dans l'accord participial du français mérite donc des recherches ultérieures. Quant à la notion de spécificité, nous y reviendrons dans la seconde partie de ce travail.

Nous allons voir à présent que les données du hongrois suscitent le même type de questionnement.

6.4. LE FONCTIONNEMENT DU HONGROIS

6.4.1. SYNTAGMES NOMINAUX 'SIMPLES'

Les considérations faites ci-dessus à propos du français permettent, dans une large mesure, de rendre compte des constructions comportant des objets nominaux 'simples' (i.e. non possessivés) du hongrois.

Observons l'opposition sous (33) :

- | | | | | |
|-----|----|---|---------------------------------|-------------------------------------|
| 33. | a. | Péter
Pierre-Nom
Pierre a vu l'enfant. | lát-t-á
voir-Passé-3°SgDef | a gyerek-et.
art.def. enfant-Acc |
| | b. | Péter
Pierre-Nom
Pierre a vu un enfant. | lát-t-ø
voir-Passé-3°SgIndef | egy gyerek-et.
un enfant-Acc |

On constate que la conjugaison définie apparaît si l'objet est défini (33a), alors que seule la conjugaison indéfinie peut se manifester si l'objet est indéfini (33b). De plus, Bartos (1997) note explicitement que la conjugaison indéfinie se manifeste avec tout objet indéfini, indépendamment de sa spécificité. Ainsi, dans un exemple tel que (33b), la conjugaison sera toujours indéfinie, indépendamment du caractère spécifique ou non-spécifique de l'objet.

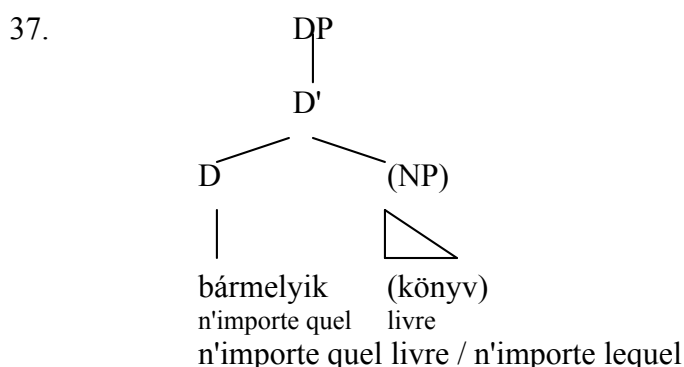
Un second type de contexte dans lequel la conjugaison définie apparaît est illustré sous (34-36) :

- | | | | | |
|-----|----|---|--------------------------------------|--|
| 34. | a. | Melyik
quel
Quel livre livre veux-tu ? | könyv-et
livre-Acc | akar-od ?
vouloir-Présent-2°SgDef |
| | b. | Melyik-et
lequel-Acc
Lequel veux-tu ? | akar-od ?
vouloir-Présent-2°SgDef | |
| 35. | a. | Hányadik
'combienième'
Le 'combienième' livre veux-tu ? | könyv-et
livre-Acc | akar-od ?
vouloir-Présent-2°SgDef |
| | b. | Hányadik-at
'le combienième'-Acc
Le 'combienième' veux-tu ? | akar-od ?
vouloir-Présent-2°SgDef | |
| 36. | a. | Bármelyik
N'importe quel
Je te donne n'importe quel livre. | könyv-et
livre-Acc | neked ad-om.
toi-Dat donner-Présent-1°SgDef |

- b. Bármelyik-et noked ad-om
 N'importe lequel-Acc toi-Dat donner-Présent-1°SgDef
 Je te donne n'importe lequel.

On notera le parallélisme entre ces exemples et les exemples (22) en français.

En prenant en compte ce qui a été dit plus haut sous 6.3.1., on peut suggérer que les syntagmes objets des exemples (a) de (34-36) sont définis car leurs déterminants (*melyik*, *hányadik*, *bármelyik*) sont des éléments générés sous D. Dans cette optique, les pronoms correspondants des exemples (b) seraient analysables comme des déterminants intransitifs, au même titre que les clitiques du français, ou encore comme des DP comportant des noms elliptiques :



Cette approche pose néanmoins la question du type d'éléments qui peuvent être générés sous D. S'il s'agit d'une tête fonctionnelle, il n'est pas évident que des items ayant un sens relativement riche comme *melyik*, *hányadik*, *bármelyik* puissent y être générés. Une solution possible serait alors de considérer que ces éléments sont générés plus bas dans la structure puis déplacés sous D.

Alternativement, la question du rôle de la spécificité de ces syntagmes se pose. Dans les grammaires, seuls des exemples où la conjugaison définie apparaît sont présentés. Mais la même observation vaut dans le cas des structures équivalentes en français : les grammaires ne signalent pas d'exemples en *quel* sans accord ; elles considèrent au contraire que l'accord est obligatoire avec ce type d'interrogatif. Si les données observables en français ne sont pas conformes aux données décrites dans les grammaires, il est fort possible qu'il en soit de même en hongrois.

6.4.2. SYNTAGMES NOMINAUX POSSESSIVES

Passons à présent à l'observation des constructions possessives¹⁶, et considérons (38-39).

38. a. Nem ismer-em János-nak (a) barát-já-t.
 Neg connaître-Présent-1°SgDef Jean-Dat (art.def) ami-Poss3°Sg-Acc
 Je ne connais pas l'ami de Jean.
- b. (A) három sonk-ám elvit-t-ék.
 (artdef) trois jambon-Poss1°Sg prendre-Passé-3°PIDef
 Ils m'ont pris mes trois jambons (bien définis, je n'en ai pas d'autres).
 (Nyéki 1988, 173)

¹⁶ Les constructions possessives font l'objet des Chapitres 4 et 5 de la seconde partie.

L'accord avec le sujet est donc typiquement verbal, au sens où il dispose des traits de nombre et de personne.

Considérons à présent la conjugaison définie. Celle-ci encode, par rapport à la conjugaison indéfinie, un trait supplémentaire réagissant à certaines caractéristiques de l'objet, qui reste à déterminer.

Pour ce faire, considérons le cas d'autres langues présentant des occurrences d'accord-objet.

Dans les langues romanes, par exemple, l'accord-objet est un accord de type nominal : il se caractérise par la présence de traits de genre et de nombre, mais n'encode pas le trait de personne, au contraire de l'accord verbal.

Ces langues disposent donc de deux paradigmes d'accord dont les traits sont différents.

Considérons à présent le cas du hongrois, et admettons que la composante distinguant la conjugaison définie de la conjugaison indéfinie soit justement la présence de traits nominaux relatifs à l'objet. Si comme on l'a vu, le trait de personne n'est pas pertinent, il reste, comme dans les langues romanes, les traits de genre et de nombre :

44. a. Traits de la conjugaison indéfinie :

TRAITS SUJET :
[PERSONNE]
[NOMBRE]

- b. Traits de la conjugaison définie (Hypothèse 1) :

TRAITS SUJET :	TRAITS OBJET :
[PERSONNE]	[GENRE]
[NOMBRE]	[NOMBRE]

Intéressons-nous à présent à chacun de ces traits.

Du côté du genre, ce trait ne peut être considéré comme pertinent, cette catégorie n'étant pas représentée en hongrois. Le tableau (44b) doit en conséquence être modifié comme en (45) :

45. Traits de la conjugaison définie (Hypothèse 2) :

TRAITS SUJET :	TRAITS OBJET :
[PERSONNE]	[NOMBRE]
[NOMBRE]	

Or, le tableau (43) ci-dessus présente les pronoms de 1° et 2° personnes comme dépourvus de traits de nombre, au contraire des SN et des pronoms de 3° personne. Si c'est effectivement la présence d'un trait de nombre nominal supplémentaire qui distingue la conjugaison définie de la conjugaison indéfinie, il est logique que ce trait ne soit pas sensible aux éléments qui ne le portent pas, comme ces pronoms¹⁷.

L'analyse qui vient d'être développée suggère donc que la composante spécifique de la conjugaison définie réagit à la présence d'un trait de nombre. Il faut cependant noter que le nombre, en tant qu'opposition entre singulier et pluriel n'est pas directement marqué dans la

¹⁷ Alternativement, on peut également considérer que ce trait, du fait de sa nature nominale, est insensible aux éléments munis du trait de personne.

conjugaison définie. Ainsi dans les exemples (46), la marque *-ja* est identique que l'objet soit singulier ou pluriel :

46. a. Lát-ja {o!-t / Mari-t}.
 voir-Prst-3°Sg-Def {lui/elle-Acc / Marie-Acc}
 {Il/elle} {le/la} voit. / {Il/elle} voit Marie.
- b. Lát-ja {o!-t / a ház-ok-at}.
 voir-Prst-3°Sg-Def {lui/elle-Acc} / {art.def. maison-Plur-Acc}
 {Il/elle} les voit. / {Il/elle} voit les maisons.

On pourrait donc synthétiser les remarques ci-dessus de la manière suivante.

Par rapport à la conjugaison indéfinie, qui ne contient qu'une composante de type verbal (44a), la conjugaison définie comporte un trait supplémentaire de nature nominale qu'elle doit vérifier avec ceux de l'objet (45). Ce trait est un trait nominal de nombre, qui ne réagit qu'à la présence d'éléments pourvus de cette spécification. Sur le plan morphologique cependant, la marque de la conjugaison définie ne contient pas d'indication de nombre.

La formalisation de cette hypothèse pourrait suivre les deux voies qui ont été rapidement esquissées à la fin du chapitre précédent. On pourrait, d'une part, considérer que deux projections indépendantes sont nécessaires, recevant l'une le sujet et l'autre l'objet dans leur spécificateur. Alternativement, l'hypothèse d'une projection unique à deux spécificateurs reste possible.

On notera pour finir que l'approche proposée ci-dessus constitue une manière différente d'analyser le rapport entre pronoms de 1° et de 2° personne et conjugaison. En effet, il ne s'agit plus de chercher en quoi ou pourquoi ces pronoms seraient indéfinis, c'est-à-dire de considérer l'absence d'accord comme strictement dépendante des propriétés sémantiques des pronoms, mais au contraire de considérer qu'elle résulte à la fois des propriétés des pronoms et des traits de la conjugaison elle-même.

7. TEMPS ET ASPECT EN FRANÇAIS ET EN HONGROIS

Dans les chapitres précédents, il a été question de la manière dont on peut formaliser en syntaxe la structure de la flexion verbale, et en particulier les constructions présentant des occurrences d'accord participial et de conjugaison définie.

Ce chapitre est consacré aux réalisations de l'aspect au sein des formes verbales. Je présenterai d'abord l'étude sur la syntaxe de l'aspect en hongrois, que j'ai réalisée en 2002 avec G. Forintos-Kosten ; je formulerai ensuite quelques critiques sur l'analyse aspectuelle des formes verbales complexes du français que j'avais présentée dans ma thèse.

7.1. LE HONGROIS

7.1.1. PREVERBES ET ASPECT

L'aspect en hongrois se manifeste principalement (mais pas exclusivement) par l'emploi de préverbes, qui sont des éléments associés aux verbes. Les préverbes se distinguent des affixes par leur caractère détachable. Ainsi, un verbe verra son préverbe rejeté¹⁸ à sa droite en cas de focalisation d'un constituant :

- | | | | | |
|----|----|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. | a. | János
Jean-Nom
Jean est entré dans la maison. | be-ment
pv-aller-Passé-3°SgIndef | a ház-ba.
la maison-Illatif |
| | b. | János
Jean-Nom
C'est dans la maison que Jean est entré. | a ház-ba
la maison-Illatif | ment
aller-Passé-3°SgIndef
pv |

Vis-à-vis de l'aspect, les préverbes jouent un rôle à deux niveaux, comme nous l'avons montré dans Knittel et Forintos-Kosten (2002).

D'une part, l'un des rôles majeurs des préverbes est de modifier le type de situation dénoté dans la phrase. En effet, les préverbes ont la particularité de transformer des procès non-bornés en procès bornés, comme le montre l'opposition entre (2a) et (2b) d'une part et (3a) et (3b) d'autre part.

- | | | | |
|----|----|---|---|
| 2. | a. | János
Jean-Nom
Jean est parti, s'en est allé. [lit. : Jean est allé.] | ment.
aller-Passé-3°SgIndef |
| | b. | János
Jean-Nom
Jean est entré dans la maison. | be-ment
pv-aller-Passé-3°SgIndef
a ház-ba.
la maison-Illatif |

En (2a), le verbe *megy* (aller) est atélique (i.e. sans point final naturel ni état résultant) ; il prend en (2b) le statut de verbe télique par l'introduction conjointe du préverbe et du

¹⁸ De ce point de vue, le fonctionnement du préverbe est proche de celui des clitiques du français, qui font également l'objet d'un rejet en position post-verbale lorsque le verbe apparaît à l'impératif :

- (i) Tu me parles.
- (ii) Parle-moi.

complément illatif (*be+megy* : entrer). Dans l'exemple (3b) ci-dessous, le préverbe introduit la borne initiale du procès :

3. a. Mari alud-t-ø.
 Marie-Nom dormir-Passé-3°SgIndef
 Marie a dormi.
- b. Mari el-alud-t-ø.
 Marie-Nom pv-dormir-Passé-3°SgIndef
 Marie s'est endormie.

D'autre part, les préverbes contribuent également au marquage du point de vue perfectif. Lorsque les verbes dénotent des accomplissements, l'ajout d'un préverbe marque le perfectif (4). Lorsqu'un préverbe modifiant le type de situation (ou la structure argumentale) est déjà présent, c'est sa position elle-même qui permet l'interprétation de l'aspect : un préverbe incorporé marque le perfectif (5a) ; excorporé, il dénote l'imperfectif (5b)¹⁹.

4. a. Mari e-tt-e az almá-t.
 Marie-Nom manger-Passé-3°SgDef art.def. pomme-Acc
 Marie mangeait la pomme.
- b. Mari meg-e-tt-e az almá-t.
 Marie-Nom pv-manger-Passé-3°SgDef art.def. pomme-Acc
 Marie a mangé la pomme.
5. a. Mari át-men-t-ø a híd-on.
 Marie-Nom pv-aller-Passé-3°SgDef art.def. pont-Superessif
 Marie a traversé le pont.
- b. Mari men-t-ø át a híd-on.
 Marie-Nom aller-Passé-3°SgDef pv art.def. pont-Superessif
 Marie traversait le pont.

On notera pour finir que le perfectif n'est pas forcément exprimé par une construction spécifique. Ainsi, les phrases exprimant des activités et comportant des verbes non-préverbes sont ambiguës entre les interprétations perfective et imperfective :

6. a. János dolgoz-ott-ø.
 Jean-Nom travailler-Passé-3°SgIndef
 Jean {travaillait / a travaillé}.
- b. Mari olvas-ott-ø.
 Marie-Nom lire-Passé-3°SgIndef
 Marie {lisait / a lu}.

7.1.2. ANALYSE

Comme on peut le constater au vu de ce qui précède, les domaines de l'aspect et des préverbes sont fréquemment, bien que pas nécessairement, liés. En synthétisant, on peut dire que les préverbes interviennent à la fois pour modifier le type de situation et exprimer la perfectivité. Parallèlement, la perfectivité peut s'exprimer sans avoir recours à un préverbe.

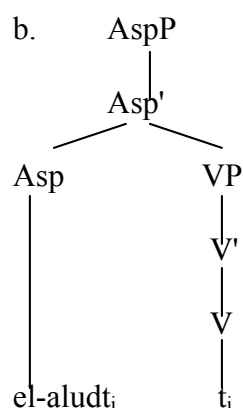
¹⁹ Les termes *incorporé* et *excorporé* sont ici à interpréter comme relevant de l'incorporation / excorporation syntaxique, au sens de Baker (1988) et Roberts (1991).

Pour rendre compte de ces données, nous avons proposé de générer les préverbes de deux manières.

7.1.2.1. Les préverbes de 'délimitation du procès'

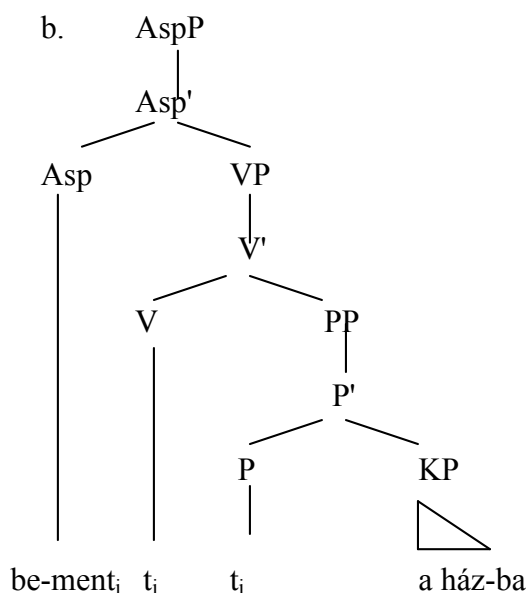
D'une part, nous avons adopté la proposition de Egerland (1998), qui considère que le caractère délimité du procès passe par l'insertion d'une projection aspectuelle spécifique. Les préverbes modifiant le type de situation et manifestant la borne initiale ou finale du procès sont générés dans la tête de cette projection, qui domine immédiatement celle de VP :

7. a. Mari el-alud-t-ø. [= 3b]
 Marie-Nom pv-dormir-Passé-3°SgIndef
 Marie s'est endormie.



Si le préverbe est associé à un argument supplémentaire, il est généré comme une postposition dont l'argument surajouté est le complément. La postposition s'incorpore à V et le complexe ainsi créé monte sous la tête aspectuelle inférieure.

8. a. János be-ment a ház-ba.
 Jean-Nom pv-aller-Passé-3°SgIndef la maison-Illatif
 Jean est entré dans la maison.



Les hypothèses formulées ci-dessus sont compatibles avec le cadre fourni par Travis (2006). Cet auteur adopte également l'idée d'une projection de l'aspect située entre les projections vP et VP, dont la tête encode le trait de télicité / d'atélicité. Le spécificateur de cette projection reçoit en outre l'objet / Thème généré sous VP s'il intervient dans la détermination de la télicité. Nous verrons ci-dessous que cette analyse correspond à celle que nous avons retenue pour le hongrois (cf. (11)). En outre, il est tout à fait possible de considérer que la tête, si elle est dotée du trait de télicité, se réalise sous la forme du préverbe dans les cas considérés ci-dessus.

Il est à noter que l'analyse de Travis fait état d'une projection AspP nécessairement présente. De notre côté, nous avons développé l'idée que AspP encodait strictement la télicité, et que cette projection n'était pas représentée dans la structure des verbes atéliques.

7.1.2.2. La perfectivité

Pour rendre compte des données du hongrois, nous avons avancé l'idée que la phrase comporte une projection de Temps dont la valeur intrinsèque est imperfective. L'interprétation perfective passe par l'insertion, sous TP, d'une projection aspectuelle Asp2P perfective. Crucialement, cette projection n'apparaît que si la phrase doit effectivement être interprétée comme telle. On obtient alors l'opposition (9) :

9.	a.	$[T_{[-\text{perfectif}}]$		$[V]_{VP}TP$
	b.	$[T$	Asp2P $_{[+\text{perfectif}]}$	$[V]_{VP}AspP]TP$

De ce fait, on peut rendre compte des phrases ambiguës (6) selon la présence ou non d'une telle projection. En outre, si la perfectivité est marquée au moyen d'un préverbe (4), c'est dans la tête de cette projection qu'il est généré.

Enfin, les préverbes marquant l'une des bornes du procès ou modifiant la structure argumentale du verbe subsistent dans une position inférieure, et n'accompagnent pas le verbe dans son déplacement vers Asp2P (5b), produisant ainsi le 'rejet du préverbe' en position post-verbale.

En somme, l'analyse proposée se caractérise par la présence de deux projections marquant l'aspect. La projection la plus basse est étroitement liée à celle du verbe, la plus haute à celle du temps.

Il est à noter que cette approche contraste avec celle de Guéron (2006)²⁰, pour qui la valeur de perfectivité / imperfectivité s'applique à un intervalle temporel, et non à un événement. Pour Guéron, les situations décrites sous vP sont de nature purement spatiales. Elles deviennent des événements lorsqu'elles sont prédiquées sur un intervalle temporel. Cet intervalle est créé par la fusion de l'aspect lexical du verbe avec T, qui dénote au départ un point temporel. Sous l'effet de l'aspect, ce point est démultiplié, et il en résulte un intervalle. C'est précisément sur cet intervalle que s'appliquent les valeurs de perfectivité / d'imperfectivité. Parallèlement au mouvement du verbe muni de son aspect vers T, le sujet se déplace sous Spec,TP, et devient le contrôleur du temps.

Les situations spatiales dénotent des séries d'états, correspondant à ce que d'autres auteurs, comme par exemple Smith (1991), appellent étapes du procès. Elles peuvent être téliques ou atéliques, selon qu'elles sont ou non bornées spatialement. Lorsqu'une situation bornée est prédiquée sur un intervalle temporel, c'est l'aspect perfectif qui émerge, la borne spatiale

²⁰ Voir également les travaux de Guéron (2000, 2004 et 2005).

devenant une borne temporelle sous T. En l'absence d'une telle borne, c'est l'aspect imperfectif qui se manifeste.

L'analyse de Guéron présente donc l'opposition perfectif / imperfectif comme un *résultat*, ce qui la distingue de l'approche que nous avons retenue. Même si ce résultat est calculé par rapport au temps, ces deux notions sont distinctes. En conséquence, il devient impossible, si l'on adopte cette approche, de considérer que le temps est en lui-même imperfectif, comme nous l'avions proposé. Pour résoudre ce problème, dans le cas de l'anglais et du russe, Guéron propose de considérer que l'aspect imperfectif est fusionné avec le temps. En conséquence, l'interprétation imperfective sera susceptible d'émerger, même en présence de marqueurs de télicité ou en l'absence de marques spécifiques d'imperfectivité.

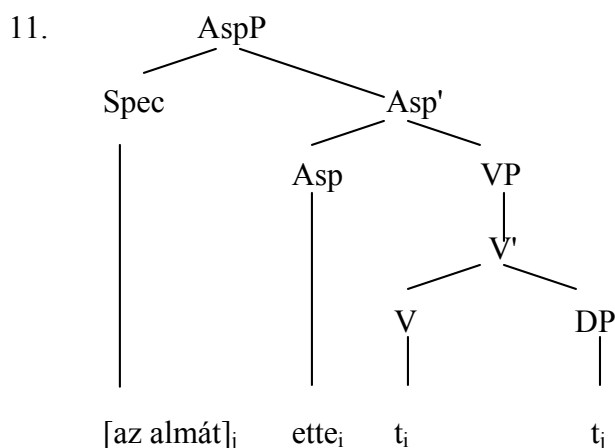
Cette approche constitue donc une nouvelle piste à explorer pour décrire au mieux les données du hongrois.

7.1.3. UNE NOTE SUR LA POSITION DU SUJET

Dans le point (i) ci-dessous, il a été question d'une projection aspectuelle basse AspP marquant le caractère délimité (selon Egerland) / (a)télique (selon Travis) des procès. Or, il a été fréquemment observé dans la littérature que certains types d'objets sont susceptibles de produire le même effet, comme en (10b) :

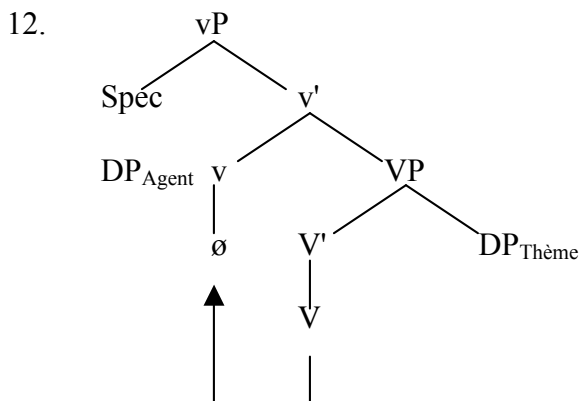
10. a. Mari almá-t eve-tt.
 Marie pomme-Acc manger-Passé-3°SgIndef
 Marie a mangé de la pomme.
- b. Mari az almá-t e-tt-e.
 Marie art.def. pomme-Acc manger-Passé-3°SgDef
 Marie a mangé la pomme.

Si une projection représentant le trait délimité est nécessaire en hongrois, alors elle doit également être présente dans le cas de (10b). Dans ce cas, nous avons considéré que l'objet se déplaçait vers le spécificateur de AspP, parallèlement au mouvement de V vers Asp, et que c'est dans cette configuration que sont vérifiés les traits de télicité de la construction. Cette analyse, illustrée sous (11), est donc identique à celle que propose Travis pour l'aspect perfectif :



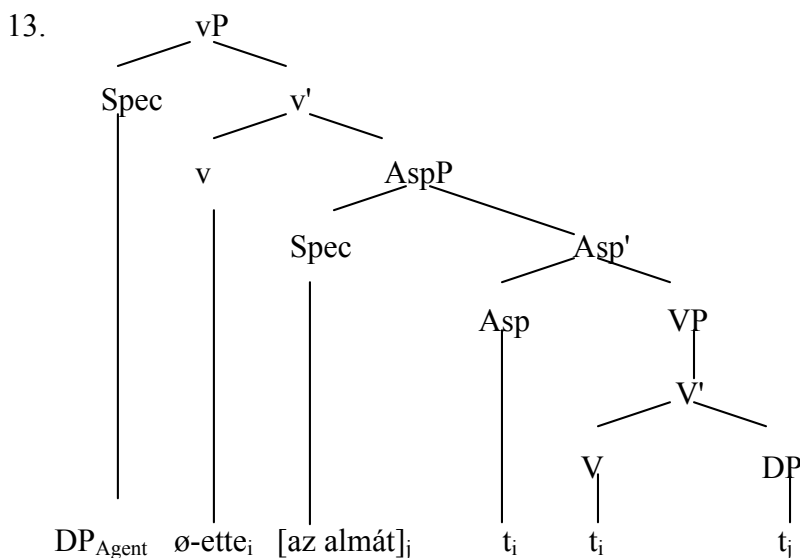
Dans une telle configuration, la génération du sujet en Spec,VP provoquerait les mêmes problèmes que ceux qui ont été évoqués dans les Chapitres 4 et 5 : pour sortir de la projection de VP, le sujet devrait franchir la projection AspP sans y transiter.

La solution que nous avons retenue pour contourner cette difficulté est celle d'Egerland lui-même, qui dissocie le sujet de la projection VP. Plus précisément, adaptant l'hypothèse de Larson (1988, 1990), il propose de générer les sujets agentifs comme spécificateurs d'une projection vP, dont la tête est un verbe léger sans réalisation phonétique. Ce verbe, de par sa nature affixale, attire le verbe lexical dont la projection est située plus bas :



Cette proposition, au même titre que la projection V-max que j'avais suggéré d'employer dans ma thèse (cf. Chapitre 4) permet de dissocier la position de base du sujet du reste du VP.

Dans l'analyse retenue, la projection AspP est placée entre vP et VP. De ce fait, le mouvement de l'objet vers Spec,Asp ne croise plus celui du sujet :



Par rapport à la projection V-max, la projection vP présente l'avantage d'être conforme au schéma X-barre, par le fait qu'elle possède une tête. Elle permet en outre de rendre compte de l'opposition entre verbes agentifs et verbes non-agentifs, ce que ne faisait pas l'analyse de Koopman et Sportiche (cf. Chapitre 4).

Cependant, il faut noter qu'un tel positionnement pour la projection AspP ne peut en faire qu'une projection fonctionnelle atypique, au sens où elle n'est pas placée, comme les autres, au dessus de la zone lexicale bornée par vP. Selon Travis, il faut recourir à la notion de L-syntaxe (ou syntaxe lexicale) suggérée dans Hale et Keyser (1993) pour rendre compte de son

positionnement. Selon ces auteurs, ce domaine, par opposition au domaine de la S-Syntaxe (syntaxe syntaxique), peut prendre en compte des propriétés idiosyncratiques du lexique. La S-Syntaxe au contraire fonctionne de manière indépendante du lexique.

On notera pour finir que Travis propose une autre projection, qui clôt le domaine de la L-Syntaxe : celle de l'Évènement, notée EP. Cette projection est destinée à recevoir des modifieurs, habituellement considérés comme adjoints, qui peuvent modifier l'interprétation aspectuelle de l'évènement.

7.2. LE FRANÇAIS

Comme je l'ai mentionné précédemment (Chapitre 4), j'ai suggéré dans ma thèse deux hypothèses pour rendre compte de l'aspect dans les formes verbales complexes.

La première était de considérer que la marque de participe passé puisse être générée comme la tête d'une projection indépendante de celle de l'accord participial (*contra* Belletti 1990). Cette projection, que j'avais nommée PerfP était couplée à une autre nommée AspP, dont la tête réalisait l'auxiliaire. Dans cette analyse, le verbe se déplaçait jusqu'à Perf pour s'affixer à la marque participiale.

Alternativement, j'ai proposé de considérer la marque participiale comme une marque lexicale générée sur V pour fournir un suffixe au verbe, qui ne peut subsister sous forme de base nue. Dans cette seconde optique, il n'y a donc pas de projection syntaxique dont la tête est la marque participiale.

Il me semble à présent que les questions du statut de l'auxiliaire et du participe passé vis-à-vis de l'aspect, ainsi que celle de leur rapport, restent à éclaircir. En effet, aucune des analyses proposées ne me paraît plus descriptivement adéquate.

Les critiques majeures que je formulerai portent sur mon analyse de la marque participiale.

D'une part, affecter le statut de tête perfective au participe passé constitue une redondance si on analyse l'auxiliaire comme une marque d'aspect, puisque la notion de perfectif est simplement une des valeurs que prend l'aspect. Ceci conduit à s'interroger sur la nature de la tête marquant l'aspect perfectif : s'agit-il du participe passé ou de l'auxiliaire ?

Or, Carlier (2002) a montré qu'il serait faux d'accorder au participe passé une valeur aspectuelle constante, même perfective. Les exemples ci-dessous, adaptés de son travail, attestent de la variabilité aspectuelle des constructions comportant un tel élément :

14. Participes passifs :
 - a. Le vin est servi. [+Perfectif]
 - b. Pierre est aimé de Marie. [-Perfectif]
 - c. La maison est construite. [± Perfectif]
 - (i) La maison est construite par une firme suédoise. [-Perfectif]
 - (ii) Ca y est ! La maison est construite ! [+Perfectif²¹]

15. Participes passés :
 - a. Conjugués avec *être* :
 - Pierre est parti. [± Perfectif]
 - (i) Pierre est parti hier. [+ Perfectif]
 - (ii) Pierre est parti depuis deux jours. Statif-Résultatif.

²¹ Cet exemple de mon crû remplace celui de Carlier pour illustrer le perfectif : *La maison est construite en briques jaunes*, qui me semble ambigu vis-à-vis de la perfectivité.

- b. Conjugués avec *avoir* :
- | | |
|--|--------------------|
| Pierre a terminé son travail. | [± Perfectif] |
| (i) Pierre a terminé son travail hier. | [+ Perfectif] |
| (ii) Pierre a terminé son travail depuis deux jours. | Statif-Résultatif. |

Carlier conclut que le point commun à ces exemples est que la valeur constante des structures comportant un participe est la valeur stative, commune par ailleurs à toutes les structures en *être*.

En outre, nous avons vu qu'en hongrois, la perfectivité est calculée sous T (hypothèse de Guéron) ou passe par l'insertion dans la structure d'une projection aspectuelle haute (hypothèse de Knittel et Forintos-Kosten, cf. Section 7.1.2. ci-dessus). Il est donc logique de supposer que la projection participiale, qui est basse, n'encode pas un tel trait.

Enfin, les exemples présentés ci-dessus conduisent en effet à penser que l'aspect perfectif n'est pas plus encodé par l'auxiliaire que par la marque participiale. Dans ces conditions, il serait intéressant de voir si l'analyse de la perfectivité / imperfectivité comme un résultat suggérée par Guéron (2006) peut rendre compte de ces structures.

7.3. COMPARAISON

En apparence, les formes verbales et l'expression de l'aspect en français et en hongrois sont très différentes. Ainsi, le français comporte des formes verbales complexes, au contraire du hongrois. De plus, les préverbes n'ont pas d'équivalent en français.

Néanmoins, il me semble qu'au-delà des différences visibles, il est possible de remarquer certains points communs entre les deux langues.

D'une part, la structure fonctionnelle liée au marquage du point de vue perfectif présente le même fonctionnement dans les deux cas. On peut en effet suggérer que le hongrois, comme le français, possède des temps intrinsèquement imperfectifs. Au sens de Guéron, l'aspect et le temps imperfectifs seraient fusionnés. Le passage à des formes perfectives passerait alors nécessairement par la présence d'une projection aspectuelle supplémentaire située dans l'environnement de la projection du Temps, et dont la tête serait nulle.

Une telle approche, si elle s'avère pertinente, donner lieu à une représentation syntaxique uniforme des deux langues. Quant à leurs différences, il faudrait alors les imputer aux propriétés idiosyncrasiques des items qui les constituent, comme par exemple les capacités d'incorporation / excorporation des préverbes.

Alternativement, il serait intéressant de voir si on peut dériver d'une analyse comme celle de Guéron des résultats plus satisfaisants.

Il me paraît également important d'observer que les remarques formulées ci-dessus vont à l'encontre de l'analyse de Giorgi et Pianesi (1997), qui considèrent que les projections fonctionnelles de Temps et d'Aspect, qu'ils nomment T2, sont absentes de la dérivation lorsqu'elles présentent des valeurs non-marquées. Or, l'existence de formes ambiguës, en hongrois comme en français, si on les analyse comme nous l'avons fait en (2002), constitue un contre-argument flagrant à cette approche.

Enfin, une dernière question reste posée, celle du statut de la marque de participe passé, qui n'a pas trouvé dans ces pages de réponse satisfaisante.

8. FORMES VERBALES COMPLEXES, AUXILIAIRE *ÊTRE* ET ACCORD : LE FONCTIONNEMENT DU TURC

Dans la mesure où il a été précédemment question de l'accord participial dans les formes verbales complexes en *être* (Chapitre 6), il me semble intéressant, avant de clore cette première partie, d'ajouter quelques observations sur le fonctionnement du turc.

En effet, les observations faites au long de cette partie peuvent éclairer de manière nouvelle les données de cette langue.

Dans la mesure où l'analyse présentée ici n'a pas fait l'objet d'une publication, je commencerai ce chapitre par une description de la flexion verbale en turc, avant d'en proposer une analyse. Pour finir, je m'intéresserai spécifiquement à une forme particulière d'accord verbal, que je décrirai comme un accord participial.

8.1. LES FORMES VERBALES DU TURC

8.1.1. LES AFFIXES VERBAUX

Le turc dispose d'un système de cinq suffixes aspectuo-temporels explicites, présentés sous (1). Comme le note Sezer (2001, 5), ces suffixes ont la particularité de combiner, au sein du même paradigme, des valeurs modales²² aux deux précédentes. L'un d'entre eux présente en outre plusieurs valeurs.

1. Suffixes aspectuo-temporels

VALEUR 1	VALEUR 2	AFFIXES
PASSE		<i>dî</i> ²³ / <i>dI</i> / <i>du</i> / <i>dü</i> / <i>ti</i> / <i>tI</i> / <i>tu</i> / <i>tü</i>
CONTINU (OU PROGRESSIF)		<i>yor</i> / <i>iyor</i> / <i>Iyor</i> / <i>uyor</i> / <i>üyor</i>
AORISTE		<i>ar</i> / <i>er</i> / <i>ir</i> / <i>r</i>
PROSPECTIF (OU FUTUR)		<i>(y)ecek</i> / <i>(y)acak</i> / <i>(y)eceğ</i> / <i>(y)acağ</i>
PASSE RAPPORTE	PERFECTIF-RESULTATIF	<i>miş</i> / <i>mIş</i> / <i>muş</i> / <i>müş</i>

A ces suffixes sont associés deux paradigmes d'accord, nommés ici Agr1 et Agr2, et présentés sous (2) :

2. Paradigmes d'accord

		AGR1 : FORMES EN <i>-DI</i>	AGR2 : AUTRES FORMES
SINGULIER	1°	<i>-m</i>	<i>-im</i> / <i>Im</i> / <i>um</i> / <i>üm</i>
	2°	<i>-n</i>	<i>-sin</i> / <i>sIn</i> / <i>sun</i> / <i>sün</i>
	3°	<i>-∅</i>	<i>(-dir)</i> / <i>dIr</i> / <i>dur</i> / <i>dür</i>
PLURIEL	1°	<i>-k</i>	<i>-iz</i> / <i>Iz</i> / <i>uz</i> / <i>üz</i>
	2°	<i>-niz</i> / <i>-nIz</i> / <i>-nuz</i> / <i>-nüz</i>	<i>-siniz</i> / <i>sInIz</i> / <i>sunuz</i> / <i>sünüz</i>
	3°	<i>-lar</i> / <i>ler</i>	<i>(-dir)ler</i> / <i>(dIr)lar</i> / <i>(dur)lar</i> / <i>(dür)ler</i> <i>-ler(dir)</i> / <i>lar(dIr)</i>

Les tableaux présentés sous (3) illustrent ces données :

²² Ces suffixes sont à distinguer des suffixes purement modaux, qui ne seront pas étudiés ici.

²³ La variation des voyelles dans les suffixes relève de l'harmonie vocalique.

3. a. gel + *di* + Agr1: venir + passé

geldim	<i>je suis venu</i>	geldik	<i>nous sommes venus</i>
geldin	<i>tu es venu</i>	geldiniz	<i>vous êtes venus</i>
geldi	<i>il est venu</i>	geldiler	<i>ils sont venus</i>

- b. gel + *iyor* + Agr2 : venir + continu + Agr2

geliyorum	<i>je viens</i>	geliyoruz	<i>nous venons</i>
geliyorsun	<i>tu viens</i>	geliyorsunuz	<i>vous venez</i>
geliyor(dur)	<i>il vient</i>	geliyor(dur)lar geliyorlardır	<i>ils viennent</i>

8.1.2. ORGANISATION DES FORMES VERBALES

En apparence, les formes verbales se construisent avec un ou deux suffixes aspectuo-temporels, suivant les schémas (4) ; les combinaisons possibles sont illustrées par les exemples sous (5-7) :

4. a. V + S1 + Agr
 b. V + S1 + S2 + Agr
 où S : suffixe de Temps/Mode/Aspect
5. a. Oku-du-m.
 lire-S1-1°Sg
 J'ai lu.
- b. Oku-yor-um.
 lire-S1-1°Sg
 Je lis. / Je suis en train de lire.
- c. Oku-r-um.
 lire-S1-1°Sg
 Je lis. / Je suis un lecteur.
- d. Oku-yacağ-Im.
 lire-S1-1°Sg
 Je lirai. / Je vais lire.
- e. Oku-muş-um.
 lire-S1-1°Sg
 Je lirais (dit-on). / Il paraît que je lis.
6. a. Oku-yor-du-m.
 lire-S1-S2-1°Sg
 Je lisais. / J'étais en train de lire.
- b. Oku-r-du-m.
 lire-S1-S2-1°Sg
 Je lisais. / J'étais un lecteur.

- c. Oku-yacak-tI-m.
lire-S1-S2-1°Sg
J'allais lire.
 - d. Oku-muş-tu-m.
lire-S1-S2-1°Sg
J'avais lu.
- 7.
- a. Oku-yor-muş-um.
lire-S1-S2-1°Sg
{Je suis / j'étais} en train de lire, paraît-il.
 - b. Oku-r-muş-um.
lire-S1-S2-1°Sg
Il paraît {que je suis / que j'étais} un lecteur.
 - c. Oku-yacağ-mIş-Im.
lire-S1-S2-1°Sg
Il paraît que {je vais / j'allais} lire.
 - d. Oku-muş-muş-um.
lire-S1-S2-1°Sg
Il paraît que j'avais lu.

Pour synthétiser, on peut dire que les cinq suffixes peuvent apparaître seuls ou en première position, mais que parmi eux, seuls *di* et *miş* peuvent se manifester en seconde position.

8.2. FORMES SIMPLES VS FORMES COMPLEXES

Malgré leur caractère synthétique apparent, les formes verbales présentées ci-dessus peuvent être analysées comme des formes verbales complexes, à l'exception des formes où *-di* est l'unique suffixe (5a).

Comme l'ont noté Deny (1921, in Sezer 2001) et Lewis (1967) une analyse plus appropriée révèle que les formes verbales ont trois structures possibles :

- 8. a. [V + S1] + [Cop + Agr]
- b. [V + S1] + [Cop + S2 + Agr]
- c. [V+ *di* + Agr]

Dans ce qui suit, je présenterai plusieurs arguments en faveur d'une partition du même type, quoique légèrement différente, en portant d'abord une attention particulière aux formes à un seul suffixe schématisées en (8a) et (8c).

8.2.1. LES PARADIGMES D'ACCORD

Le premier argument en faveur d'une distinction entre formes verbales simples et formes verbales complexes réside dans l'analyse des paradigmes d'accord, en particulier de Agr2.

Nous avons observé ci-dessus que le paradigme d'accord suivant *di* est différent de celui qui suit les autres marques²⁴ (cf. 2). Cette distinction se manifeste indépendamment du nombre d'affixes aspectuo-temporels sur le verbe. Autrement dit, que *di* soit seul ou qu'il apparaisse précédé d'un autre affixe, il sera toujours suivi du même paradigme d'accord.

²⁴ Elles partagent en fait leur paradigme d'accord avec le suppositif (suffixe *-se*).

Au contraire de *di*, les autres affixes aspectuo-temporels requièrent des formes personnelles distinctes, nommées Agr2 ci-dessus. Or, ces formes sont également celles qui se manifestent sur les syntagmes employés comme attributs ; ceci est illustré sous (9) :

9. hasta : *malade*

hasta-yIm	<i>je suis malade</i>	hasta-yIz	<i>nous sommes malades</i>
hasta-sIn	<i>tu es malade</i>	hasta-sInIz	<i>vous êtes malades</i>
hasta-(dIr)	<i>il est malade</i>	hasta-(dIr)-lar / hasta-lar-dIr	<i>ils sont malades</i>

Les exemples (9) révèlent qu'en turc, au présent, seule une copule de forme clitique est attestée. Ce n'est toutefois pas sa seule particularité. Le fait que la marque *y* ne se manifeste que lorsque la marque d'accord commence par une voyelle (1^o personnes du singulier et du pluriel), et exclusivement si la base elle-même se termine également par une voyelle (cf. 10), permet son analyse comme un élément de liaison à l'intervocalique.

10. a. hazIr-Im.
prêt-1^oSg
Je suis prêt(e).
- b. hazIr-Iz.
prêt-1^oPl
Nous sommes prêt(e)s.
- c. *hazIr-yIm.
- d. *hazIr-yIz.

Si le seul statut de *y* est celui d'élément épenthétique, il résulte que, en l'absence de marque explicite de présent en (9-10), c'est la marque d'accord elle-même qui fait office de copule en turc.

Ces données ouvrent une nouvelle possibilité d'analyse des formes verbales dont le paradigme d'accord est Agr2 : on pourrait en effet considérer que ce sont des formes dont la marque d'accord n'est autre que la copule elle-même, autrement dit des structures comparables aux formes verbales complexes en *être* du français, mais en différant par l'absence de copule explicite distincte de la marque d'accord. Les représentations (8a-b) seraient alors reformulées comme en (11) :

11. a. [V + S1] + [Agr2_{Cop}]
b. [V + S1] + [S2 + Agr2_{Cop}]

8.2.2. LE STATUT PARTICIPIAL DES SUFFIXES *ER*, *ECEK* ET *MIS*

Dans une langue comme le français, les éléments verbaux cooccurrents avec l'auxiliaire *être* sont des participes, qui peuvent également être employés comme têtes lexicales de subordinées non-finies. Il s'avère que le turc admet la même possibilité pour les formes verbales munies des affixes *er*, *ecek* et *miş*, autrement dit ceux (à l'exception de *yor*²⁵), qui

²⁵ En ce qui concerne *-yor*, on peut supposer que son absence d'emploi participial résulte du fait qu'il s'agit, à la base, du verbe *yorIr*, aoriste du verbe *yorImak* (aller, marcher), qui a été grammaticalisé comme un suffixe verbal (Lewis, 1967,108).

sont suivis par une marque d'accord assimilable à la copule. Ceci est illustré dans les exemples suivants (Kornfilt 1997, 415) :

12. a. [bu parça-yI çal-{acak/ miş}] bir piyanist
 ce morceau-Acc jouer-{Pros/P.Rés.} un pianiste
 un pianiste qui {jouera/ a joué} ce morceau
- b. [at-a benz-er] bir yüz
 cheval-Dat ressembler-Aor. un visage
 un visage qui ressemble à (celui d')un cheval

Ceci confirme donc le statut potentiellement indépendant des formes constituées de la base verbale et d'un des affixes en question. Au contraire, les formes en *di* n'ont jamais de tels emplois :

13. *bu parçayI çal-di bir piyanist
 (pour : un pianiste qui a joué ce morceau)

On peut donc considérer que, au contraire des précédentes, *di* est une véritable marque temporelle, autrement dit une réalisation de T. Les marques *yor*, *er*, *ecek* et *miş*, sont plutôt comparables à des marques participiales, en termes de position et de fonctionnement syntaxiques.

Les deux sections suivantes vont apporter deux arguments supplémentaires en faveur de cette approche.

8.2.3. LES QUESTIONS FERMEES

En turc, les questions fermées se forment grâce à la particule *mi*, qui s'associe en fin de phrase à la forme verbale. A nouveau, on remarque une distinction entre les phrases interrogatives dont les verbes sont en *di* (14) et les autres, illustrées sous (15) :

14. a. Gel-di-n mi ?
 venir-di-2°Sg P-Int
 Es-tu venu(e) ?
- b. *Gel-di mi-yin ?
15. a. Gel-iyor mu-sun ?
 venir-Pros. P-Int-2°Sg
 Viendras-tu ?
- b. Gel-ir mi-siniz ?
 venir-Aor. P-Int-2°Pl
 Venez-vous ?
- c. Gel-ecek mi-yim ?
 venir-Pros. P-Int-1°Sg
 Viendrais-je ?
- d. Gel-miş mi-yiz ?
 venir-P.Rap. P-Int-1°Pl
 Sommes-nous venu(e)s ? / Dit-on que nous sommes venu(e)s ?

- e. *Gel mi- $\{yor / ir / ecek / mi\beta\}$ - $\{Agr1/Agr2\}$
- f. *Gel- $\{yor / ir / ecek / mi\beta\}$ - $\{Agr1/Agr2\}$ mi

L'exemple (14a) montre que, lorsque le verbe est muni de l'affixe *di*, il est immédiatement suivi de son paradigme d'accord habituel (Agr1), et que la particule interrogative apparaît à sa droite comme une marque indépendante. Au contraire, dans (15a-d), où la base verbale est porteuse de l'autre série d'affixes, la marque d'accord Agr2, c'est-à-dire la copule, se manifeste sur la particule interrogative elle-même. (14b) et (15e-f) montrent enfin que les autres combinaisons sont inacceptables.

A nouveau, ces données trouvent une explication naturelle si l'on considère que les affixes *yor*, *ir*, *ecek* et *miş* sont des éléments participiaux et que les bases qui en sont munies peuvent constituer des 'mots' indépendants. Quant à la copule, elle s'affixe dans ces constructions à la particule interrogative elle-même. Le schéma produit est alors (16) :

- 16. [V+Participe] [mi+Agr2_{Cop}]

Au contraire, dans le cas des formes en *di*, la particule *mi* suit la forme verbale fléchie pour le temps et l'accord. On retrouve donc l'impossibilité, caractéristique des formes verbales simples, de séparer les marques réalisant ces deux ensembles de traits :

- 17. [V+T+Agr] mi

8.2.4. L'ACCENTUATION

Enfin, le dernier argument en faveur de l'analyse développée ici réside dans le fait que l'accent se positionne différemment dans les formes en *di* et dans celles en *yor*, *ir*, *ecek* et *miş*.

Dans les formes en *di*, l'accent de mot (symbolisé ici par des majuscules) tombe sur la marque d'accord :

- 18. Gel-di-NIZ.
venir-Passé-2°Pl
Vous êtes venu(e)s.

Selon Kornfilt (1997), l'accent tombe normalement en turc sur la dernière syllabe. Le schéma accentuel des formes en *di* est donc régulier, et confirme qu'il s'agit de formes simples.

Lorsque le verbe est muni de l'un des autres suffixes, l'accent est porté par la marque de temps, et non par celle d'accord :

- 19. Gel- $\{IYOR / IR / ECEK / MI\beta\}$ -siniz.
venir+ $\{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap\}$ -2°Pl
Vous {venez / viendrez / êtes venu(e)s}.

Ceci s'explique naturellement si l'on considère que la marque accentuée est ici l'affixe final du verbe à proprement parler, la marque d'accord réalisant la copule y étant simplement cliticisée.

Par ailleurs, l'absence d'accent sur la marque d'accord n'est pas inattendue si on analyse cette marque comme un clitique. En effet, on considère généralement que l'impossibilité d'être accentuée en est une propriété typique (cf. par exemple Franks et King (2000)).

L'analyse développée ici permet donc de présenter de manière uniforme la position de l'accent dans les formes verbales du turc, comme le montre (20) :

20. a. [V + PART] + [Agr2_{Cop}]
 b. [V+ di +AGR]

8.2.5. LES FORMES A DEUX SUFFIXES

Comme le note Sezer, c'est la marque aspectuo-temporelle finale qui détermine le choix de la flexion. Ainsi, les formes en *di*, que cette marque apparaisse immédiatement sur la base verbale comme suffixe unique ou en position S2, prennent toujours les mêmes marques d'accord, comme le montrent les exemples suivants :

21. a. Gel-di-k.
 venir-Passé-1°Pl
 Nous sommes venu(e)s.
- b. Gel-{iyor / ir / ecek / miş}-ti-k.
 venir-{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}-Passé-1°Pl
 Nous {venions / allions venir / étions venu(e)s}.

Ceci est compatible avec l'idée, développée ci-dessus, que *di* et l'accord sont associés.

Par ailleurs, si l'on emploie ces formes dans des questions fermées, on voit apparaître *di* sur la particule interrogative :

22. Gel-{iyor / ir / ecek / miş} mi-y-di-n ?
 venir-{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap} P-Int+di+2°Sg

Comme l'indique Sezer, d'après Groat (1992), l'ensemble de ces données montre que les formes verbales comportant *di* comme second suffixe sont également des formes complexes, dans lesquelles le suffixe *di* est associé à la copule, et non pas au participe du verbe lexical.

Les marques apparaissant sur la particule interrogative sont, à nouveau, identiques à celles qui se manifestent dans les phrases attributives au passé :

23. hasta : *malade*

hasta-ydI-m	<i>j'étais malade</i>	hasta-ydI-k	<i>nous étions malades</i>
hasta-ydI-n	<i>tu étais malade</i>	hasta-ydI-nIz	<i>vous étiez malades</i>
hasta-ydI	<i>il était malade</i>	hasta-ydI-lar	<i>ils étaient malades</i>

Les phrases attributives au passé ont par ailleurs une seconde construction dans laquelle la copule apparaît comme un mot indépendant dont le radical est *i-* :

- 24.

hasta i-di-m	<i>j'étais malade</i>	hasta i-di-k	<i>nous étions malades</i>
--------------	-----------------------	--------------	----------------------------

hasta i-di-n	<i>tu étais malade</i>	hasta i-di-niz	<i>vous étiez malades</i>
hasta i-di	<i>il était malade</i>	hasta i-di-lar	<i>ils étaient malades</i>

L'ensemble de ces exemples se caractérise donc :

- par la présence régulière de la marque *y* dans les formes où la copule apparaît cliticisée, même dans les cas où elle n'est pas requise phonologiquement (comparer (22) à (15a) *geliyor mu-*y-sun*) ;

- par l'existence d'une contrepartie morphologiquement indépendante de la copule dans les constructions attributives.

Pour rendre compte de ces particularités, je propose de considérer que la copule, lorsqu'elle sert de support à une marque temporelle explicite, en l'occurrence *di*, prend une réalisation morphologique indépendante de celle de la marque d'accord.

Ceci est schématisé sous (25) :

25. [V+{r / yor / ecek / miş}]+ [Cop+di+Agr]

Par ce moyen, on peut rendre compte à la fois de l'apparition, irrégulière en apparence, de la marque *y*, de la possibilité de rencontrer la copule sous forme de 'mot indépendant' dans les phrases attributives et du fait que les marques d'accord après *di* sont les mêmes que dans les formes simples. Pour synthétiser, on peut dire que dans ce cas, la copule adopte un fonctionnement morphologique identique à celui qu'elle manifeste en français, où elle apparaît comme une base verbale suivie d'affixes de Temps et d'Accord.

Tournons-nous pour finir vers les formes dans lesquelles le second suffixe est *miş*.

Ces formes présentent une première caractéristique identique aux précédentes : elles se segmentent de la même manière dans les questions fermées (26). En outre, parallèlement aux constructions attributives, elles disposent d'une construction analytique alternative, dans laquelle la marque *miş* apparaît sur la base indépendante *i-* (27) :

26. Gel-{iyor / ir / ecek / miş} mi-y-miş-şin ?
venir-{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap} P-Int-Cop-Res-2°Sg
{Viens / viendras / venais}-tu ?

27. a. Gel-{iyor / ir / ecek / miş}-miş-şin.
 venir-{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap} -Res-2°Sg
 On (a) dit que {tu venais / tu viens / tu allais venir}.

b. Gel-{iyor / ir / ecek / miş} i-miş-şin.
 venir-{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap} Cop-Res-2°Sg
 On (a) dit que { tu venais / tu viens / tu allais venir}.

Toutefois, ces formes se distinguent des précédentes par le paradigme d'accord, puisqu'elles présentent les marques analysées ci-dessus comme la copule (i.e. Agr2) :

28. a. gel-iyor-muş-uz_{Cop-1°Pl}
 b. *gel-iyor-muş-uk_{1°Pl}

Ceci laisse à penser que les formes dont le second suffixe est *miş* sont analysables comme des formes verbales surcomposées, constituées à l'aide de deux occurrences de la copule/auxiliaire. La première occurrence se situe, comme dans les formes verbales en *di* décrites ci-dessus, entre les deux suffixes. La seconde est réalisée par le paradigme d'accord

lui-même, comme lorsque *miş* apparaît comme suffixe unique. On obtient la structure illustrée par (29) :

29. [V + Part] + [Cop+ *miş*+Agr2_{Cop}]

8.3. LA DISTRIBUTION DU PLURIEL DANS LES FORMES VERBALES

Les exemples présentés sous (3b), et repris schématiquement sous (30) ci-dessous, montrent que la marque d'accord de 3^o personne du pluriel se distingue par la variabilité de sa position au sein de la forme verbale. Pour les verbes dont la 3^o personne se réalise à l'aide de *{dir / dIr / dur / dür / tir / tIr / tur / tür }*, le pluriel peut se manifester avant ou après cette marque :

30. a. gel-*{iyor / ir / ecek /miş}*-ler-dir
venir-*{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}*-3^oPl-dIr
- b. gel-*{iyor / ir / ecek /miş}*-tir-ler
venir-*{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}*-dIr-3^oPl

Outre cette opposition, on relèvera une troisième position possible pour la marque de pluriel. Elle peut en effet apparaître dans les formes complexes entre les deux suffixes aspectuo-temporels (31a-32a) :

31. a. gel-*{iyor / ir / ecek /miş}*-ler-di
venir- *Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}*-3^oPl-Passé
- b. gel-*{iyor / ir / ecek /miş}*-ti-ler
venir- *Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}*-Passé-3^oPl
32. a. gel-*{iyor / ir / ecek /miş}*-ler-miş
venir- *Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}*-3^oPl-P.Res
- b. gel-*{iyor / ir / ecek /miş}*-miş-ler
venir- *Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}*-P.Res.-3^oPl

On notera enfin que, lorsque le sujet est explicitement marqué pour le pluriel, la pluralisation du verbe à la 3^o personne est facultative.

33. a. KIz-lar geliyor(lar).
fille-Plur venir-Cont-(3^oPl)
Les filles viennent.
- b. KIz-lar geldi(ler).
fille-Plur venir-Passé-(3^oPl)
Les filles sont venues.

Ces exemples montrent également que le pluriel verbal et le pluriel nominal sont réalisés par la même marque morphologique : *lar / ler*²⁶.

Les données ci-dessus me semblent particulièrement intéressantes pour deux raisons. D'une part, elles permettent de confirmer l'analyse développée dans les parties précédentes de ce chapitre. D'autre part, elles rejoignent un certain nombre d'observations qui ont été faites à

²⁶ Pour une discussion sur le pluriel nominal, voir les Chapitres 3 et 6 de la seconde partie.

propos de l'accord participial du français dans les constructions en *être*, ainsi que des traits postulés pour rendre compte de la conjugaison définie en hongrois (Chapitre 6).

Dans ce qui suit, je m'intéresserai en premier lieu à la marque apparaissant en position non-finale des formes verbales, que j'appellerai par commodité *marque de pluriel interne*.

8.3.1. LA MARQUE DE PLURIEL INTERNE

Il sera question ici des formes présentées dans les exemples (a) de (30), (31) et (32) ci-dessus, dans lesquelles le pluriel est suivi de *dIr*, *mIş* ou *dI*.

En ce qui concerne les formes terminées par *mIş* et *dI*, la distribution du pluriel peut être perçue comme une confirmation de l'analyse présentée plus haut. Si l'on prend comme base de description les schémas présentés sous (25) pour les formes dont le second suffixe est *di*, et sous (29) pour celles dont le second suffixe est *mIş*, on constate immédiatement que la marque de pluriel interne est analysable comme une marque de pluriel participiale :

- | | | | |
|-----|----|--|--------|
| 34. | a. | gel- $\{iyor / ir / ecek / miş\}$ - ler - <i>di</i>
venir- Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}-3°Pl-Passé | [=31a] |
| | b. | [V+ $\{r / yor / ecek / miş\}$ - ler]+ [Cop+ <i>di</i> +Agr] | [=25] |
| 35. | a. | gel- $\{iyor / ir / ecek / miş\}$ - ler - <i>miş</i>
venir- Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}-3°Pl-P.Res | [=32a] |
| | b. | [V+ $\{r / yor / ecek / miş\}$ - ler] + [Cop+ <i>miş</i> +Agr _{2Cop}] | [=29] |

On notera que ces exemples s'opposent à (36), dans lequel la forme verbale comporte *di* comme seul suffixe aspectuo-temporel :

- | | | |
|-----|----|---|
| 36. | a. | gel- <i>di</i> - ler .
venir-Passé-3°Pl
Ils / elles sont venu(e)s. |
| | b. | *gel- ler - <i>di</i>
venir -3°Pl-Passé |

L'agrammaticalité de (36b) est attendue, puisqu'il s'agit d'une forme verbale simple. Dans ce cas, *ler* est simplement la réalisation de l'accord associé au temps. Il serait donc faux de considérer qu'en turc, la marque d'accord est 'mobile'. De la même manière, des exemples construits comme (37) seraient agrammaticaux :

- | | | |
|-----|----|--|
| 37. | a. | *[V- ler + $\{r / yor / ecek / miş\}$]+ [Cop+ <i>di</i> +Agr] |
| | b. | *[V- ler + $\{r / yor / ecek / miş\}$] + [Cop+ <i>miş</i> +Agr _{2Cop}] |

Considérons à présent les formes en *dir*, dans lesquelles la marque de pluriel présente la même alternance positionnelle. À nouveau, on les considérera comme des données confirmant le caractère complexe des formes en *iyor*, *r*, *ecek* et *miş*, dans la mesure où *dir* n'est pas une marque d'accord, mais une forme possible de la copule, susceptible d'apparaître à toutes les personnes (Kornfilt, 1997, 81). Les exemples présentés sous (30), et répétés ici sous (38-39) recevront alors une analyse proche des précédents, puisque la marque de pluriel sera associée soit au participe (38), soit à la copule *dir* elle-même (39) :

- | | | | |
|-----|----|---|--------|
| 38. | a. | gel- $\{iyor / ir / ecek / miş\}$ - ler - <i>dir</i>
venir- venir- $\{Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap\}$ -3°Pl-Cop | [=30a] |
|-----|----|---|--------|

- b. [V+{r / yor / ecek / miş}-**ler**][+dir_{Cop}]
39. a. gel-{iyor / ir / ecek / miş}-tir-**ler** [=30b]
venir- Cont. / Aor. / Pros. / P.Rap}-Cop-3°Pl
- b. [V+{r / yor / ecek / miş}][+dir_{Cop}-**ler**]

Une dernière question doit finalement être soulevée. Si l'on analyse en effet la marque de pluriel interne comme une marque d'accord participial, et la marque de pluriel finale comme une marque d'accord-sujet, on devrait pouvoir rencontrer des formes dans lesquelles ces deux suffixes apparaissent en même temps. Or, cela est impossible, quels que soient la forme ou le suffixe de la copule :

40. a. *gel-{iyor / ir / ecek / miş}-ler-dir-ler
b. *gel-{iyor / ir / ecek / miş}-ler-di-ler
c. *gel-{iyor / ir / ecek / miş}-ler-miş-ler

Pour rendre compte de ce phénomène, j'esquisserai une explication fondée sur celle qui sera suggérée pour les formes nominales fléchies dans le Chapitre 4 de la seconde partie. Plus spécifiquement, je postulerai que le turc dispose de deux paradigmes d'accord verbal, l'un 'fort' et l'autre 'faible', et je suggérerai que l'accord faible n'a pas de réalisation explicite. Au sein des formes verbales, deux paradigmes forts ne peuvent pas être cooccurrents car un paradigme fort possède la propriété de vérifier le nominatif. Dans la mesure où les deux accords ont la même source (cf. 3.2. ci-dessous), ceci résulterait en une double vérification casuelle, ce qui n'est pas possible. Cette hypothèse, qui n'est ici que suggérée, reformule en termes syntaxiques l'approche traditionnelle connue sous le nom d'*interdiction de redondance* de la marque de pluriel, mais s'en distingue par le fait qu'elle se place en syntaxe, et non en morphologie. Cependant, cette proposition d'analyse nécessite une réflexion plus approfondie et ne constitue pour l'instant qu'une simple piste de recherche.

8.3.2. APPROCHE CONTRASTIVE

Au vu de l'analyse qui précède, on conclura que le pluriel interne du turc n'est rien d'autre qu'un accord participial, largement comparable à celui qui se manifeste en français dans les constructions en *être*.

On relèvera en effet qu'il se manifeste sur des participes dépendant d'une copule, qui, dans ce cas précis, fonctionne comme un auxiliaire, au même titre que *être* en français.

En outre, il s'agit nécessairement d'un accord avec le sujet, comme le montre le contraste sous (41) :

41. a. (Onlar) kitab-I oku-yor-lar-du.
pro-3°pl-Nom livre-Sg-Acc lire-Cont-3°Pl-Passé
(Eux,) ils sont en train de lire le livre.
- b. *(O) kitap-lar-I oku-yor-lar-du.
pro-3°Sg-Nom livre-Pl-Acc lire-Cont-3°Pl-Passé
Pour : (Lui,) il est en train de lire des livres.

Enfin, au même titre que l'accord participial du français, l'accord participial du turc est un accord en nombre, et non en personne :

42. *(Biz) oku-yor-uz-du.
 pro-1°PI-Nom lire-Cont-1°PI-Passé
Pour : (Nous,) nous sommes en train de lire.

On retrouve donc une marque d'accord dont les propriétés sont similaires en tous points à celle qui se manifeste en français, si l'on tient compte du fait que le genre, présent comme trait d'accord participial en français, n'est pas une catégorie pertinente en turc. Autrement dit, l'accord participial, s'il est fort, est exclusivement un accord en nombre.

Si l'on pose, d'une manière plus générale, l'idée que les langues considérées dans le présent travail, c'est-à-dire le turc, le français et le hongrois, disposent de deux catégories de l'accord différentes, indépendamment de leur manifestation morphologique, il semble possible de dégager une constante dans l'accord secondaire : celle de la prise en compte du trait de nombre.

Pour le français et le turc, cette catégorie est bien pertinente dans l'accord participial. Pour le hongrois, nous avons vu dans le Chapitre 6 qu'on pouvait analyser l'agrammaticalité de la conjugaison définie avec les pronoms personnels de 1° et de 2° personnes comme résultant de l'absence d'un trait de Nombre dans ces items.

On ajoutera pour finir que l'analyse des formes verbales du turc proposée ci-dessus est parallèle à celle que Schlonsky (1998) suggère pour rendre compte des données de l'hébreu, langue dans laquelle une forme verbale particulière, le *bénoni*, se comporte soit comme une forme verbale simple (43b), soit comme un participe passé associé à un auxiliaire *être* morphologiquement indépendant (43a) :

43. a. Dani haya kotev sipurim.
 Dani être-Passé-3°Sg écrire-benoni-MascSg histoire-PI
 Dani écrivait des histoires.
- b. Dani kotev sipurim.
 Dani écrire-benoni-MascSg histoire-PI
 Dani écrit des histoires.

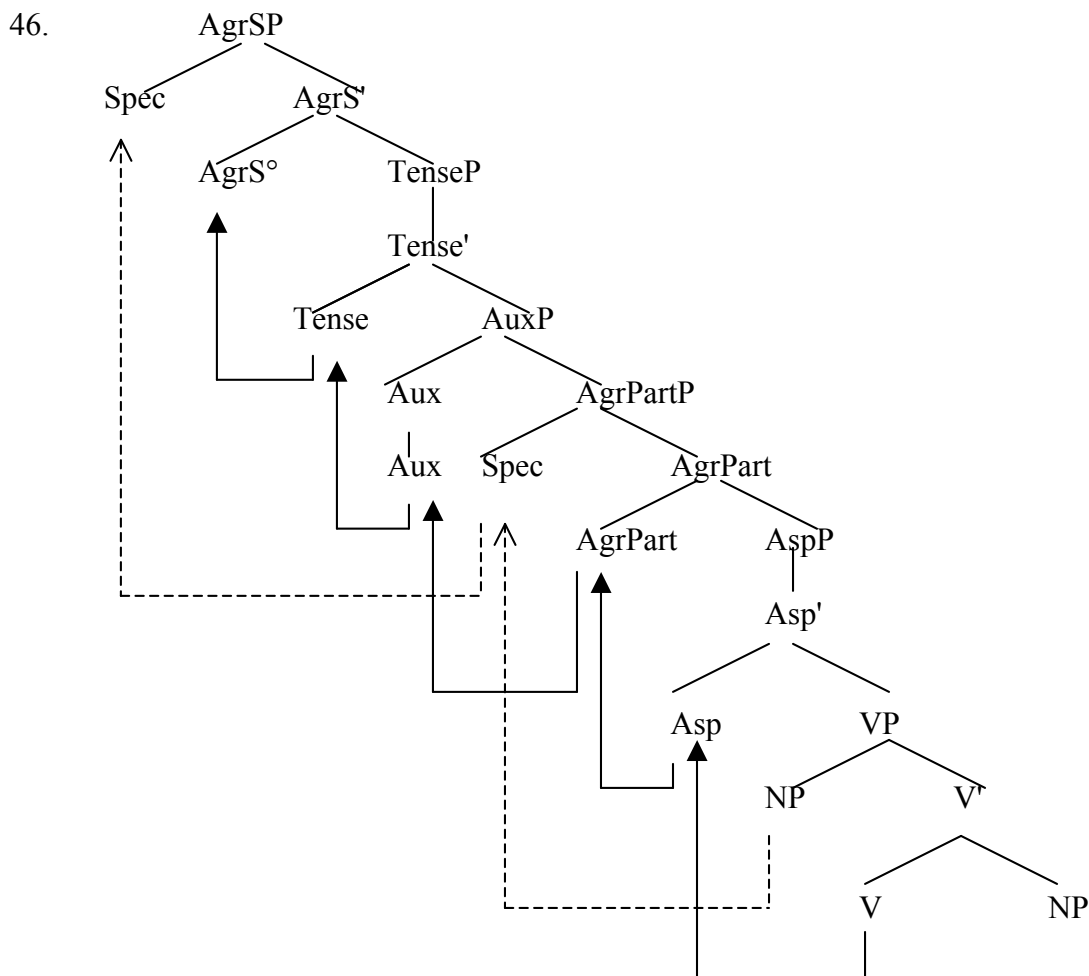
Pour rendre compte de (43b), Schlonsky postule, comme je l'ai fait pour le turc, l'existence d'un auxiliaire/copule *être* sans réalisation morphologique au présent. Une différence entre le turc et l'hébreu réside néanmoins dans le fait que, si les deux langues incorporent à leur copule nulle le trait de présent, le turc se distingue de l'hébreu par la présence de marques d'accord, qui sont dans cette langue les seules réalisations visibles de la copule.

8.4. LA SYNTAXE DES FORMES VERBALES TURQUES

Dans cette dernière partie, je reprendrai l'analyse syntaxique du *bénoni* fournie par Schlonsky pour l'appliquer au turc.

Pour Schlonsky, l'auxiliaire de l'hébreu, en tant que clitique, doit recevoir un support morphologique. Ce support est fourni par le *bénoni* lui-même, qui monte s'adjoindre à l'auxiliaire-copule (44). Cette analyse est adoptée sous (45) pour rendre compte des données du turc²⁷ :

²⁷ Dans ce qui suit, je ne tiendrai pas compte de la position de l'objet, qui soulève des questions spécifiques. Pour les représentations arborescentes, j'adopterai l'hypothèse de l'Antisymétrie de Kayne (1994). Pour des représentations alternatives (têtes syntaxiques finales), voir par exemple Sezer (2001), Öztürk (2001). Pour une discussion de la position (initiale ou finale) des têtes en turc, voir Kural (1997).



8.5. CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai proposé une analyse morphosyntaxique des formes verbales du turc fondée sur deux hypothèses. D'une part, à l'exception de celles en *-di*, les formes verbales de cette langue sont des formes verbales complexes, caractérisées par une copule de nature clitique et des suffixes participiaux. D'autre part, j'ai suggéré que la marque de pluriel interne soit en fait une marque d'accord participial avec le sujet, caractérisée par un trait de nombre. Cette marque présente donc des ressemblances avec son équivalent français, mais également avec la conjugaison définie du hongrois, que j'ai analysée comme une tête Agr exclusivement sensible aux constituants porteurs d'un traits de nombre.

DEUXIÈME PARTIE :
LE DOMAINE NOMINAL :
PROJECTIONS FONCTIONNELLES ET DÉFICIENCE

1. INTRODUCTION

Après avoir présenté mes travaux portant sur le verbe et les catégories fonctionnelles qui y sont associées, je me tourne à présent vers la synthèse de mes recherches sur le domaine nominal.

Dans cette partie, je présenterai des travaux portant sur les thèmes du nombre, de la possession et de la déficience.

Les Chapitres 2 et 3 seront consacrés à l'étude du nombre et de sa projection syntaxique dans le syntagme nominal du français et du turc.

Reprenant mon travail sur les adjectifs de 2005, je montrerai que la présence et la position d'une projection du nombre n'est pas déductible de la position des adjectifs dans le sens où on l'entend habituellement — bien que ces deux catégories entretiennent effectivement certaines relations, qui seront également discutées.

Je discuterai également, dans la lignée de mes travaux en collaboration avec Delphine Beuseroy (Knittel & Beuseroy 2005, Beuseroy & Knittel, soumis) et Sophie Heyd (Heyd & Knittel 2006, Heyd & Knittel soumis) des effets interprétatifs et syntaxiques produits par la présence ou au contraire l'absence de projection du nombre pour certaines classes de noms abstraits.

Je me tournerai ensuite vers l'étude des constructions possessives. Je proposerai dans le Chapitre 4 une révision de mes travaux sur ces structures en hongrois (1998) et en turc (2001). Plus précisément, je proposerai une représentation commune des structures possessives de ces deux langues, dont je suggérerai ensuite l'extension au français et à l'anglais (Chapitre 5).

Puis, en me fondant sur les données du turc et de l'anglais, je développerai l'idée que les constructions possessives des langues considérées ici (à l'exception du hongrois) disposent d'une contrepartie moins complexe syntaxiquement, qui permet l'insertion au sein d'un SN d'un syntagme nominal à interprétation *typifiante*. Cette analyse constitue en fait une extension dans le domaine de la syntaxe de l'analyse que j'ai proposée dans Knittel (à paraître).

Le Chapitre 6 sera précisément consacré aux syntagmes nominaux qui reçoivent cette interprétation typifiante. Reprenant le travail cité ci-dessus, je présenterai d'abord les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques de ces syntagmes, qui permettent nettement de les identifier. Je proposerai une analyse syntaxique de ces structures, fondée sur la notion de déficience. En d'autres termes, je montrerai que ces syntagmes se distinguent des autres types de SN par un ensemble de propriétés négatives, découlant à mon avis de l'absence de certaines projections fonctionnelles — notamment celle du nombre. Je comparerai pour finir ces structures avec leurs contreparties en hongrois et en turc, afin de montrer que leurs propriétés morphosyntaxiques et sémantiques sont parallèles, quelle que soit la langue considérée.

Dans le Chapitre 7, j'explorerai l'application de la notion de déficience à la catégorie des adjectifs. Je montrerai qu'il existe, en français, une classe d'adjectifs à valeur typifiante, dont les propriétés peuvent être définies négativement par rapport à celles des adjectifs qualificatifs.

À partir de ces propriétés, je poserai les bases d'une analyse syntaxique plus détaillée des syntagmes dominant ces adjectifs, fondée sur l'idée que certaines projections fonctionnelles en sont absentes. Je réviserai également mon analyse de 2005 du rattachement de tels adjectifs

à la projection nominale dont ils dépendent, afin de proposer une structure qui puisse à la fois prendre en compte des possesseurs et des adjectifs, indépendamment de leur caractère déficient ou non.

Enfin, dans le Chapitre 8, je présenterai des travaux récents, qui n'ont pas encore été soumis à publication. Plus précisément, je m'intéresserai aux syntagmes dont les têtes sont des noms apparentés à des prédicats verbaux et adjectivaux, et j'étudierai les dépendances que de tels noms sont susceptibles de recevoir.

Je suggérerai une analyse montrant que certaines propriétés, apparemment diverses, que l'on attribue habituellement à une partie de ces noms, découlent en fait de l'emploi nécessaire de la construction possessive pour légitimer leur argument obligatoire. J'analyserai également cet argument, et je montrerai qu'il peut s'agir d'un SN déficient, comme dans le cas des noms simples.

2. LA PROJECTION DU NOMBRE

2.1. NUM COMME TETE INTERMEDIAIRE

2.1.1. PREMIERES ANALYSES²⁸

L'idée que le nombre, dans le syntagme nominal, est une catégorie syntaxique, et non pas seulement morphologique a été posée par divers auteurs, dont Valois (1991) et Carstens (1991). La motivation à l'origine de la proposition de Valois réside dans le positionnement des noms au sein des SN argumentaux. Valois observe que le français place l'agent après le nom principal, alors que l'anglais respecte le positionnement inverse :

1. a. le portrait_N de Rembrandt_{Agent} d'Aristote_{Thème}
 b. Rembrandt_{Agent}'s portrait_N of Aristotle_{Thème}

Pour Valois, ce contraste repose sur la présence d'un mouvement de N vers Num en français, alors que l'anglais ne manifeste pas de déplacement :

2. a. [le [[portrait]_i]_{Num} [[de Rembrandt]_{Agent} [t_i]_N [d'Aristote]]]_{NP}]_{NumP}]_{DP}
 b. [[Num [[Rembrandt]_{Agent}'s [portrait]_N [of Aristotle]]]_{NP}]_{NumP}]_{DP}

De ce point de vue, remarque Valois, les mêmes contraintes sont observées dans le rapport entre V et I que dans celui qui unit N et Num ; alors que les mouvements V-I et N-Num sont obligatoires en français, ils ne peuvent avoir lieu en anglais.

L'idée d'une projection fonctionnelle intermédiaire entre N et D a également été posée par Ritter (1991) à propos des SN à l'État Libre et à l'État Construit en hébreu.

Pour Ritter, les SN à l'État Construit (É.C.) nécessitent un déplacement du nom principal dans la tête D (3) ; ceci se vérifie par le fait que, dans cette langue, la réalisation d'un déterminant est impossible dans les constructions à l'É.C. ; pour Ritter, ceci provient du fait que le déterminant et le possesseur sont en compétition pour la même position : celle de D.

3. [[ahavat]_i]_D [Dan [t_i]_N et acmo]_{NP}]_{DP}
 amour Dan Acc lui-même
 L'amour de Dan pour lui-même

Dans les SN à l'État Libre, l'article est au contraire possible. Selon Ritter, ceci indique que le mouvement du nom ne se fait pas jusqu'à D mais jusqu'à une position intermédiaire, celle de la tête Num :

4. [ha_D [[ahavat]_i]_{Num} [[Sel Dan] [t_i]_N [et acmo]]]_{NP}]_{NumP}]_{DP}
 art.def. amour de Dan Acc lui-même
 L'amour de Dan pour lui-même

Comme on peut le constater, les arguments de Valois, tout comme ceux de Ritter, ne se fondent ni sur la présence d'une marque de pluriel sur le nom, ni même sur l'interprétation, mais semblent au contraire reposer sur la nécessité d'une position intermédiaire entre D et N pour dériver, dans certaines constructions, un ordre des mots conforme à la réalité. De ce point de vue, le postulat d'une projection du Nombre résulte d'abord d'une nécessité

²⁸ Pour une présentation détaillée des analyses antérieures, voir Zribi-Hertz (2006).

positionnelle plutôt que de l'idée de prendre en compte une projection spécifiquement dédiée au marquage ou à la vérification du Nombre dans le SN. En d'autres termes, tout comme Pollock retient l'idée d'une position de tête supplémentaire au niveau de la flexion verbale (cf. Partie 1, Chapitre 4), Ritter et Valois utilisent la projection du nombre comme un moyen de dériver correctement la structure de certains SN.

2.1.2. NOMBRE ET ADJECTIFS

Dans une optique proche de celle de Valois, Cinque (1994) admet que la projection du nombre constitue une manière de résoudre le problème posé par le positionnement des adjectifs vis-à-vis du nom dans les langues romanes, par comparaison avec les langues germaniques.

Si l'on considère les exemples (5), on constate en effet que seules les langues romanes — illustrées ici par des exemples français — admettent des adjectifs dans des positions prénominales et postnominales ; dans les langues germaniques, dont l'anglais, les adjectifs au contraire précèdent nécessairement le nom :

5. a. une jolie petite maison blanche
 b. a nice little white house
 une jolie petite blanche maison

Pour Cinque, cette différence tient au fait que le nom subit un mouvement depuis sa position initiale vers Num dans les langues romanes.

Plus précisément, Cinque (1994) propose que les projections des adjectifs soient situés dans les spécificateurs de projections fonctionnelles d'accord AgrP, dont les têtes réalisent les marques d'accord adjectival. Ces projections d'accord sont ordonnées entre elles selon le schéma (6) :

6. Agr_{Card}P > Agr_{Ord}P > Agr_{Taille}P > NumP > Agr_{Couleur}P > Agr_{Forme}P > Agr_{Ethnique}P > NP

La projection NumP étant placée entre la projection Agr dominant les adjectifs de couleur et celle qui domine les adjectifs de taille, il en résulte dans les langues romanes un déplacement de N au-delà des premiers :

7. [une [jolie [petite [[maison_i]_{Num} [blanche [[t_i]_N]_{NP}]_{AgrP}]_{NumP}]_{AgrP}]_{AgrP}]_{DP}

Dans les langues germaniques au contraire, il ne se produit aucun mouvement de N à Num. Dans ces conditions, le nom subsiste en position basse, et les adjectifs apparaissent régulièrement à sa gauche :

8. [a [nice [little [[Num]_{Num} [white [[house]_N]_{NP}]_{AgrP}]_{NumP}]_{AgrP}]_{AgrP}]_{DP}

Pour résumer, on remarquera que les approches présentées dans cette section ont pour caractéristique commune l'idée que, dans un certain nombre de cas, l'ordre des mots au sein du SN ne peut être dérivé sans faire appel à une projection intermédiaire entre N et D, servant de site d'arrivée ou de position intermédiaire pour certains déplacements. Dans ces conditions, le fait d'analyser la position intermédiaire comme la tête d'une projection vérifiant le nombre apparaît plutôt comme une commodité que comme résultant d'une véritable prise en compte des traits de nombre du nom.

Toutefois, comme nous allons le montrer à présent, la prise en considération de certaines données conduit à rejeter l'idée d'un mouvement de N vers Num tel que proposé ci-dessus.

2.2. APPROCHE CRITIQUE

Dans cette section, je résume divers arguments, dont ceux exposés dans Knittel (2005) à l'encontre d'une approche comme celle de Cinque pour analyser les données du français.

2.2.1. NUMP ET ADJECTIFS

Il existe en français deux classes d'adjectifs susceptibles d'apparaître en position prénominale et postnominale. D'une part, certains adjectifs, qualifiés par Scott (1998) d'adjectifs de *commentaire subjectif* apparaissent avant ou après le nom sans modification de sens notable :

- 9. a. une maison immense
b. une immense maison
- 10. a. une stupide aventure
b. une aventure stupide

D'autre part, une seconde classe d'adjectifs, que j'ai appelés *subjectifs dérivés*, présente la même variation positionnelle, mais accompagnée cette fois-ci d'une modification sémantique :

- 11. a. une pauvre fille [= une fille pitoyable]
b. une fille pauvre [= une fille sans argent]
- 12. a. un sale gosse [= un enfant désagréable]
b. un gosse sale [= un enfant malpropre]

Comme l'avaient déjà noté Lamarche (1991) et Laenzlinger (2000), l'existence de tels adjectifs est problématique vis-à-vis d'une analyse dans laquelle le nom doit nécessairement se déplacer vers Num : ce mouvement n'étant en aucun cas optionnel, tout adjectif devrait avoir, par rapport au nom, une position fixe, ce qui n'est clairement pas le cas ici.

En réponse à ces critiques, Cinque suggère que ces adjectifs, lorsqu'ils sont employés en position postnominale, fonctionnent comme têtes de relatives réduites et sont, de ce fait, externes à la projection étendue du nom. Cette analyse est présentée sous (13a) et (14a) :

- 13. a. [[une aventure]_{DP} Agr [stupide]_{AdjP}]_{AgrP}
vs : b. [une [stupide]_{AgrAdjP} [aventure]_i]_{Num} [_{t_i}]_{NP}]_{DP}
- 14. a. [[une fille]_{DP} Agr [pauvre]_{AdjP}]_{AgrP}
vs : b. [une [pauvre]_{AgrAdjP} [fille]_i]_{Num} [_{t_i}]_{NP}]_{DP}

Or, dans leurs emplois de relative réduite, les adjectifs sont nécessairement précédés par une pause et accentués. Bien que ces variations intonatives soient possibles, elles ne sont pas nécessaires, comme le montre le contraste en (15) et en (16) :

- 15. a. une maison blanche immense
b. une maison blanche, IMMENSE

16. a. un gosse blond sale
b. un gosse blond, SALE

Il semble donc que l'existence de ces deux classes d'adjectifs remette en question l'hypothèse d'un déplacement de N vers Num en français tel que Cinque l'a suggéré.

2.2.2. NUMP ET COMPLEMENTS DU NOM

Un autre argument à l'encontre de l'analyse de Cinque est fourni par des exemples tels que (17) et (18) :

17. a. un vêtement de femme noir
b. *un vêtement noir de femme
18. a. une chambre d'enfant spacieuse
b. ?? une chambre spacieuse d'enfant

Dans ces deux exemples, les noms sont suivis par des syntagmes que nous appellerons dans l'immédiat *complément du nom*, et qui feront l'objet d'une étude ultérieure dans les Chapitres 4 et 5. La particularité de ces syntagmes, qui contiennent des noms (apparemment) indéterminés, est de se positionner immédiatement après le nom dont ils dépendent, et dont ils ne peuvent pas être séparés, comme le montre l'inacceptabilité des exemples (b)²⁹. Or, c'est justement la nécessaire adjacence de ces constituants par rapport à la tête dont ils dépendent qui constitue un contre-argument supplémentaire à l'analyse proposée par Cinque.

Rappelons que, pour Cinque, les projections des adjectifs apparaissant en position post-nominale sont placées immédiatement au dessus de NP, et sont enjambées par N au cours de son déplacement vers Num. Or, dans les deux exemples ci-dessus, on rencontre les syntagmes [de femme] et [d'enfant] dans des positions intermédiaires entre le nom et ces adjectifs. Ces données ne peuvent être prises en compte par une analyse fondée sur un mouvement de la tête N à la tête Num, qui ne peut dériver que les exemples inacceptables (b). C'est ce que montre (19) :

19. a. *[[vêtement_i]_{Num} [noir [t_i [de femme]]]_{NP}]_{AgrAdjP}]_{NumP}
b. ??[[chambre_i]_{Num} [spacieuse [t_i [d'enfant]]]_{NP}]_{AgrAdjP}]_{NumP}

En conclusion, on retiendra donc que, tant vis-à-vis de certains adjectifs (*de commentaire subjectif* et *subjectifs dérivés*) que des syntagmes en question ici, l'analyse de Cinque n'est pas apte à fournir des résultats conformes à la réalité des données.

2.3. DONNEES TYPOLOGIQUES

Dans la section précédente, il a été question des problèmes soulevés dans le cas du français. La présente section présente des arguments émanant de l'étude d'autres langues contre l'approche de Cinque.

²⁹ Ces exemples doivent être distingués de ceux dans lesquels [de femme] et [d'enfant] sont insérés dans une relative réduite, ce qui se traduit par une variation de leur accentuation et la présence d'une pause, comme dans les exemples (15) et (16) ci-dessus. Si tel est le cas, ils peuvent alors suivre les adjectifs :

- (i) un vêtement noir, DE FEMME
(ii) une chambre spacieuse, D'ENFANT

Nous reviendrons sur ces structures ultérieurement.

2.3.1. LA FORCE DE NUM

Considérons en premier lieu le mouvement de N vers Num. Selon Cinque, ce mouvement se produit en français et en italien (comme le révèle la présence d'adjectifs postnominaux dans ces langues), mais ni en anglais (cf. (5b)) ni en allemand, par exemple, puisque les adjectifs y sont nécessairement préposés aux noms.

La question qui se pose alors est de savoir ce qui motive le mouvement du nom, ou au contraire l'absence de mouvement.

D'une manière générale, on considère que le mouvement d'une tête vers une autre est motivé par la force de la plus haute. Une tête forte a en effet la capacité d'attirer vers elle une tête inférieure pour vérifier ses traits.

Ceci nous amène à discuter de ce qui fait la force de la flexion.

Dans le domaine verbal, rappelons que Pollock (1989), Rohrbacher (1994), Vikner (1997) et Haegeman et Guéron (1999) ont suggéré que le mouvement était motivé par des considérations tenant à la richesse de la flexion verbale. Plus précisément, c'est la variété des formes possibles, ainsi que les traits qui y sont manifestés, qui constituent la force de la flexion verbale. De ce point de vue, on peut opposer, par exemple, l'anglais à l'italien : l'anglais possède une flexion verbale appauvrie — donc faible — puisque sur six formes potentielles, seules deux sont attestées au présent, et une seule au passé. L'italien possède au contraire six formes distinctes au présent ; sa flexion étant riche, elle est en conséquence forte. À l'inverse de l'anglais, l'italien se caractérise donc par la présence d'un mouvement de V vers les projections de la flexion (voir Partie 1).

Si on transpose cette approche au domaine nominal, il en résulte que la tête Num doit être forte dans les langues romanes, mais faible dans les langues germaniques, ceci étant révélé par l'absence d'adjectifs postnominaux.

Or, dans Knittel (2005), j'ai présenté quelques observations à propos du nombre en français qui semblent aller dans le sens inverse. Elles sont reprises ci-dessous, en comparaison avec les données d'autres langues.

• Commençons par comparer le français à une autre langue romane : l'italien. Rappelons en premier lieu que l'italien et le français présentent tous deux des adjectifs postnominaux, et sont, selon ce qui a été exposé plus haut, des langues où la tête Num est forte.

Considérons cependant le contraste ci-dessous :

20. Français :
- | | | | |
|----|---------------------------|------|--|
| a. | chat | /Sa/ | |
| b. | chat-S _{Pluriel} | /Sa/ | |
21. Italien :
- | | | | |
|----|-------|-----------|-------|
| a. | gatto | /gattɔ/ : | chat |
| b. | gatti | /gatti/ : | chats |

En italien la marque de pluriel se manifeste tant à l'écrit qu'à l'oral. Dans la mesure où, sur les deux formes attendues, les deux formes sont réalisées, on en déduit que le pluriel nominal a effectivement les mêmes caractéristiques que la flexion verbale. Autrement dit, on peut admettre que le nombre est morphologiquement riche, et donc que Num est une tête forte.

Du côté du français, les données sont différentes : bien qu'il existe à l'écrit une marque de pluriel explicite sur le nom, cette marque n'a généralement pas de réalisation phonologique. Les rares exemples de variation en nombre audible (cf. *corail / coraux ; animal / animaux*)

sont plutôt à considérer comme des exceptions que comme relevant du cas général. Ainsi, les enfants ont tendance à régulariser ces formes en employant la forme phonétique du singulier pour le pluriel (cf. *des animals*). De ce point de vue, si on doit comparer le nombre à la flexion verbale, le système du français est proche de celui de la flexion verbale de l'anglais, tout en étant encore plus faible, puisqu'il n'existe aucune différence audible sur le nom entre le singulier et le pluriel. Il semblerait en fait que le nombre soit pauvre en français, et donc que NumP n'y soit pas une tête forte.

• Dans le même ordre d'idées, des langues germaniques telles que l'anglais ou l'allemand présentent un fonctionnement plus proche de celui de l'italien que de celui du français, puisqu'on y rencontre régulièrement une distinction audible entre le singulier et le pluriel :

22. Anglais :
- | | | | | |
|----|--------------------------|--------|---|-------|
| a. | cat | /kQt/ | : | chat |
| b. | cat-S _{pluriel} | /kQts/ | : | chats |
23. Allemand :
- | | | | | |
|----|---------|----------|---|-------|
| a. | Katze | /katz/ | : | chat |
| b. | Katze-n | /katz'n/ | : | chats |

Au vu de ces données, on s'attendrait donc à trouver un fonctionnement du nombre similaire en anglais, allemand et italien, et différent en français. Si l'existence de formes pluriel différenciées des formes singulier, notamment à l'oral, révèle une tête Num forte, il en résulte que la faiblesse de la tête Num du français ne devrait pas rendre possible le mouvement du nom. On s'attendrait donc à ne pas rencontrer d'adjectifs postnominaux dans cette langue, ce qui n'est évidemment pas le cas.

• Notons enfin que la co-présence d'une marque de nombre audible et d'adjectifs prénominaux n'est pas vérifiée que dans les langues germaniques. Si l'on considère le turc et le hongrois, dont il a été question précédemment, on remarquera que ces deux langues possèdent à la fois des marques de nombre audibles et des adjectifs exclusivement prénominaux :

24. Hongrois :
- | | | | | |
|----|----------|-----------|---|-------|
| a. | macska | /mAtSkA/ | : | chat |
| b. | macská-k | /mAtSkak/ | : | chats |
- c. szép kis {macska / macská-k}
beau petit {chat / chats}
beau(x) petit(s) chat(s)
- d. *{macska / macská-k} szép kis
pour : beaux petits chats
25. Turc :
- | | | | | |
|----|----------|-----------|---|-------|
| a. | kedı | /kEdı/ | : | chat |
| b. | kedı-ler | /kEdıler/ | : | chats |
- c. şirin küçük {kedı / kedı-ler}

mignon petit {chat / chats}
mignon(s) petit(s) chat(s)

- d. *{kedi / kediler} şirin küçük
pour : mignons petits chats

À nouveau, on constate une dichotomie entre les données linguistiques et l'hypothèse posée pour les résoudre : malgré l'apparente 'force' du nombre en hongrois et en turc, la position prénominale des adjectifs va à l'encontre de l'analyse de Cinque.

En conclusion, le placement des adjectifs par rapport aux noms dans les langues considérées ci-dessus ne peut pas constituer un argument en faveur d'un mouvement de N à Num en français et non dans les langues comportant des adjectifs prénominaux, tel que le suggère Cinque.

2.3.2. L'ACCORD DANS LE SN

Haegeman (2003) examine une autre hypothèse qui pourrait confirmer l'analyse de Cinque. Elle suggère en effet que les langues dans lesquelles les adjectifs et les déterminants s'accordent (en genre, en nombre, et éventuellement en cas) avec le nom dont ils dépendent pourraient être des langues dans lesquelles le nombre serait fort.

Ainsi, les langues romanes, qui présentent des phénomènes d'accord adjectival, seraient caractérisées par un mouvement du nom vers Num, au contraire de l'anglais.

Toutefois, les données fournies par d'autres langues germaniques, comme l'allemand, le flamand et le néerlandais, viennent une fois de plus contredire cette approche. Haegeman observe en effet que dans ces langues, malgré la présence d'un accord en genre et nombre, les adjectifs sont systématiquement prénominaux.

Il en est de même en grec moderne, où la flexion des adjectifs et des articles est encore plus forte, puisqu'elle inclut une marque de cas.

En conséquence, conclut Haegeman, l'hypothèse selon laquelle la flexion des constituants internes au SN est liée au déplacement de N à Num doit également être rejetée.

Les données qui viennent d'être présentées dans ce chapitre indiquent clairement que l'hypothèse de Cinque (1994) doit être rejetée. La question qui se pose alors est de savoir comment fonctionne réellement le nombre, en français et dans d'autres langues. Dans le chapitre suivant, je présente une analyse alternative, plus apte à mon sens à décrire les données.

3. LE NOMBRE : UNE ANALYSE ALTERNATIVE

Le chapitre précédent s'est clos sur une série de questions concernant la projection du nombre. Ce chapitre est destiné à proposer une analyse alternative à celles qui y ont été présentées et critiquées. Cette approche présente l'intérêt de constituer un cadre permettant d'intégrer de manière différenciée divers types de noms, selon leurs propriétés morphosyntaxiques mais également sémantiques.

3.1. NOMBRE ET INTERPRÉTATION

Zribi-Hertz et Glaude (2007) et Kwon et Zribi-Hertz, (2004) présentent, pour rendre compte du fonctionnement du nombre, une hypothèse basée sur des considérations d'ordre sémantique et morphosyntaxique.

En se fondant sur des exemples tels que (1), Kwon et Zribi-Hertz (2004) observent que le caractère non-pluriel d'un SN donné n'est pas systématiquement interprétable comme l'indice du fait qu'il renvoie à un individu unique :

1.
 - a. On trouve toujours de la Granny Smith dans ce marché.
 - b. Il y avait de la tomate partout.
 - c. Il y avait du flic partout.

La phrase (1a) est vraie indépendamment du nombre de Granny Smith disponibles au marché en question. En (1b), *tomate* est interprétable comme renvoyant à un nombre indéterminé d'individus, de la même manière que *flic* en (1c), ou suggère au contraire que la/les tomate(s) est/sont réduite(s) à l'état massif de pulpe ou de bouillie.

Autrement dit, dans ces trois exemples, l'absence de pluralité ne peut être réduite à une interprétation de singulier, mais plutôt à une lecture collective ou massique, ce que confirme le choix des déterminants partitifs *du* et *de la*.

Pour Kwon et Zribi-Hertz, les noms présentés en (1) s'opposent à ceux de (2), où les noms sont pluralisés, et qui ne peuvent recevoir d'autres lectures que le pluriel :

2.
 - a. On trouve toujours des Granny Smith dans ce marché.
 - b. Il y avait des tomates dans le cageot.
 - c. Il y avait des flics partout.

À partir de ces données, Kwon et Zribi-Hertz (2004) suggèrent l'idée que les lectures massique et collective sont le résultat de l'absence de projection du nombre au sein du SN. Les SN interprétés comme de véritables singuliers ou comme des pluriels sont au contraire dominés par la projection NumP.

Les représentations ci-dessous illustrent cette opposition :

Plus précisément, ces travaux portent sur deux classes de noms abstraits, mis en évidence par Van de Velde (1995) et Flaux et Van de Velde (2000), dont la caractéristique commune est d'être apparentés à des prédicats verbaux ou adjectivaux.

La question des noms de qualité, apparentés à des prédicats adjectivaux, est abordée dans Beuseroy et Knittel (soumis)³⁰. D'autre part, Heyd et Knittel (soumis)³¹ se penchent sur le fonctionnement des noms construits sur des verbes d'activité intransitifs.

Ces travaux, qui reposent sur l'analyse du nombre proposée par Kwon et Zribi-Hertz et Zribi-Hertz et Glaude, vont être discutés ci-dessous³².

3.2.1. LES NOMS DE QUALITE

Dans Beuseroy et Knittel (2005)³³, nous nous sommes intéressées aux noms dits *de qualité*, c'est-à-dire apparentés à des adjectifs, tels que les suivants :

- | | | | |
|----|----|------------|---------------|
| 5. | a. | courage | [< courageux] |
| | b. | patience | [> patient] |
| | c. | imprudence | [> imprudent] |
| | d. | bêtise | [> bête] |

Nous avons constaté que de tels noms présentent deux comportements distincts vis-à-vis du nombre, chacun d'entre eux étant couplé à un type d'interprétation particulière.

• Considérons en premier lieu les noms *courage* et *patience*. À première vue, ces deux noms ne semblent pas pluralisables :

- | | | |
|----|----|--|
| 6. | a. | Max et Zoé ont montré du courage dans ces circonstances pénibles. |
| | b. | *Max et Zoé ont montré {un /des} courage(s) dans ces circonstances pénibles. |
| 7. | a. | Elle a de la patience. |
| | b. | *Elle a {une / des} patience(s). |

Dans les exemples (a), la présence de l'article partitif devant ces noms indique qu'ils présentent un emploi massif, ce qui est confirmé par l'impossibilité en (b) de les pluraliser ou de les faire précéder de l'article indéfini singulier *un(e)*.

Cependant, le fait ces noms ne soient pas a priori pluralisables pourrait constituer un contre-exemple apparent à l'idée d'une projection du nombre optionnelle. On pourrait en effet penser que NumP ne domine jamais la projection de tels NP.

Les exemples ci-dessous montrent toutefois que ces noms ont bien une contrepartie plurielle, même si celle-ci est peu fréquente :

- | | | |
|----|----|--|
| 8. | a. | Il a tous les courages, sauf celui d'en finir ou d'exiger.
[J.M. Cluny, <i>Un jeune homme de Venise</i> , 1983] |
|----|----|--|

³⁰ L'article référencé sous Beuseroy et Knittel (soumis) est une version révisée de la communication de Knittel et Beuseroy (2005).

³¹ L'article référencé sous Heyd et Knittel (soumis) est une version révisée de la communication de Heyd et Knittel (2006).

³² Les noms de qualité seront développés sous l'aspect de leur structure argumentale dans le Chapitre 7.

³³ Ce travail repose sur celui de Beuseroy (2005).

- b. Des courants d'air traversaient les pièces, glaçant les poitrines, arrêtant les courages.
[H. Keffelec, *Un recteur de l'île de Sein*, 1944]
9. a. D'où lui viennent donc ces patiences, ces encouragements dits à mi-voix ?
[F. Nourissier, *Lettre à mon chien*, 1975]
- b. Dans le cèdre épais des façades, d'infatigables artistes ont taillé, avec ces patiences et ces adresses chinoises qui nous confondent, des myriades de petits bonshommes [...].
[P. Loti, *Les derniers jours de Pékin*, 1902]

• Des noms comme *imprudence* ou *bêtise* manifestent un fonctionnement similaire :

10. a. Max et Zoé ont fait preuve de bêtise.
b. *Max et Zoé ont fait preuve de bêtise-S_{Plur}
11. a. Ils ont montré de l'imprudence
b. *Ils ont montré {une/des} imprudence(-S_{Plur}).

Pour ces noms, l'emploi comptable est plus fréquent que pour les précédents, comme en attestent les exemples (12-13) :

12. a. Tu viens de dire une bêtise.
b. Il a dit de nombreuses bêtises aujourd'hui.
13. a. Il a commis une imprudence au volant.
b. Il a commis plusieurs imprudences au volant.

Ces exemples montrent que les noms de qualité présentent deux fonctionnements distincts, l'un massif et l'autre comptable. Ceci va dans le sens de l'hypothèse d'une projection du nombre optionnelle dans le cas de ces noms. On opposera ainsi la représentation (14), correspondant à l'emploi massif de *bêtise / imprudence*, à (15), correspondant à leur emploi comptable, sur le modèle de l'opposition (3-4) ci-dessus :

- | | |
|---------|------------|
| 14. | NP |
| | |
| | N' |
| | |
| | N |
| | |
| (de la) | bêtise |
| (de l') | imprudence |
| (du) | courage |
| (de la) | patience |

17. a. Les élèves ont appris trois nouvelles danses pour la fête de fin d'année.
b. *Les élèves ont appris de la danse pour la fête de fin d'année.
18. a. Dimanche dernier, je suis partie faire de la marche dans les Vosges.
b. *Dimanche dernier, je suis partie faire des marches dans les Vosges.
19. a. Tous les ans, ils participent aux marches Nancy-Strasbourg et Nancy-Épinal.
b. *Tous les ans, ils participent à de la marche Nancy-Strasbourg et Nancy-Épinal.

Ces exemples montrent que, comme dans le cas des noms de qualité, l'opposition entre emploi massif et emploi comptable est liée à des variations interprétatives. Dans leur emploi massif, des noms tels que *danse* ou *marche* renvoient à l'activité en elle-même, et pourraient être glosés par *le fait de V*, ou même par le verbe correspondant. C'est le cas dans les exemples (20) où ils apparaissent en emploi générique :

20. a. {La danse / (le fait de) danser} développe la musculature.
b. {La marche / (le fait de) marcher} est bon pour la santé.

Dans leur emploi comptable au contraire, les noms d'activité renvoient à des occurrences particulières de l'activité en question. Plus précisément, on peut considérer que, au contraire de *de la marche* ou *de la danse*, *une marche* ou *une danse* renvoient à des activités spécifiques qui ont eu, ont ou auront lieu à un moment donné et dans des circonstances particulières.

On retrouve donc, dans le cas des noms d'activité, la variation interprétative liée au choix de l'emploi massif ou comptable déjà observée pour les noms de qualité. Alors que l'emploi comptable fait apparaître l'interprétation d'occurrence, l'emploi massif renvoie à ce que l'on pourrait qualifier d'*activité stricte*. Ces données vont donc, une fois de plus, dans le sens de l'hypothèse de l'optionalité de la projection du nombre.

3.2.3. FAIRE DU N

Le travail sur les noms d'activité dont il vient d'être question nous a également fourni un argument d'un autre type en faveur de l'optionalité de la projection du nombre dans le SN et de la variation interprétative qu'elle produit. Nous avons en effet constaté que, dans les constructions contenant le verbe support *faire*, qui constituent l'environnement privilégié des noms d'activité dans leur emploi en tant qu'activité *stricto sensu*, d'autres noms, normalement comptables, peuvent apparaître. Ceci est illustré en (21) :

21. a. Hier, j'ai fait du vélo sur la nouvelle piste cyclable.
b. Cet hiver, il a fait du ski dans les Alpes.
c. Il fait de la voile chaque été.

Dans ces contextes, les noms *vélo*, *ski* et *voile*, qui sont en général employés comme comptables et renvoient à des objets concrets, prennent une acception d'activité. Dans cette lecture, leur comportement est celui de noms massifs comme en atteste l'emploi de l'article partitif. Ceci est confirmé par l'impossibilité de pluraliser ou de faire précéder de *un* les noms en question dans ce contexte :

22. a. *Hier, j'ai fait {un / des} vélo(s).
b. *Cet hiver, il a fait {un / des} ski(s) dans les Alpes.
c. *Il fait {une / des} voile(s) chaque été.

Si l'on admet une certaine acceptabilité pour les exemples (22), c'est seulement à condition de considérer *faire* comme un synonyme de *fabriquer*, auquel cas les noms *vélo*, *ski* et *voile* reprennent alors nécessairement une acception concrète et comptable.

Ces exemples me paraissent particulièrement intéressants dans la mesure où ils mettent en évidence le fait que même des noms qu'on serait tentés de considérer à première vue comme des comptables, sans acception massive évidente sur le plan conceptuel, présentent aussi une variation de comportement. Comme dans le cas des noms d'activité ou de qualité, cette variation morphosyntaxique est corrélée à une distinction sémantique, puisqu'on opposera ici le nom massif dénotant l'activité qui apparaît comme objet du verbe support au nom comptable désignant un objet concret.

Dans l'optique de l'analyse suggérée plus haut, on considèrera donc comme dépourvus de la projection du Nombre les noms qui apparaissent en acception d'activité comme objets d'un verbe support. Au contraire, leurs contreparties concrètes présentées dans les exemples ci-dessous sont dominées par la projection NumP, puisque leurs emplois sont comptables :

23. a. Il vend des vélos.
b. Il a chaussé ses skis.
c. Les marins ont hissé les voiles.

En conclusion, il semble que les données présentées jusqu'ici constituent des arguments forts en faveur de l'idée que le nombre est une projection optionnelle dans une langue comme le français. Une question qui doit, parallèlement, être soulevée, est celle de la nature de la projection du nombre. Au vu des données qui ont été présentées ci-dessus, on peut en effet se demander si cette projection est réellement une projection fonctionnelle, tant les modifications sémantiques que sa présence / son absence entraînent sont profondes.

Indépendamment de la réponse qu'on pourrait faire à une telle question, il faut bien noter que les fortes variations sémantiques observées lorsque la projection du nombre est présente vont dans le sens d'une proximité la plus stricte possible entre la projection du nom et celle du nombre. On trouve donc ici un argument supplémentaire à l'encontre de l'idée suggérée par Cinque (1994) d'insérer certaines projections adjectivales entre celle de N et celle de Num³⁴.

De plus, comme il va en être question à présent, l'analyse proposée ici ne contrevient pas aux observations à propos du mouvement de N vers Num faites dans le chapitre précédent.

3.3. POSITION DE NUMP ET MOUVEMENT DE N A NUM

L'idée que la projection du nombre domine immédiatement celle du nom permet, à mon sens, de pouvoir considérer d'un œil neuf le placement des adjectifs vis-à-vis du nom, qui a fait l'objet du chapitre précédent.

Je rappellerai brièvement l'analyse suggérée par Cinque : en un mot, il s'agit d'utiliser le mouvement vers Num ou son absence pour en déduire l'existence, dans une langue donnée,

³⁴ Une analyse alternative consisterait à adopter conjointement l'hypothèse de l'optionnalité du NumP et de son placement entre les projections adjectivales. Toutefois, cette hypothèse prédirait incorrectement qu'en l'absence de mouvement pour les noms massifs, ceux-ci ne peuvent être modifiés par des adjectifs postnominaux, cf. *du mobilier clair*, *du plastique jaune*, *du vin français*.

d'adjectifs prénominaux ou postnominaux. Comme on l'a vu, cette analyse se heurte à de nombreux contre-exemples, en français et dans d'autres langues.

Au contraire, l'idée que NumP domine immédiatement NP présente un certain nombre d'avantages, dont certains se situent sur le plan typologique.

Si l'on suppose en effet que les noms doivent uniformément rejoindre Num dès l'instant où ils sont comptables, on dérive aisément l'ordre adjectifs-nom dans les langues qui le manifestent de manière régulière ; la structure (24) ci-dessous montre de manière schématique l'organisation du SN dans ces langues :

24. [AdjP Agr [AdjP Agr [[N_i]_{Num} [[t_i]_N]NP]_{NumP}]_{AgrAdjP}]_{AgrAdjP}

Considérons à présent les exemples ci-dessous :

25. Anglais :
 [[big]_{AdjP} Agr [[red]_{AdjP} Agr [[house_i]_{Num} [[t_i]_N]NP]_{NumP}]_{AgrAdjP}]_{AgrAdjP}
 grande rouge maison
 Grande maison rouge

26. Allemand³⁵ :
 [[schönes]_{AdjP} Agr [[rotes]_{AdjP} Agr [[Haus_i]_{Num} [[t_i]_N]NP]_{NumP}]_{AgrAdjP}]_{AgrAdjP}
 belle rouge maison
 belle maison rouge

27. Hongrois :
 [[szép]_{AdjP} Agr [[kis]_{AdjP} Agr [[macska_i]_{Num} [[t_i]_N]NP]_{NumP}]_{AgrAdjP}]_{AgrAdjP}
 beau petit chat
 beau petit chat

28. Turc :
 [[şirin]_{AdjP} Agr [[küçük]_{AdjP} Agr [[kedi_i]_{Num} [[t_i]_N]NP]_{NumP}]_{AgrAdjP}]_{AgrAdjP}
 mignon petit chat
 mignon petit chat

Ces exemples indiquent que le fait de placer la projection du nombre immédiatement au dessus de celle du nom présente l'avantage de permettre une représentation uniforme des langues considérées, puisque la position des adjectifs n'est plus considérée comme découlant d'un mouvement du nom vers Num.

En contrepartie, il faudra envisager un mécanisme indépendant de placement des adjectifs, en particulier pour les langues dans lesquelles ceux-ci apparaissent régulièrement en position postnominale. C'est notamment l'une des conclusions auxquelles j'avais abouti dans mon travail de 2005.

Concernant plus spécifiquement le français, je montrerai dans les Chapitres 6 et 7 de cette partie que le placement de la projection du nombre immédiatement au dessus de celle du nom est indépendant de la manière dont on peut envisager le placement de certains adjectifs ou compléments du nom.

³⁵ Merci à Thomas Schenk pour les données de l'allemand.

On peut donc envisager d'appliquer l'idée d'une projection du nombre optionnelle située immédiatement au-dessus de celle du nom à différentes langues, dès l'instant où elles manifestent des changements interprétatifs liés à l'opposition massif / comptable comme le fait le français. Mais d'une manière plus générale, cette option permet une présentation uniforme de la projection NumP, indépendamment de la position des adjectifs, et quelle que soit la langue considérée.

3.4. NUMP ET INTERPRÉTATION DES ADJECTIFS

Avant de clore définitivement ce chapitre, je souhaite moduler ce qui vient d'être dit, et montrer qu'il existe certains rapports entre nombre et adjectifs, dans deux des langues étudiées dans le présent travail : le turc d'une part et le français de l'autre. Plus spécifiquement, cette section est destinée à montrer que si le nombre ne conditionne pas la position de surface des adjectifs par rapport au nom, sa présence détermine cependant l'interprétation de certains adjectifs dans un SN donné.

3.4.1. LE CAS DU TURC

Considérons en premier lieu les données ci-dessous :

29. a. Kitap okudum.
livre lire-Passé-1°Sg
J'ai lu {un / des} livre(s).
- b. ?? Kitaplar okudum.
livre-Plur lire-Passé-1°Sg
J'ai lu des livres.
- c. Bir kitap okudum.
un livre lire-Passé-1°Sg
J'ai lu un livre.

Ces trois exemples montrent le fonctionnement des SN employés comme objets en turc. En (29a), on peut constater que le turc admet des objets nus ; le nom *kitap* y apparaît en effet sans marque d'aucune sorte, et sans déterminant. De ce point de vue, (a) contraste avec (b), où *kitap* apparaît au pluriel, et avec (c), où il est précédé de *bir*, qui indique son caractère singulier. Dans (29a), le nombre de livres lus est non spécifié ; cet exemple peut en effet être indifféremment traduit par *j'ai lu un livre* ou *j'ai lu des livres*. Une autre glose possible serait *j'ai lu du livre*, autrement dit, *j'ai lu un nombre indéterminé d'objets de nature 'livre'*. Enfin, selon les informateurs consultés, l'acceptabilité de la forme (b) est marginale, et son interprétation est à rapprocher du français *j'ai lu beaucoup de livres*, au sens où la présence de la marque de pluriel indique plutôt la grande quantité que la simple pluralité³⁶.

Si on se place dans l'optique retenue jusqu'ici, ces exemples indiquent que la projection NumP est optionnelle en turc, puisque les noms peuvent apparaître sans indication de nombre, et rester non spécifiés quant à l'opposition singulier / pluriel au niveau interprétatif. C'est l'hypothèse que j'ai développée dans Knittel (2001, 2002).

Considérons à présent les exemples (30) :

30. a. ?? çok garip kitap okudum.
très étrange livre lire-Passé-1°Sg

³⁶ Pour une analyse plus détaillée de ces syntagmes et de leur distribution, voir Chapitres 5 et 6.

Pour : J'ai lu {un / des} livre(s) très étrange(s).

b. Çok garip kitap-lar okudum.
très étrange livre-Plur lire-Passé-1°Sg
J'ai lu des livres très étranges.
(Kornfilt, 1997, 276)

c. Çok garip bir kitap okudum.
très étrange un livre lire-Passé-1°Sg
J'ai lu un livre très étrange.
(Kornfilt, 1997, 276)

L'exemple (30a) est inacceptable pour les locuteurs interrogés. Par ailleurs, il n'est pas fait état de telles structures dans les grammaires consultées (Kornfilt, 1997 ; Lewis 1967 ; Golstein 1997). Ceci semble donc indiquer qu'un nom dépourvu de projection du nombre n'est pas susceptible d'être modifié par un AdjP tel que (*çok*) *garip* ((très) étrange).

Une première hypothèse pour rendre compte de cet exemple serait de considérer qu'un nom dépourvu de projection NumP ne peut pas être modifié par un adjectif. Cependant, les exemples (31) invalident cette hypothèse :

31. a. soğuk su
froid eau
de l'eau froide / fraîche
- b. sıcak su
chaud eau
de l'eau chaude
- c. kirli hava
sale air
de l'air sale (de l'air pollué)

On peut donc supposer que la mauvaise acceptabilité de (30a) n'est pas strictement syntaxique.

Par ailleurs, l'exemple (30c) mérite une attention toute particulière, dans la mesure où l'ordre *adjectif - article indéfini - nom* est peu fréquent dans les langues. En outre, les auteurs consultés contrastent les exemples de ce type avec (32), où l'ordre *bir-AdjP* est inversé³⁷ :

32. Bir mavi araba istiyor.
une bleu voiture vouloir-Prog-3°Sg
Il veut une voiture bleue. (Golstein, 1997, 71)

Selon Golstein, l'adjectif qualificatif placé entre *bir* et le nom est *étroitement lié au nom*, avec lequel il *forme un tout*. Pour Lewis, les SN de ce type doivent être interprétés comme

³⁷ L'ordre *bir - adjectif - nom* est également employé quand *bir* a une interprétation numérale. Dans ce cas, il est plus fortement accentué et alterne avec les autres numéraux :

- (i) {bir / iki / üç} güzel elma
{un / deux / trois} belle pomme
{une / deux / trois} belle(s) pomme(s)

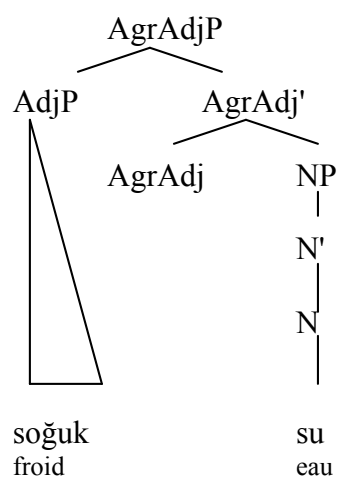
renvoyant à un membre de la classe définie par [Adj N] (ici, *des voitures bleues*), et non un membre de la classe N (*voiture*) qui serait Adj (*bleu*)³⁸.

La position de l'adjectif, signalée par sa place par rapport à *bir*, est donc liée à des variations interprétatives. Pour en rendre compte, nous nous appuyerons sur l'analyse du nombre proposée par Borer (2005), pour qui cette projection agit comme un *diviseur*. Selon cet auteur, les noms sont, au départ, envisagés comme massifs, autrement dit comme renvoyant à de la 'matière'. Pour pouvoir être partitionnés en unités, et donc recevoir une interprétation comptable, ils doivent être dominés par la projection du nombre³⁹, permettant leur division.

Il me semble que cette analyse peut nous servir à expliquer le fonctionnement du turc, dans la mesure où elle fait écho, sur un plan plus théorique, aux observations de Lewis et de Golstein présentées ci-dessus. Partant de l'idée qu'un nom non-comptable renvoie à de la 'matière' et qu'un nom comptable renvoie aux parties qui la constituent, on peut proposer qu'un adjectif donné puisse énoncer une propriété s'appliquant soit à la 'matière', soit à ses parties constitutives. Dans le premier cas, on obtient ce que Lewis appelle 'la classe définie par [Adj N]', par opposition à la classe N. Dans le second, la propriété dénotée par l'adjectif s'applique au contraire aux individus résultant de la partition opérée par la projection du nombre.

Sur le plan syntaxique, cette distinction peut être formalisée par la position relative de l'adjectif par rapport à celle du nombre. Plus précisément, je propose qu'un adjectif dont la projection domine immédiatement celle du nom et est dominée par celle du nombre s'applique à la 'matière', autrement dit à la classe. Cette classe [Adj N] peut ensuite être divisée au moyen de la projection du nombre (34), ou non (33). Les schémas ci-dessous illustrent cette analyse :

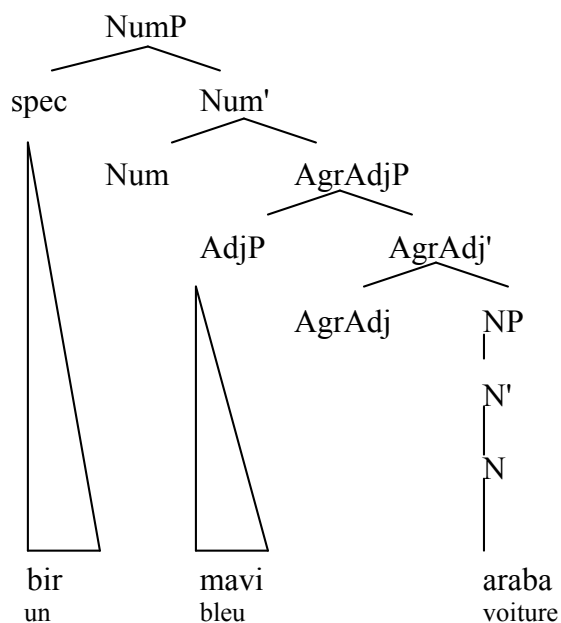
33. soğuk su : de l'eau froide



³⁸ "Güzel bir bahçe (lit. beau un jardin) [...] means a beautiful member of the class garden ; bir güzel bahçe (lit. un beau jardin) [is] a member of the class beautiful garden.[...]. Güzel bir bahçe is a beautiful garden as distinct from a less beautiful or even a frankly ugly garden ; bir güzel bahçe is a beautiful garden as distinct from a beautiful meadow or an ugly forest." (Lewis, 1967, p.54)

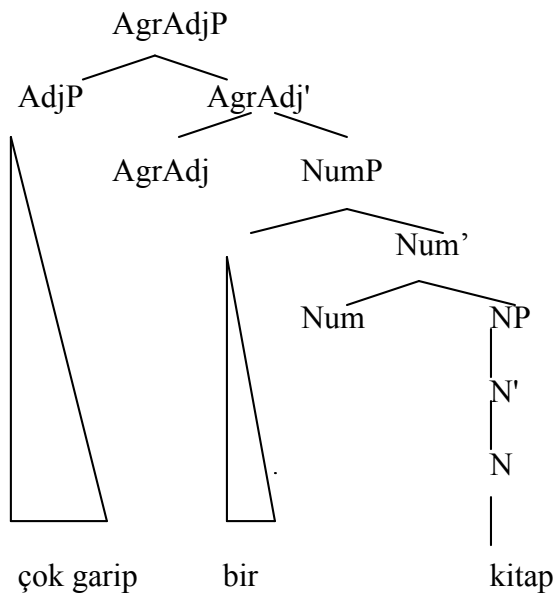
³⁹ La projection correspondant à Num pour Borer est étiquetée Class(ifieur) P. Dans un souci de cohérence, je conserverai l'étiquette NumP au long de ce travail.

34. bir mavi araba : une voiture bleue

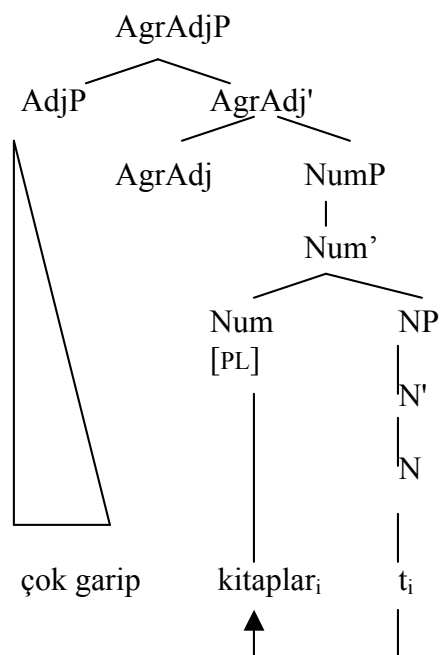


Inversement, l'adjectif peut porter sur les individus, auquel cas sa projection domine celle du Nombre :

35. a. çok garip bir kitap : un livre très étrange



b. çok garip kitaplar : des livres très étranges



L'analyse proposée ci-dessus présente l'avantage de rendre compte en parallèle des variations positionnelles et interprétatives résultant de la cooccurrence d'un adjectif avec *bir*, analysé ici comme le spécificateur de la projection du nombre.

La prise en compte de ces données m'amène donc à modifier partiellement l'analyse des syntagmes nominaux du turc que j'avais suggérée dans Knittel (2002). Dans ce travail, j'avais considéré que la projection NumP dominait NP, AdjP et QP, comme en (36), et que le syntagme occupant originellement la position de complément se déplaçait en Spec,NumP :

36. [[[güzel [elma]_{NP}]_{AdjP_i}]_{Spec,NumP} -lar_{NumPl} t_i]_{NumP}
 belle pomme Plur
 belles pommes

Si ce qui vient d'être avancé est pertinent, cette analyse n'a plus lieu d'être.

Avant de clore cette partie, il est nécessaire de revenir sur l'exemple (30a), répété ci-dessous sous (37) :

37. ?? çok garip kitap okudum.
 très étrange livre lire-Passé-1^oSg
 Pour : J'ai lu {un / des} livre(s) très étrange(s).

Si un nom peut être modifié par un adjectif indépendamment de la présence de la projection du nombre, la mauvaise acceptabilité de cette structure doit être recherchée ailleurs. Nous y reviendrons dans le Chapitre 6.

3.4.2. NOMS ABSTRAITS ET ADJECTIFS EN FRANÇAIS

Nous venons de voir que la projection du nombre et celles des adjectifs pouvaient être ordonnées de deux manières différentes en turc. Il s'avère que le français présente également, dans le cas des noms abstraits, des données qui vont dans le sens de cette analyse.

Avant toute autre chose, il faut bien entendu noter que les noms abstraits ne sont pas susceptibles d'être modifiés par tous les types d'adjectifs. Ainsi, les adjectifs exprimant une forme ou une couleur sont évidemment incompatibles avec de tels noms. Toutefois, ces données relèvent d'une incompatibilité tenant au sens lexical de ces éléments. Elles ne concernent donc pas l'analyse développée ici.

Il existe bien entendu d'autres types d'adjectifs postnominaux qui peuvent leur être associés.

3.4.2.1. Adjectifs et noms d'activité

En ce qui concerne les noms d'activité du français, on relève des faits parallèles à ceux du turc : lorsque des noms d'activités sont employés dans leur acception d'activité stricte, les seuls adjectifs capables de les modifier sont ceux qui, associés aux noms, permettent de renvoyer à des sous-types.

Ainsi, dans l'exemple (38a), les adjectifs *orientale* et *rythmique* permettent l'expression de sous-classe du nom *danse*. Ils sont *classifiants* au sens de Kupferman (2004).

38. a. Ils ont fait de la danse {orientale / rythmique} pendant dix ans.
b. *Ils ont fait de la danse rythmée pendant dix ans.

Les exemples (39) indiquent qu'il en est de même pour *ski*, qui a par ailleurs une interprétation concrète (cf. 3.2.3.) :

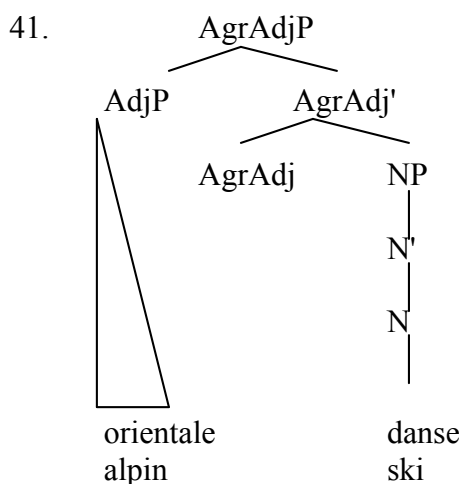
39. a. Ils pratiquent le ski {hors-piste / alpin}.
b. *Ils pratiquent le ski dangereux.

Les exemples (40) montrent que les mêmes observations sont valides lorsque le modifieur est un PP s'il dénote également un sous-type :

40. a. Ils pratiquent la marche [en montagne]_{PP}.
b. *Ils pratiquent la marche épuisante.

Les noms d'activité stricte (ou ceux qui sont employés comme tels) n'admettent donc d'être modifiés que par des éléments classifiants, renvoyant à une sous-classe de l'activité exprimée par le nom seul, autrement dit disposant d'une interprétation taxinomique.

Dans la mesure où de tels noms ont un comportement de noms massifs, ils ne sont pas dominés par la projection du nombre. On peut donc supposer que l'interprétation de sous-type que prennent de tels adjectifs résulte du fait qu'ils dominent immédiatement la projection du nom lui-même, comme cela est illustré sous (41) :

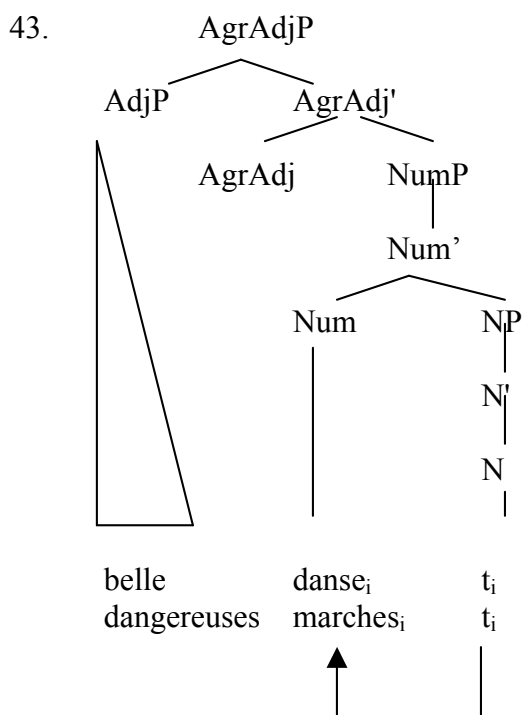


Nous reviendrons sur le positionnement de ces adjectifs par rapport aux noms dans le Chapitre 7.

Parallèlement aux exemples qui viennent d'être présentés, on peut observer que, dans leur emploi d'occurrences, les noms d'activité acceptent la modification par des adjectifs exprimant une qualité et non plus un sous-type, autrement dit caractérisants au sens de Kupferman (2004) :

42. a. Ils ont exécuté une belle danse.
b. Ils ont participé à une marche particulièrement épuisante.

De tels adjectifs sont donc nécessairement cooccurrents avec la projection du nombre. Comme dans le cas du turc présenté ci-dessus, je postulerai que la projection de ces adjectifs domine celle du Nombre. On peut ainsi rendre compte du fait qu'ils qualifient une occurrence particulière de danse ou de marche, et non l'activité de danser ou de marcher en elle-même. On contrastera donc la représentation (43), correspondant aux exemples (42), avec (41) :



La question qui peut se poser à ce stade de l'analyse est de savoir s'il existe, comme en turc (cf. (34b)), des structures dans lesquelles la projection du nombre domine celle de l'adjectif. Sur le plan interprétatif, cette configuration résulterait en l'établissement d'une sous-classe, comme en (41), qui serait ensuite rendue divisible par la présence du nombre, autrement dit partitionnée. Il me semble que des exemples tels que (44) correspondent à ce type d'interprétation :

44. a. Ils pratiquent une danse orientale : le dabké.
 b. Ils pratiquent un sport dangereux : le football américain.

Dans de tels exemples, les sous-classes *danses orientales* et *sport dangereux* sont d'abord établies, puis elles-mêmes subdivisées en individus parmi lesquels *dabké* et *football américain*.

3.4.2.2. Adjectifs et noms de qualité

Du côté des noms de qualité, on relève que la modification adjectivale soulève le problème de la détermination du SN dans son ensemble. Considérons en effet les exemples ci-dessous :

45. a. Paul a du courage.
 b. *Paul a du courage extraordinaire.
 c. Paul a un courage extraordinaire.
 d. *Paul a un courage.
46. a. Zoé a de la patience.
 b. *Zoé a de la patience angélique.
 c. Zoé a une patience angélique.
 d. *Zoé a une patience.
47. a. Paul a montré de l'imprudence.

- b. *Paul a montré de la dangereuse imprudence.
- c. Paul a montré une dangereuse imprudence.
- d. ≠ Paul a montré une imprudence.

On peut constater ici que la présence d'adjectifs modifiant un nom de qualité dans un emploi de propriété s'accompagne d'un changement de déterminant : dans les exemples ci-dessus, il est en effet nécessaire d'employer *un(e)*, caractéristique des noms comptables, au lieu des déterminants partitifs habituels.

Kupferman (2004) relève cependant des occurrences de noms de qualité modifiés mais néanmoins introduits par l'article partitif :

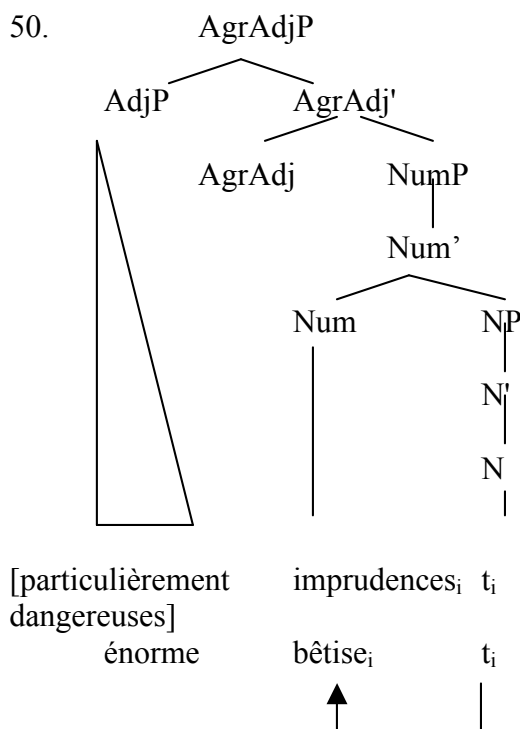
- 48. Ce discours, c'était de la grande éloquence.
(Kupferman, 2004, 87)

Par ailleurs, les noms de qualité en acception d'occurrence sont modifiables sans aucune contrainte :

- 49. a. Il a commis {plusieurs imprudences particulièrement dangereuses / plusieurs dangereuses imprudences}.
- b. Zoé a proféré {une bêtise énorme / une énorme bêtise}.

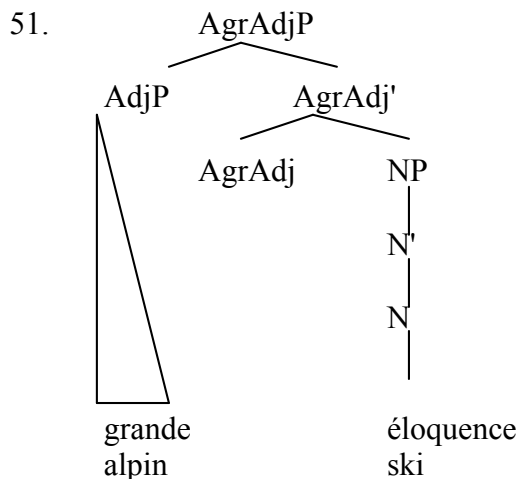
De tels exemples rappellent le fonctionnement des noms d'activité décrit ci-dessus. En conséquence, une analyse selon les mêmes termes peut être proposée.

En acception d'occurrence, les noms de qualités sont comptables, donc dominés par une projection du nombre. L'adjectif permet de prédiquer une propriété sur l'occurrence. Ceci est illustré par le schéma (50), parallèle à (43) :



Un exemple tel que (48) au contraire peut être analysé de manière inverse. L'adjectif *grande* a ici un emploi classifiant, l'ensemble [grande éloquence] pouvant être interprété comme une sorte d'éloquence.

Dans un tel exemple, la projection du nombre n'apparaît pas, et le nom subsiste sous sa forme massive, comme en témoigne la présence de l'article partitif.



Il est à noter que dans l'ensemble des exemples présentés, les adjectifs suivent les noms qu'ils modifient. Or, dans les représentations arborescentes proposées, au contraire, les adjectifs apparaissent à gauche des noms. Ceci indique que les schémas présentés ne sont pas complets, dans la mesure où ils ne présentent pas des structures conformes à l'ordre de surface. Nous reviendrons sur cette question dans le Chapitre 7.

3.4.3. CONCLUSION

Les données examinées ci-dessus semblent bien indiquer que l'absence de projection du nombre a des conséquences sur la structure de certains SN. Plus précisément, on peut penser que l'absence de projection du nombre a un effet régulier : celui d'empêcher les noms d'être modifiés par des adjectifs caractérisants, au sens de Kupferman (2004). Ceci s'explique si on retient l'idée, suggérée ci-dessus, que les adjectifs interprétés comme caractérisants portent sur des occurrences de la qualité ou activité à laquelle renvoie le nom. Dans la mesure où la création d'occurrences résulte de la présence de la projection du nombre, qui agit comme un diviseur, un SN qui ne contiendrait pas une telle projection ne pourrait contenir que des adjectifs classifiants, et non caractérisants.

Cette analyse permet de rendre compte à la fois des données du turc, et des particularités des noms d'activité et de qualité du français.

4. LES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES

Les constructions possessives ont fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, de nombreux travaux qui mettent en évidence leurs spécificités. Le présent chapitre a pour objectif de présenter brièvement ces travaux, avant d'introduire mes propres recherches dans ce domaine, qui portent notamment sur le hongrois (Knittel 1998) et le turc (Knittel 2001).

4.1. LE DP COMME UNE PHRASE : POSSESSION ET PREDICATION

C'est à Szabolcsi (1981, 1983, 1992, 1994) que l'on doit l'idée d'un parallélisme syntaxique entre syntagmes nominaux et phrases. Pour Szabolcsi en effet, les projections fonctionnelles qui caractérisent ces deux types de constituants sont parallèles : D et la flexion possessive sont respectivement au nom ce que C et I sont au verbe.

En outre, Szabolcsi propose, pour le hongrois, de dériver à partir de la même structure de base les SN possessivés et les phrases possessives. Reprenant cette approche, Kayne (1993, 1994) suggère sa généralisation à d'autres langues, notamment l'anglais.

Plus précisément, Szabolcsi et Kayne proposent que les SN possessivés comportent, outre la projection du déterminant D et celle du nom, une projection de l'accord AgrP dont le spécificateur contient le Possesseur, comme illustré en (1-2) :

- | | | | | | | |
|----|----|-------------------------------|----------------|---------------------------|----------------------|-----------|
| 1. | a. | Szabolcsi (1992 ; 1994) | | | | |
| | | [D | [[Possesseur] | N+Agr |]N+AgrP |]DP |
| | b. | [[a] _D | [[János-ø] | [ház-a] _{N+AgrP} | |]DP |
| | | la maison de Jean | | | | |
| 2. | a. | Kayne (1993,1994) | | | | |
| | | [D | [[Possesseur] | Agr | [N] _{NP} |]AgrP]DP |
| | b. | [[\emptyset] _D | [[John] | 's | [book] _{NP} |]AgrP]DP |
| | | le livre de Jean | | | | |

Dans le cas du hongrois, la flexion et le nom forment une tête complexe (1a), disposant d'une projection unique. Le possesseur, dans le spécificateur de cette projection, reçoit le cas nominatif⁴⁰. L'accord est donc suffisamment fort pour légitimer casuellement le possesseur.

Cette particularité distingue, selon Kayne, le hongrois de l'anglais, dont la tête Agr est faible. Plus précisément, Kayne assimile la marque traditionnellement qualifiée de génitif (i.e. 's) à Agr⁴¹, et l'analyse comme faible par comparaison avec l'accord verbal, dans la mesure où elle n'encode que le nombre, et non la personne⁴². La légitimation du possesseur s'effectue par la tête D phonétiquement nulle.

Enfin, si la tête D est indéfinie, ce qui confère au syntagme possessivé dans son ensemble le même caractère, elle se manifeste sous la forme de la préposition *of* ; en parallèle, le syntagme dénotant l'objet possédé se déplace vers le spécificateur de DP :

- | | | | | | | | |
|----|----|-----------------------------|---------------------|----------------|-----|---------------------------------|-----------|
| 3. | a. | [NP _i | D/P | [[Possesseur] | Agr | [t _i] _{NP} |]AgrP]DP |
| | b. | [[three books] _i | [of] _{D/P} | [[John] | 's | [t _i] _{NP} |]AgrP]DP |
| | | trois livres de Jean | | | | | |

⁴⁰ Nous verrons ultérieurement que le possesseur peut également apparaître au datif dans cette langue.

⁴¹ Rappelons que Abney (1987) analysait cette même marque comme une tête D.

⁴² Zribi-Hertz (1998), au contraire, la considère comme une marque dépourvue du trait de nombre, et n'encodant que la personne.

Comme on peut le constater, ces deux auteurs adoptent donc plus ou moins explicitement le point de vue d'un parallélisme entre phrase et syntagme nominal, dans la mesure où la projection Agr fait pendant à son équivalent phrastique.

De son côté, Zribi-Hertz (1998) suggère un autre parallélisme entre le SN possessivé et la phrase. Pour cet auteur, la projection AgrP, employée dans la phrase, constitue un moyen fréquent de marquer la relation de prédication qui s'établit entre le sujet et le prédicat, par le biais de l'accord sujet-verbe. Dans la mesure où les constructions possessives des langues considérées font également apparaître une marque d'accord, on en déduit que le possesseur est au SN possessif ce que le sujet est à la phrase, autrement dit le sujet sur lequel porte la prédication verbale ou nominale (c'est-à-dire possessive). Ce parallélisme se voit renforcé par le fait que toute construction possessive alterne de manière régulière avec une prédication temporalisée minimalement simple. Comme cela est attendu, dans la phrase correspondante, le possesseur se manifeste sous la forme du sujet de la prédication, et l'objet possédé apparaît comme (partie du) prédicat.

4. Français :
- a. la voiture des voisins
 - b. Les voisins ont une voiture.
5. a. l'élection du président
- b. Le président est élu.

La même alternance est observable en turc et en hongrois, mais on relèvera que ces langues, qui ne disposent pas de verbe *avoir*, emploient régulièrement une construction en *être* pour exprimer la possession :

6. Turc :
- a. Hasan-In araba-sI
Hasan-Gen voiture-Poss-3°Sg
la voiture de Hasan
 - b. Hasan-In araba-sI var(dI)⁴³
Hasan-Gen voiture-Poss-3°Sg être(Passé)
Hasan a une voiture.
7. Hongrois :
- a. (a) János-∅ ház-a
(art.def.) Jean-Nom maison-Poss-3°Sg
la maison de Jean
 - b. János-nak a ház-a
Jean-Datif (art.def.)maison-Poss-3°Sg
la maison de Jean
 - c. János-nak van ház-a
Jean-Datif être maison-Poss-3°Sg
Jean a une maison.

⁴³ Le verbe *van* est un verbe *être* d'existence. Il ne doit pas être confondu avec la copule discutée dans le Chapitre 8 de la Partie 1. Littéralement, l'exemple (6b) se traduit par *Il existe la voiture de Hasan*.

La section suivante est consacrée à la présentation détaillée des données dans les deux langues considérées.

4.2. LES DONNEES DU TURC ET DU HONGROIS : APPROCHE CONTRASTIVE

Dans cette section, je présente, en les mettant en parallèle, les données du turc et du hongrois, qui offrent de nombreux points de convergence, en particulier si on les compare aux syntagmes possessifs de l'anglais ou du français (cf. Chapitre 5).

4.2.1. MARQUES FLEXIONNELLES

Comme cela a été dit plus haut, le hongrois est une langue dans laquelle le parallélisme entre flexion verbale et flexion nominale est frappant, pour deux raisons en particulier.

D'une part, la flexion possessive comporte une marque de personne explicite, au même titre que la flexion verbale.

D'autre part, on observe que la marque de flexion est portée par le nom dénotant l'objet possédé, qui, comme le verbe, présente donc un paradigme de 'conjugaison'.

Le tableau ci-dessous présente les marques de flexion nominale possessive, qui peuvent être comparées aux marques de flexion verbale fournies dans la Partie 1, Chapitre 3 :

8. Flexion nominale possessive, hongrois :

POSSESSEUR		POSSESSEUR PRONOMINAL		POSSESSEUR NOMINAL	
		OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL	OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL
SING.	1°	ház-am	ház-aim	ház-a	ház-ai
	2°	ház-ad	ház-aid		
	3°	ház-a	ház-ai		
PLUR.	1°	ház-unk	ház-aink	ház-a	ház-ai
	2°	ház-atok	ház-aitok		
	3°	ház-uk	ház-aik		

La même observation est valable pour le turc :

9. Flexion nominale possessive, turc :

POSSESSEUR		OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL
SING.	1°	ev-im	evler-im
	2°	ev-in	evler-in
	3°	ev-i	evler-i
PLUR.	1°	ev-imiz	evler-imiz
	2°	ev-iniz	evler-iniz
	3°	ev-(ler)-i	evler-i

Les deux tableaux ci-dessus font état de l'existence de marques de flexion possessive différenciées selon la personne et le nombre et, dans le cas du hongrois, selon la nature nominale ou pronominal du possesseur.

On notera également l'existence de marques de pluriel spécifiques. Dans le cas du hongrois, la marque *i* renvoie à la pluralité de la relation possessive, la marque régulière (*-k*) permettant l'expression de la pluralité du possesseur pronominal (voir Section 4.3.1.1. ci-dessous).

En turc, où la marque régulière *-ler* exprime dans les constructions possessives la pluralité des objets possédés, on voit apparaître *-iz* lorsque le possesseur est à la 1^o ou 2^o personne du pluriel. À la 3^o personne du pluriel, la forme attendue en cas d'objet pluriel *ev-ler_{Plur}-leri_{3^oPlur}* n'est pas attestée. Enfin, Kornfilt (1997, note 52) observe que lorsqu'un possesseur de 3^o personne du pluriel est explicite, la marque de pluriel est fréquemment omise. Autrement dit, la forme *evleri* est remplacée par *evi* :

10. a. kIz-lar-In ev-leri => kIz-lar-In ev-i
 fille-Plur-Gen maison-3^oPl maison-3^o
 la maison des filles
- b. onlar-In ev-leri => onlar-In ev-i
 pro3^oPl-Gen maison-3^oPl maison-3^o
 leur maison

4.2.2. LE CAS DU POSSESSEUR

Le turc et le hongrois se distinguent par le cas assigné au possesseur.

- Dans le cas du hongrois, outre les possesseurs nominatifs examinés plus haut, les constructions possessives admettent également des possesseurs au datif, dont la principale particularité est de pouvoir être extraits de la structure possessive :

11. a. Lát-om [János-nak a ház-á-t]
 voir-Présent-1^oSgDef Jean-Dat art.def. maison-Poss-3^oSg-Acc
 J'ai vu la maison de Jean.
- b. János-nak lát-om [a ház-á-t]
 Jean-Dat voir-Présent-1^oSgDef art.def. maison-Poss-3^oSg-Acc
 Jean, j'ai vu sa maison. / C'est de Jean que j'ai vu la maison.
- c. Neki lát-om [a ház-á-t]
 pro3^oSg-Dat voir-Présent-1^oSgDef art.def. maison-Poss-3^oSg-Acc
 Lui, j'ai vu sa maison. / C'est de lui que j'ai vu la maison.
- d. Ki-nek lát-om [(a) ház-á-t] ?
 qui-Dat voir-Présent-1^oSgDef art.def. maison-Poss-3^oSg-Acc
 Pour : De qui as-tu vu la maison ?
12. a. Lát-om [(a) János-ø ház-á-t]
 voir-Présent-1^oSgDef (art.def.)Jean-Nom maison-Poss-3^oSg-Acc
 J'ai vu la maison de Jean.
- b. *(A) János-ø lát-om [(a) ház-á-t]
 (art.def) Jean-Nom voir-Présent-1^oSgDef (art.def.)maison-Poss-3^oSg-Acc
 Pour : Jean, j'ai vu sa maison. / C'est de Jean que j'ai vu la maison.
- c. *o! lát-om [a ház-á-t]
 pro3^oSg-Nom voir-Présent-1^oSgDef art.def. maison-Poss-3^oSg-Acc
 Pour : Lui, j'ai vu sa maison. / C'est de lui que j'ai vu la maison.

- d. *Ki lát-om [(a) ház-á-t]
 qui-Nom voir-Présent-1°SgDef (art.def.)maison-Poss-3°Sg-Acc
 Pour : De qui as-tu vu la maison ?

Le possesseur nominatif et le possesseur datif se distinguent également par leur positionnement vis-à-vis du déterminant. En effet, un possesseur nominal au nominatif ne peut jamais être suivi par un déterminant, alors qu'un possesseur au datif le peut :

13. a. (a) János-∅ ház-a
 (art.def.) Jean-Nom maison-Poss-3°Sg
 la maison de Jean
- b. *János-∅ a ház-a
14. a. János-nak a ház-a
 Jean-Dat art.def. maison-Poss-3°Sg
 la maison de Jean
- b. *a János-nak ház-a

Lorsque le possesseur est pronominal, le déterminant n'est obligatoire qu'en présence d'un pronom nominatif explicite :

15. b. (a) (*pro*) ház-am
 (art.def.) maison-Poss-3°Sg
 ma maison
- b. az én ház-am
 (art.def.) pro1°Sg-Nom maison-Poss-3°Sg
 ma maison à moi

Au vu du parallélisme (13a-15), on considère généralement que le déterminant précédant le possesseur nominal est celui de l'ensemble de la structure. Cette analyse, que j'ai remise en cause dans mon travail de 1998, sera discutée ultérieurement. On note enfin qu'un possesseur pronominal au datif ne peut se manifester qu'en cas de dislocation :

16. a. *nekem a ház-am
 pro1°Sg-Dat art.def. maison-Poss-3°Sg
 ma maison
- b. Nekem látta [a ház-ám-t]
 pro3°Sg-Dat voir-Présent-3°SgDef art.def. maison-Poss-1°Sg-Acc
 lit. : Moi, il a vu ma maison. / C'est de moi qu'il a vu la maison.

• Du côté du turc, le possesseur ne peut avoir qu'un seul cas : le génitif. Ceci est illustré sous (17) :

17. a. ben-im ev-im
 pro1°Sg-Gen maison-1°Sg
 ma maison

- b. o-nun ev-i
 pro3°Sg-Gen maison-3°Sg
 ma maison
- c. Hasan-In ev-ler-i
 Hasan-Gen maison-Plur-3°Sg
 les maisons d'Hasan

Contrairement à ce que j'ai affirmé dans Knittel (2001), où je suggérais que le possesseur pouvait également recevoir un cas nominatif/absolutif, je montrerai ultérieurement que ces constructions ne relèvent pas du même type de relation possessive.

Dans la section qui suit, je mets en parallèle les analyses que j'ai proposées antérieurement pour rendre compte des structures possessives de ces deux langues.

4.3. APPROCHE COMPARATIVE

4.3.1. LA FLEXION POSSESSIVE

Les travaux que j'ai menés en 1998 et 2001 sur les constructions possessives se basaient sur une approche morphosyntaxique consistant à analyser la flexion nominale parallèlement à la flexion verbale, c'est-à-dire comme constituée par les têtes syntaxiques d'une série de projections fonctionnelles associées sous l'étiquette de 'flexion possessive'.

4.3.1.1. Le hongrois

(i) Marque possessive

La flexion du hongrois peut être décomposée en une série de trois projections. La plus basse, que j'ai nommée PossP, se manifeste par les marques {a / e / ja / je} immédiatement affixées à la base nominale :

18.

ház <i>maison</i>	a ház <i>la maison</i>	*János ház	(a) János ház-a _{Poss} <i>la maison de Jean</i>
könyv <i>livre</i>	a könyv <i>le livre</i>	*János könyv	(a) János könyv-e _{Poss} <i>le livre de Jean</i>
kefe <i>brosse</i>	a kefe <i>la brosse</i>	*János kefe	(a) János kefe-je _{Poss} <i>la brosse de Jean</i>
kutya <i>chien</i>	a kutya <i>le chien</i>	*János kutya	(a) János kutya-ja _{Poss} <i>le chien de Jean</i>

Dans l'analyse que j'ai proposée, PossP était une projection permettant de donner une valence au nom, et c'est dans son spécificateur que j'ai suggéré de générer les possesseurs. De ce point de vue, le possesseur et l'élément permettant de le légitimer sont perçus comme générés sous une seule et même projection.

(ii) NumP

PossP, en hongrois, est dominée par une projection du Nombre, dont la tête n'est ouvertement réalisée qu'au pluriel par la marque *-i*. Dans la mesure où l'affixe *-i* renvoie à la pluralité des objets possédés, il est donc, comme nous l'avons vu plus haut, la contrepartie de la marque régulière de pluriel nominal.

La distribution de la marque de pluriel est néanmoins soumise à une contrainte particulière, comme le notent Bánhidi, Jókai et Szabó (1965, 193), qui observent qu'elle n'apparaît que si plusieurs objets sont possédés par un possesseur unique.

Ceci est illustré sous (19) :

19. a. A beteg-ek {arc-a / *arc-a-i} sápadt
 art.def. malade-Plur {visage-Poss visage-Poss-Plur} pâle
 (Bánhidi, Jókai et Szabó 1965, 193)
 (i) Le visage des malades est pâle.
 (ii) Les visages des malades sont pâles.
- b. Az ápolónő megkérdez-i a szülő-k-ø
 art.def. infirmière demander-Présent-3°SgDef art.def. parent-Plur-Nom
 {nev-é-t / *nev-e-i-t}
 {nom-Poss-Acc nom-Poss-Plur-Acc}
 (Bánhidi, Jókai et Szabó, ibid.)
 (i) L'infirmière demande le nom des parents.
 (ii) L'infirmière demande les noms des parents.

Dans ces deux exemples, le pluriel est impossible car chaque visage (19a) et chaque nom (19b) appartient à un seul possesseur. La pluralité des objets possédés n'est donc qu'un effet résultant de la pluralité des possesseurs. Les traductions possibles de chaque exemple fournies sous (i) et (ii) montrent que cette contrainte n'opère pas en français, où l'objet possédé peut apparaître indifféremment au singulier et au pluriel.

Au contraire, un exemple tel que (20a), dans lequel le pluriel apparaît, sera interprété comme renvoyant à un groupe de chiens appartenant en commun à un groupe d'invités (par exemple Fido et Sultan appartenant au groupe constitué par Jean et Marie), ou à plusieurs groupes de chiens, chaque groupe appartenant à un invité en particulier (Fido et Sultan appartenant à Jean, Youki et Ruby appartenant à Marie, etc). Enfin, dans le cas de (20b), l'unique chien appartient en commun à un groupe d'invités (Fido appartenant à Marie et Jean) :

20. a. a vendég-ek kutyá-ja-i
 art.def. invité-Plur-Nom chien-Poss-Plur
 les chiens des invités
 (Bánhidi, Jókai et Szabó, ibid.)
- b. a vendég-ek kutyá-ja
 art.def. invité-Plur-Nom chien-Pos
 le chien des invités
 (Bánhidi, Jókai et Szabó, ibid.)

La projection présente ici est donc plus justement à analyser comme un véritable *NumP possessif*, autrement dit comme la projection indiquant le nombre de relations possessives établies par rapport à un possesseur donné, puisque la marque de pluriel renvoie spécifiquement à la pluralité *par possesseur*. Ainsi, un objet possédé en un seul exemplaire par chaque possesseur d'un groupe ne pourra pas faire apparaître la marque *-i*, celle-ci ne se manifestant pas lorsque la pluralité résulte d'un cumul d'objets uniques possédés chacun par un possesseur distinct.

(iii) AgrP

Enfin, la flexion nominale du hongrois comporte également une projection de l'accord, caractérisée par des traits de personne et de nombre. Comme l'accord verbal, l'accord nominal est responsable de l'assignation/vérification du cas nominatif. On peut également ajouter que la présence de la marque d'accord permet la légitimation et l'identification des traits de personne-nombre du pronom possesseur non-explicite (Rizzi, 1997). Le hongrois peut donc être qualifié de 'langue pro-drop dans le SN'.

4.3.1.2. Le turc

La flexion possessive du turc est relativement proche de celle du hongrois, bien que certaines différences soient observables.

(i) Marque possessive

En premier lieu, il n'existe de marque de possession explicite qu'à la troisième personne, réalisée par les marques {i / I / ü / u}, éventuellement précédées de la consonne *s* en cas de finale vocalique :

21.

ev <i>maison</i>	*Hasan ev	Hasan ev-i _{Poss} <i>la maison de Hasan</i>
gazete <i>journal</i>	*Hasan gazete	Hasan gazete-si _{Poss} <i>le journal de Hasan</i>
kitap <i>livre</i>	*Hasan kitap	Hasan kitab-I _{Poss} <i>le livre de Hasan</i>
kapI <i>porte</i>	*Hasan kapI	Hasan kapI-sI _{Poss} <i>la porte de Hasan</i>
köy <i>village</i>	*Hasan köy	Hasan köy-ü <i>le village de Hasan</i>
köprü <i>pont</i>	*Hasan köprü	Hasan köprü-sü <i>le pont d'Hasan</i>
çocuk <i>enfant</i>	*Hasan çocuk	Hasan çocuğ-u <i>l'enfant d'Hasan</i>
kutu <i>boîte</i>	*Hasan kutu	Hasan kutu-su <i>la boîte d'Hasan</i>

Aux autres personnes, seule une marque d'accord apparaît :

22. a. gazete-m
journal-1°Sg
mon journal
- b. *gazete-si-m
journal-Poss-1°Sg

Dans Knittel (2001), j'ai proposé d'appliquer à la marque possessive du turc l'analyse que j'avais développée en 1998 pour celle du hongrois. Dans les deux cas, il s'agit de la tête de la projection dans le spécificateur de laquelle est généré le possesseur. Dans ce même article, j'ai également suggéré qu'il existait deux marques *-si* différentes, l'une flexionnelle, l'autre

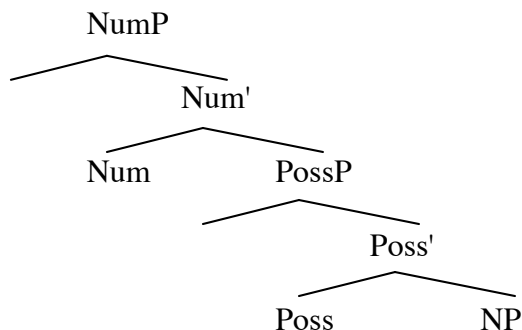
dérivationnelle. Je reviendrai plus en détail sur cette analyse dans la Section 4.4.1. et dans le Chapitre 5, car elle ne me semble plus adaptée. Pour l'instant, il nous suffira de retenir que la marque possessive serait plus justement à qualifier de 'marque relationnelle', dans la mesure où elle n'est pas nécessairement associée à l'expression de la possession, comme le montrent les exemples ci-dessous :

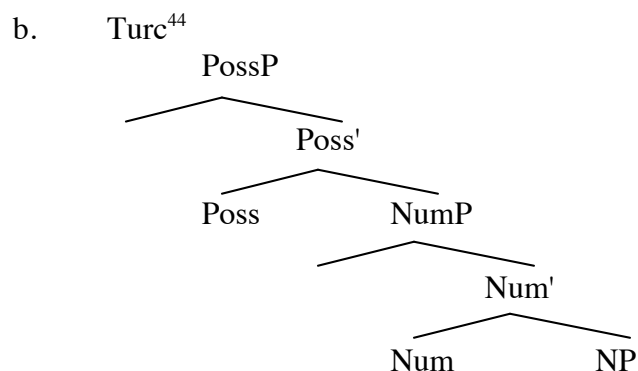
23. a. kadIn elbise-ler-i
 femme vêtement-Plur-Poss
 vêtements de femme
- b. üniversite profesör-ler-i
 université professeur-Plur-Poss
 professeurs d'université
- c. kIz lise-si
 fille lycée-Poss
 lycée de filles

(ii) Absence de pluriel propre

La marque de pluriel nominal se manifeste de la même manière dans le cas des noms possessivés et non-possessivés. Elle est en effet identique (*lar / ler*), et apparaît immédiatement affixée sur le nom. Ces données indiquent donc qu'il n'y pas de rapport direct entre nombre et possession en turc, contrairement à ce que l'on observe en hongrois. Ceci peut être mis en rapport avec l'ordre relatif des têtes syntaxiques dans les deux langues :

24. a. Hongrois (cf. 4.3.1.1.(ii) ci-dessus)





Si l'on considère le turc, on constate que la projection du nombre domine immédiatement celle du nom, comme dans les SN 'simples', la projection de la possession dominant l'ensemble. En hongrois, le nombre porte au contraire sur le nom possessivé.

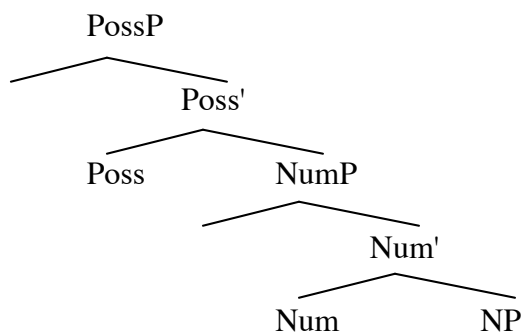
La conséquence immédiate de cette dichotomie se manifeste vis-à-vis du possesseur : alors qu'en hongrois, le possesseur transite par le spécificateur de NumP, cela n'est pas le cas en turc, puisqu'il est généré plus haut.

(iii) L'accord

L'accord nominal en turc se caractérise par son caractère agglutinant, puisque chaque constituant de la marque est clairement identifiable ; si l'on se réfère au tableau (9), on peut identifier les marques de personne {m_{1°} ; n_{2°} ; ø_{3°}}, ainsi que la marque de pluriel *iz*, caractéristique des 1° et 2° personnes.

En l'absence de marque personnelle explicite aux 3° personnes, j'ai suggéré dans Knittel (2001) que la présence de cette projection soit réservée aux syntagmes ayant un pronom pour possesseur. On obtient alors la distinction sous (25) :

25. a. Possesseur Nominal :

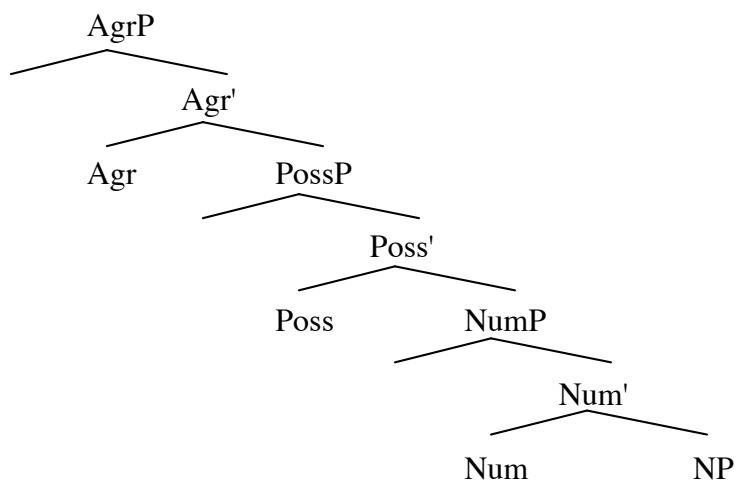


⁴⁴ On observera parallèlement que l'objet possédé peut apparaître au pluriel même s'il est unique pour chaque possesseur ; ainsi, Google fournit des occurrences pour les deux structures ci-dessous :

- | | | | |
|------|---|-------------------------------|-------------------|
| (i) | ag&ac-lar-In
arbre-Plur-Gen
le tronc des arbres | gövde-sI
tronc-Poss | [352 occurrences] |
| (ii) | ag&ac-lar-In g
arbre-Plur-Gen
les troncs des arbres | övde-ler-I
tronc-Plur-Poss | [703 occurrences] |

Sur ce point, le turc se distingue donc du hongrois, ce qui peut être mis en rapport avec l'ordre des têtes dont il est question ici.

b. Possesseur pronominal



Pour simple et économique qu'elle soit, cette solution ne me semble plus à l'heure actuelle acceptable, pour deux raisons.

D'une part, nous avons retenu plus haut (cf. Section 4.1.) l'idée que l'accord rend visible la relation de prédication qui unit possesseur et possédé. Dans ces conditions, adopter la structure (25a) revient à la considérer implicitement comme dépourvue de relation prédicative, ce qui n'est évidemment pas le cas. Ceci est d'autant plus discutable que nous avons vu qu'en turc, la relation prédicative, qui ne s'appuie pas sur un verbe *être* indépendant, se manifeste essentiellement par la marque d'accord en personne-nombre du sujet sur le prédicat (cf. Partie 1, Chapitre 9).

En outre, l'adoption de (25a) reviendrait à assimiler la structure interne des constructions possessives avec celle des exemples (23), qui ne sont pas exactement de même nature.

En conséquence, je réserverai la structure (25a) aux exemples (23) et j'adopterai uniformément (24b) pour les structures à possesseurs nominaux et pronominaux.

Dans cette approche, possesseurs nominaux et pronominaux relèvent donc de la même structure. L'absence de marque d'accord à la 3^o personne se réduit alors à une particularité morphophonologique, par ailleurs commune aux constructions à possesseurs nominaux et pronominaux.

4.3.2. LE POSSESSEUR

4.3.2.1. Le cas

Le turc et le hongrois se distinguent par le cas du possesseur.

En hongrois, comme nous l'avons vu, le possesseur peut recevoir le cas nominatif s'il est interne au syntagme nominal possessif, ou le cas datif, ce qui autorise son extraction. Du côté du turc, le possesseur reçoit le génitif.

Que le possesseur reçoive le cas nominatif en hongrois n'a rien d'exceptionnel si on se remémore le parallélisme entre flexion verbale et flexion possessive. La catégorie de l'accord en personne est particulièrement répandue en hongrois. Par exemple, elle apparaît sur certaines postpositions (Marác 1984, 1989, Knittel 1988), dont le 'complément' est également au nominatif.

Avec Szabolcsi (1983, 1992, 1994) ou encore Kenesei 1986 (pour un autre type de construction), j'ai imputé l'apparition du nominatif à la présence de la flexion personnelle, dans le SN comme dans la phrase.

Quant au possesseur datif, j'ai suggéré qu'il soit généré en position de spécificateur d'une projection de l'accord faible (comme dans l'analyse de Kayne pour l'anglais présentée dans la Section 4.1) dominant l'ensemble du syntagme possessif. De cette position, le possesseur peut être déplacé vers les spécificateurs des positions périphériques TopicP ou FocusP.

Par ailleurs, pour éviter le double marquage casuel du possesseur, problématique dans l'analyse de Szabolcsi, j'ai suggéré que le possesseur datif ne soit pas extrait mais au contraire surajouté à la structure de base, qui contiendrait un pronom nominatif nul qui lui est coindicé (cf. section suivante). Cette analyse fait par ailleurs l'objet d'une révision partielle dans Knittel et Ménétrier (à paraître).

Dans le cas du turc, l'analyse que j'ai proposée s'inspirait largement de celle du hongrois. J'ai en effet analysé la marque dite de génitif comme une marque d'accord faible, en me basant sur sa forme, qui présente la particularité de varier selon la personne du possesseur (2° et 3° vs 1°), mais pas selon le nombre :

26. Pronoms 'génitifs'

	SINGULIER	PLURIEL
1°	ben- im	biz- im
2°	sen- in	siz- in
3°	o- nun	onlar- In

Cette particularité indique que la marque appelée 'génitif' n'est pas une simple marque de cas, puisqu'elle est caractérisée par une variation selon la personne, typique des marques d'accord.

C'est vers le spécificateur de cette projection Agr[-F]P que sont déplacés les possesseurs nominaux et pronominaux originaires de Spec,PossP.

Dans l'analyse que j'ai proposée pour le turc, j'ai considéré que l'accord, bien que possédant un trait de personne, n'a pas la capacité d'assigner le nominatif, au contraire de son équivalent hongrois. L'accord spécifique à la flexion nominale se distingue sur ce point de celui qui caractérise la flexion verbale.

L'analyse qui vient d'être décrite repose donc sur l'idée qu'il existe dans les deux langues considérées deux types d'accord, l'un fort et l'autre faible. L'accord fort dispose de deux traits : celui de personne et celui de nombre. L'accord faible au contraire ne dispose que d'un seul de ces traits : celui de personne.

Pour finir, on remarquera que la particularité de l'accord faible, en turc comme en hongrois, est de se cliticiser au possesseur situé dans le spécificateur de sa projection. Ceci rappelle l'analyse de la marque 's de Kayne présentée plus haut.

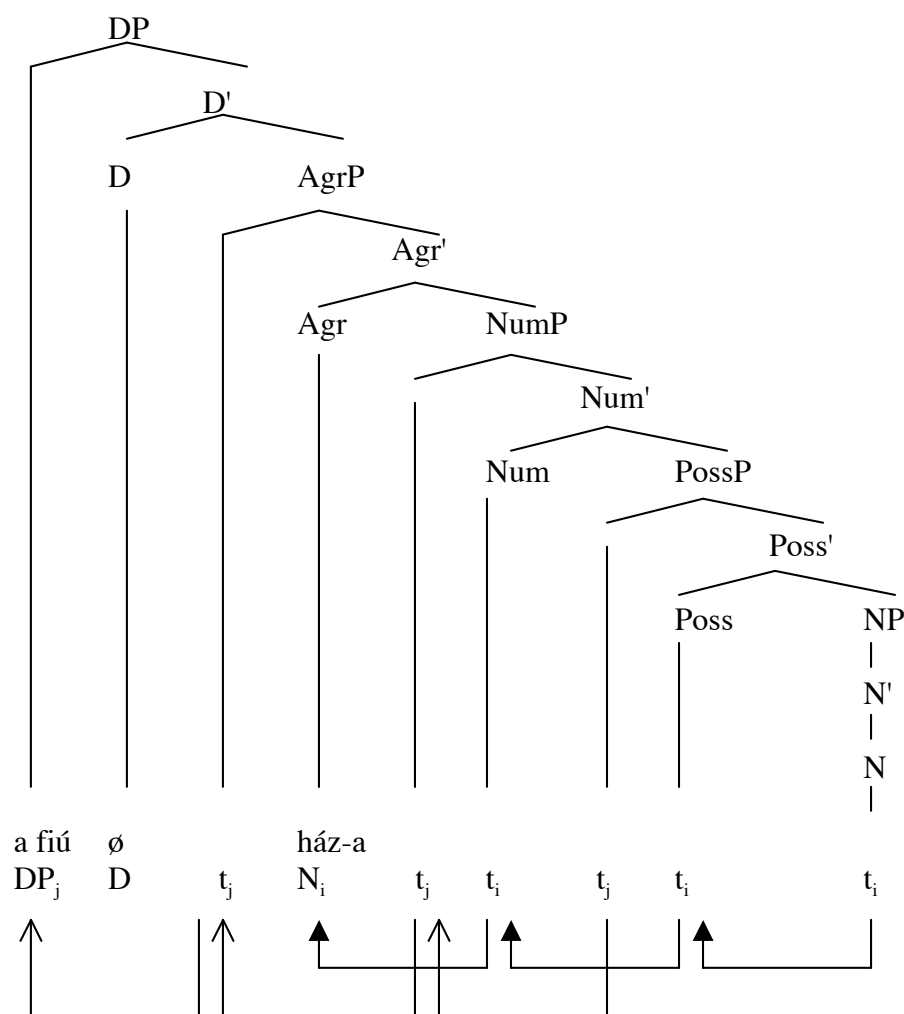
4.3.2.2. Position du possesseur et présence d'un pronom

(i) Le hongrois

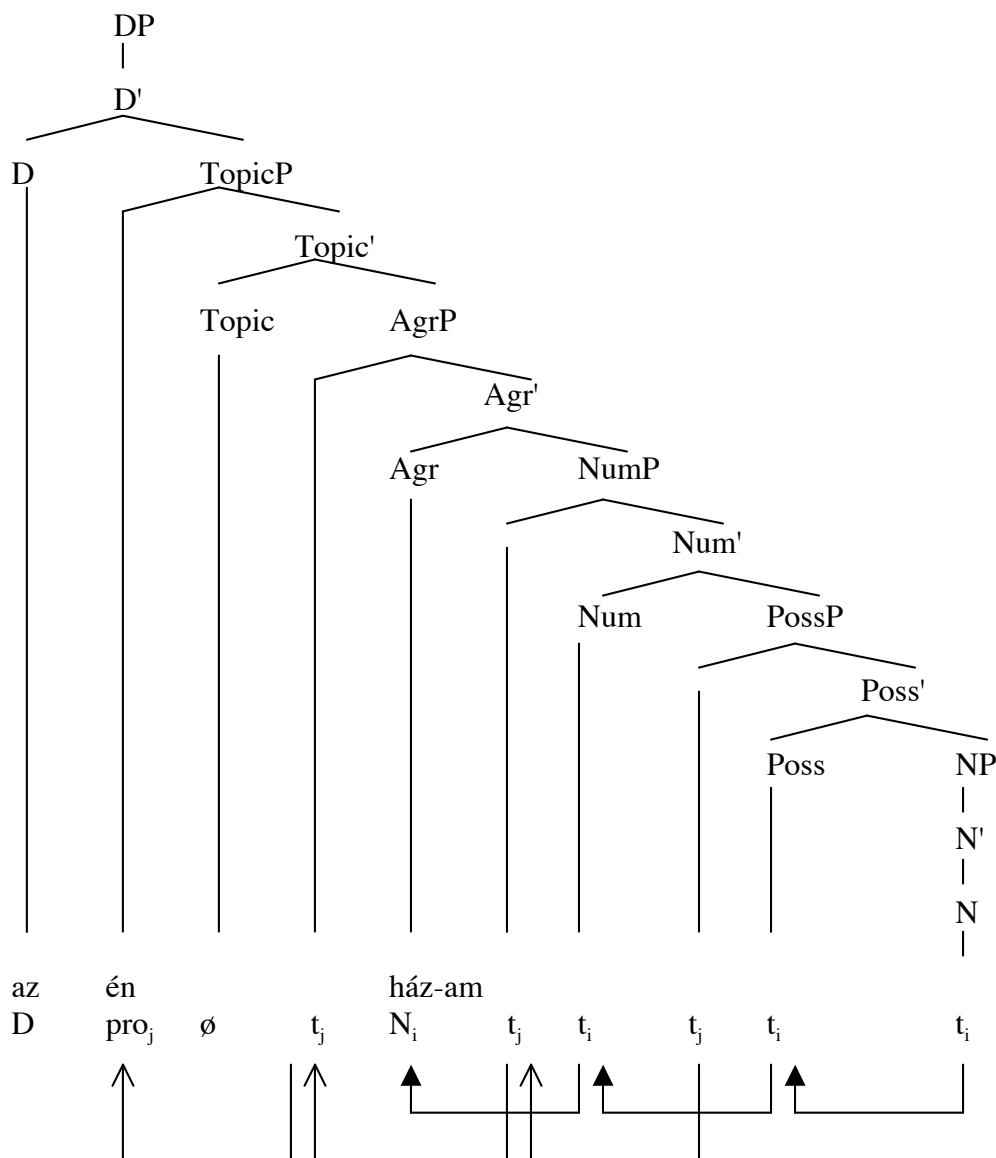
La structure complète proposée pour les syntagmes nominaux possessifs dans Knittel (1998) est représentée sous (27)⁴⁵ :

⁴⁵ À l'exclusion d'une projection QP, située immédiatement au-dessus de AgrP.

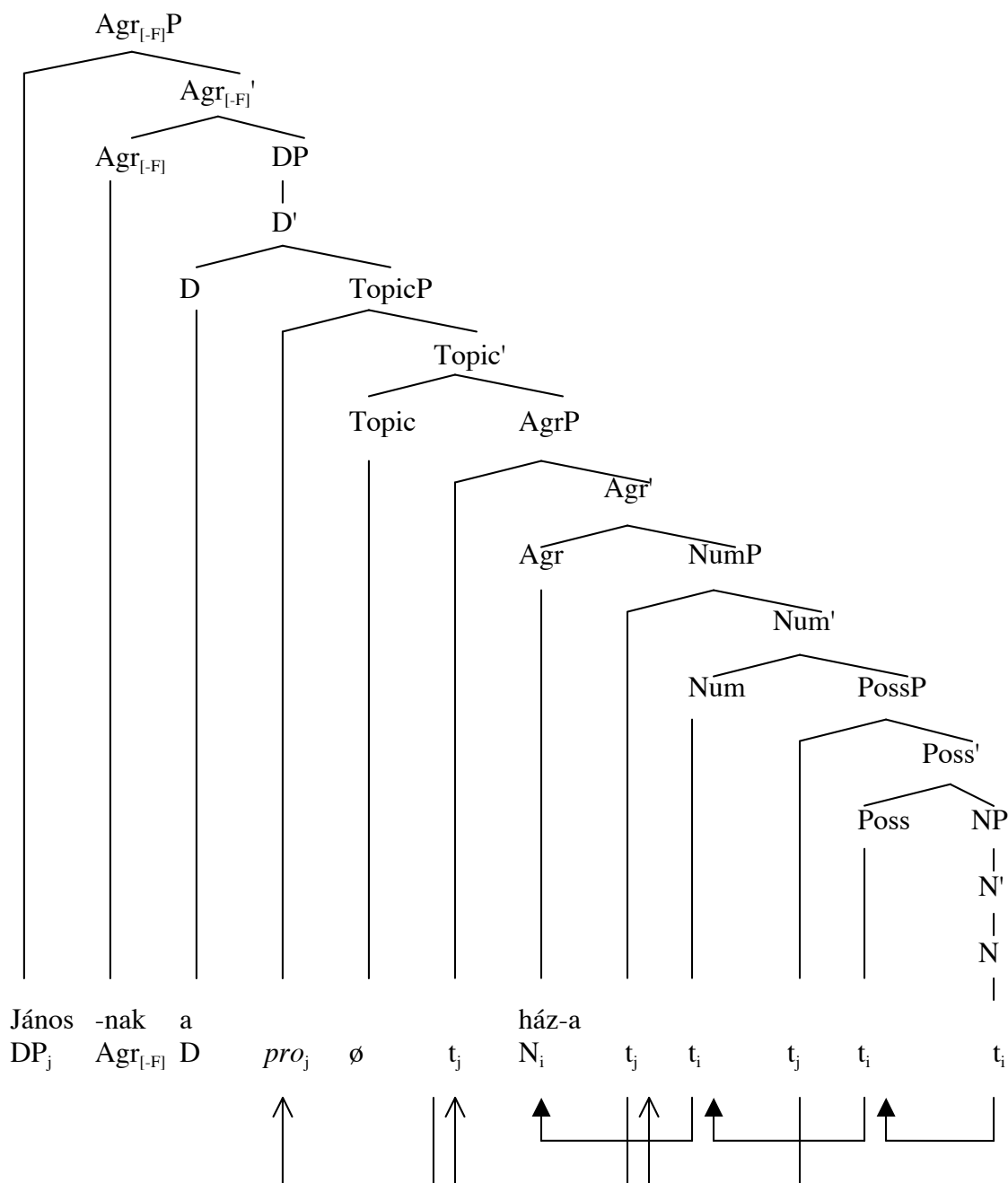
27. a. Possesseur nominal nominatif



b. Possesseur pronominal nominatif



c. Possesseurs datifs



Dans l'analyse que j'ai proposée, les possesseurs au nominatif présentent des distinctions positionnelles selon leur nature nominale ou pronominale. Les possesseurs nominaux sont situés en Spec,DP (27a) — position occupée par les possesseurs datifs dans l'analyse de Szabolcsi. Les possesseurs pronominaux sont placés au contraire dans le spécificateur d'une projection TopicP (27b).

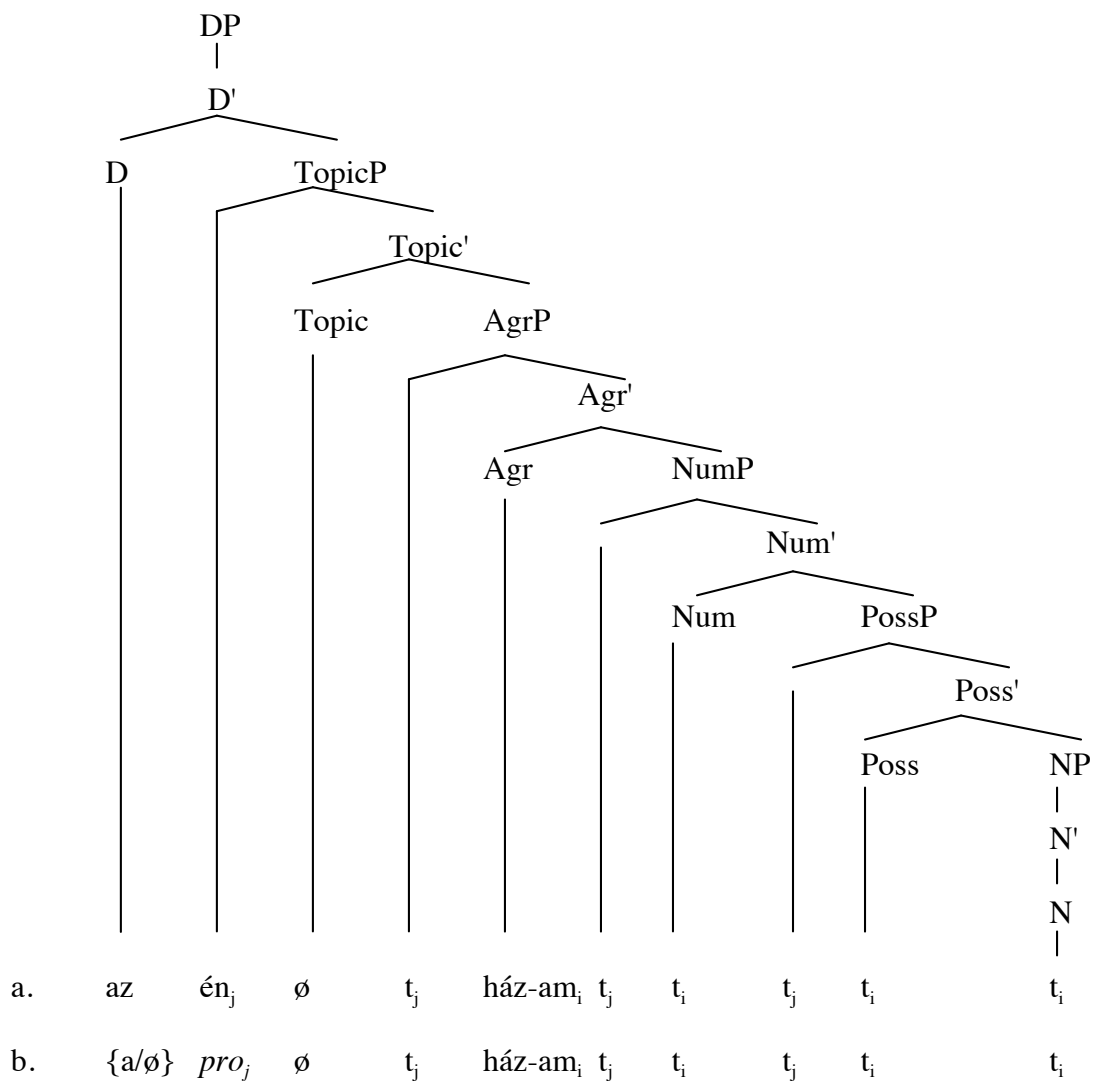
Cette analyse était destinée à rendre compte des variations observées dans l'apparition du déterminant selon la nature nominale ou pronominale des possesseurs.

Ainsi, comme cela a été mentionné plus haut, un possesseur pronominal explicite doit être précédé par un déterminant. Il ne peut donc être situé que dans une position dominée par DP, plus précisément dans le spécificateur de la projection TopicP située immédiatement sous D ; la même analyse est appliquée aux pronoms nuls :

28. Possesseurs pronominaux

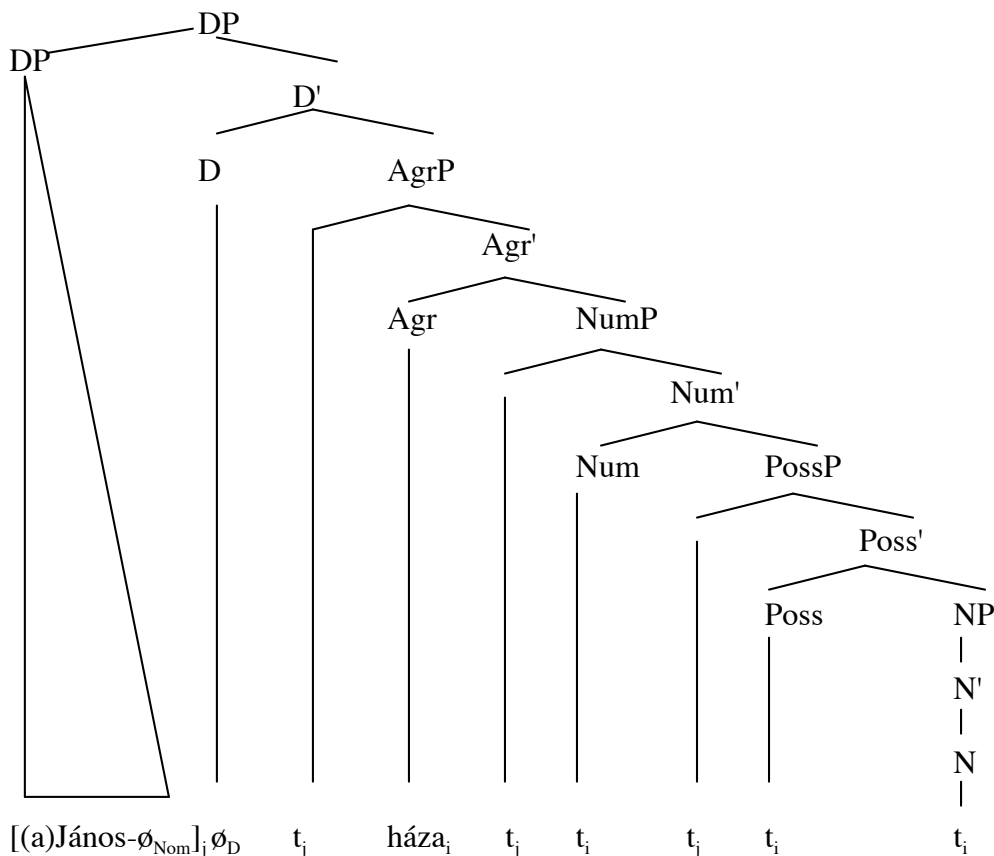
a. explicites

b. nuls



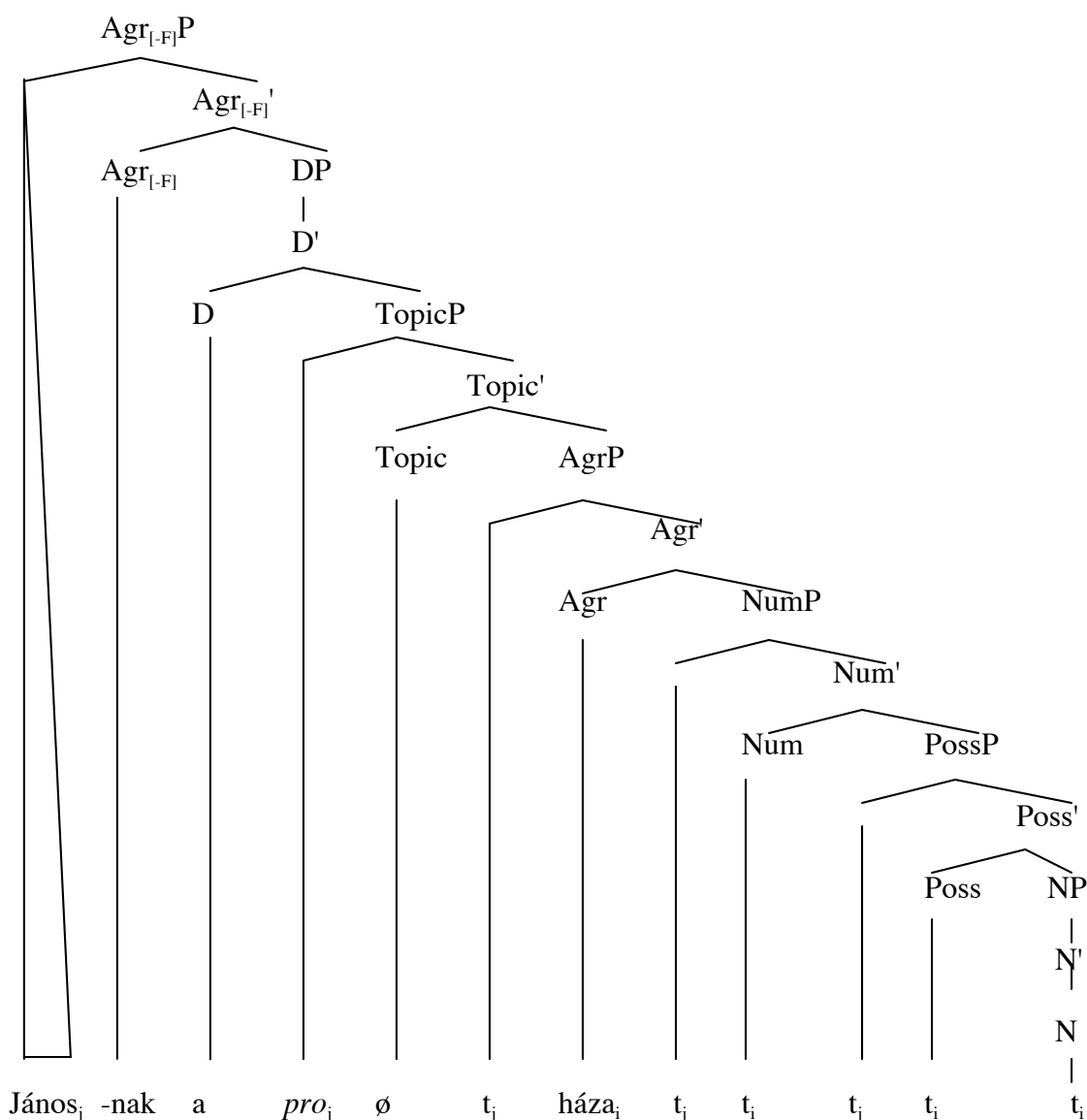
Quant au déterminant optionnel précédant le possesseur nominal, j'ai suggéré qu'il s'agissait de celui du possesseur lui-même, et non celui de l'ensemble de la structure possessive :

29.



Enfin, le possesseur datif surajouté est coïncidé à un pronom nominatif nul en Spec,TopicP :

30.



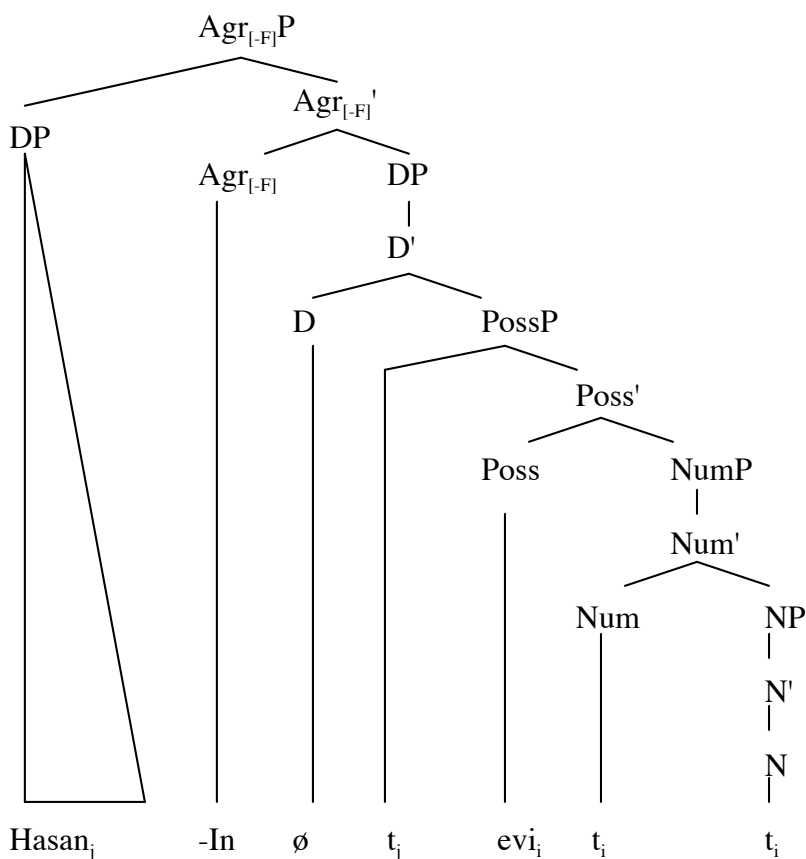
Les données et l'analyse exposées ci-dessus feront l'objet d'une révision dans la prochaine section.

(ii) Le turc

Dans l'analyse que j'ai suggérée pour le turc, j'ai également proposé une distinction positionnelle entre les différents types de possesseurs, ainsi que le recours à un pronom nul coïncidé au possesseur génitif.

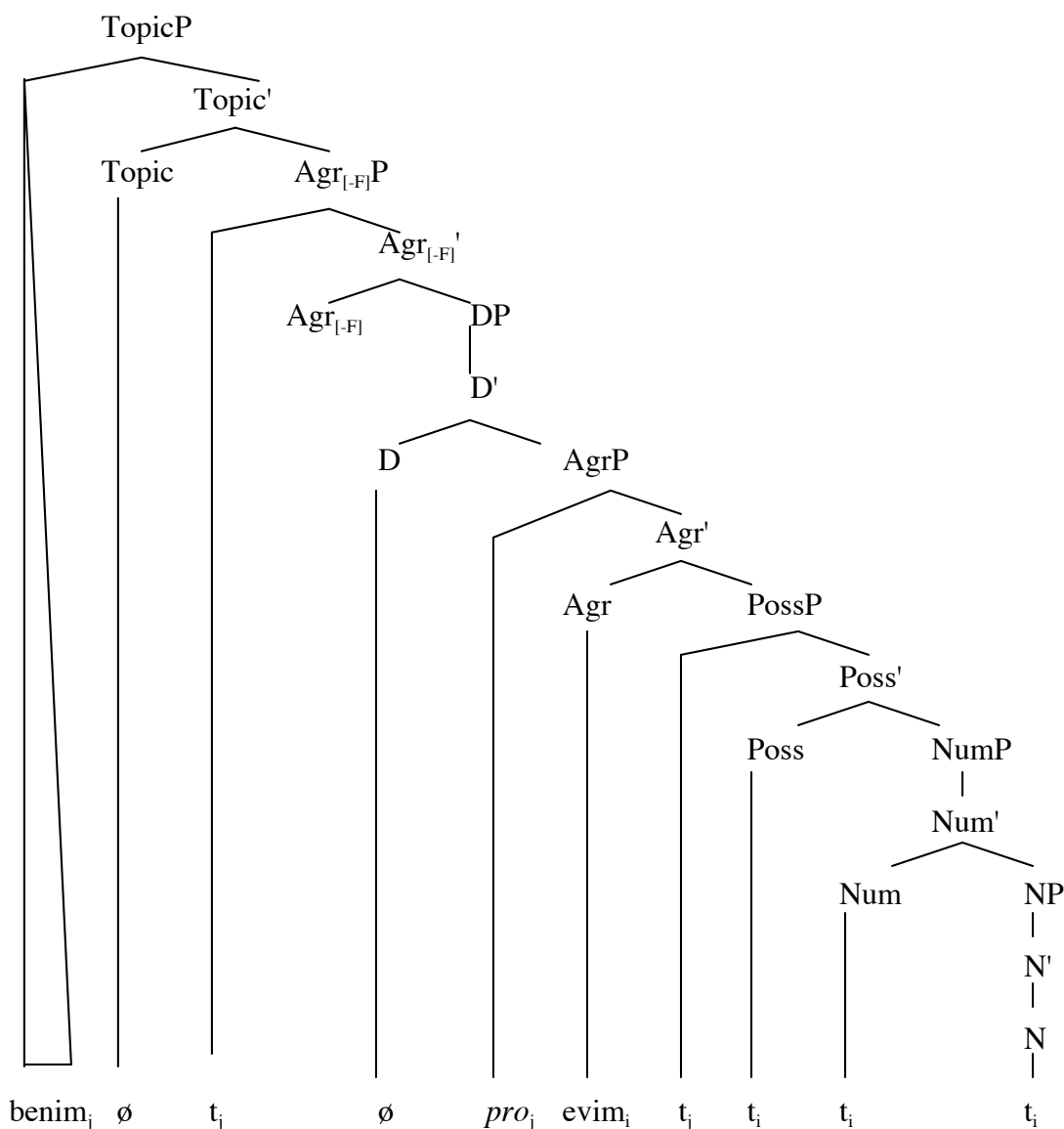
Comme cela a été dit plus haut (cf. 4.3.1.2.(iii)), j'ai considéré que le possesseur nominal est situé en Spec,Agr_[-F]P :

31. Possesseur nominal



Quant aux possesseurs pronominaux, qui sont cooccurrents avec une marque d'accord sur le nom-tête, ils doivent transiter par le spécificateur d'une projection interne de l'accord AgrP. Lorsque le pronom est implicite, c'est dans cette position qu'il est situé :

33. Possesseur pronominal explicite



4.4. REVISION

Les analyses décrites ci-dessus me semblent mériter certaines révisions, qui vont être suggérées dans la présente section. Par ailleurs, le second but poursuivi ici est de parvenir à une analyse plus cohérente du fonctionnement des deux langues considérées.

4.4.1. LA PROJECTION POSSP

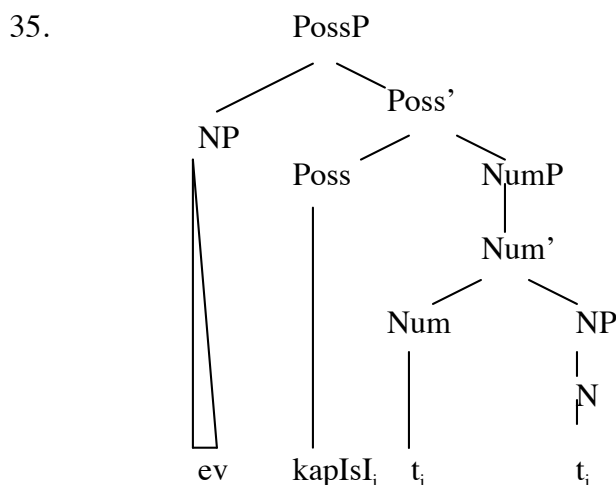
La première modification que j'apporterai concerne la nature de la marque *-(s)i* du turc. Alors que j'avais précédemment suggéré l'existence de deux marques distinctes, l'une étant un simple 'relateur' et l'autre la tête d'une projection possessive, je ferai à présent l'hypothèse que *-(s)i* est toujours la tête d'une seule et même projection, permettant d'insérer dans un SN une dépendance de nature nominale, indépendamment de son statut. Je suppose que cette projection est située immédiatement au-dessus de celle de NumP, comme l'indique l'ordre des marques nominales :

34. a. ev kapI-lar-I
 maison porte-Plur-Poss
 les portes de maison
- b. ev-in kapI-lar-I
 maison-Gen porte-Plur-Poss
 les portes de la maison

Dans un but de simplification, je nommerai uniformément cette projection PossP.

Selon la nature de la dépendance nominale, la projection PossP est ou non dominée par une projection AgrP. On peut observer en effet que les dépendances nominales co-occurentes avec *-(s)i* sont de deux types. Soit il s'agit de noms nus, caractérisés par l'absence de marques de flexion et de modifieurs et dénotant un sous-type du nom employé comme tête (comme dans les exemples (23) ci-dessus), soit il s'agit de SN dont la tête peut être fléchie, comportant d'éventuels modifieurs, et disposant d'un référent. Cette opposition sera développée plus en détail dans les deux chapitres qui suivent.

En partant de l'idée que les noms nus ne nécessitent pas de légitimation particulière, notamment au niveau casuel, je suggère que PossP soit la seule projection nécessaire dans de telles structures. J'admets parallèlement que, contrairement à ma précédente analyse, les noms nus ne sont pas à l'absolutif/nominatif, mais dépourvus de cas. De ce point de vue, on considèrera qu'il s'agit de simples NP, qui restent positionnés dans le spécificateur de PossP :



La projection PossP du turc a donc un fonctionnement similaire à celle qui caractérise le hongrois, au sens où elle permet à un nom donné de recevoir un SN comme dépendance.

La différence principale entre les deux langues, au niveau syntaxique, se situe dans le fait que la marque possessive du hongrois est solidaire de l'accord, dont elle ne peut avoir d'existence indépendante. Alors qu'en turc, PossP est indépendant de AgrP, la situation est différente en hongrois, où seuls des 'possesseurs' référentiels peuvent apparaître. Ainsi, l'exemple (36a) ne peut être interprété que comme *la maison de {la/une} poupée* ; la structure correspondant à *maison de poupée*, où le possesseur est employé pour renvoyer à un sous-type, est nécessairement construite à partir d'un adjectif dérivé de *poupée* au moyen du suffixe adjectival *-i*, et ne comporte ni marque possessive ni accord :

36. a. {a / egy} baba-∅ ház-a-∅
 {art.def. /art.indef.} poupée-Nom maison-Poss-∅
 la maison {de la /d'une} poupée
 ≠ {la/une} maison de poupée

- b. {a / egy} baba-i ház
 {art.def. /art.indef.} poupée-Adj maison
 {la/une} maison de poupée
 ≠ la maison {de la /d'une} poupée

4.4.2. LA PROJECTION AGRP

• Les possesseurs référentiels du turc, qui sont des SN complets et peuvent être fléchis, se distinguent des noms nus par leur cas génitif (34b), mais également par leur position, ce que montrent les exemples (37-38) :

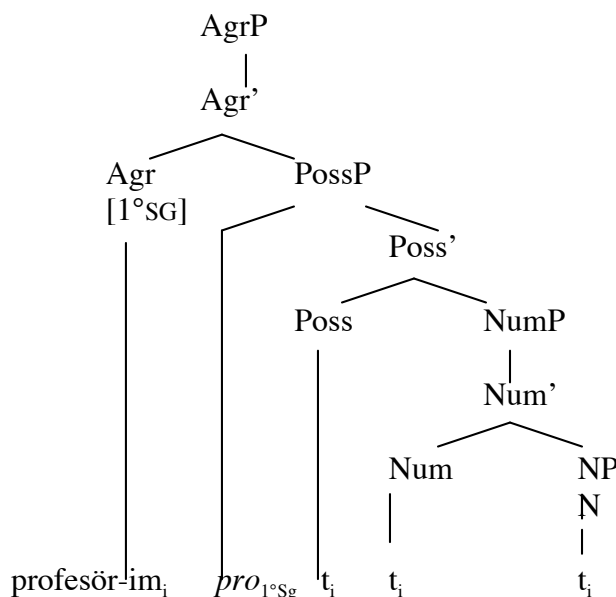
37. a. bu [üniversite] profesör-ler-i
 Dem université professeur-Plur-Poss
 ces professeurs d'université
- b. [üniversite-nin] bu profesör-ler-i-ø
 université-Gén Dem professeur-Plur-Poss
 les professeurs de cette université
38. a. bir [ev] kapI-sI
 un maison porte-Poss
 une porte de maison
- b. [ev-in] bir kapI-sI
 maison-Gén un porte-Poss
 une porte de la maison

Ces exemples indiquent qu'un possesseur modifiable, fléchi et doté d'un référent, est situé plus haut qu'un possesseur se manifestant sous la forme d'un nom nu, et interprété comme non-référentiel, puisqu'il apparaît comme l'élément le plus à droite de la construction.

• Pour rendre compte des structures (37-38), je conserverai tout en la modifiant l'hypothèse développée dans mon travail de 2001. J'admettrai en effet qu'une projection de l'accord est systématiquement présente dans ces constructions, indépendamment de la nature nominale ou pronominale du possesseur.

Par rapport aux constructions présentant un nom nu, je postule donc l'apparition régulière d'une projection supplémentaire, AgrP, dont la tête attire le nom principal pour en vérifier les traits, et ce, quelles que soient la personne et la nature nominale ou pronominale du possesseur.

39. profesör-im : mon professeur



Nouv errons ultérieurement que le pronom se déplace parallèlement sous Spec,AgrP. Je maintiendrai également que la tête Agr n'a pas la capacité de vérifier les traits d'un élément nominatif qui serait placé dans son spécificateur. J'émettrai l'hypothèse que cette déficience soit due à l'absence de l'un des traits de la flexion possessive, en l'occurrence celui de nombre.

Reprenons sous (40) les données exposées dans le tableau (9) :

40.

POSSESSEUR		OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL
SING.	1°	ev-im	evler-im
	2°	ev-in	evler-in
	3°	ev-i	evler-i
PLUR.	1°	ev-imiz	evler-imiz
	2°	ev-iniz	evler-iniz
	3°	ev-(ler)-i	evler-i

La manifestation du pluriel dans l'accord amène à trois observations :

- pour un nom au pluriel (*evleri*), la marque flexionnelle est identique au singulier et au pluriel lorsque le possesseur est de 3° personne (cf. (10)). Si l'on admet que *-(s)i* correspond à la tête Poss, elle est même non-marquée.
- si le nom est au singulier, la marque correspondant au pluriel du possesseur de 3° personne (*ler*), est facultative.
- la marque renvoyant au pluriel du possesseur n'est explicite que si elle est couplée à une marque de personne, auquel cas elle se manifeste sous la forme *iz*.

Je suggérerai ici que la marque *-iz*, qui n'a pas d'autre existence que celle d'un pluriel solidaire de la personne, ne correspond pas à un trait nécessitant d'être vérifié en syntaxe.

Si cette hypothèse est exacte, aucune des formes ci-dessus ne se caractérise par un véritable pluriel, dont la seule réalisation possible est *ler / lar*. Je suggère donc que l'absence de trait de nombre au sein de la flexion nominale la qualifie comme faible, et en conséquence inapte à vérifier le nominatif.

Autrement dit, l'analyse suggérée ci-dessus implique que l'on doive considérer la projection Agr dominant immédiatement Poss comme faible, au contraire de mes observations précédentes.

La conséquence immédiate, pour le possesseur, est de devoir vérifier son cas d'une autre manière, par la biais de la projection que j'ai précédemment nommée Agr[-F]P.

Du côté du hongrois, il me semble également nécessaire de regarder plus attentivement les marques d'accord. Je reprendrai donc le tableau (8) sous (41) :

41.

POSSESSEUR		POSSESSEUR PRONOMINAL		POSSESSEUR NOMINAL	
		OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL	OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL
SING.	1°	ház-am	ház-aim	ház-a	ház-ai
	2°	ház-ad	ház-aid		
	3°	ház-a	ház-ai		
PLUR.	1°	ház-unk	ház-aink	ház-a	ház-ai
	2°	ház-atok	ház-aitok		
	3°	ház-uk	ház-aik		

Dans le cas du hongrois, les données vont dans le sens d'une double analyse de l'accord, selon la nature nominale ou pronominale du possesseur. En observant les flexions de 3° personne du pluriel, on constate en effet qu'un possesseur nominal ne se combine pas à une marque d'accord régulière : les marques *-k* caractérisant l'accord avec un possesseur pronominal pluriel n'apparaissent pas.

Je soutiendrai donc que les syntagmes nominaux possessivés du hongrois se caractérisent par l'existence de deux paradigmes d'accord différents, dont le choix dépend de la nature nominale ou pronominale du possesseur (cf. Knittel et Ménétrier à paraître). Plus précisément, dans le cas des possesseurs pronominaux, il existerait un accord fort, car caractérisé par des traits de personne et de nombre. Cet accord comportant l'ensemble des traits nécessaires à l'identification de *pro*, il en autoriserait l'apparition.

Au contraire, l'absence de marque de nombre sur l'accord lorsque le possesseur est nominal permet de le caractériser comme faible, puisque l'un de ses traits est absent⁴⁶.

Comme dans le cas du turc, je propose que la déficience morphosyntaxique de l'accord faible ait une conséquence sur la légitimation du possesseur nominal, et soit à l'origine de son déplacement obligatoire vers le spécificateur d'un DP à tête nulle, position dans laquelle il peut vérifier son cas.

Pour synthétiser, on peut donc dire que le turc et le hongrois se caractérisent par une projection de l'accord nominal déficiente. En turc, cette projection est la seule possible, et se distingue par sa déficience en nombre ; en hongrois, cette projection, également déficiente en nombre, apparaît avec les possesseurs nominaux. Dans les deux langues considérées, la déficience de Agr aboutit à la même conséquence : l'incapacité à vérifier les traits d'un possesseur nominatif.

⁴⁶ Si l'on analyse *-uk* dans *ház-uk* comme une marque d'accord en personne et nombre, alors il faut en conclure également que la forme *ház-a* apparaissant avec un possesseur nominal au pluriel est également déficiente pour la personne, **ház-u* n'étant pas attesté. Toutefois, on ne peut exclure que *-u* soit une voyelle de liaison.

Il me paraît important de souligner que, dans les deux langues considérées, la déficience ne caractérise pas que la flexion nominale. Pour preuve, on retiendra les exemples ci-dessous :

42. Hongrois, postpositions fléchies :
- a. János- \emptyset mögött-(*e)
Jean-Nom derrière
derrière Jean
- b. (ő)-mögött-*(e)
pro^{3°}Sg-Nom-derrière-3°Sg
derrière {lui/elle}
43. Turc :
- a. Kız-lar git-ti(-ler).
fille-Plur-Nom venir-Passé-(3°Pl)
Les filles sont venues.
- b. onlar git-ti(-ler).
pro^{3°}pl-Nom venir-Passé-(3°Pl)
{EUX/ ELLES} sont venu(e)s.
- c. *pro* git-ti-*(ler)
venir-Passé-(3°Pl)
{Ils / elles} sont venu(e)s.

Du côté du hongrois, on constate que les postpositions dites 'possessivées', qui se caractérisent par une marque d'accord avec leur complément au nominatif, fonctionnent différemment selon la nature même de ce complément⁴⁷. Lorsque celui-ci est pronominal, la marque d'accord est nécessaire (42b) ; au contraire, avec un objet nominal, la marque n'apparaît pas (42a). Dans les deux cas cependant, le complément est au nominatif, ce qui laisse à penser que la déficience n'est pas exactement la même que celle qui caractérise la flexion nominale.

En turc, on constate que la marque de pluriel verbale est facultative lorsque le sujet nominal ou pronominal est explicite, alors qu'elle est obligatoire en cas de sujet pronominal implicite. À nouveau, ceci laisse penser que l'accord peut être déficient lorsque le sujet est un SN.

4.4.3. LA LEGITIMATION DU POSSESSEUR

En présence d'une structure caractérisée par deux types d'accords — fort et faible — comme c'est le cas en hongrois, on s'attend à voir émerger des différences de fonctionnement au niveau des possesseurs, liés à la variation des procédés de légitimation. Or, c'est précisément à quoi j'avais abouti dans mon étude de 1998 (cf. 4.3.2.(i) ci-dessus).

Il me semble à présent possible de mettre en relation la position du possesseur nominal (Spec,DP) avec la nature faible de l'accord d'une part, et avec le caractère nul du déterminant d'autre part.

Les données du hongrois indiquent en effet que lorsque le possesseur est au nominatif, le déterminant de l'ensemble de la structure n'est jamais explicite. Les possesseurs au datif au

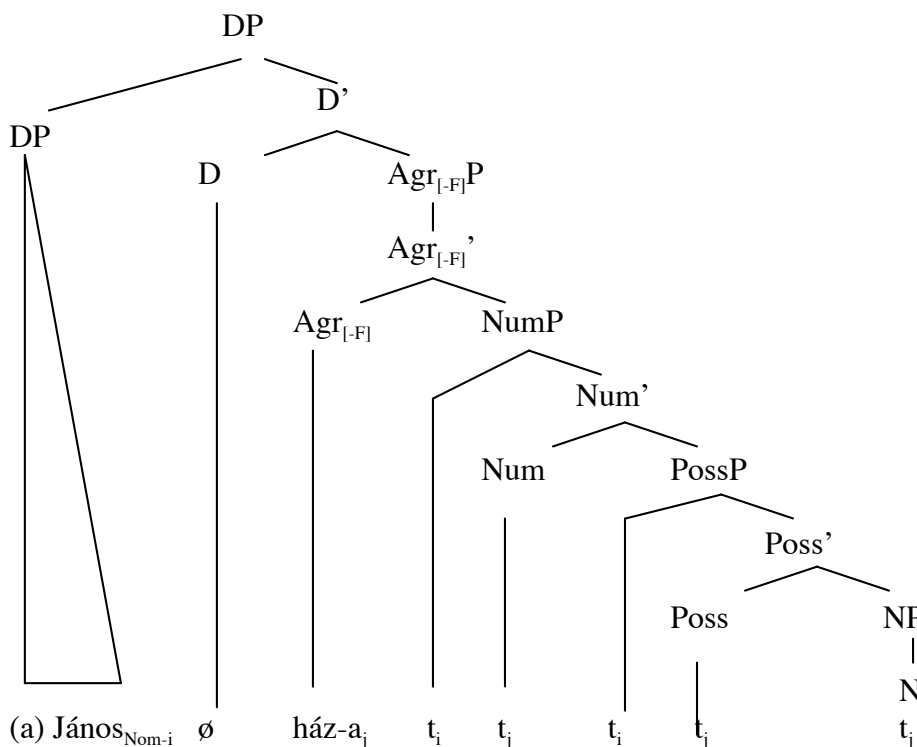
⁴⁷ L'existence de formes possessivées pour de telles postpositions provient vraisemblablement de leur origine nominale, signalée par Nyéki (1988). Elles se distinguent cependant des noms par le fait qu'elles n'admettent ni la marque *-i-* indiquant la pluralité par possesseur, ni le pluriel nominal non-possessif (cf. *mögött-ök_{pl}).

contraire, admettent la présence d'un tel déterminant. De plus, comme cela a été rappelé ci-dessus, on peut considérer que les possesseurs nominaux au nominatif sont situés dans le spécificateur de DP, les possesseurs datifs étant plus haut.

On peut donc mettre en parallèle le caractère nul du déterminant et la présence de matériel dans son spécificateur. De plus, selon ce qui a été dit plus haut, la position de spécificateur d'un D nul est celle où est vérifié le cas nominatif du possesseur nominal. À nouveau, ceci contraste avec le fonctionnement de la structure en cas de possesseur datif, cas assigné dans une projection supérieure (cf. (30)). Une hypothèse cohérente avec l'ensemble de ces observations est que seul un déterminant défini nul est capable de vérifier le cas nominatif d'un possesseur nominal situé dans son spécificateur.

Cette analyse est proche de celle de l'anglais proposée par Kayne, mais s'en distingue dans la mesure où le possesseur nominal doit être situé dans le spécificateur de DP. La structure présentée initialement sous (27a), et répétée en (44) sous forme arborescente, se voit alors justifiée, et peut être opposée aux structures présentant des possesseurs pronominaux nominatifs (45) et nominaux datifs (46) :

44. Possesseur nominal nominatif



Dans le cas des possesseurs pronominaux (45), nous avons vu que l'accord fort permettait de légitimer casuellement le pronom dans son spécificateur. La tête D peut être explicite, puisque son spécificateur est vide.

Dans le cas des possesseurs nominaux datifs, l'accord est également faible :

47. a nő-k-nek a kalap{-ja /*-juk}
 art.def. femme-Plur-Dat art.def. chapeau-Poss-{Agr_[+F]/*Agr_[+F]}

Contrairement à ma précédente analyse (cf. (27c)), je n'affirmerai plus qu'un pronom est présent dans la structure. Au contraire, je suggère à présent que le possesseur est bien placé dans le spécificateur de DP, mais qu'il ne peut pas être légitimé casuellement par D explicite. La stratégie de légitimation consiste alors à employer une projection supplémentaire (KP dans la présente approche), dont la tête, de nature clitique, s'associe au possesseur déplacé dans son spécificateur.

Voyons à présent les prédictions que permet cette nouvelle approche.

D'une part, si la variante nulle de D et elle seule a la capacité de vérifier le nominatif, il devrait être impossible de rencontrer des possesseurs nominaux au nominatif précédés de D. Ceci est effectivement le cas :

48. a. *János_{Nom} a ház-a
 b. János-nak_{Dat} a ház-a
 c. János_{Nom} ∅_D ház-a

D'autre part, on devrait rencontrer des variations casuelles concernant les possesseurs nominaux —et non pas pronominaux— dans le cas où DP n'est pas présent dans la structure. En particulier, les possesseurs nominaux ne devraient apparaître qu'au datif. À nouveau, ceci s'avère juste :

- | | | | |
|--------|---|-----------------------|---|
| 49. a. | Nem ismer-ek
Neg connaître-Présent-1°SgIndef
Je ne connais pas d'ami(s) à Jean. | János-nak
Jean-Dat | barát-já-t.
ami-Poss-3°Sg-Acc |
| b. | Nem ismer-em
Neg connaître-Présent-1°SgIndef
Je ne connais pas l'ami de Jean. | János-nak
Jean-Dat | a barát-já-t.
art.def. ami-Poss-3°Sg-Acc |
| c. | Nem ismer-em
Neg connaître-Présent-1°SgIndef
Je ne connais pas l'ami de Jean. | János-∅
Jean-Nom | barát-já-t.
ami-Poss-3°Sg-Acc |
| d. | *Nem ismer-ek
Neg connaître-Présent-1°SgIndef | János-∅
Jean-Nom | barát-já-t.
ami-Poss-3°Sg-Acc |

Dans l'exemple (49a), la conjugaison indéfinie indique que le SN possessif est également indéfini, ce que j'interpréterai comme résultant de l'absence de projection DP. Parallèlement,

(49b) montre que si D est présent, la conjugaison est définie⁴⁸. Dans ce contexte, le possesseur nominatif est interdit (49c), ce qui confirme la prédiction faite plus haut. Enfin, l'agrammaticalité de la conjugaison indéfinie en (49d) montre que l'absence de déterminant explicite n'est pas à interpréter comme l'indice du caractère indéfini du syntagme possessif.

Du côté des possesseurs pronominaux, la conjugaison indéfinie est possible :

50. a. Lát-t-unk kutyá-d-at.
 voir-Passé-1°Plur-Indef chien-Poss-2°sg-Acc
 Nous avons vu {un/des} chien(s) à toi. (Bartos, 1997)
- b. Lát-t-uk (a) kutyá-d-at.
 voir-Passé-1°Plur-Def (art.def.)chien-Poss-2°sg-Acc
 Nous avons vu ton chien. (Bartos, 1997)

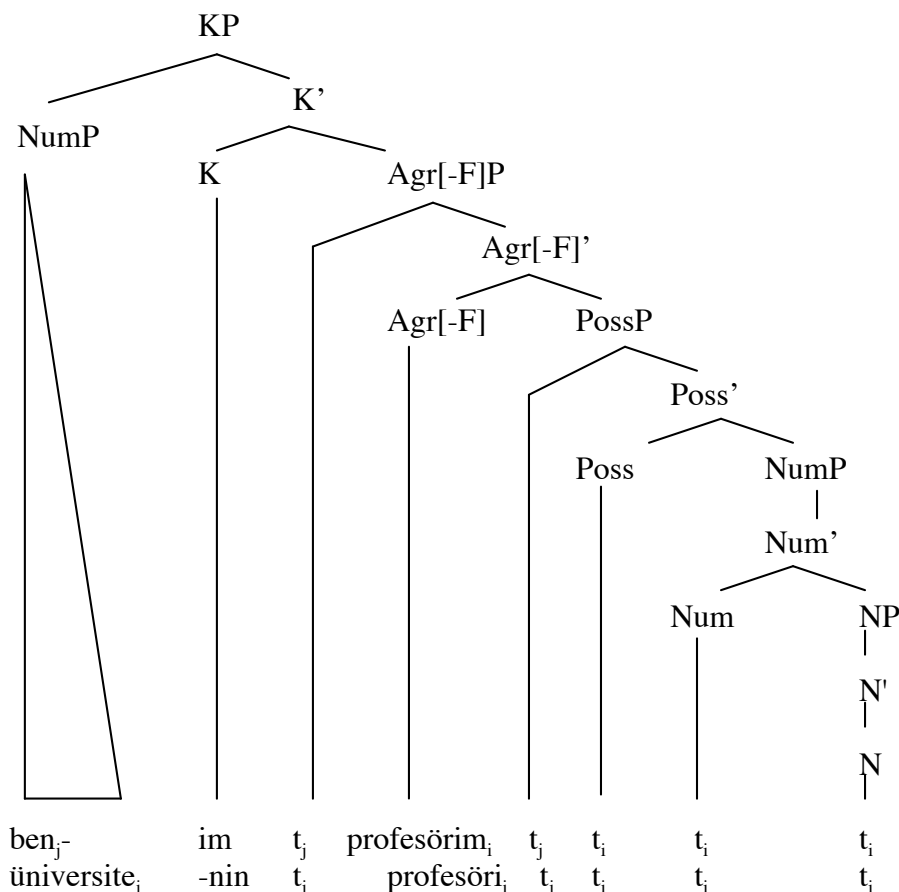
L'exemple (50a) présente un verbe à la conjugaison indéfinie, dont l'objet est un SN possessif sans déterminant. On peut supposer que, dans cette structure, l'accord nominal est fort et légitime un pronom nul de 2° Singulier. On observera en parallèle que l'indétermination quant au nombre de chiens vus laisse supposer que la projection NumP est absente de la structure. En (b), la conjugaison est définie. Toutefois, l'article est facultatif, ce qui laisse supposer que le choix entre la variante explicite ou nulle n'a aucune influence dans la structure. En d'autres termes, ceci indique que *pro* peut être présent, indépendamment de la réalisation explicite ou nulle de D, au contraire de ce qui se produit dans le cas des possesseurs nominaux.

Revenons, pour finir, au cas du turc. J'ai suggéré que, dans cette langue, AgrP nominal était systématiquement faible. Le nominatif est donc impossible. En conséquence, l'idée d'un possesseur génitif surajouté à une structure contenant un possesseur nominatif réalisé par un pronom nul s'avère intenable.

Par ailleurs, j'ai suggéré, dans Knittel (2002) qu'il n'existe pas de projection DP en turc. Le procédé de légitimation des possesseurs nominaux du hongrois (i.e. via D) n'est donc pas disponible dans cette langue si l'on adopte cette analyse. La projection légitimant le possesseur, qu'il soit nominal ou pronominal, ne peut être que de même nature qu'en hongrois : AgrP_[-F], que l'on pourrait également nommer KP, domine AgrP et permet la légitimation des possesseurs, quelle que soit leur nature.

⁴⁸ Selon Szabolcsi (1981), l'absence d'un déterminant explicite dans cette structure est un archaïsme. Ceci semble indiquer que la possibilité de légitimation du possesseur nominatif par un déterminant nul est récente, puisque le datif a été nécessaire dans ce cas dans un état antérieur de la langue.

51.



On notera pour finir que le turc dispose de possesseurs pronominaux nuls :

52. a. ev-im
maison-Poss-1°Sg
ma maison
- b. ben-im ev-im
pro1°Sg-Gen maison-Poss-1°Sg
ma maison à moi

A la différence de l'accord faible du hongrois, il semble donc que celui du turc soit effectivement capable de légitimer un tel pronom⁴⁹.

4.4.4. DEUX REMARQUES SUR LES PRONOMS

• Comme on vient de le voir, les deux langues considérées ici se caractérisent par l'existence de pronoms possesseurs nuls. Dans mes analyses précédentes, j'avais suggéré que les pronoms explicites des deux langues, ainsi que les pronoms nuls du hongrois soient positionnés dans le spécificateur d'une projection TopicP, située immédiatement sous DP dans le cas du hongrois, et au-dessus de la projection d'accord supérieure en turc⁵⁰. Cette

⁴⁹ Une analyse alternative est suggérée par Öztürk (2002), qui propose que la marque d'accord elle-même soit un pronom généré dans le spécificateur de DP, et s'affixant à la tête nominale montée sous D. Dans cette approche, il n'y aurait donc pas de pronom nul.

⁵⁰ Cette hypothèse est également formulée par Öztürk (2002).

projection était destinée à rendre compte du caractère topical des pronoms explicites par rapport à leur variante nulle.

Il me semble à présent que ces analyses méritent révision.

D'une part, il est bien évident que la projection TopicP n'a pas lieu d'être si le pronom est nul. Il faut donc l'éliminer de la structure comportant de tels éléments dans le cas du hongrois. Néanmoins, la question de la nécessité même d'une telle projection au sein du SN possessivé se pose d'une manière plus générale. En effet, dans la mesure où les formes explicites de ces pronoms sont en elles-mêmes marquées, il n'est pas évident que leur positionnement doit être différent de celui de leurs variantes nulles. On pourrait ainsi considérer que, comme dans le cas des Focus in situ (cf. Kiss 1998), c'est la composante phonologique qui prend en charge le marquage de l'emphase, et non la syntaxe en elle-même. Si cette observation est fondée, il n'est alors plus utile de projeter des projections TopicP au sein des SN possessifs.

En outre, dans le cas du turc, le comportement syntaxique parallèle des possesseurs nominaux et pronominaux constitue un autre contre-argument à cette hypothèse.

• Le second point méritant d'être révisé concerne l'analyse que j'avais suggérée pour rendre compte de la forme particulière que prennent les pronoms nominatifs lorsqu'ils sont insérés dans une construction possessive en hongrois. Il a en effet fréquemment été observé dans la littérature que ces éléments ne peuvent jamais être munis d'une marque de pluriel explicite (53) :

53. a. az ő ház-a-∅
 art.def. pro3°sg maison-Poss-3°Sg
 sa maison à {lui/elle}
- b. *az ők ház-uk
 art.def. pro3°Pl maison-Poss-3°Pl
- c. az ő ház-uk
 art.def. pro3°Sg maison-Poss-3°Pl
 leur maison à {eux/elles}
54. a. az ő ház-a-i-∅
 art.def. pro3°sg maison-Poss-Plur-3°Sg
 ses maisons à {lui/elle}
- b. *az ők ház-a-i-k
 art.def. pro3°Pl maison-PossPlur-3°Pl
- c. az ő ház-a-i-k
 art.def. pro3°Sg maison-Poss-Plur-3°Pl
 leurs maisons à {eux/elles}

Il est cependant à noter que même en l'absence de marque de pluriel pronominal, les formes ci-dessus ne sont jamais ambiguës, puisque la marque de flexion indique clairement si le possesseur est singulier ou pluriel : dans les exemples (c) en effet, elle est comportée la marque *-k*, caractéristique du pluriel de l'accord fort, dont il a été question plus haut.

La même observation peut être faite dans le cas des PP possessivés, où l'absence de marque de pluriel sur le pronom est 'compensée' par la forme explicitement plurielle de la flexion :

55. a. *ő-mögött-e*
 pro3°Sg-Nom derrière-3°Sg
 derrière {lui/elle}
- b. **ők-mögött-ük*
 pro3°Sg-Nom-derrière-3°Pl
 derrière {eux/elles}
- c. *ő-mögött-ük*
 pro3°Sg-Nom-derrière-3°Pl
 derrière {eux/elles}

Les pronoms des exemples ci-dessus contrastent avec leurs équivalents en contexte phrastique (56), nécessairement munis d'une marque de pluriel explicite :

56. a. *Ő tanul-ø.*
 pro3°Sg étudier-Prs-3°Sg
 {Il/elle} étudie.
- b. *Ők tanul-nak.*
 pro3°Pl étudier-Prs-3°Pl
 {Ils/elles} étudient.
- c. **Ő tanul-nak.*
 pro3°Sg étudier-Prs-3°Pl

L'analyse que j'avais proposée antérieurement reposait sur l'idée que les pronoms possesseurs étaient dépourvus de projection du nombre, et, en conséquence, non-référentiels. Concernant cette seconde propriété, il me paraît évident à présent que les possesseurs du hongrois, qu'ils soient nominaux ou pronominaux sont bien des éléments référentiels, au contraire, par exemple, des noms nus du turc examinés plus haut (cf. 4.4.1.)⁵¹.

La question du pluriel de ces pronoms reste donc ouverte. Même si mon intention n'est pas d'y apporter une réponse définitive, il me semble possible de suggérer une piste pour une analyse future.

Considérons en premier lieu le parallélisme entre accord faible et pronoms faibles : dans les deux cas, on constate que le même type d'indication est absent : alors que l'accord faible est dépourvu de marque de pluriel, les pronoms de 3° personne dans ce type de contextes le sont aussi. Dans le cas de l'accord, une explication syntaxique a été suggérée ci-dessus. Il semble donc logique de se situer dans le même domaine pour caractériser les pronoms, plutôt que du côté de la morphologie.

Je supposerai donc que les pronoms en question sont dépourvus de projection NumP et ce, quelle que soit la personne considérée.

Observons en effet le tableau ci-dessous, qui présente les pronoms employés comme possesseurs :

⁵¹ La conséquence que j'avais formulée à l'époque, c'est-à-dire que les pronoms ne peuvent se déplacer jusqu'au spécificateur de DP en raison de leur caractère non-référentiel, s'avère également fautive par rapport à l'analyse que j'ai suggérée ci-dessus.

57.

	SINGULIER	PLURIEL
1°	én	mi
2°	te	ti
3°	ő	ők

On constate que la marque de pluriel aux 1° et 2° personnes est réalisée par *-i*, et non pas par le pluriel régulier (verbal et nominal) *-k*. Ceci rappelle en fait la situation de la marque de pluriel *-iz* solidaire de la personne en turc (cf. (40) ci-dessus), à propos de laquelle j'ai suggéré que la vérification n'avait pas lieu. Je ferai donc la même suggestion pour le hongrois. Ceci permet alors de considérer que les pronoms apparaissant dans les SN possessifs n'ont pas de projection NumP. Ils sont donc toujours [-Nombre], au contraire des pronoms objets (cf. Chapitre 6 Section 6.5. de la première partie).

Parallèlement, il semble que la faiblesse de ces pronoms soit corrélée à une autre particularité : la cliticisation fréquente de ces éléments à la postposition dont ils dépendent (58a), ou à une marque casuelle fléchie (58b) :

58. a. ő-mögött-ük
 pro3°Sg-derrière-3°Pl
 derrière {eux/elles}
- b. ő-nál-uk
 pro3°Sg-à côté de-3°Pl
 à côté d' {eux/elles}

Ces exemples contrastent avec (59), où le pronom, qui apparaît sous forme pluriel, n'est pas cliticisé⁵² :

59. ők mag-uk
 pro3°Sg-Nom REFLÉCHI-3°Pl
 EUX-MEMES /ELLES-MEMES

Dans cet exemple, le pronom fonctionne en fait de la même manière que dans la phrase (cf. (51b)).

Au vu de ces exemples, il semble donc possible d'affirmer que les pronoms dépourvus de projection NumP sont *normalement* des clitiques —leur caractère autonome dans les SN possessifs restant néanmoins à expliquer. En cela, ils se distinguent des pronoms sujets et objets employés dans la phrase : alors que ces derniers peuvent être topicalisés et focalisés, cela n'est pas le cas des pronoms possesseurs (cf. (12c).)

⁵² *Mag* est originellement un nom signifiant *noyau, graine*. Muni d'une marque de flexion nominale, il est employé comme pronom réfléchi (i) ou emphatique (ii), auquel cas le pronom nominatif lui est associé :

- (i) Vesz-ek mag-am-nak néhány könyv-et
 Acheter-Pst-1°SgIndef mag-1°Sg-Datif quelques livre-Acc
 Je m'achète quelques livres [Bánhidi, Jókai, Szabó 1965,207]
- (ii) Én magam megyek el hozz-á
 pro1°Sg-Nom mag-1°Sg-Nom aller-Pst-1°Sg pv vers-3°Sg
 J'irai moi-même le voir [ibid.]

Partant de ces données, il devient possible de mettre en rapport la force de Agr et la déficience des pronoms possesseurs nominatifs, en se fondant sur l'analyse retenue par Tóth (2000).

À partir des observations de Borer (1986), Rohrbacher (1994) et Speas (1995), Toth propose que dans les langues à pronoms nuls, ce sont les marques d'accord sous Agr qui transmettent leurs traits ϕ (autrement dit de personne et de nombre) aux pronoms nuls situés dans leur spécificateur. Plus précisément, dans le cas où l'accord présente un Paradigme Plein (Full Paradigm) au sens de Rohrbacher (1994)⁵³, une langue peut encoder ses marques d'accord comme des entrées lexicales indépendantes. Ce sont donc ces éléments qui vont transmettre leurs traits aux pronoms et permettre ainsi l'identification de leur contenu⁵⁴. Dans le cas où un pronom plein est employé, il le sera en tant que clitique redoublant la marque d'accord.

Cette hypothèse me paraît particulièrement intéressante pour rendre compte des données étudiées ici. Elle permet en effet de rendre compte de plusieurs des phénomènes observés.

D'une part, si c'est effectivement la tête Agr qui permet l'identification des traits ϕ , la déficience en nombre du pronom responsable de l'absence de marque de pluriel, n'est en aucun cas problématique, puisque la tête Agr, elle, contient bien l'ensemble des marques nécessaires à l'identification — en particulier celle du nombre.

De plus, l'idée d'un contraste entre accord fort et accord faible suggéré plus haut se voit renforcée : alors que l'accord fort peut légitimer un pronom nul et des pronoms déficients dans la mesure où ses réalisations sont elles-mêmes des items lexicaux pourvus de traits ϕ , l'accord faible, du fait de sa déficience, n'en est pas capable. Les pronoms, qu'ils soient explicites ou pleins, sont donc exclus car non identifiables, et seuls les éléments nominaux, autonomes pour leurs traits, sont possibles.

Le tableau ci-dessous résume le contraste entre accord fort et accord faible dans le SN possessivé, en comparaison avec l'accord verbal :

60.

	Agr NOMINAL		Agr VERBAL
	Agr [+FORT]	Agr [-FORT]	
VERIFIE LE CAS NOMINATIF	OUI	NON	OUI
CONTIENT UN TRAIT [NOMBRE]	OUI	NON	OUI
DISPOSE D'UNE ENTREE LEXICALE	OUI	NON	OUI
LEGITIME <i>PRO</i>	OUI	NON	OUI

Nous allons voir à présent qu'une analyse différente des constructions possessives du hongrois a été proposée par Den Dikken, qui suggère de traiter le rapport entre les formes pronominales et l'accord de manière totalement différente.

4.5. UNE ANALYSE ALTERNATIVE : L'INVERSION DU PREDICAT

Il me semble intéressant de prendre en compte, dans un but comparatif, l'analyse des constructions possessives du hongrois suggérée par Den Dikken (1999), qui repose sur des bases syntaxiquement différentes.

⁵³ Un paradigme est dit plein s'il présente au moins pour un Nombre et/ou un Temps :
- des traits de personne distincts pour la 1^o et la 2^o personne ;
- une opposition de nombre distincte.

⁵⁴ Pour des arguments concernant la nécessité du pronom nul dans une telle configuration, voir Tóth (2000).

Pour Den Dikken, les constructions possessives sont à la base des Petites Propositions (*Small Clauses*) mettant en rapport l'objet possédé avec un PP contenant le possesseur comme en (61) :

61. [POSSESSUM [P_{Dat} POSSESSOR]_{PP}]_{SC}
(Den Dikken 1999, 153)

Pour Den Dikken, le possesseur fonctionne comme l'objet indirect d'un verbe, au sens où il est intégré dans un PP. Pour rendre compte de la structure des SN possessifs du hongrois, Den Dikken suggère un procédé d'inversion du prédicat similaire au *dative shift* (*inversion dative*) :

62. a. He sent [a letter] [to the students].
b. He sent [the students] [a letter].
63. a. [POSSESSUM [P_{Dat} POSSESSOR]_{PP}]_{SC}
b. [P_{Dat} POSSESSOR]_{PP} [— POSSESSUM]_{SC}

Le PP est déplacé dans le spécificateur d'une projection fonctionnelle FP dominée immédiatement par une projection AgrP, elle-même dominée par DP ; les SN Possessifs sont donc caractérisés par la structure fonctionnelle (64) :

64. DP < AgrP < FP < SC

La préposition introduisant le possesseur peut être explicite, et se réalise alors comme une marque de datif ; elle peut également ne pas être réalisée phonétiquement, ce qui correspond à l'apparition d'un possesseur décrit comme nominatif.

65. [[a]_D [-ja]_{Agr} [∅_P [no!(k)]_{DP}]_{PPi} [F ...kalap...]]_{FP}]_{AgrP}]_{DP}
art.def. 3°Sg femme(Plur) chapeau
le chapeau {de la / des} femmes (Den Dikken 1999, 157)

En se fondant sur l'analyse de Rouveret (1991, 1994) pour le gallois, Den Dikken dérive conjointement les phénomènes relatifs aux particularités du marquage de l'accord et à l'absence de marque de pluriel des pronoms possessifs.

Plus précisément, Den Dikken considère que l'accord Possesseur-Possédé se produit dans la configuration où le possesseur est en Spec, AgrP. L'absence d'accord de 3° personne du pluriel entre un possesseur nominal et l'objet possédé, dont il a été question précédemment, est dû au fait que ce type de syntagme ne peut pas se déplacer vers Spec, AgrP, mais subsiste sous Spec, FP :

66. a. a nŏ-k kalap{-ja /-*juk}
art.def. femme-Pl-Nom chapeau3°Sg
le chapeau des femmes
- b. [[a]_D [-ja]_{Agr} [[∅_P [[nŏ-k]]_{DP}]_{PPi} F ...kalap...]]_{FP}]_{AgrP}]_{DP}
└──────────────────────────┘ ^

69. a. a *pro* ház-a_{3°Sg}
sa maison / ≠ leur maison
- b. a *pro* ház-uk_{3°Pl}
leur maison

Doit-on considérer que, dans ces structures, la tête Num est le seul élément audible du pronom ? Est-il rendu audible par son déplacement vers Agr ? Pourquoi, au contraire, Num n'est-il pas phonétiquement nul comme le reste du pronom, l'accord se maintenant sous une forme non-pluriel ?

Une autre difficulté tient à l'assimilation des possesseurs nominatifs et datifs. Les possesseurs nominatifs sont en effet traités par Den Dikken comme des datifs à préposition nulle, sans toutefois que cette analyse ne soit motivée de quelque manière que ce soit. Or, nominatif et datif sont deux cas bien distincts en hongrois, et n'alternent pas dans les autres constructions. Ainsi, alors que le datif est bien le cas des prédicats secondaires (Knittel 1997⁵⁵), l'apparition de ce même prédicat au nominatif aboutit à l'agrammaticalité :

70. a. János-t húje-nek tart-om.
Jean-Acc imbécile-Dat considérer-Pst-1°SgDef
Je considère Jean comme un imbécile.
- b. *János-t húje-ø tart-om.
Jean-Acc imbécile-Nom considérer-Pst-1°SgDef

Par ailleurs, les autres constructions se caractérisant soit par l'emploi du nominatif soit par celui du datif ne manifestent pas cette possibilité d'alternance entre les deux cas.

Par exemple, lorsque le datif est employé comme sujet thématique de certaines constructions impersonnelles, l'alternance avec le nominatif est impossible :

71. a. János-nak / neki dolgoz-ni(a) kell.
Jean-Dat / pro_{3°Sg}-Dat travailler-Inf(3°Sg) falloir/devoir
{Jean / il} doit travailler. / Il faut que {Jean / il} travaille.
- b. *János / neki dolgoz-ni(a) kell.
Jean-Nom travailler-Inf(3°Sg) falloir/devoir

D'un autre côté, les éléments pronominaux nominatifs objets des postpositions fléchies n'apparaissent jamais au datif :

72. a. én mögött-em
pro_{1°Sg}-Nom derrière-1°Sg
derrière MOI
- b. *pro* mögött-em
derrière moi
- c. *nékem mögött-em
pro_{1°Sg}-Dat derrière-1°Sg

⁵⁵ Voir l'article dans l'annexe.

L'alternance suggérée par Den Dikken s'avère donc exclusivement applicable aux constructions possessives, restriction qui mériterait d'être expliquée.

Un autre problème soulevé est celui du déterminant. Pour Den Dikken, le possesseur nominal est bien un DP. Or, dans l'analyse proposée, les constructions possessives sont également des DP. Mais le fait qu'un seul déterminant apparaisse en surface ne reçoit aucune explication.

Enfin, Den Dikken suggère que la structure de Petite Proposition qu'il adopte pour décrire la possession en hongrois est universelle. Or, cette structure implique que le possesseur soit le prédicat d'une proposition réduite dont le possesseur serait le sujet. Ceci est contraire avec l'analyse de Kayne, Szabolcsi ou encore Zribi-Hertz dont il a été question dans la section 1, et dont nous avons vu la pertinence pour rendre compte de la relation sémantique existant entre les constructions possessives et les phrases. Les données présentées indiquent en effet que c'est bien le possesseur qui joue le rôle de sujet de la prédication, et non l'objet possédé.

Un dernier argument à l'encontre de cette approche peut être cité.

On constate en effet qu'en français, la marque *de* introduisant les possesseurs ne peut en aucun cas être employée pour introduire un argument datif dans la phrase :

73. a. le livre [**de** Marie]_{Possesseur}
b. J'ai offert un livre [{à/*de} Marie]_{Datif}

D'autre part, si la structure [à Marie] peut être employée pour introduire un possesseur en français non-standard (indiqué par le symbole %), elle semble réservée à des structures dans lesquelles le possesseur est animé :

74. a. % {le livre / le fils / la voiture} à Marie
b. % {?la patience / ?la gentillesse / ?la paresse} à Marie
c. % {la niche / l'os / le collier / ?la promenade} au chien
d. * {la couleur / la taille / la longueur} au pull
e. * {le clavier / la souris / l'écran} à l'ordinateur

Dans le même ordre d'idée, l'assimilation du possesseur à un prédicat devrait rendre possible son emploi après la copule, comme dans (75) :

75. Le livre est à Marie.

Or, toutes les constructions possessives ne sont pas aptes à entrer dans une telle structure : les noms déadjectivaux et relationnels en sont exclus, ainsi que certains déverbaux :

76. a. le fils de Marie
b. *Le fils est à Marie.
[vs : c. Marie a un fils.]
77. a. la patience de Marie
b. *La patience est à Marie.
[vs : c. Marie est patiente.]
78. a. la naissance de Marie
b. *La naissance est à Marie.

- [vs : c. Marie est née.]
79. a. la (bonne) éducation de Marie
b. *La (bonne) éducation est à Marie.
[vs : c. Marie est (bien) éduquée.]

La structure suggérée par Den Dikken n'a donc pas le même pouvoir de généralisation que celle que j'ai retenue. Dans le chapitre qui suit, nous allons voir qu'elle permet en outre, dans une version simplifiée, de rendre compte d'un autre type de constructions possessives.

4.6. CONCLUSION

À l'issue de ce chapitre, de nombreux points restent encore en suspens, concernant notamment la flexion possessive du hongrois. Quatre questions en particulier doivent être soulevées.

D'une part, si un possesseur pronominal nécessite un accord fort, rien n'interdit cependant que ce type d'accord se manifeste aussi dans le cas d'un possesseur nominal. Les données indiquent cependant que cela n'est pas le cas. Doit-on en conséquence considérer que l'accord faible est un accord par défaut ? Dans les langues présentant un tel phénomène au niveau phrastique, comme l'arabe classique (voir entre autres Fassi-Fehri 1989,1993) ou le gallois (Rouveret 1991, 1994), on considère généralement que l'accord par défaut se manifeste lorsque le sujet n'est pas situé dans la spécificateur de la projection de la flexion, approche adoptée par Den Dikken. L'analyse présentée ci-dessus, dans laquelle le possesseur nominal se déplace au delà de la projection de l'accord, n'est cependant pas compatible avec cette approche.

Une autre question découle de la précédente : s'il existe deux paradigmes d'accord dans le SN possessivé, cela n'est pas le cas dans la phrase, puisque les paradigmes d'accord (défini et indéfini) sont identiques avec des sujets nominaux et pronominaux, et que, parallèlement, les pronoms sont toujours marqués pour le pluriel. Bien que ce contraste renforce l'idée d'assimiler ces deux particularités, comme cela a été fait ci-dessus, il n'explique en rien la différence entre phrase et SN.

D'autre part, j'ai supposé que seul un déterminant nul était capable de vérifier le cas nominatif. Il reste cependant à expliquer quelle est l'origine de cette différence entre déterminant nul et déterminant explicite. Il paraît en effet peu probable que la seule forme phonologique du déterminant soit responsable de ce contraste. Si tel est le cas, il devrait être possible de trouver d'autres propriétés distinguant le déterminant nul du déterminant explicite, et auxquelles corréler les propriétés casuelles.

De plus, le fait que les pronoms déficients employés comme possesseurs ne se comportent pas en surface comme des clitiques, au contraire de ceux qui apparaissent aux côtés des postpositions ou des marques de cas possessivées, n'a non plus trouvé d'explication.

Les observations qui viennent d'être présentées nécessitent donc d'être complétées ultérieurement.

5. ROLE ET FONCTIONS DES PROJECTIONS DE LA POSSESSION

5.1. INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, j'ai supposé, en me basant sur des données morphosyntaxiques, que la construction possessive était fondée, en hongrois comme en turc, sur la présence de deux projections spécifiques. D'une part, la projection PossP, qui permet de donner une valence aux noms, et d'autre part la projection AgrP, dont la tête permet la flexion nominale en Personne et Nombre et l'accord Possesseur-Possédé.

Ce chapitre est consacré à une étude plus approfondie de la nature et du rôle de la projection PossP, qui a, dans le cas du turc, une existence autonome de celle de AgrP⁵⁶. PossP y est en effet employée seule pour introduire des dépendances non-référentielles, comme en (1a) :

1. a. [+Poss ; -Agr]
ev kapI-sI
maison porte-Poss
une porte de maison
- vs : b. [+Poss ; +Agr]
ev-in kapI-sI-ø
maison-Gen porte-Poss-3°Sg
la porte de la maison

D'autre part, si l'on conserve l'idée que les constructions possessives du turc et du hongrois nécessitent toutes deux une projection PossP, on peut s'interroger sur l'existence d'une telle projection dans d'autres langues, notamment le français ou l'anglais. Ce questionnement constitue donc le second objectif du présent chapitre.

5.2. LES DÉPENDANCES INTRODUITES PAR POSSP

5.2.1. LE TURC

Dans Knittel (2002), j'ai fait état d'un certain nombre de particularités, à la fois sémantiques et syntaxiques, propres aux constructions possessives de type [+Poss ; -Agr], selon la description qui en a été faite dans le chapitre précédent.

- Sur le plan syntaxique, on note en premier lieu que ces possesseurs sont dépourvus de marque morphologique de cas, ce qui les rend facilement identifiables.

Contrairement à ce que j'avais affirmé antérieurement, je considérerai dorénavant que cette absence de marque casuelle explicite est à mettre en relation avec l'absence syntaxique de cas. Autrement dit, alors que les possesseurs génitifs sont des KP, les possesseurs sans marque visible n'en sont pas.

- Je soutiendrai en parallèle que l'absence de cas de ces éléments est à mettre en rapport avec leur déficience syntaxique. Les exemples ci-dessous montrent en effet que de tels syntagmes ne peuvent être ni modifiés (2a), ni quantifiés (3a), ni pluralisés (4a), ni précédés d'un démonstratif (5a) ou de *bir* (un) (6a), au contraire de leurs contreparties casuellement marquées :

⁵⁶ Du côté du hongrois au contraire, PossP et AgrP sont solidaires. Voir exemples (36) dans la Section 4.1. du précédent Chapitre

2. a. *[güzel ev] kapI-sI
 belle maison porte-Poss
 Pour : une porte de belle maison
- b. [güzel ev-in] kapI-sI-ø
 belle maison-Gen porte-Poss-3°Sg
 la porte de la belle maison
3. a. *[iki ev] {kapI-sI / kapI-lar-I}
 deux maison porte-Poss / porte-Plur-Poss
 Pour : porte(s) de deux maisons
- b. [iki ev-in] kapI-sI-ø
 deux maison-Gen porte-Poss-3°Pl
 la (/les) porte(s) de deux maisons
4. a. *[ev-ler] {kapI-sI / kapI-lar-I}
 maison-Plur porte-Poss / porte-Plur-Poss
 Pour : porte(s) des maisons
- b. [ev-ler-in] kapI-sI-ø
 maison-Plur-Gen porte-Poss-3°Pl
 la porte des maisons
5. a. *[bir ev] kapI-sI
 une maison porte-Poss
 Pour : la porte d'une maison
- b. [bir ev-in] kapI-sI-ø
 une maison-Gen porte-Poss-3°Sg
 la porte d'une maison
6. a. *[bu ev] kapI-sI
 Dem maison porte-Poss
 Pour : porte de cette maison
- b. [bu ev-in] kapI-sI-ø
 Dem maison-Gen porte-Poss-3°Sg
 la porte de cette maison

Les possesseurs des exemples (a) ci-dessus apparaissent donc comme des éléments syntaxiquement déficients. Dans la mesure où ils ne peuvent être constitués que d'un nom, je les considérerai comme de simples NP. Si l'on en croit Longobardi (2000), les NP sont des syntagmes qui ne nécessitent pas de cas, dans la mesure où il ne s'agit pas d'arguments.

- En parallèle avec leur déficience morphosyntaxique, ces NP se caractérisent comme sémantiquement déficients. Ils ne sont en effet jamais référentiels, puisqu'ils renvoient à des sous-types du nom possessivé. Ainsi, *ev kapIsI* renvoie à un type de porte et non pas à la porte d'une maison ayant une quelconque existence, dans un monde réel ou supposé. Ils présentent donc une interprétation taxinomique, ou encore classifiante, au sens de Kupferman (2004).

Dans ces structures, la projection PossP permet donc l'introduction d'un modifieur de nature nominale que je qualifierai de 'typifiant' vis-à-vis du nom-tête dont il dépend.

5.2.2. L'ANGLAIS

Considérons à présent les données de l'anglais présentées sous (7) :

7. a. the girl's bicycle
art.def. fille-Agr vélo
le vélo de la fille
- b. a (red) [girl]'s bicycle
art.indef. (rouge) fille-Agr vélo
un vélo de fille (rouge)
- vs : c. [a girl]'s (red) bicycle
art.indef. fille-Agr (rouge) vélo
le vélo (rouge) d'une fille

Zribi-Hertz (1997) analyse 's dans (7b) comme une marque dérivationnelle. Cependant, cette construction est en tout point comparable aux exemples turcs cités ci-dessus, de même que le contraste entre (3a) et (3b) l'est vis-à-vis de (1a)-(1b).

Munn (1995) relève également d'autres particularités des expressions de type (7b), qu'il nomme *modificationnal possessives* (MP).

Il note en premier lieu le caractère non-référentiel du possesseur, couplé à son interprétation de sous-type, ce qui est totalement parallèle aux remarques faites ci-dessus sur le turc.

Il relève en outre une série de contrastes syntaxiques entre les possesseurs modificationnels et les autres, qu'il qualifie d'ordinaires' (*regular possessives*, RP).

D'une part, le possesseur modificationnel ne peut jamais être repris par *one* :

8. a. this [man's shoe] and that [one]
Dem homme-Poss chaussure et Dem *one*
cette chaussure d'homme-ci et celle-là
≠ la chaussure de cet homme(-ci) et celle de celui-là
- b. this [man]'s shoe and that [one]'s
Dem homme-Poss chaussure et Dem *one*-Poss
la chaussure de cet homme(-ci) et celle de celui-là
≠ cette chaussure d'homme-ci et celle-là

En (a), *one* reprend [*man's shoe*] / *chaussure d'homme*, alors qu'en (b), c'est *man* qui est repris par *one*. En conséquence, il est impossible de reprendre le constituant [*man*] seul lorsqu'il dénote un sous-type, comme c'est le cas dans (a).

De plus, selon Munn, seule l'interprétation de RP émerge lorsque le possesseur est modifié par une relative (9), ou encore s'il s'agit d'un nom propre (10) ou d'un pronom (11) :

9. [the man that I like] 's hat
art.def. homme que j'apprécie -Poss chapeau
le chapeau de [l'homme que j'apprécie]_{RP}
[pas d'autre interprétation]

10. Bill's hat
Bill-Poss chapeau
le chapeau de [Bill]_{RP}
[pas d'autre interprétation]

11. his hat
son chapeau
[son]_{RP} chapeau
[pas d'autre interprétation]

Concernant les modifieurs adjectivaux, Munn fait la même observation : selon lui, ils ne peuvent pas être modifiés par des adjectifs :

12. a. the [large dog]'s bone
art.def. gros chien-Poss os
l'os du [gros chien]_{RP}

vs : b. the large [dog]'s bone
art.def. gros chien-Poss os
le gros os [de chien]_{MP}

Il faut cependant noter que l'exemple (12) présente une seconde interprétation : *l'os de gros chien*. Dans cette interprétation, l'adjectif *large / gros* porte sur *dog / chien* et est interprété comme taxinomique. Ici, *large dog* renvoie non pas à un chien dont l'une des propriétés serait d'être grand, mais à un chien appartenant à une espèce de grande taille. En outre, *large dog / de gros chien* modifiant *bone / os*, il implique que les chiens appartenant à des espèces de grande taille rongent des os différents (par exemple plus gros ou plus solides) des chiens qui appartiennent à des espèces de petite taille.

Cet exemple implique donc que les possesseurs modificationnels de l'anglais peuvent eux-mêmes être modifiés par des adjectifs, à condition que ceux-ci soient classifiants, autrement dit taxinomiques, et non caractérisants.

Munn conclut de ce contraste que seuls les possesseurs 'ordinaires' peuvent être des DP, alors que les possesseurs modificationnels sont des NP. Il me semble nécessaire de préciser cette conclusion en ajoutant que les possesseurs modificationnels sont dépourvus de projection du nombre, conformément à la conclusion qui a été tirée dans le Chapitre 2, où j'ai proposé que les adjectifs interprétés comme caractérisants doivent dominer une telle projection.

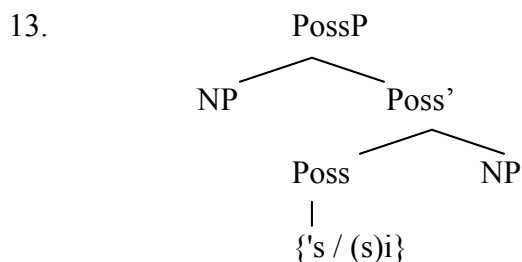
Par ailleurs, la conclusion de Munn rejoint celle qui vient d'être posée pour le turc.

Sur un plan contrastif, à présent, on peut constater que, en anglais comme en turc, la même marque est employée pour introduire des possesseurs référentiels (i.e. ordinaires) et non-référentiels (i.e. modificationnels).

Il paraît donc fondé d'assimiler le fonctionnement de 's à celui de -(s)i. Si tel est bien le cas, on peut analyser 's non pas comme une marque de cas génitif comme le font les grammaires

traditionnelles, ni comme une tête Agr comme le suppose Kayne, mais bien comme une marque de type Poss⁵⁷.

En conséquence, on posera (13) comme représentation commune aux deux langues :



Cette représentation prend en compte trois hypothèses formulées au cours des chapitres précédents. D'une part, elle contient dans son spécificateur un SN déficient. D'autre part, PossP n'y est pas dominé par AgrP. Enfin, NP n'y est pas dominé immédiatement par NumP.

Comme je l'ai déjà avancé dans le chapitre précédent, la projection PossP est destinée l'insertion d'une dépendance nominale au sein d'un syntagme nominal.

5.2.3. UNE REMARQUE SUR LE TURC

Les exemples turcs et anglais fournis ci-dessus présentent un contraste qui n'a pas encore été mentionné explicitement. En effet, alors que les possesseurs modificationnels de l'anglais sont modifiables par un adjectif, pour peu que celui-ci ait une interprétation taxinomique, ceux du turc n'admettent pas la modification adjectivale. Les exemples illustrant de contraste sont repris ci-dessous :

14. Turc :
- a. **[güzel ev] kapI-sI*
 belle maison porte-Poss
 Pour : une porte de belle maison
- vs : b. *[güzel ev-in] kapI-sI-ø*
 belle maison-Gen porte-Poss-3°Sg
 la porte de la belle maison

15. Anglais :
- the/a *[large dog]'s* bone
 art.def. /art.indéf. gros chien-Poss os
 {un / l'}os de *[gros chien]_{RP}*
 [= un os de chien d'une espèce de grande taille]

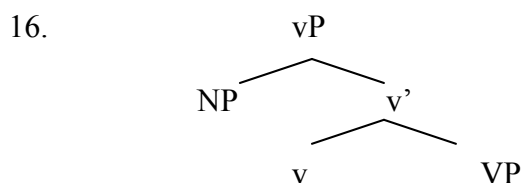
Deux hypothèses peuvent être suggérées pour rendre compte de ce contraste. D'une part, on peut proposer que les adjectifs du turc ne puissent pas être interprétés comme taxinomiques. Toutefois, cette solution est en contradiction avec les observations qui ont été faites dans le Chapitre 3 de la présente partie, où il a été montré que, selon leur position par rapport au nombre, les deux interprétations (classifiante ou caractérisante) sont possibles.

⁵⁷ Munn considère que les possesseurs modificationnels et réguliers sont générés en Spec, NP puis déplacés vers Spec, AgrP. Les possesseurs réguliers subissent en outre un mouvement supplémentaire vers Spec,DP. Il sera question de ce type de déplacement dans les sections suivantes.

Alternativement, on peut envisager que les possesseurs déficients du turc soient des noms, autrement dit des têtes syntaxiques, et non pas des syntagmes. Cette analyse rendrait alors compte du fait que leur nature de tête rende leur modification impossible. Nous reviendrons sur cette analyse dans le Chapitre 5.

5.2.4. PossP : UN 'nP' ?

La structure proposée ci-dessus entretient une certaine ressemblance avec la projection vP dont il a été question dans la Partie 1, et rappelée ci-dessous :



En effet, de la même manière que vP permet l'insertion d'un syntagme nominal supplémentaire par rapport à VP, PossP offre la même fonctionnalité au niveau du SN.

Néanmoins, comme le remarque Alexiadou (2001), certains auteurs ont suggéré qu'il existe différentes sortes de vP. Ainsi, Harley (1995) suggère d'en distinguer deux types.

Le vP du premier type est causatif, et dispose d'un spécificateur dans lequel l'agent est généré. Le second type de vP est simplement 'événementiel' (il encode des valeurs comme *devenir* ou *se produire*), et ne dispose pas d'un spécificateur. Les verbes munis d'un tel vP sont donc des verbes non-agentifs, sans argument externe. De la même manière, Collins (1997) considère que les verbes inaccusatifs disposent d'un vP déficient, qui n'assigne pas de rôle externe. Les autres verbes, au contraire, ont un vP qui, outre l'assignation d'un rôle externe, permet la vérification du cas accusatif de l'argument interne de VP.

Observons à présent les propriétés des PossP.

- La première remarque qui s'impose est que le syntagme situé sous Spec,PossP n'est pas interprétable comme un agent, ni même comme ayant un rôle sémantique quelconque —en particulier dans le cas où les noms ne sont pas apparentés à des prédicats verbaux ou adjectivaux⁵⁸. Ceci est apparent dans l'ensemble des exemples qui ont été présentés dans ce chapitre et le précédent pour les constructions à possesseur référentiel.

Dans le même ordre d'idées, Partee et Borschev (2003), après Partee (1997) notent que le possesseur, dans un exemple tel que (15) a une lecture libre, et que sa relation au nom principal est définie par le contexte :

17. John's team
 Jean-Poss équipe
 L'équipe de Jean
 i.e. : L'équipe que Jean {possède / dirige / soutient /} ; l'équipe dont
 Jean {fait partie / parle / rêve /}

Du côté du hongrois, Agnel (1991) note : *En terme sémantique, on ne peut pas qualifier la relation entre un nom et son complément comme possessive. [...] Nombreuses sont les constructions qui ne laissent pas savoir, sans une situation énonciative, le rapport sémantique exact entre leurs termes nominaux : ledit possesseur peut aussi bien être le propriétaire que l'auteur, l'emprunteur dudit possédé. La personne désignée comme possesseur de l'objet*

⁵⁸ Les structures issues de nominalisations seront traitées dans le Chapitre 8.

n'est donc pas forcément [celle] qui possède cet objet. C'est simplement une personne qui a un rapport quelconque avec ledit objet, ainsi ce dernier n'est pas forcément un objet « possédé ».

Parallèlement, lorsque les Possesseurs ne sont pas référentiels, la seule manière de les regrouper en se fondant sur leur interprétation, est de dire qu'ils expriment une sous-classe du nom-tête. Mais à nouveau, l'établissement de cette sous-classe peut être fondée sur des bases sémantiques très différentes, et parfois difficiles à caractériser, comme le montrent les exemples (18) pour le turc :

- | | | | |
|-----|----|--|----------------------------|
| 18. | a. | üniversite
université
profesör-i
professeur
profesör-i
professeur d'université | [localisation spatiale ?] |
| | b. | kadın elbise-ler-i
femme vêtement-Plur-Poss
kadın elbise-ler-i
vêtements de femme | [destinataire] |
| | c. | deniz gezinti-si
mer promenade-Poss
deniz gezinti-si
promenade en mer | [localisation spatiale] |
| | d. | yaz yağmur-u
été pluie-Poss
yaz yağmur-u
pluie d'été | [localisation temporelle] |
| | e. | telefon görüşme-si
téléphone conversation-Poss
telefon görüşme-si
conversation téléphonique | [moyen] |

Ceci constitue un premier type de distinction entre l'élément introduit dans le spécificateur de PossP et celui généré dans le spécificateur de vP, puisque le second dispose d'un rôle sémantique, au contraire du premier. De ce point de vue, le possesseur ne serait pas un véritable argument du nom principal. La construction possessive ne fournit donc pas aux noms qu'elle met en rapport une base interprétative stable.

Peut-on néanmoins considérer que Poss dispose d'une valeur sémantique réduite, bien que constante, comme le vP *devenir / se produire* de Harley ? Si c'est effectivement le cas, seule une interprétation aussi simple que *relation* me semble envisageable.

D'autre part, les hypothèses présentées ci-dessus font état de la présence systématique d'une projection vP, quel que soit le verbe considéré. Cela n'est pas le cas pour PossP, qui n'apparaît que dans les constructions possessives, et pas dans le cas des SN simples (sauf s'ils sont relationnels, cf. Chapitre 8). PossP, au contraire de vP, serait donc une projection à spécificateur obligatoirement rempli.

En outre, PossP se distingue de vP par le fait qu'il possède, dans les langues considérées jusqu'à présent, des manifestations visibles, ce qui n'est pas le cas de vP.

Le parallélisme entre v et Poss est donc imparfait.

5.2.5. POSSP EN FRANÇAIS

Si l'existence d'une projection PossP peut être généralisée à l'anglais, il paraît logique d'en postuler l'existence pour le français, d'autant plus que cette langue présente des SN dont les

propriétés sont identiques à celles des constructions à possesseurs non-référentiels de l'anglais et du turc.

Comparons en premier lieu (19) et (20) :

19. a. le livre de l'enfant
b. la robe de la mariée
c. le chauffeur du taxi
20. a. un livre d'enfant
b. une robe de mariée
c. un chauffeur de taxi

Dans les exemples (19), les 'possesseurs' sont des SN référentiels, insérés dans des constructions possessives. En (20) au contraire, les possesseurs sont non-référentiels et, à première vue, dépourvus de déterminant. Comme le montre le contraste (21-22), ce type de possesseur n'alterne pas avec des déterminants possessifs.

21. a. le livre de l'enfant
= b. son livre
22. a. un livre d'enfant
≠ b. son livre

Les exemples suivants montrent également l'impossibilité de modifier un tel nom par un adjectif à valeur caractérisante ou une relative :

23. a. *un livre d'[enfant que je déteste]
vs : b. le livre d'[un enfant que je déteste]
c. un livre d'[enfant] que je déteste
24. a. *un livre d'[enfant adorable]
vs : b. le livre d'[un enfant adorable]

On notera enfin, parallèlement à (7) pour l'anglais, qu'il est impossible d'insérer un adjectif entre les deux noms lorsque le possesseur est non-référentiel :

25. a. un vélo de fille rouge
b. *un vélo rouge de fille⁵⁹

⁵⁹ L'exemple (25b) peut devenir grammatical à condition que le possesseur soit emphatique, ce qui se manifeste par son accentuation et la présence d'une pause le séparant du reste du SN, comme en (i) :

- (i) Zoé rêvait d'avoir un vélo rouge. Je lui ai proposé celui de mon fils, mais elle n'en veut pas : elle m'a dit qu'elle ne monterait que sur un vélo rouge DE FILLE !

Les propriétés positionnelles et intonatives de ce type de syntagmes sont en fait identiques à celles des adjectifs discutés dans le Chapitre 2, et analysés par Cinque (1994) comme les têtes de relatives réduites :

- (ii) Zoé rêvait d'avoir un vélo de fille. Je lui ai proposé l'ancien vélo bleu de Marie, mais elle n'en veut pas : elle m'a dit qu'elle ne monterait que sur un vélo (de fille) ROUGE !

vs : c. le vélo rouge de la fille

A priori, on pourrait suggérer que *de*, commun aux structures à possesseurs référentiels et non-référentiels, constituerait la tête Poss. Toutefois, ceci contrevient à la fois à l'analyse de Milner (1982), qui considère *de* comme une marque de génitif dans les cas où le possesseur est référentiel. Nous verrons plus loin qu'une autre hypothèse, faisant de *de* un déterminant postiche introduisant un possesseur non-référentiel, peut également être proposée.

On peut alors suggérer que le français dispose d'une tête Poss nulle. Considérons à présent (26) :

26.	a.	[[Possesseur]	Poss	NP]] _{PossP}
	b.	[[girl]	's _{Poss}	[bicycle] _{NP}]] _{PossP}
	c.	[[ev]	[kapi-sI _i] _{Poss}	[t _i] _{NP}]] _{PossP}
	d.	*[[fille]	Poss	[vélo] _{NP}]] _{PossP}

Alors que pour le turc et l'anglais, on dérive sans difficulté l'ordre de surface possesseur - possédé, l'ordre inverse du français nécessite d'aménager cette première structure.

Une solution possible consiste à postuler que le SN dénotant l'objet possédé subit un mouvement supplémentaire vers une position située à droite de Poss, comme en (27) :

27.	[[vélo] _j	[[de fille]	Poss	t _j] _{PossP}] _{XP}
-----	-----------------------	---	------------	------	---

Zribi-Hertz (1998) suggère, dans le cas des constructions à possesseur référentiel, qu'un tel mouvement, similaire à celui observé dans la relativisation, a bien lieu en français, et qu'il déplace NP/NumP vers le spécificateur d'une projection KP dont la tête est *de* :

28.	[D	[[NP/NumP] _j	de _K	[[Possesseur]	Agr	t _j] _{AgrP}] _{KP}] _{DP}
-----	----	--------------------------	-----------------	---------------	-----	--

Toutefois, cette solution ne peut être adoptée ici, puisqu'un possesseur non-référentiel n'a justement pas à être légitimé pour le cas.

Une analyse alternative serait de proposer la présence d'une projection FP — dont la nature exacte reste à déterminer. Cette projection dominerait immédiatement PossP en présence d'un possesseur non-référentiel et attirerait le NP dénotant l'objet possédé dans son spécificateur ; le possesseur, de son côté, se maintiendrait en Spec, PossP :

29.	[[vélo] _j	F	[[de fille]	Poss	t _j] _{PossP}] _{FP}
-----	-----------------------	---	-------------	------	---

Il reste, par ailleurs, à expliciter la nécessité de cette projection, dont nous reparlerons à propos des adjectifs dans le Chapitre 7.

5.3. CONSTRUCTIONS A POSSESSEURS REFERENTIELS

Considérons à présent les constructions à possesseurs référentiels. Celles-ci se distinguent des précédentes par la présence d'au moins une projection supplémentaire : AgrP. Cette projection apparaîtra donc de manière régulière lorsque les possesseurs sont des syntagmes plus complexes que de simples NP dans les langues considérées.

Ceci indique que les possesseurs déficients peuvent être focalisés. Dans les termes de Kwon et Zribi-Hertz (2006), ces constituants sont visibles au niveau informationnel.

5.3.1. AGRP

Dans le cas du hongrois, j'ai montré que la projection de l'accord fort est primordiale car c'est elle qui transmet des traits ϕ aux pronoms, qui sont déficients.

Du côté du français ou de l'anglais, si l'on admet la validité universelle de l'hypothèse de Kayne (1994), il faut également reconnaître l'existence d'une projection AgrP, liée à la flexion possessive en personne-nombre, malgré l'absence de marque explicite sur la tête nominale.

- En ce qui concerne l'anglais, on peut supposer, avec Zribi-Hertz (1997), que les possesseurs pronominaux sont situés dans le spécificateur de AgrP, comme leurs équivalents nominaux (Kayne 1993). Les formes appelées *déterminants possessifs* seraient alors analysées comme des pronoms auxquels serait cliticisée une marque d'accord conditionnée selon des critères morphophonologiques. Le tableau ci-dessous illustre cette analyse :

30.

		SINGULIER		PLURIEL	
1°		my	[ma+I]	our	[aU+r]
2°		your	[jç+r]	your	[jç+r]
3°	Masc.	his	[hI +z]	their	[De+r]
	Fem.	her	[h'+r]		

- Qu'en est-il pour le français ? La première remarque qui s'impose est qu'aucun pronom explicite ne peut se placer en Spec, AgrP. Les exemples (31a-b) révèlent l'agrammaticalité d'un pronom oblique dans cette configuration, (32a-b) montrant qu'un pronom nominatif n'est pas plus acceptable et ce, indépendamment de la manière dont est réalisée la tête D.

31. a. *le lui livre
b. *son lui livre
32. a. *le je livre
b. *mon je livre

Selon Zribi-Hertz (1998) cependant, le spécificateur de AgrP comporte bien un pronom nul, comme cela peut être le cas en hongrois :

33. a. [[son]_D [[pro] [3°Sg]_{Agr} [livre]_{NP}]_{AgrP}]_{DP}
b. [[notre]_D [[pro] [1°Pl]_{Agr} [livre]_{NP}]_{AgrP}]_{DP}

Alternativement, on peut suggérer que, comme en hongrois, l'accord nominal est fort, et qu'il suffit à identifier les traits du possesseur.

Considérons la forme des déterminants possessifs du français, qui sont les seuls éléments capables de véhiculer explicitement les traits du possesseur :

34.

	SINGULIER	PLURIEL
1°	m-on / m-a	n-otre / n-os
2°	t-on / t-a	v-otre / v-os
3°	s-on / s-a	leur / leur-s

On constate que ces formes sont analysables comme un Paradigme Plein au sens de Rohrbacher (1994), puisqu'elles comportent des traits de 1° et 2° personnes distincts, ainsi qu'une opposition entre singulier et pluriel. L'accord nominal se distingue donc, de ce point de vue, de l'accord verbal.

De ce fait, on peut considérer que la marque d'accord suffit à l'identification des traits du possesseur, et qu'un pronom nul n'est pas forcément nécessaire.

Enfin, Zribi-Hertz (1998) suggère que l'association des traits de Agr à la tête D se réalise au moyen d'une opération morphologique d'adjonction du trait de Personne au trait [+Défini] de D. Cette première opération serait suivie d'un appauvrissement du trait [+Défini] de D.

Il me semble néanmoins que cette association de Agr à D peut avoir lieu en syntaxe, comme cela va être évoqué dans la section suivante.

5.3.2. DP

Dans le chapitre précédent, j'ai évoqué le rôle qu'avait à jouer la projection DP dans les constructions possessives du hongrois. J'ai en effet suggéré que les possesseurs nominaux nominatifs soient déplacés jusqu'au spécificateur de DP. Dans cette position, ils peuvent vérifier leur cas nominatif avec la tête D si celle-ci est nulle.

5.3.2.1. L'anglais et le hongrois

La même analyse pourrait également s'appliquer à l'anglais, dont la structure selon Kayne est rappelée ci-dessous :

35. a. Kayne (1994)
 [D [[Possesseur] Agr [N]_{NP}]_{AgrP}]_{DP}
 b. [[(∅)]_D [[John] 's [book]_{NP}]_{AgrP}]_{DP}
 le livre de Jean

Pour Kayne, le déterminant en tête de structure est réalisé sous forme nulle. Or, j'ai suggéré qu'en hongrois, le déterminant apparaissait sous une telle forme lorsque le possesseur se trouvait dans son spécificateur.

Une hypothèse qui mériterait d'être étudiée plus en détail serait que le possesseur en anglais subisse également le même type de déplacement, donnant lieu à la structure (36), dans laquelle on observe en parallèle un déplacement de Agr vers D⁶⁰ :

36. [[John]_i ['s_i]_D [[t_j] [t_i]_{Agr} [book]_{NP}]_{AgrP}]_{DP}

Dans cette optique, D, en anglais comme en hongrois, serait alors une tête forte, capable d'attirer Agr.

L'anglais disposerait de la même contrainte que le hongrois, à savoir que le caractère nul de D serait à mettre en rapport avec la présence de matériel dans son spécificateur, d'où l'agrammaticalité de (37) :

⁶⁰ Haegeman et Guéron (1999) suggèrent également cette hypothèse, qu'elles mettent en concurrence avec celle de Kayne (1993) et une troisième, dans laquelle seule la tête Agr monte à D, le possesseur se maintenant en Spec, AgrP. Si ces auteurs ne tranchent pas en faveur de l'une de ces hypothèses, il me semble que les données du hongrois, telles que je les ai analysées, et la recherche d'un parallélisme structural entre les langues, vont dans le sens d'un mouvement du possesseur vers Spec,DP.

37. *[John [the's]_D [book]_{AgrP}]_{DP}

L'absence de matériel phonologique sous D permettrait alors d'expliquer pourquoi Agr se cliticise au possesseur.

38. John \emptyset_D + $'s_{Agr}$ book

Selon cette approche, on considèrera que la vérification casuelle du possesseur nominal en Spec,DP est opérée par le complexe D+Agr.

5.3.2.2. Le français

Du côté du français, deux remarques s'imposent de prime abord.

D'une part, parmi les langues étudiées ici, le français est la seule qui n'admet pas de possesseurs en tête de structure, indépendamment de la manière dont D se réalise⁶¹ :

39. a. *Jean le livre
b. *Jean son livre
vs : c. Le livre de Jean

D'autre part, la construction possessive impose l'emploi d'un article défini en tête de structure. Considérons les exemples (40-41) :

40. a. La voiture des voisins (est garée devant chez moi).
b. ??Une voiture des voisins (est garée devant chez moi).
[= c. Une des voitures des voisins (est garée devant chez moi).]

41. a. J'ai posé les copies de tes étudiants de L1 sur ton bureau.
b. ?? J'ai posé deux copies de tes étudiants de L1 sur ton bureau.
[= c. J'ai posé deux des copies de tes étudiants de L1 sur ton bureau.]

Les exemples (a) ci-dessus présentent des constructions possessives typiques, qui sont introduites de manière naturelle par l'article défini. On peut observer que de telles structures sont parfaitement acceptables dès la première mention, comme le montre (43) :

42. LOCUTEUR A : - Tu es en retard !
LOCUTEUR B : - Oui, je n'ai pas pu arriver plus tôt : la voiture des voisins était garée devant mon garage.

Dans cet exemple, le locuteur B peut employer l'expression [la voiture des voisins] même si son interlocuteur ignore l'existence des voisins de B et de leur voiture. Sur le plan syntaxique, l'article défini est légitimé de manière interne au SN, par la présence de la relation possessive elle-même, comme cela se passe également avec certaines relatives.

Plus précisément, Zribi-Hertz (2003a) suggère que le spécificateur de DP contienne un topic nul, coindicé au nom dénotant le possesseur *via* D et portant sur le nom principal.

⁶¹ Le français standard partage cette propriété avec les autres langues romanes. Il semblerait néanmoins que certaines variantes dialectales admettent des structures comme (39b).

Ceci fait écho aux observations de Vendler (1967) et Vergnaud (1985) sur la valeur cataphorique de l'article défini.

Les exemples (40b) et (41b) dans une moindre mesure, sont au contraire marginaux, mais pas totalement inacceptables. Sur le plan du sens, ils impliquent l'existence de plusieurs objets identiques possédés par le même possesseur, et font référence à une sous-partie d'entre eux. La structure de ces phrases, couplée à ce type d'interprétation sera dorénavant qualifiée de *partitive*⁶². Les exemples (40-41c) constituent la forme standard équivalente à la construction possessive partitive. Il montrent que l'article défini est, en français standard, un élément caractéristique de la construction possessive.

Les exemples ci-dessous, qui contrastent avec les précédents, montrent en outre que c'est la présence de Agr qui rend nécessaire la présence de cet article :

43. a. Je n'ai pas pu arriver plus tôt : [une voiture de sport] était garée devant mon garage.
b. J'ai posé [des copies d'étudiants] sur ton bureau.

Les syntagmes entre crochets de (43) comportent bien une tête Poss, introduisant des possesseurs non-référentiels, ne nécessitant donc pas de projection AgrP. En parallèle, les articles indéfinis sont possibles, et même nécessaires en première occurrence.

Toutefois, j'ai suggéré plus haut pour le hongrois et l'anglais, que seule la variante nulle peut apparaître lorsque le possesseur est placé dans le spécificateur de DP. Une hypothèse possible consisterait alors à proposer qu'une éventuelle variante nulle de l'article ne soit pas disponible ici⁶³. Si, comme le propose Zribi-Hertz (2003a), ce déterminant est nécessaire pour l'identification du topic nul placé dans le spécificateur de DP, ceci peut en constituer la cause. La coindiciation du topic nul avec le possesseur en français consituerait alors une contrepartie non-visible au mouvement du possesseur vers le spécificateur de DP en anglais et en hongrois.

Il est également à noter que les déterminants nuls sont peut représentés en français. Ainsi, le hongrois et l'anglais, au contraire du français, disposent d'autres déterminants réalisés sous forme nulle : les indéfinis pluriels et les articles introduisant les noms massifs (i.e. sans NumP) :

44. Anglais :
a. a cat : un chat
b. \emptyset cats : des chats
c. \emptyset beer : de la bière
45. Hongrois :
a. egy macska : un chat
b. \emptyset macská-k : des chats
c. \emptyset víz : de l'eau

⁶² De tels exemples ne doivent pas être confondus avec des structures de type *un ami du voisin*, qui n'ont pas la même interprétation. Cette seconde structure indéfinie correspond plutôt à l'exemple *three books of John's* discutée par Kayne (voir Chapitre 4, Section 4.1.)

⁶³ Pour une discussion des contextes dans lesquels un article sous forme nulle peut apparaître en français, voir Curat (1999), ou encore Roodenburg (2004a, b).

Pour introduire de tels noms, le français doit avoir recours à des déterminants explicites, comme le montrent les traductions des exemples ci-dessus, ainsi que l'agrammaticalité de (46)⁶⁴ :

46. a. *J'ai vu chats.
b. *J'ai bu eau.

On pourrait donc suggérer que le français dispose d'une contrainte propre, à savoir que les déterminants dans les constructions possessives y sont toujours explicites, autrement dit qu'ils disposent nécessairement d'une forme phonétique. Cette contrainte pourrait avoir comme conséquence l'impossibilité d'un mouvement du possesseur vers Spec,DP⁶⁵.

Une telle hypothèse constituerait une analyse alternative à l'analyse proposée par Zribi-Hertz (1998) pour qui Agr portant des traits de nombre de deux origines (i.e. du possesseur et de l'objet possédé), n'est plus identifiable comme une marque d'accord sujet.

Enfin, elle permet de rendre compte du fait que le possesseur nominal apparaît toujours en français standard muni du cas génitif⁶⁶ : si le nominatif ne peut être vérifié que par un D nul, et que cette variante n'existe pas en français, le recours à un autre cas, le génitif, s'avère effectivement nécessaire. Cela n'est pas le cas lorsque les possesseurs sont pronominaux, puisque le français a développé un Paradigme Plein permettant à l'accord lui-même de fonctionner comme tel.

5.4. CONCLUSION

Dans ce chapitre et le précédent, j'ai tenté de poser une représentation la plus uniforme possible des constructions possessives au travers de quatre langues. L'hypothèse que je suggère est de faire reposer uniformément la formation d'une structure possessive sur la présence de trois projections : PossP, AgrP et DP.

À chacune de ces projections est dévolu un rôle spécifique : alors que PossP introduit le possesseur, AgrP le légitime s'il doit l'être en vérifiant son cas nominatif, aidé en cela par DP lorsqu'il est de nature nominale.

Cette hypothèse présente l'intérêt de rassembler sur une base uniforme les structures contenant des possesseurs référentiels et des possesseurs typifiants, dont la relation syntaxique avec le nom dont ils dépendent n'a, à ma connaissance, été que peu explorée.

Dans le chapitre suivant, j'aborde plus en détail les particularités des possesseurs non-référentiels.

⁶⁴ Pour une étude contrastive des déterminants indéfinis dans les langues romanes, voir Dobrovie Sorin et Laca (2003).

⁶⁵ L'italien, qui dispose par ailleurs de déterminants indéfinis et partitifs nuls, présente également la nécessité d'introduire ses SN possessives au moyen d'un article défini explicite dans les cas où le possesseur est 'pronominal' :

- (i) La sua casa
lit. la sienne maison
(ii) *sua casa

Pour une discussion, voir Contreras (1986), Longobardi (1994), Borer (2005).

⁶⁶ Le français dialectal autorise cependant l'apparition de possesseurs introduits par la préposition *à*, cf. *le chien à Jean, la cousine à Zoé*. Voir à ce propos le Chapitre 4, Section 4.5.

6. LA SYNTAXE DE LA DEFICIENCE : LES SN DEFICIENTS

Dans les chapitres précédents, la notion de déficience a été introduite à plusieurs reprises, qu'il s'agisse de la déficience en nombre, dans le cas des noms apparentés à des prédicats verbaux ou adjectivaux en français (Chapitres 2 et 3), ou encore de l'absence de projection d'accord dans certains SN possessifs du turc, de l'anglais ou du français. Dans ce dernier cas, nous avons pu observer que les possesseurs, eux-mêmes déficients, prennent une interprétation typifiante, ce qui montre les répercussions interprétatives du phénomène.

Pour cette raison, il me paraît intéressant de consacrer quelques chapitres à cette notion. Je dédierai ce chapitre à l'étude des SN déficients, qui semblent exister dans l'ensemble des langues étudiées ici.

Je rappellerai donc les propriétés des SN déficients observées précédemment, et je les compléterai au moyen d'autres observations. Nous verrons que les manifestations de la déficience sont nombreuses, et qu'elles transparaissent tant dans le domaine morphosyntaxique qu'au niveau sémantique. Je présenterai ensuite un aperçu du fonctionnement des SN déficients dans la phrase en turc et en hongrois, afin de montrer la similarité de leurs propriétés avec celles observées dans le cas du français.

6.1. PROPRIETES

Dans le chapitre précédent, j'ai rapidement évoqué les propriétés des possesseurs non-référentiels, présents dans les SN possessifs dépourvus de projection AgrP. Ces observations sont rappelées et complétées ci-dessous, au moyen des observations faites dans Knittel (à paraître).

6.1.1. VALEUR SEMANTIQUE

Sur le plan du sens, les possesseurs non-référentiels partagent une propriété notable : ils expriment des sous-classes du nom dont ils dépendent. On peut donc les qualifier de classifiants, ou encore de taxinomiques. Considérons les exemples (1) :

1. a. un vélo de fille
- b. des robes de soirée
- c. une roue de vélo
- d. une chambre d'enfant

Le point commun aux exemples sous (1) réside dans le fait que le SN introduit par *de* permet, régulièrement de préciser un sous-type du nom tête, et ce, indépendamment de son contenu lexical ou de la relation sémantique existant entre les deux noms. Ainsi, *une roue de vélo* est compris comme une sorte de roue, et s'oppose à des syntagmes construits de la même manière, tels que *roue de voiture*, *roue de camion*, *roue de tracteur*, *roue de poussette*, etc. Cette observation rejoint celle de Curat (1999, in Bouchard 2003), pour qui, dans ce type de structures, *[le second nom] caractérise l'objet que nomme [le premier]*. De tels SN ne renvoient donc pas à des entités constituées de matière ou d'individus, qu'ils soient réels ou supposés. Ils sont qualifiés ici de non-référentiels, par opposition aux SN renvoyant à des individus existant réellement ou virtuellement⁶⁷.

⁶⁷ Ainsi, dans un exemple comme *ce problème concerne le vélo de tout le monde*, le possesseur sera qualifié de référentiel, puisqu'il renvoie bien à un ensemble de possesseurs existant réellement ou virtuellement.

Ces éléments se distinguent de ce point de vue des possesseurs référentiels, qui, bien qu'entretenant des relations sémantiques variées avec les noms dont ils dépendent (cf. Chapitre 5), ne peuvent pas être interprétés de manière taxinomique :

2. a. le vélo de la fille
- b. la chambre de l'enfant
- c. la roue du vélo

Dans de tels exemples, l'enfant, la fille ou le vélo dont il est question renvoient bien à des individus, même si l'existence de ces individus n'est que virtuelle.

Une autre particularité de ces possesseurs, notée par Bouchard (2003) qui l'analyse comme résultant justement leur caractère non-référentiel, réside dans le fait qu'ils ne peuvent pas être interrogés par *quel* :

3. a. - J'ai acheté un vélo de fille.
 # - Quelle fille ?
- b. - J'ai rangé ta robe de soirée.
 # - Quelle soirée ?
- c. Il y a une roue de vélo devant ma porte !
 # - Quel vélo ?
- d. - Ils ont acheté une maison avec une chambre d'enfant.
 # - Quel enfant ?

Ils se distinguent en cela des possesseurs 'pleins' :

4. a. - J'ai racheté le vélo de la fille.
 - Quelle fille ?
- b. - Ils ont repeint la chambre de l'enfant.
 - Quel enfant ?
- c. - La roue du vélo est crevée.
 - Quel vélo ?

6.1.2. ABSENCE DE PRONOMINALISATION

Les possesseurs non-référentiels n'alternent ni avec des déterminants possessifs (5-6c), au contraire de leurs équivalents référentiels, ni avec des pronoms (5-6b) :

5. a. un vélo de fille
- b. *un vélo d'elle
- ≠ c. son vélo

6. a. une roue de vélo
- b. ?? une roue de ça⁶⁸
- ≠ c. sa roue

⁶⁸ *Ça* est exclu ici en tant que pronom de reprise renvoyant à un inanimé. Il est néanmoins acceptable en tant que déictique locatif, associé à un geste désignant l'objet auquel appartiendrait la roue en question. Le SN *une roue de ça* prend alors une interprétation partitive, et peut être paraphrasé par *une des roues de ça*.

6.1.3. RESTRICTIONS SUR LA MODIFICATION

Du côté de la modification, les possesseurs non-référentiels présentent de nombreuses restrictions. Comme cela a été dit précédemment, ils ne sont modifiables que par des adjectifs taxinomiques. Ils ne semblent pas non plus admettre d'être employés en cooccurrence avec des numéraux ou des expressions de quantité. Considérons les exemples ci-dessous :

- 7. a. un décor de [film fantastique]
- b. un vêtement de [sport nautique / *salissant]
- c. *un décor [de trois films]

L'adjectif *fantastique* est habituellement ambigu ; il peut renvoyer à un genre cinématographique ou littéraire, et donc recevoir une interprétation classifiante, ou au contraire être compris comme ayant un sens proche de *enthousiasmant*, comme en (8) :

- 8. a. Ce film est (vraiment) fantastique !
- = b. Ce film est (vraiment) enthousiasmant / génial / extraordinaire !

Or, en (7a), seule la première lecture est possible : *un décor de film fantastique* ne peut pas être interprété comme un *décor de film enthousiasmant*.

La même observation peut être faite à propos de (7b) : dans cet exemple, seul *nautique*, qui dénote une sous-classe, peut modifier *sport* dans ce contexte. L'adjectif *salissant*, qui ne semble pas capable *a priori* de dénoter un sous-ensemble de sports, est exclu.

Ces exemples montrent donc que tous les adjectifs ne sont pas exclus des SN typifiants ; il faut au contraire distinguer les adjectifs qui n'ont qu'une interprétation caractérisante⁶⁹, qui sont impossibles, des adjectifs ayant une lecture taxinomique ou classifiante, qui sont acceptables.

On retrouve donc une distinction déjà observée dans le Chapitre 3 à propos du turc et des noms d'activité et de qualité du français.

De la même manière, les possesseurs non-référentiels admettent d'être modifiés par un possesseur de même nature, mais non par un possesseur référentiel :

- 9. a. une roue de [voiture [de sport]]
- b. *une roue de [voiture [du voisin]]
- vs : c. une (des) roue(s) de [la voiture [du voisin]]

- 10. a. un meuble de [maison [de poupée]]
- b. *un meuble de [maison [de Marie]]
- vs : c. les meubles de [la maison [de Marie]]

⁶⁹ Il est intéressant de rappeler que l'exemple turc discuté dans le Chapitre 2, et répété ci-dessous, contenait l'adjectif *étrange*, qui dispose d'une valeur subjective.

(i) ?? çok garip kitap okudum.
très étrange livre lire-Passé-1^oSg
Pour : J'ai lu {un / des} livre(s) très étrange(s).

Dans le cas de *fantastique*, il est dépourvu de valeur subjective dans le cas où il est classifiant. Il semble donc que les deux langues refusent l'emploi taxinomique d'adjectifs à valeur subjective.

L'exemple (11) indique en outre que même des noms propres peuvent être employés comme des possesseurs typifiants :

11. Elle a vraiment un look de starlette d'Hollywood.

Cet exemple est acceptable si on interprète *starlette d'Hollywood* comme dénotant un sous-type de starlette, distinct des starlettes de Cannes ou de Miami, par exemple.

Les exemples qui précèdent indiquent donc que l'on retrouve, pour les possesseurs, la même distinction entre les interprétations caractérisantes et classifiantes des adjectifs (au sens de Kupferman 2004) dont il a été question dans le Chapitre 3.

Ils font aussi clairement émerger des différences quant aux possibilités de modification des possesseurs selon leur caractère référentiel ou non⁷⁰. Comme on le verra dans la section suivante, ces distinctions peuvent recevoir une explication unifiée. Ces exemples permettent en outre d'affirmer que ces structures ne sont pas lexicalisées, puisque la modification reste possible, même si elle est plus restreinte (Gross 1996).

6.1.4. RESTRICTIONS POSITIONNELLES

Une autre distinction entre possesseurs référentiels et non-référentiels tient à leur position vis-à-vis du nom dont ils dépendent.

Nous avons vu précédemment que les possesseurs non-référentiels ne peuvent pas en être séparés par des adjectifs (cf. 12a). D'une manière plus générale, on peut dire que les possesseurs non-référentiels, s'ils ne sont pas focalisés (cf. 12c), sont nécessairement adjacents au nom qu'ils modifient, et ne peuvent en être séparés ni par des adjectifs caractérisants, ni par des possesseurs référentiels :

12. a. *J'ai acheté un vélo rouge de fille.
b. J'ai acheté un [vélo de fille] rouge.
[vs : c. J'ai acheté un vélo rouge DE FILLE.]

⁷⁰ Bouchard (2003) observe que certains possesseurs non-référentiels au pluriel admettent d'être modifiés par des relatives :

- (i) des uniformes de généraux qu'on a fusillés
(ii) des photos de chevaux qui courent
(iii) *des uniformes de général qui passe ses troupes en revue
[Bouchard, 2003, 72]

En (i), le possesseur a deux interprétations : s'il est référentiel, autrement dit s'il implique qu'il existe bien des généraux qui ont été fusillés, seul le présent est possible dans la relative. Au contraire, il peut également être interprété comme renvoyant à une sous-classe de généraux, comme dans (iv) :

- (iv) Pour son exposition sur les mutineries lors de la première guerre mondiale, il recherche des uniformes de généraux qu'on {a / aurait} fusillés. Je ne sais pas s'il en trouvera. D'ailleurs, je ne suis même pas sûre que cela existe !

Dans cette seconde interprétation, on peut constater que le présent alterne avec le conditionnel. C'est donc l'ancrage temporel de la relative par rapport à l'énonciation qui permet de discriminer ces deux lectures.

En (ii), la relative [*qui courent*] peut être interprétée comme dénotant elle-même un sous-type : *des chevaux qui courent* s'oppose à *des chevaux immobiles, couchés, en train de manger*, etc. Cela n'est pas le cas dans (iii), *un général qui passe ses troupes en revue* ne pouvant être interprété comme renvoyant à un sous-type de général. Pour une discussion des relatives dans ce type de contexte, voir Farkas (1985) et Dobrovie-Sorin et Laca (2003).

13. a. J'ai lavé la [robe de soirée] de Marie.
b. * J'ai lavé la robe de Marie de soirée.

L'adjacence n'est au contraire pas toujours possible dans le cas des possesseurs référentiels :

14. a. J'ai racheté le vélo rouge de la fille.
b. * J'ai racheté le vélo de la fille rouge.

6.1.5. ABSENCE DE DETERMINATION

On observera par ailleurs qu'un possesseur non-référentiel ne peut jamais être introduit par un déterminant, au sens où on entend habituellement ce terme.

Dans les exemples qui suivent, on peut constater que l'emploi d'un possesseur explicitement déterminé fait normalement apparaître l'article défini en tête de structure (15-16b), ce qui indique la présence de la projection AgrP, comme je l'ai montré dans le chapitre précédent ; en cas de maintien d'un indéfini en tête, seule la lecture que j'ai appelée *partitive* peut se manifester (15-16c) :

15. a. J'ai vu un vélo de fille.
b. ?? J'ai vu un vélo de la fille.
= c. J'ai vu un des vélos de la fille.
16. a. J'ai repeint une porte de garage.
b. ?? J'ai repeint une porte du garage.
= c. J'ai repeint une des portes du garage.

Nous reviendrons plus loin sur la détermination de ces syntagmes.

6.1.6. LE NOMBRE

Le fonctionnement du nombre dans le cas des possesseurs non-référentiels est également différent de celui que l'on peut observer vis-à-vis des possesseurs référentiels.

Considérons le contraste ci-dessous :

17. a. le visage de l'enfant
b. les visages des enfants
c. # les visages de l'enfant
d. le visage des enfants
18. a. des peaux d'animal
b. des peaux d'animaux
c. # une peau d'animaux
d. une peau d'animal

Les exemples (17) montrent en premier lieu que l'opposition singulier / pluriel pour un possesseur référentiel correspond bien à une variation du nombre des individus auxquels renvoient ces possesseurs — en mettant (d) de côté pour l'instant. Ainsi, l'exemple (c) est inacceptable pour des raisons pragmatiques : *enfant* étant au singulier, il ne peut renvoyer qu'à un seul individu, ce qui est incompatible avec l'emploi de *visage* au pluriel, un individu n'ayant qu'un seul visage⁷¹.

⁷¹ Sauf en emploi métaphorique, où *visage* prend une valeur proche de celle de *personnalité*.

Les données sont différentes en (18), où le possesseur est non-référentiel. Considérons d'abord l'exemple (18a). Dans la mesure où un animal donné ne peut avoir qu'une seule peau, l'acceptabilité d'une telle structure est inattendue, et contraste avec l'inacceptabilité de (17c). La seule manière d'en expliquer la bonne formation est de considérer que le nom *animal* n'est pas au singulier, mais qu'il prend plutôt une interprétation collective, indépendante du nombre. Sur le plan interprétatif en effet, il est impossible de considérer que *animal* dans ce contexte renvoie à un individu unique, qui aurait plusieurs peaux. Ceci permet de rendre compte parallèlement de l'acceptabilité de (18d) : la neutralité de *animal* le rend compatible avec le nom *peau* au singulier et au pluriel

L'inacceptabilité de l'exemple (18c) permet de faire deux observations. D'une part, il serait faux de considérer que les possesseurs non-référentiels sont invariables en nombre (cf. 18b), ce que l'on pourrait croire au vu de ce qui vient d'être dit.

D'autre part, comme cela est le cas lorsque les possesseurs sont référentiels, les possibilités de pluralisation des possesseurs non-référentiels sont conditionnées par des facteurs d'ordre pragmatique. Plus précisément, si (18c) est exclu, c'est parce que la lecture 'collective' de *peau* est impossible, alors que celle de *visage* est ouverte en (17d). Cela n'est pas le cas pour les exemples ci-dessous, qui, contrairement aux précédents, ont pour tête un nom qui peut prendre une valeur collective :

- 19. a. une veste de peau(x)
- b. une assiette de dessert(s)
- c. un plateau de fromage(s)

Pour synthétiser, on observe que le nombre des possesseurs non-référentiels peut être le pluriel, si celui-ci est pragmatiquement compatible avec le (sens et le nombre du) nom principal. Au contraire, ces noms peuvent rester non-marqués. Il ressort en tout cas de ces exemples que les possesseurs référentiels non-pluralisés ne peuvent pas être analysés comme étant au singulier.

Un argument en faveur de ce qui vient d'être dit réside dans les exemples (20), où le possesseur non-référentiel *vitrail* a un emploi massif⁷² :

- 20. a. Paul est un (célèbre) fabricant de vitrail.
- = Paul fabrique du vitrail / *un vitrail.
- b. Paul est un (célèbre) fabricant de vitraux.
- = Paul fabrique des vitraux.

Alors que *fabriquant de vitraux* en (20b) est paraphrasable par une glose où ce nom apparaît au pluriel, *fabriquant de vitrail* en (20a) ne peut être paraphrasé par un nom au singulier, mais uniquement par un nom massif.

Ce qui vient d'être dit concernant la neutralité vis-à-vis du nombre de la forme non-marquée est par ailleurs tout à fait logique par rapport à l'absence de modificateurs caractérisants pour les possesseurs non-référentiels observée en 1.3.. Nous avons vu en effet dans le Chapitre 3 que la projection du nombre est nécessaire pour que de tels éléments soient possibles.

⁷² Il existe également des causes sémantiques à l'inacceptabilité de *vitrail* au singulier dans ce contexte : un *fabriquant de vitrail* renvoie à un individu qui fabrique du vitrail de manière habituelle, ce qui est incompatible avec l'emploi de *un*.

6.2. ANALYSE

La section qui précède a permis de mettre en évidence les particularités sémantiques et morphosyntaxiques des possesseurs non-référentiels. Sa visée était cependant essentiellement descriptive. Dans la présente section, je propose une analyse de deux des propriétés observées en termes de déficience fonctionnelle.

6.2.1. LA DEFICIENCE EN NOMBRE

Dans la section 6.1.1.6. ci-dessus, il a été question du fonctionnement du nombre des possesseurs non-référentiels. Pour mémoire, les exemples (18) sont reproduits ci-dessous sous (21-22) :

21. a. des peaux d'[animal]_{NP}
b. une peau d'[animal]_{NP}
22. a. des peaux d'[animaux]_{NP+PI}
b. *une peau d'[animaux]_{NP+PI}
- [vs : 19. a. une veste de [peau(x)]_{NP(+PI)}
b. une assiette de [dessert(s)]_{NP(+PI)}
c. un plateau de [fromage(s)]_{NP(+PI)}]

Sur le plan interprétatif, nous avons vu que *animal* ne renvoie pas (ou pas nécessairement) à un individu unique.

Sur le plan morphosyntaxique, l'acceptabilité d'*animal* en (21a) indique qu'il ne s'agit pas d'un nom au singulier, autrement dit d'un NumP dont la tête Num n'a pas de réalisation phonétique, mais bien d'un simple NP.

Cependant, ceci soulève une question au vu de la possibilité de pluraliser *animal* en (22a), ainsi que des exemples (19).

En effet, si *animaux* est pluriel, à la fois syntaxiquement (autrement dit dominé par une projection du nombre dont la tête porte le trait [PLURIEL], et sémantiquement (c'est-à-dire renvoyant à plusieurs individus), pourquoi *animal* en (21) ne renvoie-t-il pas parallèlement à un individu unique ?

Autrement dit, pourquoi peut-on avoir d'une part un possesseur de type NP, et d'autre part un possesseur de type NumP avec Num_[+PLUR], et non un NumP avec Num_[-PLUR] ?

Il me semble que les observations de Munn (1995) sur le fonctionnement de l'anglais peuvent venir à bout de cette difficulté apparente.

D'une part, Munn observe que des exemples proches de ceux que nous venons de discuter existent également dans le cas des possesseurs modificationnels de l'anglais. Considérant le cas de *men's room*, Munn note que ce SN peut avoir deux lectures. D'une part, cette expression, à condition qu'elle soit au pluriel, peut être un composé idiomatique et signifier *toilettes pour homme*. D'autre part, *man's* peut être un possesseur modificationnel ; dans ce cas, l'expression *man's room* renvoie à un chambre d'homme, au sens de 'typiquement masculine'.

Or, dans le cas où *room* est pluralisé, le possesseur modificationnel *man* doit également apparaître au pluriel. Dans ce cas, l'expression *men's room* devient ambiguë :

23. a. This is a man_{Sg}'s room_{Sg}
(i) C'est une chambre d'homme (typiquement masculine).
(ii) ≠ Ce sont des toilettes pour homme.

- b. There are two men_{Pl}'s rooms_{Pl} in this house.
 (i) Il y a deux chambres d'homme dans cette maison.
 (ii) Il y a deux toilettes pour homme dans cette maison.
- c. *There are two man_{Sg}'s rooms_{Pl} in this house.

Munn conclut donc que les possesseurs modificationnels doivent s'accorder en nombre avec le nom dont ils dépendent⁷³.

Cette observation peut également rendre compte du fonctionnement du français : elle permet en effet de prédire l'agrammaticalité de **une peau d'animaux*, structure dans laquelle un objet possédé au singulier est associé à un possesseur au pluriel.

Munn observe également observe que les possesseurs modificationnels doivent apparaître au pluriel lorsqu'ils dépendent d'un nom massif ou collectif, ici *clothing* :

24. a. women's clothing
 femme_{Plur} Poss vêtement
 vêtement(s) de femme
- b. *woman's clothing
 femme_{Sg} Poss vêtement

À partir de ces deux groupes d'exemples, il conclut que les noms massifs et pluriels sélectionnent de la même manière le nombre de leur possesseur, dans le sens où ils imposent le pluriel. Il montre également que ce type de sélection est le même que celui opéré par les quantificateurs *most* et *all* :

25. a. all {men / clothing / *man}
 tous les {hommes / vêtements / homme}
- b. most {men / clothing / *man}
 la plupart des {hommes / vêtements / homme}

On peut observer que les exemples (24) rappellent les structures du français présentées sous (19). Dans de tels exemples, les noms *plateau (de fromage(s))*, *veste (de peau(x))* et *assiette (de dessert(s))*, susceptibles de disposer d'une lecture collective, admettent des possesseurs marqués ou non pour le pluriel.

Pour Munn, ces données doivent être expliquées en termes de sélection sémantique : les quantificateurs, de même que les noms têtes disposant de possesseurs modificationnels, sélectionnent sémantiquement des noms munis du trait sémantique [+Homogène]⁷⁴. Il ne se

⁷³ Lorsque le possesseur modificationnel est un nom qui prend normalement la marque -s au pluriel, on observe que celle-ci, également employée comme marque d'accord avec le nom-tête, est en distribution complémentaire avec la marque Poss elle-même, qui n'est alors pas réalisée phonétiquement.

- (i) A boy's bike
 (ii) *Two boy-S_{Pl}'s_{POSS} bikes
 (ii) *Two boy-S_{Pl}' bikes
 (ii) Two boy's_{POSS} bikes

⁷⁴ Voir, du côté francophone, Galmiche (1986, 1988) et Martin (1992) et du côté anglo-saxon Link (1983), Krifka (1998), Kiparsky (1998), ou encore Borer (2005, Chapitre 4) parmi beaucoup d'autres.

produit donc pas, dans ces constructions, de phénomène d'accord syntaxique en nombre entre quantificateurs ou possesseurs modificationnels et nom⁷⁵.

Revenons à présent au français. Il me semble que l'analyse suggérée par Munn permet de répondre aux diverses questions qui ont été soulevées plus haut.

En particulier, j'ai observé que la pluralisation de *animaux* dans (20) est conditionnée par des facteurs de nature pragmatique, ce qui rejoint l'analyse de Munn de traiter ce phénomène hors du domaine de la syntaxe.

En outre, si le trait sémantique pertinent pour la distribution du nombre dans les possesseurs typifiants des deux langues est bien celui de l'homogénéité, on exclut que les possesseurs modificationnels puissent être singuliers en français. Ceci permet en conséquence d'expliquer l'acceptabilité de *{une/des} peau(x) d'animal*. En outre, si l'on adopte l'analyse de Borer (2005) du nombre comme un diviseur, le caractère homogène des noms employés comme possesseurs non-référentiels peut être réduit à l'absence d'une telle projection dans la structure de ces syntagmes.

De ce fait, on élimine la distinction apparente entre NumP et NP possesseurs. Si l'on considère que la marque de pluriel du possesseur est une simple marque d'accord, on peut uniformément traiter l'ensemble des possesseurs comme des NP, qui, en l'absence de projection du nombre, sont systématiquement interprétés comme homogènes. Cette interprétation se manifeste plus concrètement dans le fait que de tels syntagmes ont une lecture massive ou collective (*cf. une veste de peau, un fabriquant de vitrail*).

L'éventuel pluriel du possesseur non-référentiel résulte d'un accord sémantique avec un nom-tête lui-même pluriel. Par rapport au pluriel résultant d'un accord syntaxique, comme celui qui caractérise les adjectifs du français par exemple, l'accord sémantique a la caractéristique d'être facultatif.

On pourra donc adopter l'idée que les possesseurs non-référentiels du français sont dépourvus de projection du nombre, ce qui va dans le sens des observations faites à propos du turc dans le chapitre précédent, et de l'absence de modification adjectivale caractérisante.

Le turc, l'anglais et le français disposent donc de deux structures possessives, l'une dans lesquelles des possesseurs de type NP apparaissent dans des structures possessives dépourvues de projection d'accord, l'autre comportant des possesseurs référentiels fonctionnellement plus complexes, qui nécessitent la présence d'une telle projection.

6.2.2. LE STATUT DE *DE*

Dans le chapitre précédent, il a été brièvement question de l'élément *de*, présent à la fois dans les SN à possesseur référentiel et à possesseur non-référentiel. Toutefois, la question de la nature même de cet élément n'a pas véritablement été abordée.

Considérons en premier lieu le *de* des constructions à possesseur référentiel. Cet élément a été analysé par Milner (1982) ou encore Kupferman (2004) parmi d'autres comme une marque de génitif. L'analyse de Milner se fonde sur l'incompatibilité de *de* avec les pronoms obliques au sein des SN possessifs :

- | | | |
|-----|----|--------------------------|
| 26. | a. | la robe de Marie |
| | b. | *la robe d'elle |
| 27. | a. | la maison de mes voisins |
| | b. | *la maison d'eux |

⁷⁵ Pour une analyse détaillée de la sélection sémantique par les quantificateurs, voir Doetjes (2001).

Pour Milner, l'inacceptabilité de ces exemples est due au fait que les pronoms toniques du français sont intrinsèquement marqués comme obliques. En conséquence, associer un pronom oblique à une marque de génitif telle que *de* revient à marquer doublement le cas du possesseur, ce qui provoque l'agrammaticalité de ces structures.

(i) *De* n'est pas une marque de cas

Dans les syntagmes à possesseur non-référentiel, *de* ne peut pas recevoir une analyse similaire à la précédente.

J'ai montré plus haut que la légitimation casuelle se fait par le biais des projections AgrP (possesseurs pronominaux) et DP (possesseurs nominaux), et non pas au moyen de PossP. De plus, nous avons vu qu'en turc, le possesseur non-référentiel n'a pas à être légitimé casuellement. Si on conserve l'idée d'un parallélisme entre le français et les autres langues étudiées, aucune marque casuelle ne devrait être nécessaire dans le cas des possesseurs non-référentiels du français, puisque ceux-ci sont des NP (Longobardi 2000).

(ii) *De* n'est pas une préposition

Une solution alternative serait alors d'analyser *de* comme une préposition, semblable à celle qui se manifeste dans les exemples ci-dessous :

28. a. un roman { de_P Zola / de_P lui}
b. son départ de_P Nancy

Toutefois, j'ai montré au moyen de deux arguments que *de* n'est pas une préposition lorsqu'il introduit un possesseur non-référentiel (cf. Knittel à paraître).

• D'une part, la préposition *de* introduit généralement des SN interprétés comme SOURCE, ce qui ne correspond pas à l'interprétation des possesseurs non-référentiels. De plus, de tels possesseurs peuvent parfois être introduits par de véritables prépositions, qui vont spécifier la relation sémantique entre les deux noms impliqués :

29. a. un vêtement {*de* / *pour*} femme
b. des livres {*d'* / *pour*} enfants
c. des gants {*de* / *en* laine}

Cela n'est jamais le cas de la préposition *de* :

30. a. un roman { de_P / \neq avec $_P$ / \neq pour $_P$ / \neq sans $_P$ / \neq contre $_P$ / ...} Zola
b. son départ { de_P / *avec $_P$ / \neq pour $_P$ / *sans $_P$ / *contre $_P$ / ...} Nancy

• De plus, la distribution des PP, quelle que soit la préposition qui les introduit, est différente de celle des possesseurs non-référentiels. Notamment, les PP admettent d'être séparés du nom dont ils dépendent (31-32) même s'ils ne sont pas focalisés, et peuvent compléter *celui* (33), au contraire des possesseurs non-référentiels :

31. a. Je cherche des livres illustrés [pour enfants].
b. *Je cherche des livres illustrés [d'enfant].
vs : c. Ce n'est pas des BD pour ados que je veux : je cherche des livres illustrés [D'ENFANT].

32. a. Son départ précipité [de Nancy] nous a tous plongés dans l'embarras.
 b. *Son départ [de Nancy] précipité nous a tous plongés dans l'embarras.
 [vs : c. Son départ [de Nancy], PRECIPITE, nous a tous plongés dans l'embarras.]
33. a. J'ai lu [le roman de Zola] et [celui de Balzac].
 b. Je préfère la chambre [avec douche] à celle [avec balcon].
 c. ?? Je préfère le livre [de cuisine] à celui [de jardinage].

En conséquence, *de* n'est pas analysable comme une préposition. Dans la mesure où il ne s'agit pas non plus d'une marque de cas, une autre analyse doit être recherchée.

(iii) *De* est un déterminant déficient

Il existe en français une autre occurrence de *de*, qui se manifeste dans les articles indéfinis pluriels et partitif :

34.

			DEFINI	INDEFINI
+COMPTABLE	SINGULIER	MASCULIN	le livre	un livre
		FEMININ	la table	une table
	PLURIEL	MASCULIN	les livres	de+s livres
		FEMININ	les tables	de+s tables
- COMPTABLE	MASSIF	MASCULIN	le pain	du (de le) pain
		FEMININ	la bière	de la bière

Les exemples de ce tableau montrent que *de* apparaît régulièrement dans les déterminants indéfinis accompagnant les noms massifs et comptables pluriels (Knittel 2004). Il existe donc bien un *de* utilisé dans les déterminants, dont la présence est caractéristique des noms interprétés comme homogènes. On retrouve ici la distinction fondée sur l'homogénéité dont il a été question dans la section précédente.

Admettons à présent que *de* est bien le même élément lorsqu'il apparaît comme constituant des articles partitifs et indéfini pluriel et dans les constructions où il introduit un possesseur non-référentiel. Ceci nous amène à nous interroger sur ce qui distingue ces deux occurrences. Sur le plan de la forme, on constate que l'article défini ou la marque de pluriel présents dans les articles ne l'est pas avec les possesseurs. Or, dans Knittel (2004), j'ai suggéré que ces éléments étaient destinés à marquer le genre ou le nombre sur le déterminant *de*. Je reprendrai ici cette hypothèse et considérerai que le *de* qui introduit les possesseurs non-référentiels est dépourvu de marques de genre et de nombre. Autrement dit, il s'agit d'un déterminant déficient.

Ceci explique alors pourquoi *de*, lorsqu'il introduit des possesseurs non-référentiels, est compatible avec tout type de nom (Heyd 2003) :

35.

			DEFINI
+COMPTABLE	SINGULIER	MASCULIN	une page de livre
		FEMININ	un pied de table
	PLURIEL	MASCULIN	des visages d' enfants
		FEMININ	des portes de maisons
- COMPTABLE	MASSIF	MASCULIN	des odeurs de vin
		FEMININ	des fabricants de peinture

Cette analyse conforte celle des possesseurs typifiants comme des éléments déficients, dans la mesure où on peut aisément admettre qu'un SN déficient ait un déterminant de même nature.

L'ensemble de ces observations permet d'établir un contraste entre *de* non-marqué et ses variantes marquées (*du / de la / un / une / des*) qui se manifestent dans les autres cas.

(iv) Autres occurrences de *de*

Les occurrences du déterminant déficient *de* ne sont pas limitées aux constructions possessives. Heyd (2003) a ainsi montré que les constructions en *pas de* comportaient un déterminant déficient (36). À propos d'exemples négatifs proches, Bouchard note également le caractère non-référentiel des SN introduits par *de*. En outre, Heyd et Mathieu (2004) ont étendu cette analyse aux structures quantifiées de type (37) :

36. a. Il n'a pas mangé [de pomme(s)].
b. Il n'a pas bu [de vin].
37. a. J'ai beaucoup vu [de films].
b. Combien as-tu lu [de romans policiers] cet été ?

Pour ces auteurs, les structures (36-37) présentent des instances d'*incorporation sémantique* des SN en *de* aux prédicats verbaux. L'incorporation est justement rendue possible par le caractère déficient du déterminant *de*⁷⁶.

6.2.3. NOMBRE ET REFERENCE

Nous venons de voir que le déterminant marqué en genre et nombre des SN référentiels s'oppose au déterminant non-marqué ou déficient des possesseurs non-référentiels. La question qui se pose à présent est de savoir en quoi le marquage du déterminant pour le nombre ou le genre conditionne l'interprétation des possesseurs.

On assimile assez régulièrement la présence du nombre à celle de la référence (Zribi-Hertz et Mbolatianavalona (1997) pour le malgache, Jun (1999) pour le coréen, Bouchard (2003) pour le français). On considère en effet que, pour être référentiel, autrement dit renvoyer à une substance ou à un/des individus existant réellement ou virtuellement, un SN donné doit être marqué pour le nombre. Toutefois, selon les langues, le marquage du nombre peut être réalisé à divers endroits du SN. Bouchard (2003) oppose ainsi l'anglais, où le marquage du pluriel est réalisé sur le nom (38a), au français, où la marque est portée par le déterminant (38b) :

38. a. the cat /D' kQt/ / the cats /D' kQts/
b. le chat /l' Sa/ / les chats /le Sa/

Si je m'accorde avec Bouchard pour dire que le nombre en français est marqué sur le déterminant, je m'en distinguerai à propos du nombre marqué sur le nom.

J'ai longuement discuté de la projection NumP dans les Chapitres 2 et 3 de cette partie. J'ai affirmé qu'une telle projection domine immédiatement NP dans le cas des noms dits comptables et qu'en son absence, les noms sont interprétés comme des massifs. Il y a donc bien un Nombre lié à N, dont la fonction n'a rien à voir avec le marquage de la référence.

⁷⁶ Mathieu (2006) va plus loin et propose d'analyser *de* comme un déterminant explétif adjoint sous Spec,NP dans une structure à spécificateurs multiples. Il me semble au contraire que *de* doit être placé sous D si cette position est nécessairement remplie, comme je l'ai suggéré dans le chapitre précédent.

Dans l'analyse développée ici, je dirai plutôt que le français se distingue de l'anglais en ce qu'il comporte deux types de nombres : celui qui caractérise N et celui qui apparaît sur D, et que seul ce dernier a pour fonction de marquer le caractère référentiel du SN.

Le tableau ci-dessous présente une typologie des SN étudiés ici, fondée sur les observations qui viennent d'être faites :

39.

	[+NumP]	NP ([-NumP])
NOMBRE SUR D	(i) <i>j'ai réparé [des vélos]</i> <i>*j'ai réparé [de vélo(s)]</i>	(ii) <i>j'ai bu [de la bière]</i> <i>il a [du courage]</i> <i>il fait [de la voile]</i> <i>ils font [du jardinage]</i>
PAS DE NOMBRE SUR D		(iii) <i>une odeur [de bière]</i> <i>une roue [de vélo]</i> <i>il n'a pas mangé [de pomme(s)]</i> <i>il a beaucoup bu [de bière]</i>

Dans la première ligne, on retrouve les articles indéfinis pluriels (case (i)) et partitifs (case (iii)). Comme dans le cas de tout autre déterminant en français (cf. *ce / cette / ces ; ton / ta / tes*), *de* y est marqué soit pour le pluriel, cette marque étant réalisée sous la forme *-s*, soit pour le genre, représenté par l'article défini dans l'autre, suivant l'hypothèse proposée ci-dessus. J'admettrai plus spécifiquement que le genre est transmis de N à D en l'absence de trait de pluriel, absence pouvant résulter soit de l'absence de projection du nombre (case (ii)), soit, dans le cas des autres déterminants, de la présence du singulier.

Ce tableau permet aussi d'observer que les SN disposant d'une projection NumP (case (i)) font nécessairement apparaître le nombre sur D.

Si l'on observe à présent la case (iii), on peut constater que seuls les SN déficients en nombre, selon l'analyse faite plus haut, peuvent être introduits par *de*. Ceci caractérise donc bien la source de la déficience de D comme étant le SN lui-même, dans la mesure où seul un SN disposant d'une projection NumP peut admettre un déterminant porteur d'une marque de nombre.

L'analyse présentée ici offre un avantage : elle permet de dissocier les noms massifs des noms non-référentiels, ce que ne ferait pas une approche dans laquelle le nombre n'aurait qu'une seule manifestation dans le SN, comme celle de Bouchard. Cet auteur considère en effet *le Nombre grammatical [comme] un moyen minimal d'atomiser un ensemble et donc d'accéder aux individus qui le composent : le Nombre grammatical indique que l'ensemble a une cardinalité, qu'il contient un certain nombre d'éléments et que ceux-ci sont les actants de l'évènement* (2003, 65).

Un nom massif n'est pas atomisé, ni composé d'individus. Il peut néanmoins être référentiel, ce que ne semble pas prédire l'approche de Bouchard.

6.2.4. DEUX OCCURRENCES DU NOMBRE EN FRANÇAIS

Ce qui reste à expliciter néanmoins concerne la manière dont le nombre se réalise sur D. Le tableau (39) ci-dessus a montré que le nombre de D est dépendant de la présence de NumP : le premier ne peut être présent sans le second. Dans Knittel (2004), j'ai suggéré l'existence de deux projections du nombre : la première, nommée phiP, encodait les traits ϕ du nom, parmi lesquels se trouvait le nombre porté par N. La seconde projection du nombre, NumP, dominait immédiatement phiP, et portait les traits liés à la quantification et au dénombrement.

Si l'analyse que je pose à présent est différente, il n'en demeure pas moins qu'il me semble nécessaire de distinguer deux occurrences du nombre, distribuées à deux endroits différents du SN :

(i) un NumP 'bas' responsable de l'interprétation comptable (cf. Chapitres 2 et 3). Je réviserai de mon analyse de (2004) en posant que ce NumP n'encode pas le genre, et que Num n'est pas un trait ϕ du nom, mais fait bien l'objet d'une projection indépendante — ceci permettant d'expliquer le fait que certains noms (*bière, danse, imprudence*, etc.) aient une variante massive et une autre comptable, tout en conservant des sens lexicaux proches, sinon identiques.

(ii) une occurrence du nombre sur D, et lié aux propriétés de référentialité du SN, et dépendante, dans les cas envisagés ici, de la présence de NumP.

Si cette approche s'avère valide, il restera à étudier plus en détail le rapport entre D et NumP, et à proposer des représentations formelles (s'inspirant par exemple de celle de Borer 2005) des divers types de SN envisagés.

Enfin, une dernière question reste posée : pourquoi le français doit-il avoir recours à un déterminant déficient comme *de* pour introduire des possesseurs non-référentiels, alors que le turc et l'anglais emploient des noms nus ?

En fait, une analyse de la présence de *de* ne doit donc pas porter uniquement sur de tels noms, mais bien sur l'ensemble des noms que cet élément introduit, qu'il soit ou non associé à un article défini pour former un article partitif ou indéfini pluriel. Ainsi, Dobrovie-Sorin et Laca (2003) ont observé que les déterminants en *de* (indéfini pluriel ou partitif) apparaissent de manière régulière pour introduire des arguments là où les autres langues romanes (en l'occurrence l'espagnol, l'italien et le roumain) autorisent les noms nus.

Dans Knittel (2004), j'avais soutenu l'idée que la projection NumP supérieure était obligatoire en français, et qu'elle était remplie par *de* par défaut, dans le cas où le nombre n'était pas marqué par un quantificateur. À l'heure actuelle, je poserai plutôt que *de* est un élément postiche, destiné à occuper la position D, qui semble devoir être remplie dans la majorité des SN du français. Ces deux hypothèses ne sont cependant pas contradictoires, si l'on admet que des éléments générés plus bas dans la structure nominale (par exemple sous QP) peuvent se déplacer vers D.

L'intérêt de positionner *de* sous D est manifeste si l'on se souvient que le français doit fréquemment avoir recours à un déterminant là où les autres langues emploient des noms non-déterminés. Cependant, une telle hypothèse, pour être validée, mérite d'être étayée plus solidement que la simple ébauche faite ici. Il reste notamment à comparer ces hypothèses avec celles de Kupferman (2004) et Zribi-Hertz (2003b), analysant de comme une tête Q.

6.3. LES SN DEFICIENTS DANS LA PHRASE : APPROCHE TYPOLOGIQUE

Dans la partie précédente, il a été question des SN déficients employés comme possesseurs. J'ai montré dans la Section 6.1. que ces éléments disposaient de diverses particularités positionnelles. Cette section se fixe pour objectif de comparer les propriétés des SN déficients du français avec ceux du turc et du hongrois, et de montrer que les régularités de comportement observées dans le cas du français sont également valides dans ces deux autres langues.

6.3.1. NECESSITE D'ADJACENCE

J'ai montré dans la Section 5.1.4. ci-dessus que les possesseurs non-référentiels devaient être immédiatement adjacents aux noms qu'ils modifient.

(i) Le turc

Les possesseurs non-référentiels du turc (cf. chapitres précédents) présentent la même contrainte, comme le montrent (40-42) :

40. a. ?güzel [ev] kapI-sI
 belle maison porte-Poss
 belle porte de maison
- b. *[ev] güzel kapI-sI
 maison belle porte-Poss
41. a. bir [ev] kapI-sI
 une maison porte-Poss
 une porte de maison
- b. *[ev] bir kapI-sI
 maison une porte-Poss
42. a. bu [ev] kapI-sI
 cette maison porte-Poss
 cette porte de maison
- b. *[ev] bu kapI-sI
 maison cette porte-Poss

La nécessité d'adjacence entre un SN non-référentiel et l'élément dont il dépend n'est pas limitée aux possesseurs. J'ai en effet observé dans Knittel (2002) d'après les données fournies par Kornfilt (1997) que certains arguments du verbe présentent la même restriction. Ainsi (43) montre des objets directs adjacents à V ; en (44) ce sont des sujets qui présentent la même position :

43. a. Kitap oku-du-m.
 livre lire-Passé-1°Sg
 J'ai lu 'du livre'.
- b. Hasan-ø araba gör-dü-ø.
 Hasan-Nom voiture voir-Passé-3°Sg
 Hasan a vu 'de la voiture'.
44. a. Çocuğ-u arI sok-tu.

enfant-Acc abeille piquer-Passé
 {Une / des abeille(s)} {a / ont} piqué l'enfant.
 (D'après Kornfilt, 1997, 399)

- b. Dağ-In yamac-In-ø-dan kaya yuvarla-n-dI.
 montagne-Gen flanc-Poss-3°Sg-Abl pierre rouler-moyen-Passé
 {De la pierre / des pierres} roulai(en)t des flancs de la montagne.
 (ibid.)

Comme je l'ai montré dans l'article cité ci-dessus, ces syntagmes disposent également des autres propriétés qui caractérisent les SN déficients du français, et dont il va être question ci-dessous.

(ii) Le hongrois

Les exemples (45-46), parallèles à (42), montrent la nécessité d'adjacence de certains objets directs du hongrois :

45. a. János-ø vers-et olvas-ø.
 Jean-Nom poésie-Acc lire-Présent-3°SgIndef
 Jean lit de la poésie
- b. *Vers-et János-ø olvas-ø.
 Jean-Nom poésie-Acc lire-Présent-3°SgIndef
 Pour : Jean lit de la poésie
46. a. János-ø level-et ír-t.
 Jean-Nom lettre-Acc écrire-Passé-3°SgIndef
 Jean a écrit du courrier.
- b. *Level-et János-ø ír-t.
 lettre-Acc Jean-Nom écrire-Passé-3°SgIndef
 Pour : Jean a écrit du courrier.

Comme nous allons le voir à présent, les propriétés morphosyntaxiques et interprétatives de ces éléments sont parallèles à celles des SN déficients du français.

6.3.2. LE NOMBRE

Dans le cas du français, nous avons observé que le nombre des possesseurs pouvait être marqué sur le nom lui-même, mais pas au niveau du déterminant.

Dans les autres langues considérées, on observe diverses autres particularités liées aux manifestations du nombre.

(i) Le turc

En turc standard, les SN des exemples (40-44) ci-dessus n'admettent pas la pluralisation :

47. *ev-ler kapI-sI
 maison-Plur porte-Poss

48. a. *Kitap-lar oku-du-m.

- livre-Plur lire-Passé-1°Sg
[pour : J'ai lu des livres.]
- b. *Hasan araba-lar gör-dü-ø.
Hasan-Nom voiture-Plur voir-Passé-3°Sg
[pour : Hasan a vu des voitures.]
49. a. *Bir çocuk arI-lar sok-tu-ø.
un enfant abeille-Plur piquer-Passé-3°Sg
[Pour : {Une / des} abeille(s) {a / ont} piqué un enfant.]
- b. *Köy-ü haydut-lar baştI(lar).
village-Acc voleur-plur attaquer-Passé-(3°plur)
{Un / des} voleur(s) {a / ont} attaqué le village.
(D'après Kornfilt, 1997, 399)

(ii) Le hongrois

En hongrois au contraire, la pluralisation des SN adjacents à V est possible, au sens où on observe une alternance entre formes plurielles et non-plurielles :

50. a. János-ø vers-et olvas.
Jean-Nom poésie-Acc lire-Présent-3°SgIndef
Jean lit de la poésie.
[≠ Jean lit un poème.]
- b. János-ø vers-ek-et olvas.
Jean-Nom poème-Pl-Acc lire-Présent-3°SgIndef
Jean lit des poèmes.
[≠ Jean lit de la poésie.]
51. a. János-ø level-et ír-t.
Jean-Nom lettre-Acc lire-Passé-3°SgIndef
Jean a écrit du courrier.
[≠ Jean a écrit une lettre.]
- b. János-ø level-ek-et ír-t.
Jean-Nom lettre-Pl-Acc lire-Passé-3°SgIndef
Jean a écrit des lettres.
[≠ Jean a écrit du courrier.]

Toutefois, Farkas et de Swart (2003) notent que les SN dépourvus de marque de nombre ne s'interprètent pas comme des singuliers, alors que si une marque de pluriel est présente, comme en (50-51b), leur interprétation est bien plurielle. Pour ces auteurs, de tels SN au singulier sont neutres pour le nombre, alors que les SN marqués par le pluriel ne le sont pas⁷⁷.

En fait, l'opposition entre formes marquées et non-marquées dans le cas du hongrois semble être du même ordre que celle observée dans le cas des SN typifiants du français (cf. 6.1.6.).

⁷⁷ Farkas et de Swart, qui traitent ces structures en termes d'incorporation, relèvent d'autres distinctions entre SN pluriels et non pluriels. Toutefois, ces différences concernent des phénomènes (comme la reprise pronominale) qui ne sont pas abordés ici. Pour une comparaison, voir Knittel (à paraître). En ce qui concerne les propriétés décrites ici, le comportement des SN est indépendant de la présence ou non d'une marque de pluriel.

La marque de nombre présente dans ces structures partage avec celle qui apparaît en français la caractéristique de ne pas s'opposer à une marque nulle de singulier, mais au contraire à une interprétation neutre du nombre, comme le relèvent Farkas et de Swart (2003). Dans le cas du français, j'ai interprété ce fait comme une indication de l'absence de projection du nombre, et suggéré que la pluralisation d'un SN déficient relevait d'un phénomène d'accord avec le nom dont il dépend.

Toutefois, dans la mesure où V n'est pas capable de transmettre des traits de nombre à N, il est impossible de postuler le même mécanisme dans le cas en question ici.

Une solution envisageable serait de considérer que le hongrois fonctionne comme peuvent le faire certaines variantes du turc, dans lesquelles le pluriel des noms normalement déficients signale la grande quantité.

52. ?? Kitap-lar oku-du-m.
livre-Plur lire-Passé-1°Sg
J'ai lu beaucoup de livres.

La marque de pluriel, dans de tels contextes, agit comme une marque sémantique de la pluralité, et signale qu'un nombre important d'individus est concerné (cf. Chapitre 3). On peut donc supposer que le nombre est ici de nature sémantique : il ne s'agirait pas de la tête d'une projection NumP, mais d'une sorte de quantificateur indiquant la grande quantité.

6.3.3. ABSENCE DE DETERMINANT

Si un déterminant postiche est présent dans les SN déficients du français, il n'en est pas de même dans les autres langues considérées ici.

(i) Le turc

Dans le cas du turc, la question ne se pose pas dans les mêmes termes si l'on admet comme je l'ai fait (Knittel 2002) que cette langue ne dispose pas de la catégorie D.

On observe par contre que les SN objets déficients ne peuvent pas être munis de marque de cas. Ceci est parallèle à l'absence de génitif observée pour les possesseurs déficients :

53. *ev-in kapI-sI
maison-Gén porte-Poss
Pour : porte de maison
54. *Haydut-lar köy-ü baş-tI(lar).
voleur-plur village-Acc attaquer-Passé-3°(Plur)
Pour : Les voleurs ont attaqué {un / des} village(s).
[=Les voleurs ont attaqué le village.]

Appliquée aux SN sujets, cette hypothèse revient à les considérer comme dépourvus de la marque nulle de nominatif :

55. bir çocuk arI (*ø) sok-tu.
un enfant abeille-(*Nom) piquer-Passé
{Une / des} abeille(s) {a / ont} piqué un enfant.

Dans mon travail de 2002, j'ai montré que seuls les SN définis et / ou spécifiques peuvent être munis de marques de cas direct (nominatif, accusatif⁷⁸, génitif). L'interprétation des SN en question ici étant non-référentielle, donc ni définie, ni spécifique, on s'attend bien évidemment à ne pas rencontrer de marques casuelles sur de tels syntagmes.

Dans la mesure où les informations relatives à la définitude et à la spécificité peuvent être encodées par les déterminants dans les autres langues, on peut dire que le turc se dispense de cas directs⁷⁹ (nominatif, accusatif et génitif) là où les autres langues omettent les déterminants.

(ii) Le hongrois

En ce qui concerne le hongrois, on observe que l'ajout d'un déterminant dans des exemples tels que (50-51) provoque un changement interprétatif. Le SN préverbal déterminé est en effet nécessairement interprété comme un focus, et reçoit l'accent majeur de la phrase :

56. a. János- \emptyset EGY VERS-ET olvas- \emptyset .
Jean-Nom un poème-Acc lire-Présent-3°SgIndef
C'est un poème que Jean lit (et non un roman).
[\neq Jean lit un poème.]
- b. János - \emptyset A VERS-ET olvas-sa.
Jean-Nom le poème-Acc lire-Présent-3°SgDef
C'est le poème que Jean lit (et non le roman).
[\neq Jean lit le poème.]
- c. János- \emptyset EGY LEVEL-ET ír-t.
Jean-Nom une lettre-Acc écrire-Passé-3°SgIndef
C'est une lettre que Jean a écrit (et non un poème).
[\neq Jean a écrit une lettre.]
- d. János A LEVEL-ET ír-ta.
Jean-Nom la lettre-Acc écrire-Passé-3°SgDef
C'est la lettre que Jean a écrit (et non le poème).
[\neq Jean a écrit la lettre.]

6.3.3. LA MODIFICATION

J'ai signalé précédemment que les SN déficients du français n'admettaient pas la modification par des adjectifs interprétés comme caractérisants. Ceci est rappelé au moyen du contraste (57). On constate que *petit* n'est acceptable que s'il est antéposé, l'ensemble *petit enfant* renvoyant alors à une sous-classe d'enfants : celle des enfants en bas âge.

57. a. *J'ai acheté un vêtement [d'enfant petit].
vs : b. J'ai acheté un vêtement [de petit enfant].
= c. J'ai acheté un vêtement [d'enfant en bas âge].

⁷⁸ Pour une analyse du rapport entre marquage casuel et spécificité avec les objets directs en turc, voir Enç (1991).

⁷⁹ Il n'en est pas de même avec les cas obliques, qui apparaissent indépendamment de la définitude du SN concerné :

- | | | |
|-----------------|-------------------|------------------------|
| (i) datif : | <i>tren-e</i> : | vers {le / un} train |
| (ii) locatif : | <i>tren-de</i> : | dans {le / un} train |
| (iii) ablatif : | <i>tren-den</i> : | depuis {le / un} train |

Les numéraux sont également exclus dans ce type de structure. Il faut cependant noter qu'ils deviennent acceptables à condition qu'ils dénotent, avec le nom auxquels ils s'associent, une sous-classe. C'est ce que montrent le contraste sous (58) :

58. a. Les maisons [de deux étages] sont parfois plus hautes que les maisons
[de trois étages].
vs : b. *une chambre [de deux enfants]

En turc, les SN référentiels, qu'ils dépendent d'un nom ou d'un verbe, refusent tout type de modification :

59. a. *[güzel ev] kapI-sI
belle maison porte-Poss
Pour : une porte de belle maison
b. *[iki ev] kapI-sI
deux maison porte-Poss
Pour : porte de deux maisons
60. *Çok garİp kitap okudu.
très étrange livre lire-Passé-3°Sg
Pour : Il a lu {un / des} livre(s) très étranges.
61. *İki köy beş haydut bas-mİş.
deux villages cinq voleur attaquer-PasséRap.
Pour : Cinq voleurs auraient attaqué deux villages.

Une hypothèse possible pour rendre compte de ces données serait de considérer que ces éléments non-modifiables sont des têtes syntaxiques, et non des projections. La relation entre le nom et le verbe ou le nom dont il dépend serait alors à analyser en termes d'incorporation (Baker 1988), par opposition aux autres constructions, relevant de la pseudo-incorporation au sens de Massam (2001).

6.3.4. VALEUR SEMANTIQUE DES SN DEFICIENTS

Comme nous l'avons vu plus haut, les SN déficients du français, lorsqu'ils sont employés comme des possesseurs, ne réfèrent pas, mais dénotent au contraire des sous-types des noms dont ils dépendent. Il en est de même dans le cas du turc.

Du côté des objets déficients en contexte négatif illustrés par (62), Bouchard (2003) note, après Curat (1999), que l'absence de procès résultant de la présence de la négation amène à l'absence de référent pour le nom concerné :

62. a. Je n'ai jamais posé [de question (perfide)] à son sujet.
b. Paul n'a pas [de dettes (de jeu)].
c. Je ne veux plus [d'enfant (anorexique)].

En conséquence, seuls des modifieurs interprétés comme taxinomiques sont possibles. C'est également la position de Heyd et Mathieu (2004). Ces auteurs considèrent que les syntagmes en [de N] des structures quantifiées de type [Q de NP] sont sémantiquement incorporés au verbe lorsqu'ils apparaissent en position immédiatement postverbale, comme dans (63a) :

63. a. J'ai beaucoup lu de romans policiers cet été.
vs b. J'ai lu beaucoup de romans policiers cet été.

On constatera une fois de plus que *policier*, qui modifie *romans*, s'interprète comme classifiant.

La même analyse est proposée par Farkas et de Swart (2003) à propos des objets nus du hongrois dont il a été question plus haut. Or, une caractéristique généralement imputée aux objets incorporés est leur incapacité à référer de manière autonome. Pour Mithun (1984), l'objet *ne peut renvoyer à un individu particulier* et dénote avec le verbe *un concept unique* ; on peut considérer que c'est bien le cas des structures *poser des questions (questionner)*, *avoir des dettes (être endetté)* et *vouloir un/des enfant(s) (être parent)* dans les exemples (62). De même, Farkas et de Swart notent le caractère non-spécifique de l'objet incorporé du hongrois. Indépendamment d'une analyse en termes d'incorporation, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des SN dont il a été question ici présente les mêmes particularités sémantiques, en plus de leurs comportements morphosyntaxiques communs.

Plus spécifiquement, on peut affirmer, au vu de ce qui précède, que la déficience morphosyntaxique est bien corrélée à la déficience sémantique : les SN étudiés ici ne peuvent jamais être ni définis, ni spécifiques. Dans les langues considérées, ces éléments sont au plus indéfinis non-spécifiques, au moins non-référentiels⁸⁰.

Dans le chapitre suivant, je montrerai que la catégorie des adjectifs comporte également des éléments déficients sur les plans morphosyntaxiques et sémantiques.

⁸⁰ Pour une discussion de la notion d'*indéfini non-spécifique* dans le cas des noms incorporés, voir Heyd (2003).

7. LA SYNTAXE DE LA DEFICIENCE : LES ADJECTIFS TYPIFIANTS

Dans le chapitre précédent, j'ai évoqué les propriétés des SN non-référentiels, en particulier employés comme possesseurs. Il existe cependant une autre catégorie qui présente deux comportements syntaxiques distincts, couplés à des variations interprétatives. Cette catégorie est celle des adjectifs. Dans le présent chapitre, je montrerai que, pour rendre compte des variations comportementales des adjectifs, la notion de déficience peut également être évoquée.

7.1. ADJECTIFS QUALIFICATIFS vs ADJECTIFS RELATIONNELS

Il a été remarqué de longue date que certains adjectifs du français, traditionnellement appelés *adjectifs relationnels*, présentent un comportement différent de celui des qualificatifs. Plus particulièrement, on admet que les relationnels se distinguent par le fait qu'ils ne peuvent prendre ni tous les emplois ni toutes les valeurs des qualificatifs.

Considérons pour commencer les exemples (1-2) :

1.
 - a. l'industrie pharmaceutique
 - b. un discours présidentiel
 - c. une réunion familiale
 - d. un club sportif

2.
 - a. une industrie polluante
 - b. un discours interminable
 - c. une réunion instructive
 - d. un club local

Les adjectifs présents dans les exemples (1) sont traditionnellement qualifiés de *relationnels*, dans la mesure où ils sont formés (c'est-à-dire construits morphologiquement) sur des noms (Fradin, 2003) :

3.
 - a. pharmacie_N → pharmaceutique_{Adj}
 - b. président_N → présidentiel_{Adj}
 - c. famille_N → familial_{Adj}
 - d. sport_N → sportif_{Adj}

Les exemples (2) au contraire présentent des adjectifs qualificatifs.

Riegel, Pellat et Rioul (1994) observent, après de nombreux autres auteurs, que les adjectifs relationnels présentent une série de propriétés distinctives.

En premier lieu, ces adjectifs, étant construits sur des noms, dénotent non pas des propriétés comme les qualificatifs, mais plutôt des relations entre le référent du nom sur lequel ils sont construits et celui qu'ils modifient. Pour Gardes-Tamines (1990), de tels adjectifs exprimeraient une *propriété relationnelle* plutôt qu'*intrinsèque*.

Ainsi, les exemples (1) sont paraphrasables par (4) :

4.
 - a. l'industrie_N de la pharmacie_N
 - b. un discours_N de président_N

- c. une réunion_N de famille_N
- d. un club_N de sport_N

Pour Noailly (1999), c'est de cette particularité que découlent d'autres restrictions, comme la non-prédicativité, la non-gradabilité et l'impossibilité de coordination entre un relationnel et un qualificatif (cf. (10) ci-dessous).

Riegel, Pellat et Rioul en font également découler l'impossibilité de construire un nom de propriété sur la base de l'adjectif lui-même. Pour ces auteurs, de tels adjectifs ne dénotant pas de propriété, leur nominalisation est impossible :

- 5. a. *la {?? pharmacie/ ?? pharmaceuticité } de cette industrie
- b. *la présidentialité du discours
- c. *la familialité de la réunion
- d. *la sportivité du club

Selon ces mêmes auteurs, la relation entre les deux noms dépend du sens du nom recteur. Autrement dit, il n'existerait, pour un relationnel donné, ni sens constant, ni relation constante avec le nom dont l'adjectif dépend.

Les adjectifs relationnels disposent également d'autres propriétés syntaxiques fréquemment décrites dans la littérature. J'en illustrerai trois. D'une part, les relationnels ne peuvent pas être modifiés par des adverbes (6), au contraire des qualificatifs. Ils ne sont donc pas gradables au sens de Fradin (2003) :

- 6. a. *un discours très présidentiel
- b. *un palais incroyablement royal
- c. *un club tout sportif

- 7. a. une industrie très polluante
- b. un discours vraiment interminable
- c. une réunion peu instructive

Riegel, Pellat et Rioul notent cependant que la modification adverbiale est parfois possible, comme en (8) :

- 8. a. Pour un ministre, il a fait un discours plutôt présidentiel.
[i.e. : un discours conforme à celui qu'on attend d'un président]
- b. Le pourboire laissé par ce milliardaire était vraiment royal.
[i.e. un pourboire important]

Les auteurs observent dans ce cas que l'adjectif perd son 'sens relationnel' pour prendre une valeur qualificative.

Ils assimilent en conséquence l'impossibilité de modification adverbiale au fait que de tels adjectifs dénotent une relation, par définition non-gradable.

D'autre part, les adjectifs relationnels sont dépourvus d'emploi prédicatif (Garde-Tamines, 1990, Fradin 2003) :

- 9. a. *Ce discours est présidentiel.
- b. *Ce palais est royal.
- c. *Ce club est sportif.

- vs : 10. a. Cette industrie est très polluante.
b. Son discours était vraiment interminable.
c. La réunion s'est finalement avérée peu instructive.

Enfin, ils ne peuvent être coordonnés avec les qualificatifs :

11. a. *un discours présidentiel et ennuyeux
b. *un palais blanc et royal
c. *une réunion familiale et chaleureuse

- vs : 12. a. un discours inutile et insupportable
b. un palais blanc et rose
c. une réunion longue mais chaleureuse

7.2. DISCUSSION

Si l'on se réfère aux propriétés recensées ci-dessus, on peut constater que la classe des relationnels est prioritairement décrite sur une base morphologique : celle de la construction sur une base nominale. À ce propos, Mélis-Puchulu (1991) note qu'il s'agit de leur seule propriété stable. C'est de cette première caractéristique que cet auteur semble faire découler les autres, notamment les propriétés syntaxiques.

Cependant, de nombreux exemples vont à l'encontre de cette observation.

Ainsi, les exemples suivants montrent des adjectifs également construits sur des noms qui peuvent d'une part être employés comme attributs (exemples (13b) et (14b)), mais sur lesquels on peut aussi construire des noms de propriété⁸¹ (c) :

13. nuage / nuageux
a. un ciel nuageux
b. Le ciel est nuageux.
c. la nébulosité du ciel
14. musique / musical
a. une voix musicale
b. Sa voix est légèrement musicale.
c. la musicalité de sa voix

De plus, les exemples qui suivent montrent que d'autres adjectifs, cette fois non-construits, présentent les mêmes restrictions syntaxiques que les relationnels :

15. a. une plante grasse
b. # une plante très grasse
c. # Cette plante est grasse.
vs : d. Cette plante est une plante grasse.
e. # l'adiposité cette plante

⁸¹ Pour *nébulosité*, le TLFi fournit la définition suivante : *Caractère, état de ce qui est nébuleux, couvert de nuages*. Pour *musicalité*, la définition correspondante est : *Ressemblance avec la musique*.

16. a. du vin blanc
b. *du vin un peu blanc
c. # Ce vin est blanc⁸².
vs : d. Ce vin est un vin blanc.
e. *la blancheur de ce vin

Au vu de ces exemples, on peut conclure que les propriétés syntaxiques qui sont prêtées aux relationnels n'ont pas de rapport avec leur mode de construction. Un adjectif peut en effet être dénominal et se comporter comme un qualificatif, ou au contraire morphologiquement simple et fonctionner syntaxiquement comme un relationnel.

En conséquence, il me semble préférable, étant donné l'optique syntaxique dans laquelle je me situe, d'abandonner l'étiquette d'*adjectif relationnel*, trop réductrice et mal appropriée. En l'absence de dénomination admise par la communauté pour ces adjectifs, je propose de regrouper les adjectifs tels que *blanc* dans *vin blanc* et *sportif* dans *club sportif* sous l'étiquette d'*adjectifs typifiants*⁸³, pour des raisons qui vont être exposées ci-dessous. De tels adjectifs induisent en effet une modification classifiante, au sens de Kupferman (2004).

Les faits qui vont être présentés dans les parties qui suivent montreront plus en détail que l'ensemble des adjectifs typifiants se prête à une analyse syntaxique et sémantique commune.

7.3. PROPRIETES DES ADJECTIFS TYPIFIANTS

Nous venons de voir qu'assimiler le fonctionnement syntaxique prêté aux adjectifs construits sur des noms avec leurs propriétés morphologiques et lexicales relève d'un raccourci que les faits ne justifient pas. L'ensemble des observations, tant sémantiques que syntaxiques, présentées ci-dessous va en fournir une confirmation, puisqu'elles s'appliquent à l'ensemble de la classe qui vient d'être proposée.

7.3.1. PROPRIETES SYNTAXIQUES

Revenons aux propriétés des adjectifs typifiants qui viennent d'être évoquées.

Outre l'impossibilité de la modification adverbiale, l'absence d'emploi prédicatif et l'interdiction de coordination avec les qualificatifs illustrées précédemment, ces adjectifs présentent d'autres propriétés distinctives.

Comme l'ont noté Riegel, Pellat et Rioul (1994), leur position est nécessairement postnominale :

17. a. *la pharmaceutique industrie
b. *un présidentiel discours
c. *une familiale réunion
d. *un sportif club

⁸² Certains locuteurs admettent cependant l'exemple (b) comme équivalent de (c).

⁸³ La classe discutée ne doit cependant être assimilée ni à celle des adjectifs non-prédicatifs de Kamp (1975) illustrée sous (i), ni à celles des adjectifs adverbiaux modificateurs de procès (ii) :

- (i) a. le futur marié
b. *Le marié est futur.
(ii) a. un gros mangeur (i.e. qui mange beaucoup)
≠ b. Ce mangeur est gros.

Garde-Tamines (1990) note également que de tels adjectifs doivent être *plus près du nom* que les qualificatifs. On peut observer de manière plus précise que ces adjectifs doivent être adjacents aux noms qu'ils modifient :

- 18. a. *l'industrie polluante pharmaceutique
- b. *un discours interminable présidentiel
- c. *une réunion instructive familiale
- d. *un club local sportif

- 19. a. une industrie pharmaceutique polluante
- b. un discours présidentiel interminable
- c. une réunion familiale instructive
- d. un club sportif local

Il en est de même dans le cas des adjectifs morphologiquement simples discutés en (15-16) ci-dessus :

- 20. a. une plante sauvage fleurie
- b. *une plante fleurie sauvage

- 21. a. un film fantastique passionnant
- b. *un film passionnant fantastique

- 22. a. du vin blanc frais
- b. *du vin frais blanc

Cette nécessité d'adjacence est cependant levée si de tels adjectifs sont focalisés, ce qui rejoint le fonctionnement des possesseurs déficients, comme on l'a vu précédemment (Chapitres 4 et 5) :

- 23. a. J'aime beaucoup les plantes fleuries, et par dessus tout les plantes fleuries SAUVAGES.
- b. Ce film était un film passionnant, mais un film passionnant FANTASTIQUE, ce qui est plus rare.
- c. J'avais envie d'un verre de vin bien frais, mais il m'a servi du vin frais ROUGE, cet imbécile !

À ces propriétés fréquemment citées, j'en ajouterai une cinquième, mise en évidence dans Knittel (2005) : les adjectifs typifiants ne légitiment pas l'ellipse du nom qu'ils modifient (24), au contraire de la plupart des qualificatifs (25)⁸⁴ :

- 24. a. *J'ai écouté un discours présidentiel et un *e* ministériel.
- b. *Je déteste les réunions familiales et les *e* amicales.
- c. *J'aime les films fantastiques et les *e* policiers.
- d. *J'ai chez moi des plantes à fleurs et des *e* grasses.

- 25. a. J'ai écouté un discours long et un *e* plus court.
- b. Il nous faudrait une table ronde et une *e* ovale.

⁸⁴ Concernant l'ellipse, voir Sleeman (1996).

- c. Dans ce festival, j'ai vu les bons films et aussi les mauvais *e*.
- d. Peux-tu sortir les chaises vertes et les *e* rouges ?

7.3.2. PROPRIETES SEMANTIQUES

Nous avons vu que selon Riegel, Pellat et Rioul (1994), les adjectifs relationnels n'ont pas de sens constant. Plus précisément, ces auteurs considèrent que la relation entre le nom et l'adjectif est variable.

D'un autre côté, Bosque et Picallo (1996) divisent les relationnels entre relationnels thématiques (26), qui correspondent à des arguments du nom dont ils dépendent, et relationnels typifiants (27), non-argumentaux :

- 26. a. l'analyse [moléculaire]_{THEMATIQUE}
= b. l'analyse [des molécules]_{THEME}
= c. On analyse [les molécules]_{THEME}
- 27. a. l'analyse [syntaxique]_{TYPIFIANT}
= b. l'analyse [{à la manière syntaxique / en syntaxe}]_{≠ARGUMENT}

On pourrait traiter de la même façon les adjectifs dénominaux qui ont été discutés ci-dessus :

- 28. a. l'industrie pharmaceutique
b. L'industrie (fabrique) {de la pharmacie/ des produits pharmaceutiques}_{THEME}
- 29. a. une réunion de famille
= b. La famille_{AGENT} s'est réunie.

Considérons cependant le cas de *discours présidentiel*. Les exemples ci-dessous montrent que deux paraphrases sont possibles :

- 30. a. L'ombre du conflit n'a jamais cessé de planer sur le discours présidentiel.⁸⁵
= b. L'ombre du conflit n'a jamais cessé de planer sur le discours du président.
- 31. a. "Mais aucun des propos de Jacques Chirac n'a le souffle qu'on peut attendre d'un discours présidentiel", a-t-il ajouté.⁸⁶
= b. Mais aucun des propos de Jacques Chirac n'a le souffle qu'on peut attendre {d'un discours de président / du discours d'un président, quel qu'il soit}.
c. As-tu déjà entendu un discours présidentiel de Chirac ?

En (30), *présidentiel* permet de renvoyer au discours d'un président spécifique. La paraphrase sous (b) montre que l'adjectif peut être remplacé par un possesseur référentiel. En l'occurrence, il s'agit du conflit irakien, et du Président G. Bush. Ceci est confirmé par le

⁸⁵ Extrait de : www.rfi.fr/actufr/articles.

⁸⁶ Extrait de : mrc06.free.fr

choix du déterminant défini devant *président*. Un indéfini ici produirait une lecture partitive (*un discours du président : un des discours du président*).

En (31) au contraire, *présidentiel* n'est paraphrasable que par un possesseur non-référentiel, ou tout au moins indéfini et non-spécifique⁸⁷. Il présente alors la même interprétation en sous-type que le SN déficient correspondant⁸⁸. On constate en outre, au vu de l'exemple (c), que, dans cette acception, *présidentiel* est compatible avec la présence d'un agent, exprimé ici sous la forme du syntagme possesseur [de Chirac].

On peut donc conclure *contra* Bosque et Picallo que le fait qu'un relationnel soit à priori thématique n'est pas contradictoire avec une interprétation typifiante. Plus précisément, il semble que l'adjectif thématique *présidentiel* étudié ici soit ouvert aux deux interprétations, et que l'interprétation typifiante émerge lorsque le nom sur lequel est construit l'adjectif ne renvoie pas à un individu particulier, c'est-à-dire lorsqu'il est non-référentiel, comme dans *un discours de président* ou non-spécifique, comme dans *le discours d'un président (quelconque)*.

L'exemple précédent pourrait laisser penser que l'interprétation en sous-type est liée au fait que l'adjectif serait apparenté à un nom de manière sous-jacente.

Or, il n'en est rien. Les exemples ci-dessous montrent que cette même lecture émerge de manière régulière, quelle que soit la nature morphologique de l'adjectif :

32. a. Je préfère les plantes grasses aux cactées et aux plantes à fleurs.
b. ??Je préfère les plantes grasses {aux plantes fleuries / aux petites plantes.}
[vs : c. Je préfère les petites plantes aux grosses.]
33. a. Les requins blancs sont plus dangereux que les requins bleus et les requins aveugles.⁸⁹
b. *Les requins blancs sont plus dangereux que les requins affamés et les requins blessés.
[vs : c. Les requins blessés sont encore plus dangereux que les requins affamés.]

Les exemples acceptables (a) mettent en relation des SN qui dénotent tous des sous-types différents du nom autour duquel ils sont construits (*plantes* en (32) et *requins* en (33)). On constate au vu de l'inacceptabilité des exemples (b) qu'une telle relation de comparaison est impossible à établir entre un adjectif typifiant et un adjectif qualificatif standard.

Un dernier test peut être employé pour montrer le caractère typifiant des adjectifs considérés ici. Il réside dans le choix de l'interrogatif utilisé pour interroger sur l'adjectif. Les exemples (34-35) montrent que l'interrogation portant sur une propriété se fait au moyen de l'interrogatif *comment*. Dans ce cas, l'adjectif fourni en réponse sera nécessairement interprété

⁸⁷ Certains locuteurs admettent cependant une interprétation de *discours présidentiel* comme *discours du président*. Dans ce cas, la phrase s'interprète alors comme renvoyant au fait que les propos de J.Chirac n'avaient pas le souffle caractéristique d'un de ses autres discours. C'est alors la lecture partitive qui émerge, comme dans le cas de (30).

⁸⁸ Nous reviendrons ultérieurement sur les autres propriétés communes à ces deux structures.

⁸⁹ Les requins blancs, les requins bleus et les requins aveugles sont trois sous-espèces de requins, dont les noms scientifiques sont respectivement : *carcharodon carcharias*, *prionas glauca* et *brachaelurus waddi*.

comme caractérisant, autrement dit comme dénotant une propriété, et ne peut être interprété comme renvoyant à un sous-type :

34. a. - Comment était la réunion ?
b. - Intéressante.
c. # - Familiale. [= de famille]
[vs : d. - Familiale. [= chaleureuse]]
35. a. - Comment était ce requin ?
b. - Agressif.
c. # - Blanc. [pour : c'était un requin de l'espèce requin blanc]
[vs : d. - Blanc. [pour : de couleur blanche]]

Au contraire, c'est l'interrogatif *quel*, préférentiellement suivi de *type*, *espèce* ou *sorte*, qui sera choisi pour interroger sur une sous-classe :

36. a. - Quel type de réunion était-ce ?
b. - Une réunion familiale. [pour : une réunion de famille]
c. # - Une réunion familiale. [pour : une réunion chaleureuse]
37. a. - Quelle espèce de requin était-ce ?
b. - Un requin blanc. [pour : c'était un requin de l'espèce requin blanc]
c. # - Un requin blanc. [pour : de couleur blanche]
d. # - Un requin agressif.

En résumé, on peut dire que le fait de dénoter un sous-type constitue bien la seule particularité sémantique commune aux adjectifs dont les propriétés syntaxiques ont été décrites dans le précédent paragraphe.

7.3.3. PROPRIÉTÉS MORPHOLOGIQUES

On relèvera pour finir un dernier type de dichotomie entre emploi qualificatif et emploi typifiant d'un adjectif donné, fondé sur des données d'ordre morphologique.

Considérons les exemples ci-dessous, extraits de Fradin et Kerleroux (2003) :

38. a. Le lobe cérébral a été atteint.
b. *Ce lobe est très cérébral.
c. *la cérébralité du lobe
39. a. Il a opté pour une peinture cérébrale.
b. Sa peinture est très cérébrale.
c. la cérébralité de sa peinture

Les exemples (38) font état du phénomène discuté précédemment à propos des exemples (5), à savoir l'impossibilité de dériver un nom de propriété à partir d'un adjectif employé comme relationnel. Fradin et Kerleroux notent cependant, au vu d'exemples tels que (39), que cette impossibilité n'apparaît que lorsque ces adjectifs n'ont pas d'emploi non-prédicatif. En effet, lorsque *cérébral* est employé pour qualifier *peinture*, il peut alors fonctionner comme un attribut, et la construction d'un nom de qualité redevient possible.

On peut constater que la même observation peut être faite à partir des adjectifs typifiants non-construits morphologiquement⁹⁰ :

40. a. un requin blanc [= un requin de l'espèce requin blanc]
b. Ce requin est blanc.
c. ≠ la blancheur du requin
41. c. un tissu blanc [= un tissu de couleur blanche]
d. Ce tissu est blanc.
e. La blancheur du tissu.
42. a. Le lièvre est un animal sauvage. [= non domestiqué]
b. # Ce lièvre est sauvage.
c. # la sauvagerie du lièvre
43. a. Il a été victime d'une agression sauvage [= cruelle, barbare]
b. L'agression dont il a été victime a été très sauvage.
c. la sauvagerie de l'agression

De la même manière, la construction d'un adjectif de sens négatif au moyen du préfixe *in-* ne fonctionne pas pour les adjectifs typifiants⁹¹ :

44. a. ET est un connecteur logique
b. # Le connecteur ET est logique
c. # Le connecteur ET est illogique
45. a. Il a suivi un raisonnement logique.
b. Le raisonnement qu'il a suivi était logique.
c. Le raisonnement qu'il a suivi était illogique.

Les exemples qui précèdent constituent donc de nouveaux arguments en faveur d'un traitement distinct des adjectifs typifiants.

7.4. LES ADJECTIFS TYPIFIANTS : DES ADJECTIFS DEFICIENTS

Si l'on se réfère à ce qui vient d'être dit, les adjectifs typifiants possèdent des caractéristiques distinctives à la fois dans les domaines de la syntaxe, de la sémantique et de la morphologie. Cependant, il me semble que les propriétés qui viennent d'être décrites présentent un point commun : celui de caractériser les adjectifs typifiants comme dépourvus des propriétés que l'on prête habituellement à la classe des qualificatifs.

Ceci est illustré par le tableau (46) :

⁹⁰ Fradin et Kerleroux notent que Reiner (1989) fait la même observation à propos des adjectifs simples de l'italien, qui doivent avoir un emploi prédicatif pour donner lieu à la dérivation d'un nom.

⁹¹ Ces observations sont partiellement fondées sur celles de Temple (1996), qui discute elle-même de la règle de préfixation des adjectifs par *un-* (cf. *happy / unhappy*) en anglais telle que la décrit Aronoff (1976).

46.

	ADJECTIFS QUALIFICATIFS	ADJECTIFS TYPIFIANTS
MODIFICATION ADVERBIALE	+	-
EMPLOI PREDICATIF	+	-
NON-ADJACENCE A N	+	-
LEGITIMATION DE L'ELLIPSE	+	-
INTERROGATION PAR <i>COMMENT</i>	+	-
EMPLOI COMME BASE MORPHOLOGIQUE (PREFIXE <i>IN-</i> / NOMINALISATION)	+	-

Le fait que cette classe puisse être décrite négativement par rapport aux qualificatifs permet de caractériser les éléments qui la constituent comme des adjectifs défectifs, au sens où les adjectifs typifiants sont dépourvus des propriétés prêtées habituellement aux qualificatifs.

En outre, les caractéristiques qui font des adjectifs typifiants des adjectifs défectifs ne sont pas sans rappeler celles des possesseurs non-référentiels, eux-mêmes caractérisés plus haut comme des SN défectifs.

C'est ce que montrent les exemples ci-dessous. Au vu de (47), on peut constater que les adjectifs typifiants occupent le même type de position que les SN défectifs : tous deux doivent apparaître plus proches du nom que les qualificatifs. Les exemples (48-49) montrent cependant que ces deux classes ne s'excluent pas mutuellement. Ils indiquent également que l'ordre SN / Adjectif est variable : selon les cas, l'adjectif ou le SN sera placé en position d'adjacence avec le nom. De plus, les locuteurs consultés ne favorisent pas nécessairement le même ordre, ni même parfois un ordre particulier par rapport à l'autre :

47. a. Les discours {présidentiels / de président} interminables m'énervent.
b. Les discours interminables {*présidentiels / ?? de président⁹²} m'énervent.
48. a. Apportez-moi une bouteille de vin rouge [de table].
b. Apportez-moi une bouteille de vin [de table] rouge.
49. a. Je n'apprécie que les films [de guerre] historiques.
b. Je n'apprécie que les films historiques [de guerre].

Les exemples (50) ci-dessous montrent également que, au même titre que les SN défectifs, les adjectifs typifiants peuvent se placer en fin de SN lorsqu'ils sont focalisés. La nécessité d'adjacence entre l'adjectif typifiant et le nom dont il dépend est donc levée dans ces

⁹² Cet exemple est cependant acceptable si *interminable* prend lui-même une interprétation de sous-type, comme dans l'exemple ci-dessous :

- (i) Il nous a encore fait un discours interminable de président, à la Fidel Castro.

Ce résultat est attendu au vu de ce qui a été dit plus haut.

circonstances, ce qui rejoint les observations faites à propos des SN déficients dans le chapitre précédent.

50. a. J'aime beaucoup les films historiques, et surtout les films historiques DE GUERRE.
b. J'aime beaucoup les films de guerre, et surtout les films de guerre HISTORIQUES.

D'autre part, (51) met en parallèle l'impossibilité d'intensifier un adjectif déficient au moyen d'un adverbe et celle d'employer une expression de quantité avec un nom déficient⁹³ :

51. a. *une plante très verte
b. *une industrie peu pharmaceutique
c. *un livre de beaucoup d'enfants
d. *un vélo de quelques filles

Par ailleurs, l'interdiction d'interroger l'adjectif au moyen de l'interrogatif *comment* rappelle l'interdiction d'interroger les SN déficients employés comme possesseurs au moyen de *quel*, observée dans le chapitre précédent :

52. a. - Comment est cette plante ?
b. - # Grasse
53. a. - J'ai acheté un vélo de course.
b. - # Quelle course ?

Le dernier parallélisme qui peut être établi concerne la valeur typifiante de ces deux types de syntagmes. Les exemples ci-dessous montrent que, pour un nom donné, les sous-types pertinents peuvent être décrits alternativement au moyen d'un SN ou d'un adjectif déficient :

54. a. un film {policier / fantastique / de guerre / de science-fiction}
b. une plante {grasse / verte / potagère / d'appartement}
c. un poisson {d'eau douce / de mer / tropical / rouge}

Ce résultat est attendu, dans la mesure où ces deux types de modificateurs sont classifiants.

7.5. CARACTERISATION SYNTAXIQUE DE LA DEFICIENCE ADJECTIVALE

Dans mon travail de 2005, j'ai supposé que les adjectifs typifiants sont immédiatement insérés dans la projection NP, sans toutefois proposer une caractérisation plus fine de leur position syntaxique exacte. Il me semble à présent possible, au vu de ce qui a été dit à propos des possesseurs déficients et plus généralement de la modification classifiante, d'en proposer une analyse à la fois plus juste et plus précise.

⁹³ Sauf si l'expression de quantité permet elle-même de dénoter un sous-type comme ci-dessous :

(i) Une classe de 35 élèves fait forcément plus de bruit qu'une classe de 20 élèves.

Voir également le Chapitre 6, Section 6.3.3.

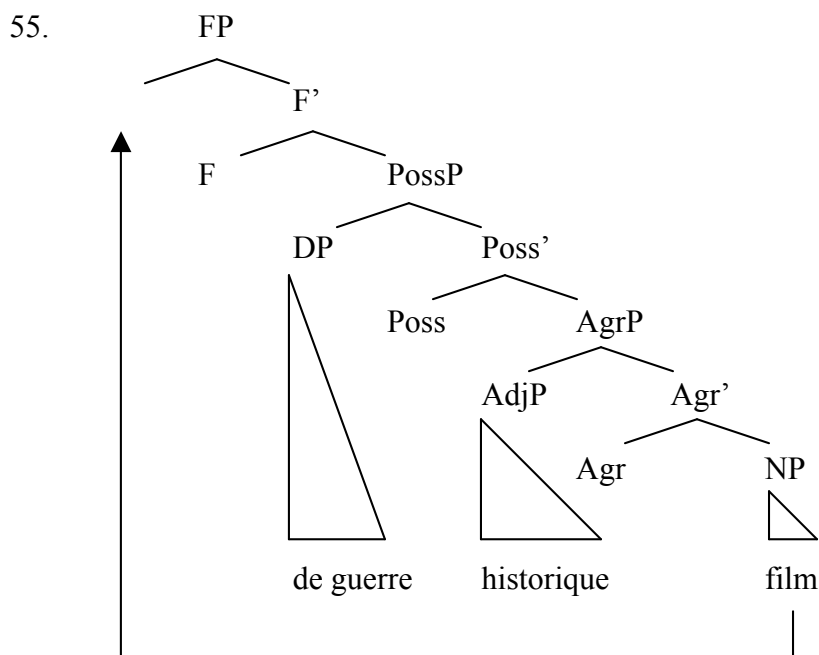
7.5.1. L'INSERTION DES ADJECTIFS DEFICIENTS DANS LE SN

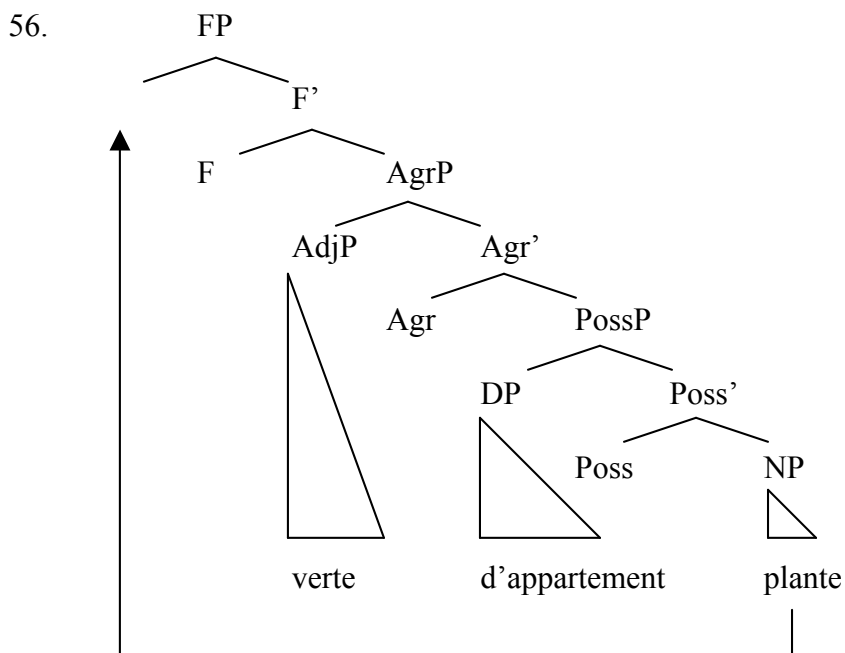
7.5.1.1. Adjectifs typifiants

Si l'on admet que les possesseurs déficients sont insérés dans le SN dont ils dépendent au moyen d'une projection PossP, il devient impossible de déclarer que les adjectifs typifiants sont internes à la projection du nom. En effet, l'ordre [N Poss Adj] parfaitement acceptable (cf. (48-49)), ne peut être dérivé au moyen d'une telle structure.

Plus précisément, j'ai suggéré précédemment que la projection du nom dans son ensemble était déplacée au-delà du possesseur, dans le spécificateur d'une projection FP. Un tel mouvement devrait automatiquement déplacer l'adjectif typifiant avec le nom s'il était bien dans la projection nominale. Cependant, dans la mesure où les deux ordres ([N Adj Poss] et [N Poss Adj]) sont acceptables, il faut trouver une structure capable de les générer.

Une autre analyse doit donc être proposée. Je suggère de considérer que les adjectifs typifiants sont insérés dans des projections AgrP dominant immédiatement soit NP soit PossP. Une projection adjectivale dominée par PossP fera apparaître l'adjectif à gauche du possesseur ; si au contraire c'est AgrAdjP qui domine PossP, l'adjectif apparaîtra à droite du possesseur non-référentiel. Ceci est illustré sous (55) et (56) :





Nous avons vu précédemment (cf. Chapitre 3), que les adjectifs typifiants étaient situés sous la projection du Nombre, se distinguant en cela des adjectifs caractérisants. Cette remarque, couplée aux schémas ci-dessus permet de formuler une observation : si la projection du nombre ne peut que dominer celles des adjectifs typifiants, et que ces dernières dominent à leur tour la projection du possesseur déficient, comme en (56), cela signifie alors les projections PossP introduisant de tels possesseurs sont également situées plus bas que la projection NumP.

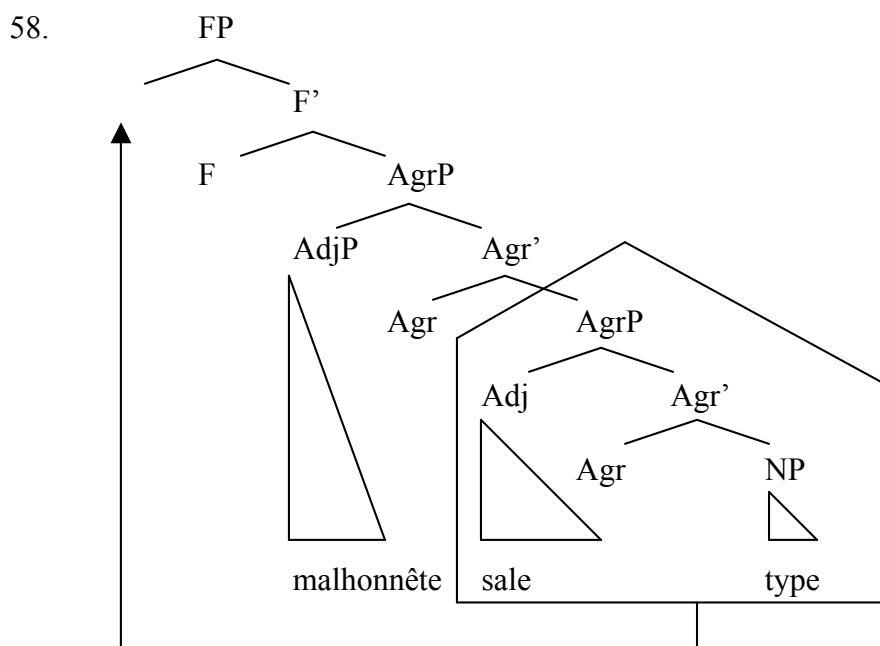
Je propose d'étendre cette analyse à l'ensemble des possesseurs typifiants, et de considérer que, dans des exemples tels que (55), la projection du nombre est située plus haut que celle du syntagme [de guerre]. Ceci permet de mettre en relation l'interprétation classifiante d'un syntagme donné avec sa position sous un éventuel NumP — ou en tout cas immédiatement au-dessus de celle de NP.

7.5.1.2. Adjectifs 'subjectifs dérivés'

Dans mon travail sur les adjectifs de 2005, j'avais également montré que certains adjectifs prénominaux possèdent le même caractère non-prédicatif que les adjectifs typifiants. Cette classe, que j'avais appelée celle des 'subjectifs dérivés' est illustrée par les exemples (57) :

- 57.
- a. une brave femme
= une femme gentille
≠ une femme courageuse
 - b. Cette femme est brave.
= Cette femme est courageuse.
≠ Cette femme est gentille.
 - c. un sale type
= un type désagréable
≠ un type malpropre
 - d. Ce type est sale.
= Ce type est malpropre.
≠ Ce type est désagréable.

La représentation proposée ci-dessus est également apte à représenter de tels adjectifs. Si l'on insère la projection AgrP contenant les AdjP comme *sale* ou *brave* immédiatement au-dessus de NP, il est possible de proposer que AgrP soit déplacé avec NP dans le spécificateur de FP :



Dans l'analyse proposée ici, on retrouve la projection FP déjà proposée pour rendre compte de l'ordre post-nominal des possesseurs défectifs. Lorsque des adjectifs non-prédicatifs sont présents dans la structure, cette projection les domine également.

On peut en fait considérer FP comme une projection dominant NP et l'ensemble des éléments défectifs qui le modifie. La position pré- ou postnominale des éléments défectifs est déterminée par le fait qu'ils se déplacent ou non dans le spécificateur de FP avec la projection du nom : un syntagme déplacé avec NP apparaîtra en position pré nominale ; au contraire, un syntagme demeuré *in situ* se manifestera en surface après le nom.

La différence majeure par rapport à l'analyse que j'avais suggérée précédemment consiste à proposer qu'une projection FP unique domine NP et les éléments défectifs postnominaux.

Au vu des observations qui précèdent, il serait tentant de proposer que la projection FP, qui domine les adjectifs et les possesseurs ayant une interprétation classifiante, soit assimilée à la projection du Nombre, qui doit également dominer de tels éléments. Cependant, il existe une distinction majeure entre la distribution du nombre et celle de FP : la projection du nombre n'est en effet nécessaire que dans le cas de noms devant recevoir une interprétation comptable. En conséquence, les noms ayant une interprétation massive, étant dépourvus de cette projection, devraient voir apparaître leurs modificateurs classifiants en position pré nominale si celle-ci était bien assimilable à FP. En l'absence de FP en effet, aucune position ne serait disponible pour le mouvement du NP présenté sous (55-56). Or, l'exemple (48) répété ci-dessous sous (59), indique que les noms massifs présentent bien des modificateurs postnominaux, au même titre que les noms comptables :

59. a. du vin [blanc] [de table]
 b. *du [blanc] [de table] vin

Il me semble cependant qu'une piste pour une analyse future mérite d'être suggérée. J'ai évoqué précédemment l'analyse du nombre faite par Borer (2005) (cf. Chapitre 3, Section 3.4.1. ; Chapitre 6, Section 6.2.1.), qui repose sur l'idée que le nombre est un diviseur. Si l'on considère à présent que les adjectifs typifiants et les possesseurs déficients établissent tous deux des sous-classes, on peut admettre qu'ils ont également pour rôle de subdiviser la 'matière' dénotée par le nom seul, en la divisant non pas en unités mais au contraire en sous-types. Si l'expression de sous-types opère, au même titre que l'expression d'unités, une subdivision du référent dénoté par le nom, on peut alors revenir à l'idée que la projection du nombre soit présente dans de telles structures.

7.5.2. DEUX PROJECTIONS FP

Dans mon travail de 2005, j'avais également proposé l'existence d'une projection FP dominant celle des adjectifs prédicatifs postnominiaux. L'analyse proposée ici ne remet pas en cause l'existence de cette autre projection FP, qui sera nommée ici FP₂, pour la distinguer de la projection FP basse dont il vient d'être question. Elle demeure en effet nécessaire. C'est ce que montrent les exemples ci-dessous :

60. a. une plante grasse toxique
 b. Cette plante grasse est toxique
61. a. un petit roman policier bien écrit
 b. Ce petit roman policier est bien écrit
 c. ≠ ce roman est petit
 d. *ce roman est policier
 [vs : e. ce roman est un roman policier]

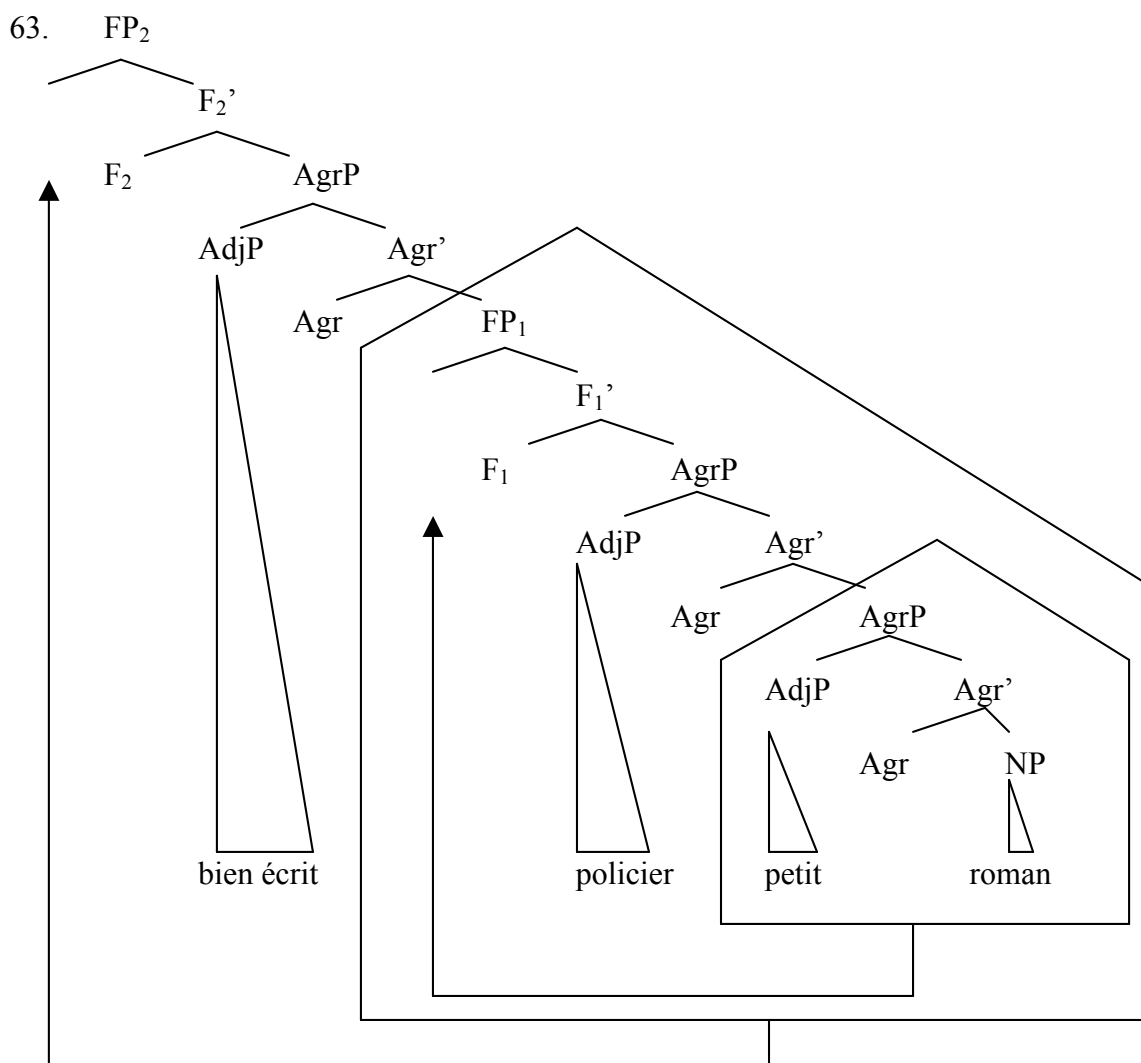
Dans l'analyse suggérée ci-dessus, les adjectifs *grasse* en (60), ainsi que *petit* et *policier* en (61) sont non-prédicatifs, au contraire de *toxique* et du AdjP *bien écrit*. Ces derniers apparaissent en outre en fin du SN. Si l'analyse développée ici est correcte, cela signifie que le nom et les adjectifs non-prédicatifs qui l'accompagnent ont été déplacés dans le spécificateur d'une projection FP supérieure :

62. a. [[plante grasse]_i]_i F₂ [[toxique]_{AdjP} Agr [t_i]_{FP1}]_{AgRP}]_{FP2}
 b. [[petit roman policier]_i]_i F₂ [[bien écrit]_{AdjP} Agr [t_i]_{FP1}]_{AgRP}]_{FP2}

Il existerait donc bien deux projections FP différentes. Alors que la projection la plus basse domine les éléments postnominiaux non-prédicatifs, la projection FP supérieure domine les éléments nominaux prédicatifs.

Dans mon travail de 2005, j'ai analysé la projection FP₂ comme étant liée à la prédication. Plus précisément cette projection accueille dans son spécificateur le SN sujet de la prédication opérée par la / les projection(s) adjectivale(s) qu'elle domine.

Un exemple tel que (62a) recevra en conséquence la représentation (63), qui fait état de deux projections FP :



Dans la mesure où j'ai suggéré précédemment que la projection FP_1 soit assimilée à celle du nombre, et que j'ai proposé d'autre part qu'il existe en français deux projections du nombre, il serait intéressant d'étudier si la projection FP_2 ne correspondrait pas à la seconde projection du nombre évoquée dans le chapitre précédent.

7.5.3. NECESSITE D'UNE CARACTERISATION INTERNE DES ADJP DEFICIENTS

Une dernière question mérite d'être soulevée concernant les adjectifs déficients : les spécificités tenant au positionnement bas des $AdjP$ dans le SN ont-elles un corrélat dans la structure même de $AdjP$? Autrement dit, la déficience adjectivale se manifeste-t-elle dans la structure même du syntagme adjectival, ou ne découle-t-elle que de son positionnement particulier dans le SN ?

Il me semble que certains arguments viennent militer en faveur d'une analyse interne de la déficience, caractérisable par l'absence de projection fonctionnelle $DegP$ liée à l'expression du degré.

7.5.3.1. Absence de $DegP$

Nous avons vu dans le précédent chapitre que les SN déficients présentent des restrictions quant à la modification et à l'expression de la quantité.

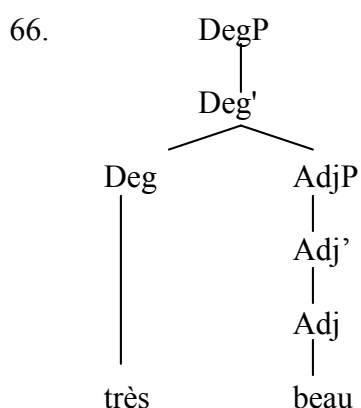
En ce qui concerne la quantification, on peut admettre que la modification par un adverbe d'intensité est à l'adjectif ce que l'expression de la quantité est aux noms.

Ainsi, dans les exemples ci-dessous, on peut remarquer que la contrepartie des expressions de quantité dans les SN sont les adverbes d'intensité dans les AdjP :

64. a. Il a fait preuve de beaucoup de patience.
 b. Il a été très patient.
65. a. Il a manifesté peu d'intérêt pour le projet.
 b. Il s'est montré peu intéressé par le projet.

Il paraît en conséquence logique de considérer l'impossibilité de modification adverbiale des adjectifs comme résultant du même type de déficience que celle qui interdit aux SN déficients d'être spécifiés pour la quantité⁹⁴.

Sur le plan syntaxique, on considère généralement que les expressions de quantité sont situées dans une projection dominant celle de NP. Lorsque le SN est déficient, la projection QP est nécessairement absente. Il serait donc logique d'adopter, dans le cas des adverbes, une représentation similaire à celle des expressions de quantité, autrement dit de considérer qu'il s'agit d'éléments situés dans des projections dominant celle de AdjP. Une analyse de ce type a été proposée par Doetjes (1997, 96-97)⁹⁵ ; dans cette structure, l'adverbe apparaît comme la tête de DegP :



Dans une telle approche, les adjectifs typifiants seraient dépourvus de projection DegP, de même que les subjectifs dérivés, qui ne peuvent généralement pas être modifiés par des adverbes. Un même adjectif, selon son caractère typifiant ou qualificatif, se verrait alors pourvu ou non de DegP.

7.5.3.2. Absence d'emploi prédicatif

Nous avons vu plus haut que l'ensemble des auteurs consultés mentionne l'absence d'emploi prédicatif comme une propriété saillante des adjectifs relationnels. J'ai ensuite étendu cette observation à la classe des adjectifs typifiants et subjectifs dérivés en la considérant même comme un critère définitoire majeur de la déficience adjectivale.

⁹⁴ Les expressions de quantité auxquelles je fais référence ici sont celles qui sont compatibles avec des noms homogènes, comme *beaucoup*, *peu*, *trop*, etc. Les numéraux ou *plusieurs* sont de toutes façons exclus : n'étant compatibles qu'avec des noms comptables, ils nécessitent la présence d'une projection NumP, absente dans les SN déficients.

⁹⁵ Matushansky (2005) note que des analyses faisant de AdjP un complément de DegP ont été proposées antérieurement par Abney (1987), Bowers (1987) et Corver (1990, 1991, 1997).

Dans une optique où la déficience est liée à l'absence de certaines catégories fonctionnelles, il serait intéressant de mettre l'absence d'emploi prédicatif des adjectifs déficients en relation avec la non-apparition d'une projection particulière.

Or, Matushansky (2005) note que Bowers (1993) suggère l'existence d'une projection PrP dont la tête Pr permet l'emploi prédicatif des adjectifs mais aussi des noms, des prépositions et des verbes. Cette hypothèse, qui mérite d'être étudiée en détail, me paraît constituer une piste intéressante pour décrire l'opposition entre adjectifs déficients et qualificatifs.

7.6. CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai proposé d'appliquer aux adjectifs la notion de déficience, introduite précédemment pour décrire certains SN. Il me semble en effet que les parallélismes syntaxiques et sémantiques entre les SN déficients et les adjectifs typifiants justifient une analyse commune de ces deux types de structures. Si les hypothèses présentées ci-dessus sont sur la bonne voie, il reste cependant de nombreuses questions en suspens.

Notamment, la caractérisation de la structure interne des syntagmes dont la tête est un adjectif déficient reste à développer de manière plus approfondie que la simple ébauche présentée ici.

De plus, alors que les SN déficients en nombre (Chapitres 2, 3 et 6), les constructions possessives déficientes (Chapitres 4 et 5) ont fait l'objet d'une étude typologique, mon analyse des adjectifs déficients se limite pour l'instant aux données du français. Or, il existe, notamment pour l'anglais, quelques travaux (Bauer 1998, Giegerich 2005) qui pourraient être utilisés pour compléter la description du français par une approche contrastive. D'autre part, certains locuteurs turcophones consultés m'ont indiqué que les adjectifs non-prédicatifs ne semblaient pas exister dans cette langue. Si cela est effectivement le cas, une question qui surgit alors est de savoir ce qui conditionne, dans une langue donnée, l'existence ou non de tels adjectifs.

8. CONSTRUCTIONS POSSESSIVES ET NOMS APPARENTÉS A DES PREDICATS

Au cours des chapitres précédents de cette partie, trois thèmes majeurs ont été successivement abordés : j'ai d'abord discuté de la présence / absence de la projection du Nombre dans les SN et de ses effets ; j'ai ensuite proposé une analyse contrastive des constructions possessives du turc, du français et de l'anglais. Enfin, j'ai présenté la notion de déficience et étudié ses effets sémantiques et syntaxiques sur les constructions possessives, les SN et les adjectifs.

Cet ultime chapitre aborde le sujet des noms apparentés à des prédicats, abondamment discutés dans la littérature au travers du thème des nominalisations (voir, entre autres, Grimshaw 1990, Giorgi et Longobardi 1991, Zubizarreta 1987, Alexiadou 2001, etc). Mon but cependant n'est pas de proposer une description exhaustive du phénomène de la nominalisation. Plus modestement, je souhaite simplement montrer que certaines propriétés des constructions dont la tête est un nom construit ou apparenté à un prédicat verbal ou adjectival ne leur sont pas spécifiques, mais qu'elles découlent au contraire de l'emploi de la construction possessive — dont il a été longuement question dans les précédents chapitres — pour légitimer un argument obligatoire.

Dans la section qui suit, je commencerai par présenter certaines propriétés notables des noms construits ou apparentés à des prédicats.

8.1. PROPRIETES DES NOMINALISATIONS

8.1.1. LES CEN (GRIMSHAW 1990)

8.1.1.1. Choix de l'article

Grimshaw (1990) est la première à relever que certains noms, les *Complex Event Nominals* (dorénavant CEN, opposés aux SEN *Simple Event Nominals*⁹⁶) nécessitent d'être introduits par un article défini, à l'exclusion de tout autre⁹⁷. Cette caractéristique est, selon elle, liée au fait que ces noms disposent d'une structure événementielle et d'une structure argumentale. C'est ce qu'illustrent les exemples (1-3) :

1. a. La ville a entrepris la construction de logements.
 b. *La ville a entrepris une construction de logements.

2. a. Il a assisté à la fabrication d'un bijou.
 b. *Il a assisté à une fabrication d'un bijou.

3. a. Il a été condamné pour la destruction de ces documents confidentiels.
 b. *Il a été condamné pour une destruction de ces documents
 confidentiels.

Cette propriété permet, selon Grimshaw, d'opposer les noms disposant d'arguments, tels les CEN, aux autres noms déverbaux, ou SEN, qui, eux, n'admettent pas l'article défini en première occurrence.

⁹⁶ Nous employons ici la terminologie de Grimshaw, dans un souci de simplicité, sans pour autant admettre son analyse.

⁹⁷ Les observations de Grimshaw portent sur l'anglais, mais ont également été relevées dans d'autres langues, parmi lesquelles on peut notamment citer le français (Samvelian 1995) l'hébreu (Siloni 1997), ou encore le hongrois (Szabolcsi 1990).

Les exemples (4-6a) illustrent, par opposition aux précédents, le fonctionnement des SEN ; on constate que seuls les exemples (a) sont acceptables en première occurrence, les phrases (b) étant exclues dans de telles conditions. L'absence de contexte antérieur et de présupposition est noté ci-dessous au moyen du symbole \emptyset :

4. a. Max a procédé à une commande de papier.
b. # \emptyset Max a procédé à la commande de papier.
5. a. Les éleveurs ont filmé une attaque de troupeau.
b. # \emptyset Les éleveurs ont filmé l'attaque de troupeau.
6. a. La police enquête sur un vol de tableaux.
b. # \emptyset La police enquête sur le vol de tableaux.

8.1.1.2. Argument obligatoire

La seconde particularité opposant les CEN aux SEN tient au fait que seuls les premiers ont un argument obligatoire. Selon Grimshaw (1990) en effet, l'une des propriétés essentielles des CEN est de nécessiter un objet explicite. Si l'on reprend les exemples (1-3), on constate en effet que l'absence du complément du nom déverbal rend les constructions inacceptables :

7. a. # La ville a entrepris la construction.
b. # Il a assisté à la fabrication.
c. # Il a été sanctionné pour la destruction.

Cette observation mérite néanmoins d'être relativisée, dans la mesure où l'objet peut être implicite, s'il a été mentionné dans le contexte précédent. C'est ce qu'indiquent les exemples ci-dessous :

8. a. J'ai visité sa nouvelle maison. Savais-tu que la construction a duré six mois ?
b. Pour ces meubles, la fabrication a lieu dans les Vosges.

Au contraire des CEN, les SEN admettent sans difficulté d'être construits sans complément dès leur première occurrence:

9. a. \emptyset Max a procédé à une commande (de papier).
b. \emptyset Les éleveurs ont filmé une attaque (de troupeau).
c. \emptyset La police enquête sur un vol (de tableaux).

8.1.1.3. Invariabilité en nombre

Enfin, Grimshaw observe que les CEN n'admettent pas la pluralisation, au contraire des SEN. Dans les exemples (10), on remarque que même en cas de pluralisation des objets des noms déverbaux, le nom principal lui-même reste au singulier.

10. a. *La ville a entrepris les constructions de (plusieurs groupes de) logements.
b. *Il a assisté aux fabrications {d'un / des} bijou(x).
c. *Il a été condamné pour les destructions de ces documents confidentiels.

A nouveau, le contraste avec les SEN est frappant :

11. a. Max a procédé à des commandes (de papier).
- b. Les éleveurs ont filmé des attaques (de troupeaux).
- c. La police enquête sur des vols (de tableaux).

Bien que cette propriété ait été contestée pour d'autres langues, en particulier les langues romanes (pour une synthèse, voir Roodenburg 2007), il me semble qu'il s'agit bien dans le cas du français d'une caractéristique d'une partie au moins des noms déverbaux.

De plus, elle est partagée par les noms apparentés aux adjectifs, (cf. Chapitre 3) sur lesquels nous allons revenir.

8.1.2. LES NOMS DE QUALITE

Les noms de qualité, selon l'appellation de Van de Velde (2000) et Flaux et Van de Velde (1995), sont des noms morphologiquement apparentés à des adjectifs, soit parce qu'ils ont pour base morphologique un élément adjectival (12), soit parce que, dénotant intrinsèquement une propriété, ils servent de base à la formation d'un adjectif (13) :

- | | | | | |
|-----|----|-----------------------|----|--------------------------|
| 12. | a. | gentil _{Adj} | —> | gentillesse _N |
| | b. | obscur _{Adj} | —> | obscurité _N |
| | c. | grand _{Adj} | —> | grandeur _N |
| 13. | a. | courage _N | —> | courageux _{Adj} |
| | b. | paresse _N | —> | paresseux _{Adj} |

8.1.2.1. Le nombre

Comme cela a été évoqué dans le Chapitre 3 de cette partie, de nombreux noms de qualité ont deux emplois : un emploi massif dans lequel ils renvoient à la *propriété* (14), et un emploi comptable, renvoyant à une *occurrence* de la qualité (15) :

14. a. L'imprudence provoque des accidents.
- b. La méchanceté de Zoé est intolérable.
- c. Sa bêtise est désolante.

15. a. Max a commis une imprudence.
- b. Zoé lui a dit des méchancetés.
- c. Il a fait plusieurs bêtises.

Dans la partie qui suit, je m'intéresserai exclusivement à l'emploi de propriété de ces noms.

8.1.2.2. Choix du déterminant

Beuseroy (2005) et Beuseroy et Knittel (soumis) ont remarqué certaines particularités relatives au choix du déterminant pour introduire un nom de qualité strict.

• En première mention, de tels noms sont nécessairement précédés par l'article partitif⁹⁸ ; ceci est attendu puisque l'article partitif constitue la variante de l'article indéfini pour les noms massifs⁹⁹ :

⁹⁸ Dans certaines constructions, seul *de* est employé, cf : *Il a fait preuve de {courage / patience}*.

⁹⁹ L'emploi de *un* est cependant nécessaire lorsqu'un adjectif est employé pour modifier le nom, comme cela a été discuté dans le Chapitre 3 :

(i) Il a {un / *du} courage extraordinaire.

16. a. Il a {du / *un / *des} courage(*s).
- b. Il a montré {de la / *une / *des} gentillesse(*s).
- c. Elle a manifesté {de l' / *une / *des} impatience(*s).

• L'article défini ne peut pas être employé avec une valeur anaphorique. Considérons le contraste (17-18) :

17. Il a montré beaucoup de courage en plongeant pour sauver un inconnu. {*Le / ce / son} courage a été très justement récompensé.
[adapté de Beuseroy 2005, 33].
18. Hier soir, Marie a fait de la tarte aux cerises pour le dessert. Malheureusement, la tarte était trop cuite.

L'exemple (17) montre qu'un nom de qualité strict comme *courage* ne peut pas être introduit en seconde mention par l'article défini ; dans ce contexte, seuls le démonstratif ou le déterminant possessif sont possibles. Comme l'indique (18), cette propriété n'est pas liée au caractère massif du nom, puisque la reprise de *tarte* ne pose aucun problème.

• Les exemples (19-21) montrent les conditions dans lesquelles l'article défini peut être employé.

En (19-20), l'article défini est légitimé cataphoriquement par la relative (19) ou le complément du nom (20) (cf. Chapitre 5, Section 5.3.2.2.)

19. a. La patience [que Marie a montrée] m'a impressionnée.
- b. Le courage [dont Paul a fait preuve] a surpris son entourage.
20. a. La patience [de Marie] m'a impressionnée.
- b. Le courage [de Paul] a surpris son entourage.

Ceci indique que la présence de l'article défini est conditionnée par celle de matériel supplémentaire dans le SN dont le nom de qualité est la tête.

• Les noms de qualité en emploi générique échappent toutefois à la contrainte qui vient d'être énoncée :

21. a. La patience est une qualité nécessaire.
- b. L'injustice fait naître les révoltes.

Toutefois, on sait qu'en français, les SN en contexte générique sont préférentiellement introduits par l'article défini (Dobrovie-Sorin 2005) :

22. a. Le lion est un prédateur redoutable.
- b. Le rire est le propre de l'homme.
- c. La bière fait grossir.

En conséquence, l'emploi de l'article défini dans ce type de contexte n'est en rien caractéristique de ce type de noms.

8.1.3. CEN ET NOMS DE QUALITE : UNE COMPARAISON

Le comportement des noms de qualité en emploi de propriété n'est pas sans rappeler celui des CEN (*construction, destruction, etc*), comme cela a été montré dans Beuseroy et Knittel (soumis). Plusieurs points de comparaison peuvent être apportés à l'appui de cette remarque.

8.1.3.1. Le Nombre

• Le premier point commun à ces deux classes concerne l'invariabilité en nombre. Nous avons vu plus haut que les noms événementiels complexes (CEN) sont invariables en nombre, au contraire des noms événementiels simples (SEN). Ce contraste, illustré précédemment sous (9-10), est rappelé ci-dessous :

23. a. CEN :
Il a été condamné pour {la destruction / *les destructions} de ces documents confidentiels.
b. SEN :
Les éleveurs ont filmé {une / des attaques} de troupeaux.

Les exemples (24) indiquent que les noms de qualité se comportent de la même manière que les CEN : dans leur emploi de propriété, ils n'admettent pas la pluralisation :

24. a. Zoé a manifesté {de la / *des} bêtise(*s).
b. J'admire {l' / *les} intelligence(*s) de Paul.

Dans les deux cas, le nom ne manifeste pas de modification du nombre, et apparaît nécessairement sous forme non-marquée.

• Dans le cas des noms de qualité, j'ai précisé dans le Chapitre 3 que la variation en nombre était possible en cas d'interprétation d'occurrence.

Il s'avère que la même remarque peut être formulée dans le cas des CEN. Grimshaw (1990) observe en effet que les CEN peuvent avoir une lecture résultative en plus de celle de l'expression d'un procès. Le nom renvoie dans ce cas au résultat abstrait ou concret de l'évènement dénoté par le verbe correspondant. Or, en lecture résultative, les CEN manifestent une variation en nombre :

25. a. {Cette / ces} construction(s) {est / sont} en béton armé.
b. La guerre avait bouleversé les vies, semé les morts et les destructions.
[J. Roubaud, *La boucle*, 1993]

Au vu de ce qui précède, un autre parallélisme peut être établi : la variation en nombre des noms discutés ici est possible lorsque ceux-ci perdent leur interprétation stricte de procès ou de propriété au profit d'une interprétation de type occurrence pour les noms de qualité ou résultative pour les CEN.

8.1.3.2. Articles et compléments

Comme on l'a vu plus haut, les CEN en emploi processif présentent la particularité d'être introduits par l'article défini (1-3) dès la première mention, au contraire des SEN (4-6). Ce contraste est rappelé sous (26) :

26. a. CEN :
Ø La ville a entrepris {la / *une} construction de logements.
b. SEN :
Ø Max a procédé à {# la / une} commande de papier.

La même remarque s'applique aux noms de qualité en emploi de propriété. Dès la première occurrence, l'article défini apparaît nécessairement :

27. a. Ø {La / *une / *de la} patience que Marie a montrée m'a impressionnée.
b. Ø {Le / *un / *du} courage de Zoé a étonné tout le monde.

Les exemples (27) ci-dessus contrastent avec (28), où le nom de qualité est introduit par l'article partitif :

28. a. Il a de la patience.
b. Elle a montré du courage.

• Dans le cas des noms de qualité, il est en fait possible de mettre en relation le choix de l'article défini avec la présence du complément ou de la relative. Ainsi, si l'on exclut les contextes génériques, l'article défini n'est possible que si le nom est associé à de tels éléments (29) ; en outre, en présence de ces constituants, le partitif est exclu (27).

29. a. *Il a la patience.
b. *Elle a montré le courage.

• Il s'avère qu'une remarque du même type peut être faite à propos des CEN sur la base de deux observations formulées par Grimshaw : celle du choix de l'article défini (8.1.1.1.) et de la nécessité du complément (8.1.1.2.).

Observons (30) :

30. a. (Ø) La ville a entrepris la construction de logements.
b. (Ø) *La ville a entrepris une construction de logements.
c. # Ø La ville a entrepris la construction.
[vs : d. Dans le cas de ces logements, c'est bien la ville qui a entrepris la construction, mais l'aménagement intérieur a été confié à une société privée.]

Ces exemples montrent qu'un SN dont la tête est un CEN en emploi processif n'est bien formé que si les deux conditions sont remplies conjointement. Au contraire, aucune d'elles ne s'applique dans les emplois résultatifs de ces noms (31) :

31. Ø Derrière chez moi, il y a depuis peu de nouvelles constructions.

Il semble donc que l'émergence conjointe de ces deux particularités caractérise les CEN en emploi événementiel.

• Par ailleurs, j'ai mentionné plus haut que l'article défini dans le cas des noms de qualité non-modifiés en emploi de propriété était admissible en contexte générique. Même si Grimshaw ne le mentionne pas, ceci est également vrai dans le cas des CEN :

32. a. La construction est un secteur en pleine expansion.
b. La rage de rechercher du plaisir dans la destruction est plus nihiliste que tragique.
[adapté de J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990]

Enfin, les exemples (33) indiquent que les CEN sont également susceptibles, dans certaines constructions, d'être introduits par les articles partitifs :

33. a. - C'est bruyant, par ici !
- Oui, il y a de la construction dans le secteur.
b. Cet acte, c'est de la destruction (pure et simple) !

8.2. LES CEN COMME DES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES

L'apparition conjointe d'un complément et d'un article défini dans le cas des CEN processifs rappelle en fait certaines propriétés des constructions possessives à possesseur référentiel dont il a été question précédemment (Chapitres 4 et 5).

8.2.1. PROPRIETES COMMUNES

On a pu constater dans le Chapitre 4 qu'un nom employé dans une construction possessive non-déficiente était nécessairement introduit par l'article défini dès la première mention. Pour mémoire, considérons (34) :

34. a. Ø La voiture des voisins est encore garée devant chez moi.
b. # Ø La voiture est encore garée devant chez moi.
c. ?? Une voiture des voisins est encore garée devant chez moi.
[= une des voitures des voisins]

L'exemple (a) montre qu'un nom en construction possessive est introduit dès la première mention par l'article défini, ce qui n'est pas le cas si la construction possessive est absente (b). Quant à l'article indéfini (c), il produit ici l'interprétation que j'ai appelée partitive (cf. Chapitre 5, Section 5.3.2.2.).

Ces données sont totalement parallèles à celles fournies dans les exemples (30) ci-dessus. Ceci laisse penser que les CEN doivent nécessairement apparaître dans des structures possessives lorsqu'ils présentent une interprétation processive.

Cette approche est confirmée par le fait que ces noms présentent également les autres propriétés des constructions possessives.

Notamment, le complément d'un CEN ne peut alterner avec un pronom (35b), mais peut au contraire apparaître sous la forme d'un déterminant possessif (c), comme le possesseur de l'exemple (34) :

35. a. La construction de l'immeuble a pris plusieurs mois.
b. *La construction {de lui / de ça¹⁰⁰} a pris plusieurs mois.
c. Sa construction a pris plusieurs mois.

¹⁰⁰ Sauf en cas d'ostension. Voir Chapitre 6, Section 6.2.1.

- cf. : 36. a. *La voiture d'eux est encore garée devant chez moi.
b. Leur voiture est encore garée devant chez moi.

Par ailleurs, il a été établi plus haut que les constructions possessives présentent une relation de prédication, et peuvent en conséquence être paraphrasées par des propositions dans lesquelles le possesseur apparaît comme sujet et l'objet possédé comme (partie du) prédicat :

37. a. la voiture des voisins
b. Les voisins ont une voiture.

La même chose est vraie des CEN, comme le montrent les exemples ci-dessous :

38. a. La construction de l'immeuble (par des ouvriers compétents).
b. L'immeuble {est / sera / a été} construit (par des ouvriers compétents).
c. Les ouvriers construisent l'immeuble.
39. a. La destruction des documents (par la CIA).
b. Les documents {sont / seront / ont été} détruits (par la CIA).
c. La CIA a détruit les documents.

8.2.2. CEN ET INTERPRÉTATION PARTITIVE

L'exemple (34c) ci-dessus a rappelé la possibilité de voir émerger une interprétation partitive dans le cas où un SN possessif non-déficient est introduit par un article indéfini, ou plus généralement par un numéral ou une expression de quantité.

Dans la mesure où les CEN sont réputés invariables en nombre, on s'attendrait à ce qu'une telle possibilité leur soit refusée. Toutefois, cette remarque n'est que partiellement fondée.

D'une part, il existe bien des CEN pour lesquels la construction partitive est exclue :

40. a. # Une construction de la maison a eu lieu entre juin et décembre.
b. # J'ai assisté aux deux fabrications des bijoux.
c. # Plusieurs destructions de ces documents ont été constatées.

Néanmoins, cela n'est pas le cas général. On observe en effet que certains CEN peuvent bien être introduits par l'article indéfini, en particulier lorsqu'un adjectif tel qu'un ordinal ou *nouveau* leur est associé :

41. a. Une (première) destruction de la ville avait déjà eu lieu en 1917.
b. Une (nouvelle) rénovation de l'appartement est programmée.
c. On a déjà effectué plusieurs restaurations de ce tableau.

Pour d'autres, le préfixe *re-* ouvre également cette possibilité :

42. a. {L' / # une} ouverture des portes a eu lieu à 17h.
b. Une réouverture des portes est prévue à 17h.

Le préfixe *re-* et les adjectifs susceptibles d'être employés dans ces constructions indiquent clairement que l'emploi de *un* en tête d'un CEN est possible à condition que l'évènement dénoté par le nom déverbal soit susceptible d'avoir lieu plus d'une fois, et que l'on fasse référence à l'une de ses occurrences. Par exemple, l'emploi de *première* en (41a) indique que la destruction de la ville s'est produite au moins une deuxième fois postérieurement à 1917.

Si, au contraire, les noms *construction* ou *fabrication* ne sont jamais précédés de l'article indéfini, c'est parce que les événements qu'ils dénotent ne peuvent jamais avoir lieu plus d'une fois pour un objet donné : un objet ne peut en effet pas être fabriqué plus d'une fois ; dans le cas de *construction*, la répétition, exprimée au moyen du préfixe *re-*, n'est envisageable que si l'effet de la première construction est annulé, autrement dit qu'une destruction a eu lieu précédemment :

- 43. a. Une (première) reconstruction de la ville avait déjà eu lieu en 1919, suite à sa destruction en 1917.
- b. # Une (première) construction de la ville avait eu lieu en 1919.

Il semble donc que des structures comme *une nouvelle construction de la maison* ou *une seconde fabrication des bijoux* soient exclues non pas pour des raisons syntaxiques, mais sur une base d'ordre sémantico-pragmatique.

Des remarques du même ordre ont été faites par Meinschaefer (2005) à propos de l'emploi de l'adjectif *fréquent*. Meinschaefer observe en effet qu'un tel adjectif est compatible avec un nom déverbal dès l'instant où celui-ci est susceptible de présenter une interprétation itérative :

- 44. a. the frequent destruction of the city throughout the centuries
lit. : la fréquente destruction de la ville au cours des siècles
- b. ?*the frequent discovery of America (?by different navigators)
lit. : la fréquente découverte de l'Amérique (par différents navigateurs)

Dans le cas qui nous occupe ici, on peut conclure que c'est bien cette même possibilité d'interprétation itérative qui légitime sémantiquement les expressions de quantité et les numéraux en tête du SN. Autrement dit, l'interprétation partitive des CEN n'est pas forcément exclue.

8.2.3. NECESSITE DE LA CONSTRUCTION POSSESSIVE

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons vu que les CEN sont normalement employés dans des constructions possessives. La question qui se pose alors est de savoir pourquoi la construction possessive est nécessaire lorsque la tête d'un syntagme nominal complexe est un CEN. La raison que je suggère est que l'emploi de la construction possessive est la seule manière de légitimer syntaxiquement l'objet thématique du CEN.

8.2.3.1. L'objet des CEN

Comme on l'a vu précédemment, l'une des propriétés mises en évidence par Grimshaw (1990) est la nécessité pour les CEN de disposer d'un objet. Les exemples (7), repris ici sous (45), en constituent une illustration :

- 45. a. # Ø La ville a entrepris la construction.
- b. # Ø Il a assisté à la fabrication.
- c. # Ø Il a été sanctionné pour la destruction.

L'agrammaticalité de l'article défini s'explique aisément : en l'absence d'un syntagme possesseur, il est toujours exclu en première mention.

Au contraire, les articles partitifs, susceptibles d'apparaître en première occurrence devant d'autres types de noms, peuvent être possibles en l'absence de complément, comme nous l'avons vu plus haut dans les exemples (33), répétés sous (46) :

- 46. a. - C'est bruyant, par ici !
- Oui, il y a de la construction dans le secteur.
- b. Cet acte, c'est de la destruction (pure et simple) !

Il apparaît donc que, dans les exemples (45), ce n'est pas l'article lui-même qui provoque la mauvaise acceptabilité de la structure, mais plutôt le fait qu'en sa présence, le complément soit absent. On peut conclure, en relativisant l'observation de Grimshaw, que les CEN sont des noms ayant une forte tendance à nécessiter un complément.

8.2.3.2. La légitimation de l'objet des CEN

On vient de voir que, comme les verbes correspondants, les CEN projettent un argument en position de complément. Toutefois, à la différence des verbes auxquels ils sont apparentés, ces noms sont, dans une langue comme le français, incapables de légitimer syntaxiquement leur complément. La construction possessive est alors employée pour fournir la légitimation casuelle nécessaire à l'argument obligatoire.

Cette analyse permet d'opposer des exemples tels que (47) et (48) :

- 47. a. La CIA a détruit [les documents compromettants]_{DPCcomplément}
b. *La destruction [les documents compromettants]_{DPCcomplément} par la CIA n'a surpris personne.
c. La destruction [des documents compromettants]_{Possesseur-Gén} par la CIA n'a surpris personne.
- 48. a. [Zoé] a voté [contre Nicolas]_{PP}
b. Le vote [contre Nicolas]_{PP} était prévisible.

En (47a) le verbe *détruire* nécessite un objet direct et peut le légitimer syntaxiquement en lui assignant le cas accusatif¹⁰¹. Cela n'est pas le cas du nom correspondant, d'où l'emploi de la construction possessive. En (48) au contraire, le nom *vote* et le verbe correspondant *voter* ont le même argument : le PP [contre Max]. Ici, la construction possessive n'est pas nécessaire car dans les deux cas, la préposition *contre* assure la légitimation casuelle du SN, qui sera marqué oblique (Milner 1982, voir Chapitre 6 Section 6.2.2.). On remarquera en outre que la construction possessive peut alors être utilisée pour introduire l'argument qui apparaîtrait comme sujet / agent dans la phrase correspondante :

- 49. a. Le vote [de Zoé]_{Possesseur-Gén} [contre Max]_{PP}
b. Son vote [contre Max]_{PP}

Il en est de même dans le cas des nominalisations de verbes inergatifs : dans la mesure où aucun complément n'est en attente de légitimation casuelle, la construction possessive peut être utilisée pour introduire l'argument externe dans le SN :

- 50. a. [Le kangourou] a sauté par dessus la clôture.
b. Le saut [du kangourou]_{Possesseur-Gén} par dessus la clôture a fait rire les

¹⁰¹ Voir cependant l'analyse alternative de Collins (1997) à la fin de cette section.

- enfants.
c. Son saut par dessus la clôture a fait rire les enfants.

Les exemples sous (51) qui présentent le verbe inaccusatif *venir* et sa nominalisation *venue* sont comparables à la fois à (47) et à (48-49) : c'est bien l'argument interne direct *Zoé* qui apparaît sous la forme d'un possesseur, puisque le locatif [à Nancy] est introduit par la préposition *à* dans la phrase et dans le SN :

51. a. [Zoé] est venue [à Nancy]_{PP}
b. La venue [de Zoé]_{POSSESSEUR} [à Nancy]_{PP} était inattendue.
c. Sa venue [à Nancy]_{PP} était inattendue.

Dans tous ces exemples, on observe bien que la construction possessive permet de légitimer un argument direct du nom déverbal. Dans les exemples discutés ici, l'argument légitimé prioritairement est l'argument interne (47, 51). En l'absence d'un tel élément, la construction possessive peut être employée pour introduire l'argument externe dans la nominalisation¹⁰² (49, 50).

Dans la mesure où la structure syntaxique associée à la construction possessive fournit un moyen de légitimer casuellement un syntagme donné à l'intérieur même d'un syntagme nominal, il me semble que c'est la raison pour laquelle cette construction apparaît comme nécessaire dans le cas des CEN, dont l'argument interne est particulièrement fréquent.

J'ajouterai que certaines données du turc et du hongrois viennent confirmer l'analyse qui vient d'être suggérée. Considérons en premier lieu les exemples hongrois sous (52) :

52. a. János nevet-ett-ø.
Jean-Nom rire-Passé-3°SgIndef
Jean riait / a ri. (Laszkó, 1985, 95)
- b. János nevetés-e-ø
Jean-Nom rire-Poss3°Sg
le rire de Jean (Laszkó, 1985, 95)

Ces exemples, qui présentent la nominalisation d'un verbe inergatif, sont parallèles à (50) ci-dessus ; on peut constater que le nom *nevetés* (*le rire*) construit sur le verbe *nevet* (*rire*) utilise également la construction possessive pour légitimer son argument externe, comme l'indique la marque possessive sur la tête nominale. Comme dans les autres cas de constructions possessives du hongrois, le possesseur nominatif peut alterner avec un possesseur datif :

53. János-nak a nevetés-e-ø
Jean-Datif art.def. rire-Poss3°Sg
le rire de Jean (Laszkó, 1985, 96)

¹⁰² On rencontre toutefois d'autres types de noms déverbaux, dans lesquels c'est l'argument externe qui se manifeste comme possesseur : il s'agit des noms apparentés à certains verbes psychologiques (Anagnostopoulou 1999, Alexiadou 2001) :

- (i) Les enfants craignent le loup.
(ii) (?) La crainte du loup des enfants est tout à fait normale, selon les pédopsychiatres.
(iii) Leur crainte du loup est tout à fait normale.
(iv) *Sa crainte {des / par les} enfants est tout à fait normale.

Lorsque la nominalisation est celle d'un verbe à deux arguments, l'un direct et l'autre oblique, l'argument direct est employé comme possesseur, l'argument oblique subsistant sous la même forme :

54. a. János Pest-re érkez-ett.
 Jean-Nom Pest-Cas arriver-Passé-3°SgIndef
 Jean arrivait à Pest. (adapté de Laszkó, 1985, 111)
- b. János Pest-re érkez-és-e
 Jean-Nom Pest-Cas arrivée-Poss-3°Sg
 l'arrivée de Jean à Pest (Laszkó, 1985, 112)

Enfin, si le verbe de départ possède deux arguments directs, c'est l'argument interne qui sera régi par la construction possessive :

55. a hajó elszigetelés-e az ellenség által
 le navire-Nom isolement-Poss-3°Sg artdef ennemi par
 l'isolement du navire par l'ennemi (Laszkó, 1985, 93)

Les structures employées en hongrois sont donc parallèles à celles du français.

Dans le cas du turc, Kornfilt (1997) observe que certaines nominalisations peuvent conserver l'objet direct accusatif du verbe correspondant :

56. Tük-ler-in Istanbul-u feth-i
 turc-Pl-Gen Istanbul-Acc conquête-Poss
 la conquête d'Istanbul par les Turcs (Kornfilt, 1997, 225)

On peut observer que dans ce cas, c'est l'argument externe du verbe qui apparaîtra au génitif. Selon Kornfilt, la structure (56) alterne avec (57), dont la construction est similaire à ce qu'on a pu observer pour le français ou le hongrois :

57. Istanbul-un [Tük-ler tarafından] feth-i
 Istanbul Gen Istanbul-Plur de la part de conquête-Poss
 la conquête d'Istanbul par les Turcs (Kornfilt, 1997, 225)

Dans cet exemple, l'argument interne apparaît comme possesseur génitif ; l'argument externe se manifeste sous la forme d'un PP introduit par *tarafından*, qui est également la postposition employée pour introduire le complément d'agent des verbes passivés.

L'ensemble de ces exemples indique par conséquent que l'emploi de la construction possessive est régulièrement attesté dans le cas des nominalisations. Ceci confirme l'hypothèse proposée plus haut pour rendre compte des particularités du français concernant le choix du déterminant et la nécessité d'un possesseur.

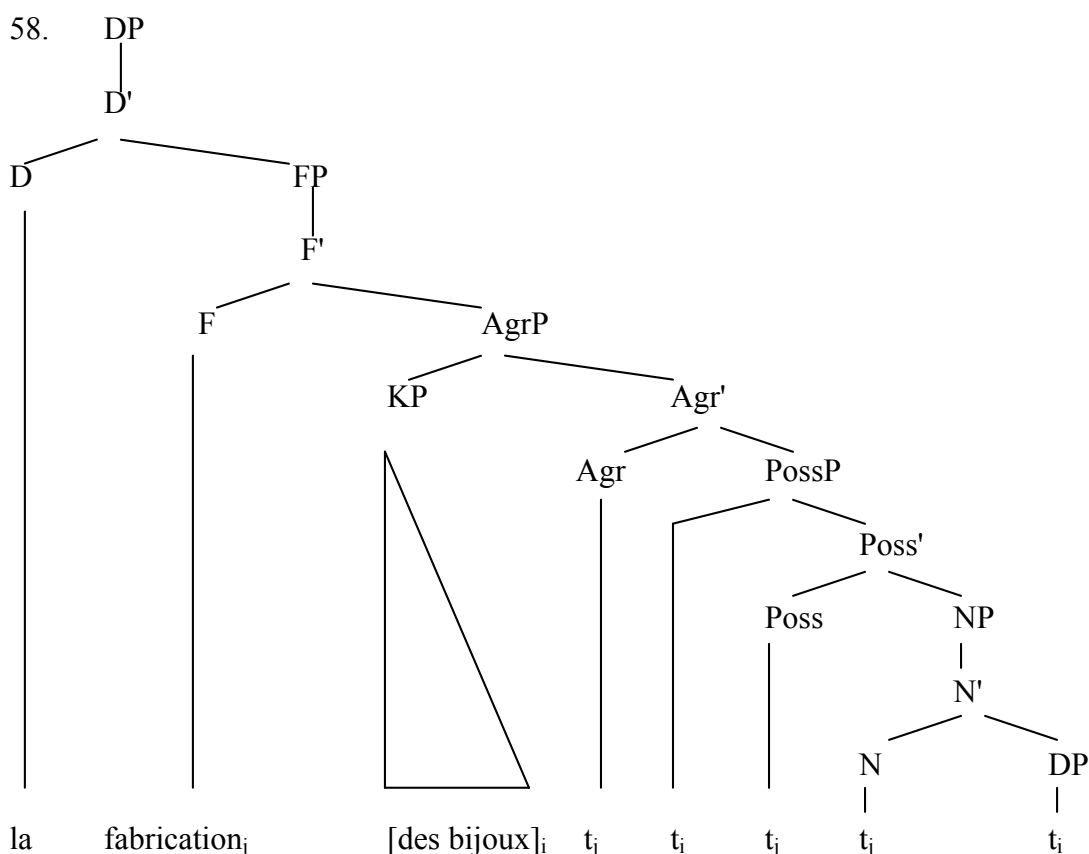
L'hypothèse de l'emploi des constructions possessives pour légitimer le complément d'un verbe nominalisé rejoint partiellement celle d'Alexiadou (2001).

Pour Alexiadou, un verbe nominalisé est une racine lexicale non-spécifiée pour la catégorie, dominée par une projection vP de type inaccusatif (Collins 1997). La particularité de cette projection est de ne pas introduire d'argument externe dans son spécificateur et, parallèlement,

de ne pas disposer d'un cas accusatif à assigner au complément de la racine lexicale. En conséquence, la légitimation du complément doit se faire d'une autre manière. Selon Alexiadou, c'est la projection aspectuelle AspP, qui domine immédiatement le vP inaccusatif, qui assigne structurellement le génitif au complément.

Bien que mon analyse ne porte pas sur l'éventuelle présence de projections aspectuelles et le rôle qu'on peut leur prêter au sein des SN dont la tête est un nom déverbal, je partage avec Alexiadou l'idée que le génitif est nécessaire, dans une langue comme le français, en l'absence de cas accusatif disponible.

L'analyse formelle que je propose de mon côté ne met pas en rapport la tête nominale avec d'éventuelles projections verbales. Je suggérerai simplement que les projections PossP et AgrP présentes dans les constructions possessives dont la tête est un nom 'simple' sont également disponibles lorsque la tête nominale est déverbal. La seule distinction entre les deux constructions tient au fait que, dans le cas de noms déverbaux comme les CEN, le possesseur n'est pas généré mais déplacé dans le spécificateur de PossP depuis sa position initiale de complément de N où il reçoit son rôle thématique. Le schéma (58) illustre ce qui vient d'être dit :



Par rapport à l'analyse des constructions possessives proposée dans le Chapitre 3, une modification s'avère nécessaire : il faut en effet considérer ici que c'est le nom déverbal seul qui se déplace vers F, alors qu'il avait été question précédemment d'un déplacement de la projection NP dans son ensemble vers le spécificateur de FP.

Cette modification s'avère nécessaire si l'argument interne du nom déverbal est analysé, comme ci-dessus, comme un complément généré à l'intérieur du NP. Si, au contraire, c'était

NP dans son ensemble qui se déplaçait vers Spec,FP, la légitimation casuelle du possesseur par la tête Agr par le biais de son placement en Spec,AgrP ne pourrait pas être assurée.

8.3. NOMS DE QUALITE ET CONSTRUCTIONS POSSESSIVES

Si le raisonnement exposé ci-dessus est juste, l'argument interne ses CEN est légitimé syntaxiquement au moyen de la construction possessive. Dans la section qui suit, je montrerai, en reprenant les observations de Beuseroy et Knittel (soumis) qu'il en est de même des noms de qualité.

Considérons les exemples-ci dessous :

- 59. a. Jean est maladroit.
- b. Zoé est patiente.
- c. Paul est tenace.

Ces constructions présentent des phrases dans lesquelles le prédicat est un adjectif. Le sujet est réalisé par le nom sur lequel porte la prédication adjectivale. Observons à présent les exemples ci-dessous, dans lesquels les phrases de (59) sont paraphrasées par des SN :

- 60. a. la maladresse de Jean
- b. la patience de Zoé
- c. la ténacité de Paul

On retrouve ici des constructions possessives, comme l'indique la possibilité de reprise des SN introduits par *de* par des déterminants possessifs. Parallèlement, la reprise par un pronom oblique est agrammaticale :

- 61. a. sa maladresse
- b. sa patience
- c. sa ténacité

- 62. a. *la maladresse de lui
- b. *la patience d'elle
- c. *la ténacité de lui

Rappelons qu'il a été établi plus haut que l'emploi de l'article défini pour introduire un nom de qualité est limité aux contextes dans lesquels celui-ci est associé à un 'complément du nom' ou une relative. Il est à présent possible de conclure de manière plus précise que le complément du nom en question est un possesseur, et qu'en conséquence l'article défini est, dans ce cas, rendu nécessaire par la construction possessive elle-même.

Nous avons vu parallèlement que la présence d'une relative peut également faire apparaître l'article défini. Cependant, considérons le contraste (63-64) :

- 63. a. La patience que Zoé a montrée était exemplaire.
- b. La ténacité dont il a fait preuve lui a permis d'arriver premier.

- 64. a. Paul a montré un courage qui a fait l'admiration de tous.
- b. Max a fait preuve d'une ténacité qui nous a beaucoup surpris.

Dans les exemples (64), la relative ne fait pas apparaître l'article défini, au contraire de ce qui se produit en (63). Or, il existe une autre différence entre les deux groupes d'exemples : alors qu'en (63) le SN qui serait employé comme sujet de la prédication adjectivale correspondante est présent dans la relative, cela n'est pas le cas en (64).

Il semble donc que la présence de l'article défini soit dépendante de celle d'un constituant correspondant au sujet de la prédication adjectivale dans le SN dont le nom de qualité est la tête, que ce constituant soit réalisé syntaxiquement par un possesseur ou une relative.

Les exemples (65) montrent en outre que les SN comportant des relatives qui ne font pas apparaître l'article défini sont susceptibles d'apparaître dans des phrases génériques :

- 65. a. Un courage qui fait l'admiration de certains suscite également des jalousies.
- b. Une intelligence que tout le monde envie ne fait pas forcément le bonheur de celui qui la possède.

De ce point de vue, les noms de qualité présentent des ressemblances certaines avec les CEN, puisqu'ils sont employés préférentiellement en relation avec un autre élément nominal. Dans le cas des CEN, il s'agit de leur argument interne. Dans celui des noms de qualité, il s'agit d'un SN qui correspondrait au sujet de la prédication adjectivale correspondante en contexte phrastique.

En fait, les noms de qualité ne sont pas les seuls à se comporter de cette manière. Ils sont en effet comparables sur certains points aux noms relationnels. C'est ce que montrent les exemples ci-dessous :

- 66. a. J'ai rencontré le père de Marie.
- b. J'ai rencontré son père.

- 67. a. ??J'ai rencontré un père.
- b. ??J'ai rencontré le père.

Les exemples (66) montrent l'emploi courant d'un nom relationnel comme *père*, qui apparaît généralement associé à un possesseur, ici *Marie*, renvoyant à l'individu vis-à-vis duquel s'établit la relation de parenté.

On peut constater grâce à (67) que, comme les noms de qualité, les noms relationnels sont difficilement acceptables s'ils ne sont pas associés à une telle dépendance, et ce, indépendamment de l'article employé. Comme dans le cas des noms de qualité cependant, le contexte générique permet de lever cette mauvaise acceptabilité :

- 68. Un père se doit de subvenir aux besoins de sa famille.

8.4. CEN ET SEN : UNE COMPARAISON

Comme je l'ai précisé plus haut, Grimshaw oppose à la classe des CEN (*construction, destruction*, etc ; cf. Section 8.1.1.) dont il vient d'être question, celle des SEN (*commande, attaque, vol*), qui présentent selon elle des propriétés distinctes.

En particulier, les SEN sont introduits par les articles indéfinis en première mention, disposent de compléments facultatifs et sont pluralisables :

- 69. a. Ø Max a procédé à {une / *la} commande (de papier).

- b. Ø Max a procédé à des commandes (de papier).

La présence de l'article indéfini en tête de structure nous indique que les SEN ne sont pas nécessairement employés en construction possessive. Ceci se confirme par l'absence d'interprétation partitive disponible pour *une commande de papier*, qui n'est pas équivalent à *une des commandes de papier*.

L'exemple (69) n'est cependant pas représentatif du fonctionnement de tous les SEN. Considérons en effet (70-71) :

70. a. ?? La police enquête sur un vol des tableaux.
b. La police enquête sur le vol des tableaux.
71. a. *Le service financier a autorisé une commande d'un ordinateur.
b. Le service financier a autorisé la commande d'un ordinateur.

On peut constater que les SEN présentés ici doivent parfois eux-mêmes être introduits au moyen d'un article défini. Ceci se révèle nécessaire dans le cas où leur objet est explicitement déterminé, comme le montre le contraste ci-dessous :

72. a. ??La police enquête sur un vol des tableaux.
b. ??La police enquête sur un vol du tableau.
c. *La police enquête sur un vol d'un tableau.
vs : d. La police enquête sur un vol de tableaux.
73. a. ??Le service financier a autorisé une commande des ordinateurs.
b. ??Le service financier a autorisé une commande de l'ordinateur.
c. *Le service financier a autorisé une commande d'un ordinateur.
vs : d. Le service financier a autorisé une commande d'ordinateurs.

Dans les exemples ci-dessus, la mauvaise acceptabilité de (a-b) et l'agrammaticalité de (c) méritent d'être étudiées en détail. Concernant (c), les exemples ne sont pas sans rappeler l'observation de Milner (1982) sur l'agrammaticalité de structures telles que (74)¹⁰³ :

74. *une fille d'un fermier

Or, cet exemple est lui-même une construction possessive (en effet, il est paraphrasable par *un fermier a une fille / sa fille*). On retiendra donc l'hypothèse que son agrammaticalité est provoquée par l'interdiction d'employer *un* en tête d'une structure possessive lorsque ce même déterminant est utilisé pour le possesseur ; effectivement, la grammaticalité des exemples (c) de (72-73) est due à l'emploi de l'article défini en tête de la construction :

75. a. La police enquête sur le vol d'un tableau.
b. Le service financier a autorisé la commande d'un ordinateur.

Cet exemple semble donc indiquer que les noms *vol* et *commande* qui sont des SEN, peuvent, dans certains cas, adopter le fonctionnement des CEN.

¹⁰³ Voir également Zribi-Hertz (2002b).

Plus précisément, en tant que noms déverbaux à objet facultatif, *vol* et *commande* se qualifient de prime abord comme des SEN. Cependant, si un objet est présent, il devra être légitimé de la même manière que l'objet d'un CEN, c'est-à-dire par l'emploi de la construction possessive.

Cette hypothèse se voit confirmée par le fait que les SEN admettent d'être paraphrasés par des propositions de la même manière que les CEN :

- 76. a. {Un / le / les} tableau(x) {a / ont} été volé(s) (par une bande organisée).
- b. Une bande organisée a volé {un / le / les} tableau(x).
- c. {Un / le / les} ordinateur(s) {a / ont} été commandé(s) (par le directeur du labo).
- d. Le directeur du labo a commandé {un / le / les} ordinateur(s).

En outre, l'objet d'un SEN n'admet pas la pronominalisation :

- 77. a. *le vol {de lui / de ça¹⁰⁴}
- b. *la commande {d'eux / de ça}

On observera toutefois que la reprise du possesseur sous forme de déterminant possessif est moins naturelle que dans le cas des CEN :

- 78. a. Des tableaux ont disparu cette nuit au Musée des Beaux-Arts. (?) Leur vol par une bande organisée ne fait aucun doute.
- b. Le directeur_i a besoin d'un nouvel ordinateur_j, mais s_{i/??j}-a commande ne pourra se faire qu'en 2009 !

Enfin, l'emploi de *un* en tête de la construction possessive n'est possible que dans deux cas. D'une part, les contextes hypothétiques semblent le rendre acceptable :

- 79. a. La police est sur les dents : on craint un vol des tableaux que le musée vient d'acquérir.
- b. Il est impossible d'envisager un renouvellement de nos ordinateurs avant 2009.

D'autre part, comme dans le cas des CEN, l'indéfini est possible si l'on fait référence à l'une des occurrences d'un événement qui s'est produit plusieurs fois :

- 80. a. Une nouvelle attaque du troupeau s'est produite pendant la nuit.
- b. Ce tableau avait été dérobé en 1923, puis retrouvé dans un grenier.[...] Un second vol de cette toile a eu lieu pendant la guerre.

Dans le cas de noms tels que *commande* ou encore *découverte*, l'emploi de *un* sera exclu pour des raisons pragmatiques, un même objet étant peu susceptible d'être commandé ou découvert plus d'une fois :

- 81. a. # Une nouvelle commande de l'ordinateur a été effectuée en juillet.
- b. # Une autre découverte du trésor a eu lieu en mars.

¹⁰⁴ Concernant l'acceptabilité de *ça*, voir la note de l'exemple (35).

Néanmoins, (81a) redevient acceptable si l'on imagine que la première commande de l'ordinateur en question n'avait pas abouti. L'exemple montre donc un fonctionnement parallèle à celui des CEN discutés précédemment en 8.2.2..

On conclura donc que les SEN présentent, de ce point de vue, le même fonctionnement que les CEN.

L'ensemble des exemples étudiés montre que les SEN, lorsqu'ils disposent d'un complément déterminé, fonctionnent comme des CEN, au sens où ils nécessitent d'être employés dans des constructions possessives pour que leur argument sémantique soit légitimé pour le cas.

Contrairement à Grimshaw, je n'affirme donc pas que les compléments apparents des SEN sont en fait des syntagmes adjoints. Au contraire, il me semble que la distinction principale entre ces syntagmes et les compléments des CEN réside dans le fait que les SEN acceptent plus fréquemment d'être construits sans complément que les CEN.

Cette analyse se voit confirmée par les données ci-dessous :

82. a. La neige du mois de mars peut causer des dégâts dans les jardins.
b. *Le mois de mars a de la neige.
c. *(Le mois de mars,) sa neige peut causer des dégâts dans les jardins.
83. a. Le café du coin de la rue est toujours bondé.
b. *Le coin de la rue a un café
c. *(Le coin de la rue,) son café est toujours bondé.

Dans les exemples (82-83), les syntagmes [du mois de mars] et [du coin de la rue], qui sont interprétables comme des circonstants temporel et locatif des noms *neige* et *café* ne peuvent pas apparaître comme des possesseurs. On peut supposer que leur statut de syntagmes adjoints (c'est-à-dire non-argumental) est responsable de cette impossibilité. Il en est de même dans les exemples (84-85), qui présentent les SEN *vol* et *attaque* associés à des syntagmes temporels adjoints:

84. a. Le vol de la nuit dernière a fait la une des journaux du matin.
b. *La nuit dernière a eu un vol.
[vs : c. Le vol des tableaux a fait la une des journaux du matin.
= d. Les tableaux ont été volés.]
85. a. Les attaques de ces derniers jours défrayent la chronique.
b. *Ces derniers jours ont eu des attaques.
[vs : c. L'attaque du troupeau défraye la chronique.
= d. Le troupeau a été attaqué.]

Si les syntagmes [de la nuit dernière] et [de ces derniers jours] ne peuvent être employés comme possesseurs, au contraire d'autres (cf. (c-d)), ceci résulte vraisemblablement de la même cause. On peut donc en déduire que, dans le cas des noms déverbaux, qu'il s'agisse de CEN ou de SEN, seuls les syntagmes ayant le statut d'argument — et plus spécifiquement d'objets du verbe apparenté dans les cas étudiés ici — peuvent être employés comme des possesseurs.

Ces données vont donc dans le sens d'un statut identique pour les objets des CEN et des SEN.

8.5. LE CAS DES OBJETS INDETERMINEES

8.5.1. LE CONTRASTE SEN / CEN

J'ai observé plus haut que les SEN admettent d'être introduits par un article indéfini lorsqu'ils sont accompagnés d'un complément indéterminé. Les exemples ci-dessous rappellent les données :

86. a. J'ai assisté à une vente de bijoux.
 b. Il a pris 20 ans de prison pour une attaque de banque.
 c. Max a procédé à une commande de papier.
 d. La police enquête sur un vol de tableau.

Les objets indéterminés des SEN se distinguent donc de leurs objets déterminés. Ce comportement mérite attention, puisque, dans le cas des CEN, un tel contraste n'a pas été observé —l'article défini en tête de structure se maintenant même si l'objet est indéterminé :

87. a. J'ai assisté à la construction {de / de la / des} maison(s).
 b. J'ai supervisé la fabrication {de / d'une / de la / des} bouteille(s).
 c. Il s'intéresse à la production {de / du} pétrole.

Pour expliquer cette variation, on pourrait supposer que le statut d'argument de l'objet du CEN, par opposition au statut adjoind du syntagme associé aux SEN, entre en ligne de compte. Autrement dit un argument, quelle que soit sa détermination, serait toujours légitime en tant que possesseur, au contraire d'un adjoind.

Cependant, une telle hypothèse soulèverait deux problèmes.

Premièrement, cette approche n'est pas compatible avec l'idée, proposée plus haut, que le 'complément' des SEN est un argument, bien qu'il soit facultatif.

De plus, si l'on considère le cas des noms 'simples', c'est-à-dire des noms qui n'ont pas d'argument (*table, chien, vélo*, etc), on a vu que la construction possessive pouvait leur être appliquée sans aucune difficulté, sauf dans le cas des dépendances locatives et temporelles (82-83). L'emploi possible d'un SN comme possesseur n'est donc pas dépendant de son éventuel statut argumental.

Une autre explication doit donc être recherchée. Je proposerai ici de considérer que la possibilité d'employer un déterminant indéfini devant un SEN à objet indéterminé mais non devant un CEN à objet indéterminé tient à une différence dans la détermination de l'objet lui-même. Plus précisément, mon hypothèse est que le complément indéterminé d'un CEN est un DP complet, alors que celui d'un SEN est déficient du point de vue de sa structure interne.

8.5.2. LE COMPLEMENT INDETERMINE DES CEN ET LA REGLE DE CACOPHONIE

Considérons à nouveau les exemples (88), sous l'angle de leur structure syntaxique :

88. a. la construction [de [{la / une} maison]_{DP}]_{Possesseur-Gén}
 b. la construction [de [(1)es maisons]_{DP}]_{Possesseur-Gén} [=des]
 c. la construction [de maisons]_{Possesseur}
 = d. *la construction [de [des maisons]_{DP}]_{Possesseur-Gén}
89. a. la fabrication [de [{la / une} bouteille]_{DP}]_{Possesseur-Gén}
 b. la fabrication [de [(1)es bouteilles]_{DP}]_{Possesseur-Gén} [=des]
 c. la fabrication [de bouteilles]_{Possesseur}
 = d. *la fabrication [de [des bouteilles]_{DP}]_{Possesseur-Gén}

90. a. la production [de [le pétrole]_{DP}]_{Possesseur-Gén} [=du]
 b. la production [de pétrole]_{Possesseur}
 = c. *la production [de [du pétrole]_{DP}]_{Possesseur-Gén}

Ces exemples montrent que l'objet qui apparaît sous forme indéterminée est en fait celui qui est interprété comme indéfini pluriel (88-89) ou massif (90).

Ceci est confirmé si on considère les contreparties phrastiques active et passive de ces exemples, on voit réapparaître le déterminant indéfini *des* et le partitif *du* :

91. a. La construction de maisons derrière chez moi dure depuis plusieurs mois.
 b. On a construit [des maisons_{Indef-Plur}] derrière chez moi.
 c. [Des maisons_{Indef-Plur}] ont été construites derrière chez moi.
92. a. La fabrication de bouteilles dans cette usine respecte l'environnement.
 b. Dans cette usine, on fabrique [des bouteilles_{Indef-Plur}].
 c. [Des bouteilles_{Indef-Plur}] seront fabriquées (en grande quantité) (dans cette nouvelle usine).
93. a. La production de pétrole en Irak cause une forte instabilité politique.
 b. En Irak, on produit [du pétrole_{Massif}].
 c. [Du pétrole_{Massif}] était produit (dans la région) (il y a quelques années).

On rencontre donc systématiquement des noms indéterminés là où, dans d'autres structures, on verrait apparaître des articles en *de* (i.e. *du=de+le*, *de la*, *des*). Dans les configurations en question ici, le maintien de l'article provoquerait deux occurrences adjacentes de *de*, le premier comme marque de génitif, le second comme partie du déterminant indéfini.

Or, comme l'a montré Gross (1967) ce type de configuration fait partie de ceux dans lesquels s'applique la règle dite de *cacophonie*, qui interdit précisément deux occurrences successives de *de*, comme dans les exemples ci-dessous :

94. a. *Jean parle de {du sable / de la soupe / des chevaux}
 b. Jean parle de {sable / soupe / chevaux}
 c. *Marie est aimée de [des personnes que nous connaissons bien]
 d. Marie est aimée de [personnes que nous connaissons bien]
 [Gross, 1967, 107 et 109]

Dans ces conditions, il me semble plus judicieux de considérer que l'absence d'article dans les exemples discutés ici résulte plutôt de l'impossibilité de rencontrer *de* préposition suivi de *de* (partie) d'article, dans des conditions syntaxiques qui restent précisément à déterminer¹⁰⁵.

¹⁰⁵ Gross donne en effet des arguments convaincants qui montrent que la règle de cacophonie n'a pas pour origine une contrainte (purement) phonologique, au contraire de l'analyse qui en avait été faite par les grammairiens de Port-Royal, à qui on doit sa première formulation. Il relève notamment que les séquences *de + de* [d'd'] / [d'de] sont phonologiquement acceptables en français. Pour une approche syntaxique et sémantique d'exemples comme (95), voir Kupferman (1999, 2001, 2004), Zribi-Hertz (2003b) ; pour l'aspect diachronique, consulter Engelbert (1996) et Carlier (2007). La complexité des données dans le domaine verbal d'une part, et leur transposition au domaine nominal d'autre part nécessite une étude approfondie.

Cette analyse permet précisément de suggérer que, puisqu'ils ont tous la même nature, les compléments des CEN présentent tous le même statut : ce sont systématiquement des DP qui, en tant que possesseurs, sont employés précédés de la marque *de* de génitif. Dans ces conditions, le choix de l'article défini pour introduire un CEN à objet indéterminé est aisément explicable, puisque le possesseur est bien déterminé, même si D n'apparaît pas ouvertement.

8.5.3. LA NATURE DES OBJETS INDETERMINES DES SEN

Pour rendre compte du contraste entre objets déterminés et indéterminés des SEN, rappelé sous (95), une analyse différente de la précédente s'impose.

95. a. Ø La police enquête sur le vol d'un tableau.
b. La police enquête sur le vol du tableau¹⁰⁶.
c. La police enquête sur le vol des tableaux.
d. Ø La police enquête sur un vol de tableaux.
e. # Ø La police enquête sur le vol de tableaux

En effet, si l'objet indéterminé en surface d'un SEN comportait un déterminant non explicite, on s'attendrait à voir apparaître le même fonctionnement que dans le cas des CEN, autrement dit la nécessité d'introduire la construction possessive par un article défini, ce qui n'est pas le cas (95e).

Pour rendre compte du statut de l'objet indéterminé des SEN, deux possibilités sont ouvertes. D'une part, on peut considérer que *de* est une préposition, et que le complément du SEN est un PP. D'autre part, il a été question dans le Chapitre 4 de constructions possessives comportant des possesseurs non-référentiels, caractérisés par des déficiences morphosyntaxiques de diverses natures.

Ces deux hypothèses vont être examinées successivement.

8.5.3.1. Les objets indéterminés sont-ils des PP ?

L'hypothèse selon laquelle les objets indéterminés seraient des PP peut être rapidement invalidée. Elle impliquerait en effet qu'un objet indéterminé soit nécessairement un PP, alors que sa contrepartie déterminée explicitement serait un KP génitif. Or, il paraît peu plausible que la présence ou l'absence de déterminant à un niveau donné puisse avoir pour conséquence l'apparition d'une préposition pour régir ce complément. Une telle analyse impliquerait en outre que les SEN construits sur des verbes transitifs directs puisse devenir des noms 'transitifs indirects' sous certaines conditions¹⁰⁷.

En outre, dans le cas de noms construits sur des verbes transitifs indirects dont le complément est un PP introduit par *de*, la paraphrase du complément par un déterminant possessif s'avère impossible :

97. a. À cause des embouteillages, le retour [de la plage]_{PP} nous a pris deux heures.
≠ b. À cause des embouteillages, son retour nous a pris deux heures.

¹⁰⁶ Dans cet exemple et le suivant, le caractère défini de *tableau(x)* rend nécessaire un contexte précédent. Néanmoins, le nom *vol* peut ne pas y avoir été mentionné.

¹⁰⁷ Cette observation est calquée sur celle de Gaatone (1971) à propos de la nature de *de* lorsqu'il apparaît après *pas* dans des phrases négatives.

- 98 a. Cette année, le départ [de Nancy]_{PP} aura lieu place Stanislas.
≠ b. Cette année, son départ aura lieu place Stanislas.

Il existe donc bien des différences fondamentales entre des deux types de dépendances, qui nous poussent à rejeter cette hypothèse.

8.5.3.2. La déficience des objets indéterminés des SEN

Considérons à présent l'hypothèse de la déficience des syntagmes indéterminés objets des SEN. Dans le Chapitre 6, nous avons vu que de nombreux tests peuvent être employés pour caractériser un syntagme comme déficient, en particulier lorsqu'il est employé comme possesseur.

- Un premier test réside dans le fait qu'un syntagme déficient ne peut pas être spécifié pour la quantité ; si un numéral y est présent, il ne peut que contribuer à la dénotation d'un sous-type :

98. a. *un décor [de trois films]
vs : b. une maison [de trois étages]

La même observation peut être faite à propos des objets indéterminés des CEN :

99. a. *J'ai assisté à une vente de plusieurs bijoux.
b. ??Max a procédé à une commande de deux cartons de papier.
c. *La police enquête sur un vol de cinq tableaux.

L'exemple (99c) contraste avec (100), acceptable dans la mesure où le numéral est interprété comme en (98b) :

100. Un vol de cinq tableaux sera toujours puni plus sévèrement qu'un vol de deux tableaux.

Les exemples (99) s'opposent aux suivants, dont l'acceptabilité est rétablie grâce à l'emploi de l'article défini en tête de structure :

101. a. J'ai assisté à la vente de plusieurs bijoux.
b. Max a procédé à la commande de deux cartons de papier.
c. La police enquête sur le vol de cinq tableaux.

- L'interdiction de modifier un SN déficient par un possesseur référentiel ou un adjectif interprété comme caractérisant avait également été établie :

102. a. *une roue [de voiture [du voisin]]
vs : b. une roue [de voiture [de course]]
c. *un décor de [film stupide]
vs : d. un décor de [film policier]

Il en est de même dans les cas en question ici :

103. a. *J'ai assisté à une vente de [bijoux de la comtesse].
b. *Max a procédé à une commande de [papier de notre nouveau fournisseur].

- c. *La police enquête sur un vol de [tableaux du musée].
104. a. *J'ai assisté à une vente de bijoux chers.
b. ?? Max a procédé à une commande de vin excellent.
c. *La police enquête sur un vol de tableaux magnifiques.

Les exemples (104) contrastent avec (105), acceptables du fait de la nature déficiente des adjectifs eux-mêmes ; dans ce cas, les adjectifs prennent alors une lecture taxinomique :

105. a. J'ai assisté à une vente de bijoux antiques.
b. Max a procédé à une commande de vin blanc.
c. La police enquête sur un vol de tableaux impressionnistes.

• D'autre part, les SN déficients doivent être adjacents à droite du nom dont ils dépendent, sauf s'ils sont focalisés :

106. a. J'ai acheté un vélo de fille rouge.
b. *J'ai acheté un vélo rouge de fille.
c. Je vous ai demandé un vélo rouge DE FILLE, et vous m'apportez un vélo rouge DE GARÇON !

À nouveau, cette contrainte se vérifie dans le cas des objets indéterminés des SEN :

107. a. *J'ai assisté à une vente intéressante de bijoux.
b. J'ai assisté à une intéressante vente de bijoux.
c. J'ai assisté à une vente de bijoux intéressante.
d. - As-tu déjà assisté à une vente d'antiquités ? C'est très intéressant !
- Non, mais j'ai assisté à une vente intéressante DE BIJOUX.
108. a. *Max a procédé à une commande improvisée de vin.
b. Max a procédé à une commande de vin improvisée.
c. Max a procédé à une commande improvisée DE VIN, pas de champagne.
109. a. *La police enquête sur un vol audacieux de tableaux.
b. La police enquête sur un audacieux vol de tableaux.
c. La police enquête sur un vol de tableaux audacieux.
d. - As-tu entendu parler du vol d'antiquités particulièrement audacieux qui s'est produit la semaine dernière ?
- Non, mais je sais que la police enquête sur un vol audacieux DE TABLEAUX.

Enfin, j'avais suggéré précédemment que les éventuelles indications de nombre portées par les SN déficients étaient conditionnées par des facteurs sémantico-pragmatiques. Cette analyse reposait sur deux observations : d'une part, les SN non-pluralisés ne sont pas nécessairement interprétés comme de véritables singuliers, et d'autre part, l'alternance singulier / pluriel du SN dépend du nombre et de la lecture du nom tête. La conclusion que j'avais tirée de ces données reposait sur celle de Munn (1995) pour l'anglais : les possesseurs déficients présentent régulièrement une interprétation homogène, compatible avec le nombre s'il s'agit du pluriel ou l'absence de nombre.

Transposons l'analyse aux SEN.

D'une part, les exemples (110) indiquent que certains SEN semblent nécessiter des objets pluriels ; les exemples (a-b) ci-dessous semblent *a priori* moins acceptables que (c-d).

- 110. a. ?? Les éleveurs ont organisé une vente de cheval.
- b. ?? Les éleveurs ont organisé des ventes de cheval.
- c. Les éleveurs ont organisé une vente de chevaux.
- d. Les éleveurs ont organisé des ventes de chevaux.

Cependant, on retrouve la possibilité d'employer *vente de cheval* dans d'autres contextes :

- 111. a. Le boucher du quartier organise une vente de cheval la semaine prochaine.
- b. Le supermarché du quartier va organiser des ventes de cheval dans les mois qui viennent.

En (111), *cheval* dans sa forme non-marquée est interprété comme massif et renvoie, dans ce contexte, à de la viande de cheval. Il semble donc que la mauvaise acceptabilité de *cheval* en (110) soit liée au fait que l'interprétation massive de la forme non-marquée renvoie plutôt à de la viande de cheval qu'à des animaux vivants. En outre, dans (110), l'interprétation de cheval comme renvoyant à un seul individu serait pragmatiquement moins acceptable que *vente de chevaux* si on part de l'idée que lors d'une telle vente, plusieurs chevaux sont généralement vendus.

L'interprétation massive dont il vient d'être question apparaît clairement dans les exemples (112) :

- 112. a. Les récupérateurs ont organisé une vente de métal.
- b. Les récupérateurs ont organisé des ventes de métal.

En outre, les exemples (113) montrent qu'un nom recevant une interprétation collective comme *bétail* est également acceptable.

- 113. a. Les éleveurs ont organisé une vente de bétail.
- b. Les éleveurs ont organisé des ventes de bétail.

L'ensemble de ces noms présente la caractéristique commune d'avoir une référence homogène, ce qui va dans le sens de l'absence de projection du nombre.

Considérons à présent les exemples (114) :

- 114. a. Les élèves infirmiers ont fait une visite d'hôpital.
- b. Les élèves infirmiers ont fait des visites d'hôpital.
- c. (?) Les élèves infirmiers ont fait une visite d'hôpitaux.
- d. Les élèves infirmiers ont fait des visites d'hôpitaux.

Ces données, comme les précédentes, montrent que l'emploi d'un complément non-pluriel n'est pas exclu. À nouveau, on peut montrer que *hôpital* dans ce contexte n'est pas un singulier.

D'une part, lorsque *visites* est au pluriel, il est pragmatiquement peu plausible que ce nom soit interprété comme renvoyant à un seul et même hôpital, qui serait visité de manière récurrente.

On peut en outre remarquer que l'interrogation par *lequel* s'avère difficile dans ce contexte ; en fait, l'interrogation par *lesquels* me semble meilleure :

115. - Les élèves infirmiers ont fait des visites d'hôpital.
- # Lequel ?
- ? Lesquels ?

Ceci fait donc écho au comportement des SN déficients, dont on avait montré qu'ils ne pouvaient pas être interrogés par *quel* :

116. - J'ai acheté un vélo de fille
- # Quelle fille ?

Dans ce contexte *visite d'hôpital* semble en fait interprétable comme un type particulier de visite. On pourrait ainsi proposer l'exemple suivant :

117. Les visites d'hôpital sont réservées aux élèves infirmiers. Les futurs avocats font plutôt des visites de tribunal.

On retrouve ainsi l'idée qu'un SN déficient est interprété comme renvoyant à un sous-type, qu'il apparaisse comme complément d'un SEN ou d'un nom simple.

Cette analyse est confirmée par (112c-d) : lorsque *visite* est au singulier, *visite d'hôpitaux* renvoie à une visite 'groupée'.¹⁰⁸

On retrouve donc bien ici le même type de facteurs que précédemment. Autrement dit, ce sont les propriétés sémantiques du SEN qui déterminent l'emploi du pluriel ou d'une forme non-marquée du complément, celui-ci recevant en contrepartie l'interprétation recherchée. Ceci explique notamment les variations observées entre les exemples (110) et (111).

Au vu de ce qui vient d'être dit, il semble donc possible de considérer que les compléments indéterminés des SEN sont des syntagmes déficients, autrement dit des possesseurs non-référentiels. Ils se caractériseraient de la même manière que les autres possesseurs du même type associés à des noms simples, comme des SN dépourvus de projection du nombre et introduits par le déterminant déficient *de*.

8.5.4. SYNTHÈSE

Les données qui précèdent permettent de comprendre le contraste entre les objets possibles des SEN et des CEN.

Concernant les CEN, la construction possessive est obligatoire quelle que soit la détermination apparente de leur objet, puisqu'il s'agit systématiquement de DP 'pleins', même en l'absence de déterminant explicite. Les SEN fonctionnent de la même manière dans les cas où leur objet est explicitement déterminé, puisqu'il s'agit également d'un DP.

¹⁰⁸ La seule occurrence de *visite d'hôpitaux* trouvée sur Google (<http://www.atoute.org/dcf/forum/DCForumID9/135.html>) est la suivante :

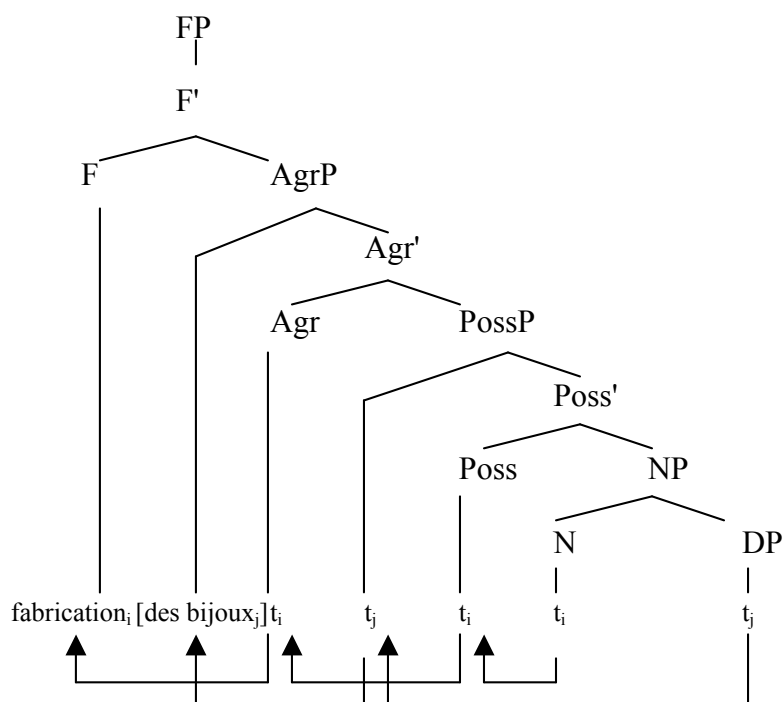
Après une visite d'hôpitaux en Irak, un médecin américain regrettait, en présence de Bush, que les GI's aient sacrifié Babylone.

On peut remarquer que l'emploi du singulier se justifie par le fait que les hôpitaux ont été visités au cours d'un même voyage en Irak.

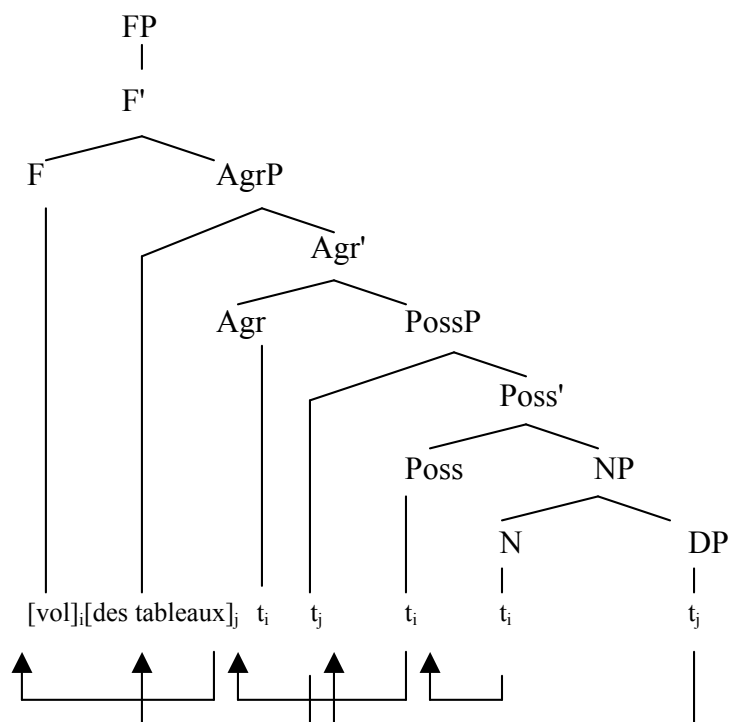
Lorsque leur objet est indéterminé en surface, il ne s'agit plus d'un DP plein, mais d'un DP déficient. Comme dans le cas des possesseurs déficients des noms simples, seule la projection PossP s'avère nécessaire, puisque AgrP n'est présente que si le possesseur est référentiel. Dans ce cas, l'emploi régulier de *un / des* en première occurrence s'explique puisque seule la présence de AgrP rend nécessaire l'article défini.

En guise de récapitulation de ce qui vient d'être avancé, je propose les représentations schématiques (118) :

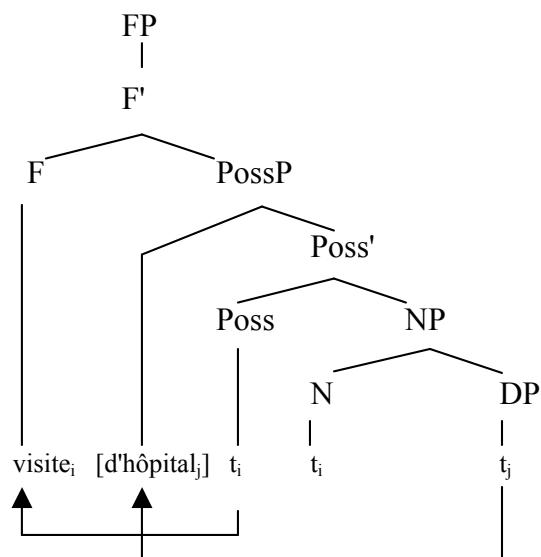
118. a. CEN [avec D = {le / la / les / un / une / $\emptyset_{\text{indefplur}}$ / $\emptyset_{\text{partitif}}$ }]



b. SEN : (i) possesseur déterminé :



(ii) possesseur déficient : [de NP]_{DP}



8.6. NOMS DE QUALITE ET DEFICIENCE

Je viens de montrer que les SEN peuvent présenter des possesseurs pleins ou déficients, alors que les CEN ont systématiquement des SN complets comme possesseurs. Or, il a été question plus haut des noms de qualité, qui se caractérisent également par le fait que leur argument externe est employé comme un possesseur.

Dans ce contexte, une question peut se poser : les noms de qualité peuvent-ils ou non être associés à un possesseur déficient ? Si la réponse est positive, ils seraient alors à rapprocher des SEN. Dans le cas contraire, ils seraient proches des CEN.

Considérons les exemples ci-dessous :

119. a. Zoé a une patience d'ange.
b. Paul a montré un courage de lion.
c. Son agresseur a fait preuve d'une férocité de tigre.
d. Ce tissu a une douceur de soie.
e. Max manifeste une innocence d'enfant.

Ces exemples présentent une caractéristique commune : le SN introduit par *de* renvoie à une classe dont les individus sont censés présenter la qualité dénotée par le nom principal dans son plus haut degré. Les paraphrases ci-dessous pourraient en être proposées :

120. a. Zoé a une patience d'ange :
= Zoé est aussi patiente qu'un ange.
= Zoé est patiente comme un ange.
b. Son agresseur a fait preuve d'une férocité de tigre :
= Son agresseur s'est montré aussi féroce qu'un tigre.
= Son agresseur s'est montré féroce comme un tigre.

On constate par ailleurs que dans ces paraphrases, *un ange* ou *un tigre* ne renvoient pas à des individus spécifiques, mais quelconques.

On constate de plus que dans l'ensemble des exemples présentés, le SN est introduit par l'article indéfini, et non par le défini. Néanmoins, cela serait possible, à condition que le complément soit lui-même déterminé :

121. a. Zoé a la patience d'un ange.
b. Paul a montré le courage {d'un lion / du lion}
c. Son agresseur a fait preuve de la férocité {d'un tigre / du tigre}.
d. Ce tissu a la douceur de la soie.
e. Max a manifesté l'innocence d'un enfant.

L'ensemble des exemples (121) présente un point commun avec leur contrepartie indéfinie (119) : le complément peut toujours avoir une interprétation non-spécifique, indépendamment de l'article employé pour l'introduire. Toutefois, cette interprétation peut alterner avec une interprétation définie lorsque le complément est lui-même introduit par un tel article.

122. a. La douceur de [la soie [de sa robe]] est incroyable.
b. La férocité de [le [=du] tigre [qui a attaqué et dévoré son soigneur au zoo d'Amnéville]] hier était effrayante.

Ceci nous permet d'observer que la présence de l'article défini devant le nom de qualité dépend seulement de la structure syntaxique du complément : ainsi, un complément introduit par un article entraînera toujours la présence d'un article défini en tête de structure, indépendamment de sa nature [\pm spécifique]. On observe donc une dichotomie entre propriétés syntaxiques et propriétés interprétatives.

Si l'on revient à présent aux exemples (119), on peut constater que la présence de l'article indéfini en tête de structure suggère que, comme dans le cas des SEN à objet indéterminé, le complément indéterminé des noms de qualité est un DP déficient.

Ceci est confirmé par les autres propriétés de ces SN.

• D'une part, il est impossible de marquer la quantité dans de telles structures :

123. a. *Son agresseur a montré une férocité de plusieurs tigres.
vs : b. Son agresseur a montré la férocité de plusieurs tigres.
c. *Sa robe a une douceur de beaucoup de soie.

La modification par un adjectif caractérisant est également impossible :

124. a. *Paul a un courage de gros lion.
b. *Sa robe a une douceur de soie lisse.
vs : c. Son agresseur avait une férocité d'animal sauvage.

L'inacceptabilité des exemples (124a-b) provient du fait que *gros* et *lisse* n'ont pas ici de lecture classifiante, au contraire de *sauvage* en (c).

Enfin, il est impossible d'introduire un possesseur référentiel portant sur le second nom :

125. a. *La douceur de [soie de la robe] est extraordinaire.
vs : b. La douceur de [la soie [de la robe]] est extraordinaire.
[vs : c. La douceur [de soie] [de la robe] est extraordinaire.

L'interrogation au moyen de *quel* est également exclue :

126. - Max a vraiment une innocence d'enfant.
- # Quel enfant ?

Le complément du nom de qualité n'est pas pluralisable :

127. *Son agresseur avait vraiment une férocité d'animaux sauvages.

Enfin, le nom de qualité et son complément sont nécessairement adjacents, sauf en cas de focalisation :

128. a. *Sa robe a une douceur extraordinaire de soie.
b. Sa robe a la douceur extraordinaire de la soie.
vs : c. - Sa robe a une douceur de coton.
- Je lui trouve plutôt une douceur extraordinaire DE SOIE.

L'ensemble des exemples discutés ici me permet de conclure que, comme les compléments indéterminés des CEN, les compléments indéterminés des noms de qualité sont des SN déficients, autrement dit des possesseurs non-référentiels.

8.7. LES NOMINALISATIONS ET LE NOMBRE

Cette dernière partie est consacrée à la troisième propriété distinctive des CEN par rapport aux SEN mise en évidence par Grimshaw (cf. Section 8.1.1.) : la possibilité ou non de variation en nombre des noms événementiels.

Rappelons que pour Grimshaw, seuls les SEN peuvent être pluralisés (132), alors que les CEN ne présentent pas cette possibilité, comme le montrent (129-131) :

129. a. La ville a entrepris la construction des logements.
b. *La ville a entrepris les constructions des logements.
130. a. Il a assisté à la fabrication d'un bijou.
b. *Il a assisté aux fabrications d'un bijou.
131. a. Il a été condamné pour la destruction de ces documents confidentiels.
b. *Il a été condamné pour les destructions de ces documents confidentiels.
132. a. Max a procédé à {une / des} commande(s) (de papier)
b. Les éleveurs ont filmé {une / des} attaque(s) (de troupeaux)
c. La police enquête sur {un / des} vol(s) (de tableaux)

Cependant, l'invariabilité en nombre des CEN a été mise en doute dans la Section 8.2.2., où nous avons vu qu'ils peuvent être précédés par *un*, préférentiellement accompagné par un adjectif ordinal ou *nouveau*, ou encore associés au préfixe *re-* :

133. a. Une (première) destruction de la ville avait déjà eu lieu en 1917.
b. Une (nouvelle) rénovation de l'appartement est programmée.
c. On a déjà effectué plusieurs restaurations de ce tableau.
d. Une réouverture des portes a lieu à 17h.
[vs : e. # Une ouverture des portes a lieu à 17h.]

Nous avons conclu de ces exemples que la pluralisation d'un CEN était possible si celui-ci était susceptible de présenter une interprétation itérative. C'est précisément ce qui oppose les exemples (134) :

134. a. Une (première) reconstruction de la ville avait déjà eu lieu en 1919, suite à sa destruction en 1917.
vs : b. # Une (première) construction de la ville avait eu lieu en 1919.

Considérons à présent le contraste présenté sous (135) :

135. a. Paul a assisté aux fabrications de bijoux du 27 mars et du 3 avril. C'est d'ailleurs lui qui en était responsable.
b. *Paul a assisté aux fabrications de ces bijoux du 27 mars et du 3 avril. C'est d'ailleurs lui qui en était responsable.

L'exemple (a) présente le CEN *fabrication* au pluriel ; ce nom s'interprète ici comme renvoyant à deux séquences ou opérations de fabrication ayant eu lieu chacune à une date déterminée.

L'interprétation produite par la pluralisation, ou plus précisément par l'emploi comptable, du CEN *fabrication* est la subdivision de la fabrication en une série de séquences distinctes, aboutissant chacune à la création d'un ou plusieurs bijoux. Cette interprétation rejoint l'analyse du nombre comme diviseur de Borer déjà évoquée précédemment.

Pour que l'exemple soit acceptable, et que cette interprétation émerge, il faut cependant que le complément de *fabrication* soit indéterminé, comme l'indique l'agrammaticalité de (135b). C'est précisément en cela que (135b) contraste avec (133a-d) et (134a). Dans ces exemples, nous avons vu que le même objet pouvait subir le procès décrit par la nominalisation plusieurs fois, ce qui n'est pas le cas pour *fabrication*, dans la mesure où il est pragmatiquement impossible qu'un objet soit fabriqué plus d'une fois.

Or, dans le cas de (135a), le caractère indéterminé de l'objet va de pair avec une interprétation dans laquelle les bijoux en question sont non-spécifiques. Plus précisément, ce sont des bijoux ou des ensembles de bijoux différents qui ont été fabriqués le 27 mars et le 3 avril. La présence de *ces* en (135b) implique au contraire que l'on fait référence à un même ensemble de bijoux, ce qui impliquerait qu'ils aient été fabriqués deux fois.

Pour résumer, l'exemple (135b) se caractérise par le fait que le nom *fabrication* apparaît au pluriel, qu'il est associé à un objet non-spécifique et non-déterminé. Ceci rappelle en fait le fonctionnement des SEN présentés sous (132). Si on considère en outre l'exemple (136), on peut constater que la présence de l'article défini introduisant le nom *fabrication* repose en partie sur la présence du syntagme temporel : si celui-ci est supprimé, l'article indéfini redevient acceptable :

136. Le 27 mars et le 3 avril, Paul a assisté à des fabrications de bijoux. C'est d'ailleurs lui qui en était responsable.

Enfin, les exemples (137-139) montrent que les restrictions s'appliquant aux objets indéterminés des SEN (cf. Section 8.5.3.2.) sont également valides ici :

137. Impossibilité d'employer une expression de quantité :
a. *Le 27 mars et le 3 avril, Paul a assisté à des fabrications de beaucoup de bijoux.
SEN : b. *J'ai assisté à une vente de beaucoup de bijoux.
138. Impossibilité d'employer un adjectif caractérisant :
a. *Le 27 mars et le 3 avril, Paul a assisté à des fabrications de bijoux magnifiques.
SEN : b. *J'ai assisté à une vente de [bijoux chers].
139. Impossibilité d'employer un possesseur référentiel :
a. *Le 27 mars et le 3 avril, Paul a assisté à des fabrications de bijoux de la comtesse.
SEN : b. *J'ai assisté à une vente de [bijoux de la comtesse].

L'ensemble de ces exemples montre en fait qu'un nom qui se caractérise a priori comme un CEN peut manifester le comportement typique des SEN. L'observation faite ici est l'exacte contrepartie de celle qui a été faite dans la Section 8.5.4, où j'ai montré que les SEN peuvent manifester le comportement typique des SEN.

Ceci laisse donc à penser que les SEN et les CEN de Grimshaw ne sont fondamentalement pas deux classes nominales différentes. Au contraire, il semblerait plutôt que de telles appellations soient plus aptes à décrire des comportements que des classes nominales à proprement parler. S'il existe une distinction entre deux types de noms, celle-ci repose avant tout sur la fréquence avec laquelle un nom donné est employé dans une structure habituellement prêtée aux CEN ou au contraire aux SEN.

Plus précisément, l'emploi d'un nom dans une construction de type CEN résulte de deux facteurs : le caractère spécifique de son objet d'une part, et son interprétation comme un procès ou une succession de procès distincts de l'autre. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, seule la construction appelée SEN par Grimshaw se manifeste.

La question qui se pose alors est de savoir si ces deux conditions sont nécessairement remplies ou non-remplies de manière cooccurrence. Autrement dit, un nom déverbal donné peut-il être interprété comme renvoyant à un procès ou à une succession de procès distincts et avoir un objet spécifique ? Au vu de l'agrammaticalité de (135b), il semblerait que cela ne soit pas possible pour un nom comme *fabrication*. Cependant, c'est bien le cas dans les exemples (133), où on fait précisément référence à l'un des procès d'une série :

140. Une (première) destruction de la ville avait déjà eu lieu en 1917.

Inversement, un objet non-spécifique peut-il apparaître comme complément d'un nom déverbal qui présenterait une interprétation 'indivisée' ? Un exemple tel que (141) semble montrer que cela n'est pas possible :

141. *Le ministère de la santé a ordonné la construction d'hôpital.

Toutefois, si cette interprétation est manifestée par la présence de l'article partitif en tête de structure, comme dans le cas des noms simples, il me semble que la réponse peut être positive, comme le montre (142), adapté de (33) :

142. L'acte qu'il a commis, c'est de la destruction de matériel public, tout simplement !

Ces exemples montrent donc que les deux conditions évoquées ci-dessus ne sont pas nécessairement remplies simultanément, bien qu'elles le soient très fréquemment.

8.8. CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai comparé les CEN aux SEN sur la base de trois propriétés mises en évidence par Grimshaw (1990) : le choix du déterminant, la nécessité du complément et la pluralisation.

Concernant le choix du déterminant, nous avons vu que l'article défini qui introduit les CEN dès la première occurrence n'est pas une propriété intrinsèque de ces noms, mais qu'il est rendu nécessaire par le fait que les CEN s'emploient majoritairement en construction possessive, au contraire des SEN. Or, l'article défini est rendu nécessaire par la construction possessive elle-même, qu'elle ait comme tête lexicale un nom déverbal ou non (cf. Chapitres 4 et 5). En outre, l'interprétation partitive leur est également ouverte, et correspond à une interprétation dans laquelle le CEN exprime un événement dans une série de la même manière que les noms 'simples' dans les mêmes contextes renvoient à une sous-partie d'objets possédés semblables.

De ce point de vue, les CEN ne se comportent donc pas différemment des autres noms possessifs. La particularité des CEN réside plutôt dans la *fréquence* avec laquelle la construction possessive est employée, alors qu'elle n'est que facultative pour les noms non-déverbaux, à l'exception des noms relationnels. Cette nécessité relève du caractère quasi-obligatoire de l'argument des CEN. Plus spécifiquement, la construction possessive confère à l'argument quasi-obligatoire des CEN un moyen d'être légitimé casuellement, dans la mesure où le nom événementiel lui-même n'a pas la capacité d'assigner ou de vérifier un cas, au contraire du verbe correspondant.

Quant aux SEN, ils ne se comportent pas différemment des CEN lorsqu'ils sont associés à un argument, puisqu'ils doivent alors également apparaître en construction possessive. La seule différence permettant d'opposer les CEN aux SEN, de ce point de vue, est le caractère plus fréquemment facultatif de l'argument des SEN, qui rend facultative la construction possessive elle-même.

Cette analyse permet également d'expliquer la différence de comportement notable qui distingue les compléments sans déterminant explicite des CEN et des SEN. Alors que les premiers ne se distinguent pas des autres compléments possibles pour ces noms, les seconds n'entraînent pas l'apparition de la construction possessive. En effet, ces syntagmes, lorsqu'ils dépendent d'un SEN, sont syntaxiquement déficients, car dépourvus de projection du nombre et introduits par le déterminant 'postiche' *de*. En tant que tels, ils se comportent comme les possesseurs déficients des noms simples. Au contraire, malgré une apparente similitude, les compléments indéterminés des CEN sont généralement des DP fonctionnellement complets, dont le déterminant est phonologiquement nul. Si tel n'est pas le cas, c'est alors l'article partitif qui introduit l'ensemble de la construction, comme dans le cas des noms simples.

Enfin, la dernière section de ce chapitre a été consacrée à la variabilité en nombre des noms événementiels en interprétation processive. J'ai montré que, comme dans le cas des noms 'simples', l'emploi du singulier ou du pluriel marque la subdivision, et permet de renvoyer à un événement parmi une série. Ceci permet d'affirmer que c'est bien la projection NumP qui domine les noms déverbaux en emploi comptable. Quant au rapport entre possibilité de pluralisation et type de complément, les données montrent que le caractère spécifique de l'objet d'un nom déverbal est fréquemment couplé à son interprétation 'comptable', ce qui correspond à l'emploi du nom comme CEN et que, à l'inverse l'interprétation massive du nom va de pair avec l'interprétation non-spécifique du complément, donnant lieu à un fonctionnement de type SEN. Cependant, l'existence de contre-exemples montre bien qu'il ne s'agit que de tendances. En conséquence, les appellations SEN ou CEN ne peuvent être employées pour qualifier des types de noms, mais plutôt des comportements syntaxiques particulièrement fréquents.

SYNTHESE

SYNTHESE

À l'issue de ce travail, qui porte en apparence sur des recherches diverses, il me semble possible de dégager quelques grandes lignes conclusives, ouvrant des perspectives de recherches futures.

Considérons en premier lieu les conclusions qui émergent du côté du Syntagme nominal.

La première concerne l'importance du Nombre. Cette catégorie a été analysée ici à la manière de Borer (2005), qui considère le nombre comme la catégorie permettant la partition de la 'matière', masse homogène et indivisée, que tout nom dénote. Le nombre permet de partitionner cette matière, et donc de l'envisager comme constituée de sous-parties.

Ces sous-parties peuvent être de nature quantitative, mais j'ai également suggéré qu'elles peuvent être de nature qualitative. Dans le premier cas, on obtient des individus, dans le second des sous-classes.

La partition opérée par le nombre s'avère particulièrement importante pour comprendre le fonctionnement, à la fois syntaxique et sémantique, de certaines classes nominales, notamment celles qui résultent de la nominalisation de prédicats d'activité ou de qualité. En effet, ces noms présentent d'une part des lectures occurrenceielles associées à un fonctionnement comptable, et d'autre part des lectures de propriété et d'activité respectivement, dans lesquelles les noms fonctionnent comme des massifs. En lecture massive, un nom d'activité ou de qualité n'admet que des modificateurs classifiants, qui le divisent en sous-types. En lecture comptable d'occurrence, de tels noms admettent au contraire des modificateurs caractérisants, qui vont porter sur les occurrences individuelles de l'activité ou de la qualité. Ici se trouvent donc établies un premier type de classification des noms abstraits, de même qu'une première appréhension de la modification adjectivale.

De cette influence du nombre, on peut déduire finalement que les noms abstraits ne se comportent pas différemment des noms concrets, qui présentent également des lectures différenciées selon qu'ils sont ou non partitionnés par le nombre. Cette conclusion peut par ailleurs être renversée : ainsi un nom dont l'acception la plus évidente est concrète, peut, s'il est placé dans l'environnement syntaxique approprié, être interprété comme dénotant lui-même une activité — à la condition qu'il soit est déficient en nombre.

Un nom qui n'est pas partitionné par le nombre, et disposant en conséquence d'une lecture homogène (ou indivisée, ou massive) peut en outre être interprété comme non-référentiel, autrement dit ne pas renvoyer à un référent réel ou virtuel, comme cela a été montré dans le cas du turc, du hongrois et du français. Pour rendre compte de cette seconde lecture dans le cas du français, j'ai suggéré que le nombre est également en relation avec la détermination, et qu'un déterminant qui ne contient pas ce type d'information ne peut amener qu'à une lecture non-référentielle du SN qu'il introduit. Dans les autres langues considérées au contraire, la détermination n'étant pas obligatoire, elle n'est pas susceptible de manifester ce type d'opposition. Au contraire, on s'aperçoit que l'absence de référence est plutôt couplée à l'absence de détermination. Si cette hypothèse s'avère exacte dans le cas du français, il faut alors considérer que le nombre opère à deux niveaux : à celui du nom d'abord, dont il détermine l'interprétation homogène ou non, et à celui de la détermination ensuite, où il entraîne une lecture référentielle du SN, qui ne peut pas se manifester si le nombre est absent.

J'ai observé par ailleurs que, dans le cas où un nom n'était pas introduit pas un déterminant porteur d'une indication de nombre, la marque morphologique de pluriel nominal, si elle

apparaissait sur le nom, ne pouvait être conditionnée que par des facteurs de nature pragmatique.

Les observations faites à propos du nombre amènent naturellement à des considérations sur la notion de déficience. En français, j'ai considéré que le nombre, dans le SN, opère à deux niveaux. Si on considère qu'en anglais, en turc ou en hongrois, l'absence de nombre est couplée à l'absence de détermination, on peut aller jusqu'à considérer que l'absence d'une certaine catégorie peut entraîner l'absence d'une autre.

Dans le cas du français, c'est à la même conclusion que je suis parvenue concernant les adjectifs. Il a en effet été établi qu'un adjectif typifiant ou classifiant, qu'il soit simple ou construit morphologiquement, est à la fois dépourvu de la possibilité d'être employé comme prédicat et de celle d'être modifié par un adverbe d'intensité. Il doit donc lui-même être considéré comme déficient.

Par ailleurs, j'ai également montré que les SN déficients n'entrent pas dans les mêmes configurations syntaxiques que les SN fonctionnellement complets. Cette observation s'avère à la fois valide pour les noms d'activité et de qualité et pour les autres. Ainsi, les noms de qualité déficients doivent nécessairement être mis en relation avec un autre nom, dénotant l'entité caractérisée par la propriété qu'ils dénotent. Ils se comportent en conséquence comme des noms relationnels. Quant aux noms d'activité ou interprétés comme tels, c'est dans l'environnement du verbe support *faire* qu'on va les rencontrer.

Enfin, au même titre que les SN déficients entretiennent des rapports plus étroits avec le verbe en turc et en hongrois, il entretiennent également en français, en anglais et en turc, des rapports plus étroits avec le nom dont ils dépendent. Ce lien plus étroit se manifeste à la fois sur les plans syntaxique et sémantique. En syntaxe, l'adjacence entre de tels constituants et la tête nominale dont ils sont des dépendances est en principe nécessaire. Sur le plan sémantique, seules des interprétations classifiantes ou typifiantes leur sont ouvertes. Ainsi, leur comportement est similaire à celui des adjectifs classifiants dont il a été question plus haut, ce qui laisse penser qu'ils occupent dans le SN le même type de positions syntaxiques.

Au même titre que les adjectifs déficients s'opposent aux adjectifs fonctionnellement complets, les SN déficients s'opposent donc aux SN fonctionnellement complets. Le même type d'opposition peut aussi être employé pour caractériser les constructions possessives : si on considère qu'une construction possessive permet l'ajout d'une dépendance de nature nominale à un nom donné, la complexité interne de l'argument en question va nécessiter ou non l'introduction de projections supplémentaires, permettant sa légitimation syntaxique. Ainsi, un possesseur déficient ne nécessite pas d'être légitimé casuellement, au contraire d'un possesseur complet. En conséquence, aucune projection supplémentaire ne sera nécessaire pour vérifier son cas. On constate donc que l'insertion d'un syntagme fonctionnellement pauvre dans un autre ne va pas nécessiter d'enrichissement fonctionnel du syntagme dont il dépend. Inversement, un syntagme fonctionnellement riche va nécessiter que le syntagme qui l'accueille dispose d'une structure fonctionnelle riche. Autrement dit, la déficience interne d'un syntagme est ici associée à la déficience du syntagme dont il dépend.

De l'étude du Syntagme Verbal et de la flexion j'ai également été en mesure d'avancer certaines hypothèses.

Mon étude portait au départ sur l'accord avec l'objet en français et en hongrois, mais s'est enrichie par l'étude du turc. Du côté morphosyntaxique, j'ai suggéré que les formes verbales du turc, en apparence simples, étaient en fait des formes complexes, finalement proches de celles du français. C'est par le biais de la comparaison avec le fonctionnement de l'hébreu que je suis parvenue à cette conclusion, également fondée sur l'analyse de la marque de pluriel

interne des formes verbales du turc. L'étude de cette marque interne s'est révélée particulièrement intéressante pour plusieurs raisons. D'une part, elle étaye l'analyse des formes verbales du turc comme des formes complexes ; ensuite, elle ouvre sur la possibilité d'analyser de manière parallèle ces formes et les formes verbales complexes à auxiliaire *être* en français. Enfin, elle apporte un argument en faveur de l'analyse de la conjugaison définie du hongrois comme comportant un trait de nombre supplémentaire, puisque c'est justement le nombre que la marque correspondante indique.

L'intégration de l'analyse de la marque de pluriel interne du turc jette cependant un doute sur l'étiquette même d'accord-objet pour caractériser les phénomènes des trois langues décrites ici. En effet, seul le hongrois présente un accord avec un objet de surface. Dans le cas des formes à auxiliaire *être* du français, l'étiquette objet ne peut être employée que pour parler d'un objet profond. La situation est encore plus radicale en turc, où la source de la marque de pluriel interne ne peut être que le sujet. En conséquence, l'étiquette d'accord secondaire serait sans doute plus appropriée que celle d'accord-objet. Cette observation se voit soutenue par le fait que dans aucune des langues considérées ici, l'accord étudié n'est systématiquement corrélé à l'apparition d'un constituant au cas accusatif, cas typique des objets directs.

On retrouve donc ici d'autres observations sur le nombre, non plus comme composante du syntagme nominal, influençant son interprétation, mais sous la forme d'un trait constitutif de l'accord verbal. Sous cet aspect, le nombre a également été étudié en tant que composante de la flexion nominale possessive du turc et du hongrois. Dans le cas du hongrois, j'ai avancé que la flexion possessive devait nécessairement comporter un tel trait lorsque le possesseur est un pronom, car celui-ci en est dépourvu. Des observations proches ont par ailleurs été faites à propos des pronoms de 1^o et 2^o personnes du turc et des pronoms objets du hongrois.

Enfin, il a été question une nouvelle fois du rapport entre détermination, interprétation et accord-objet. Qu'il s'agisse du français ou du hongrois, deux facteurs semblent pertinents vis-à-vis de l'apparition de l'accord-objet : la notion de définitude d'une part et celle de spécificité d'autre part. Cependant, nous avons vu que ni l'une ni l'autre ne suffisent, semble-t-il, à régler la question. En outre, ces deux notions sont loin d'être simples à appréhender, et surtout à mettre en rapport avec l'accord-objet. En ce qui concerne la définitude, la question même de définir cette notion se pose. Le rapport entre définitude et détermination est également complexe. Ainsi, un SN donné peut être défini sans être déterminé explicitement, de même qu'un syntagme déterminé n'est pas nécessairement défini. Quant à la spécificité, il s'agit d'une notion définie sur des bases sémantiques. Comment, dans ce cas, rendre compte de son rapport avec l'accord-objet, phénomène de nature morphosyntaxique ?

D'une manière générale, de nombreuses questions sur la détermination restent posées à l'issue de ce travail. Ceci résulte sans doute du fait que cette catégorie a été abordée 'en creux', par le biais d'observations diverses, mais que ces remarques éparées n'ont pas permis d'aboutir à une vision d'ensemble cohérente et motivée. Je rappellerai donc brièvement les hypothèses que j'ai formulées ici ou dans des travaux antérieurs, et les questions qu'elles suscitent.

D'une part, j'ai proposé que la catégorie D (au sens de déterminant) ne soit pas représentée dans une langue comme le turc. Ceci laisse donc penser que la détermination n'est pas une nécessité dans toutes les langues. Au contraire, j'ai suggéré ici que la détermination est quasi-obligatoire en français, et que, dans cette langue, un déterminant postiche, *de*, est régulièrement employé. J'avais précédemment avancé l'hypothèse que la nécessité de détermination qui caractérise le français par rapport aux autres langues, qui admettent des noms non-déterminés, était à mettre en rapport avec l'absence de marque de nombre audible sur le nom lui-même. Il s'avère cependant que le rapport entre ce *de* 'postiche', le nombre, les

articles *du*, *de la* et *des*, les notions de partition, de spécificité et la préposition *de*, sont autant de pistes qui restent à défricher avant d'aboutir à une vision globale de la question.

Du côté du hongrois, j'ai prêté à l'article défini des constructions possessives des propriétés particulières. J'ai en effet affirmé qu'il disposait d'une variante nulle, capable de légitimer casuellement les possesseurs nominaux au nominatif. Il ne s'agit là cependant que d'une observation résultant de l'interdiction de rencontrer un tel possesseur en cooccurrence avec un article défini explicite. D'autres arguments seraient sans doute nécessaires pour assurer la solidité de cette hypothèse.

Comme on peut le constater au vu de ce qui précède, l'étude des structures nominales et celle des structures verbales ne peuvent que s'enrichir mutuellement. À l'issue de ce travail, il me semble possible d'énoncer certains parallélismes entre ces deux domaines que mes recherches semblent révéler.

Après de nombreux autres auteurs, j'ai pu constater la ressemblance, notamment en turc et en hongrois, des flexions verbale et nominale possessive. Dans ces langues, ces deux paradigmes se caractérisent en effet par la présence d'un trait de personne, également présent en français dans les déterminants possessifs. J'ai également suggéré l'existence d'une projection spécifiquement destinée à insérer des SN dans la structure nominale dans l'ensemble de ces langues, que j'ai comparée à la projection vP, destinée, comme la précédente, à l'insertion du sujet agentif dans les structures verbales.

Par ailleurs, j'ai montré que les possesseurs déficients se comportent syntaxiquement de la même manière que les objets dits *incorporés* dans les langues qui présentent un tel phénomène. Ce parallélisme syntaxique est doublé par un parallélisme interprétatif, ce qui est attendu si l'on considère, comme je l'ai fait, que la syntaxe et la sémantique ne sont que les deux faces de la même pièce.

En outre, dans le cas de la structure fonctionnelle du verbe, j'ai suggéré qu'il existait parfois deux projections de nature proche. Ainsi, j'ai envisagé l'existence de deux projections aspectuelles dans la structure verbale du hongrois. De la même manière, on peut dire que l'accord sujet est redoublé par un accord secondaire qui se caractérise sa sensibilité au nombre d'un argument, qu'il s'agisse d'un sujet ou d'un objet. L'idée, développée ici, d'une double occurrence du nombre dans le SN français, va dans le même sens.

Enfin, le domaine des nominalisations constitue un autre point de convergence entre les études portant sur les domaines du nom et du verbe. J'ai suggéré ici que les noms déverbaux pouvaient disposer d'un argument interne, au même titre que les verbes correspondants. Quant aux noms déadjectivaux, ils comporteraient un argument externe. En outre, un travail récemment entrepris (Beuseroy, Heyd et Knittel 2007) nous a permis de montrer que ces noms ne sont pas foncièrement différents d'autres, avec lesquels ils partagent la propriété d'être construits ou apparentés à des prédicats statifs. Dans la mesure où nous avons montré précédemment que les noms d'activités disposent de propriétés particulières, nous tendons vers l'hypothèse que la notion d'aspect, dont on connaît la pertinence dans le domaine verbal, doit également être prise en compte dans le domaine nominal.

CONCLUSION

Il me semble que quatre idées majeures se dégagent du présent travail.

D'une part, celle de l'importance des catégories fonctionnelles. Si, jusqu'à présent, elles ont été présentées comme des assemblages de traits morphosyntaxiques, il s'avère qu'elles sont capables de véhiculer, en association avec les catégories lexicales auxquelles elles sont associées, des modifications que l'on considère fréquemment comme sémantiques. Ceci est notamment vrai dans le cas de l'aspect verbal et du nombre. À l'inverse, d'autres catégories fonctionnelles, notamment celle des articles, sont sémantiquement vides.

D'autre part, ce travail met une fois de plus en perspective la structure du SN et celle du SV, notamment par la comparaison de leurs projections fonctionnelles et du rôle qu'elles assument. Il montre également, par le biais de l'étude des noms apparentés à des prédicats, que la composante sémantique ne fait pas de distinction catégorielle, ce type de différenciation résultant de la syntaxe.

En outre, l'orientation typologique choisie aboutit, me semble-t-il, à des analyses intéressantes : au-delà des différences de surface, on observe que les langues utilisent le même type de modifications morphosyntaxiques pour aboutir aux mêmes effets sémantiques.

Enfin, ce travail m'a permis de soutenir l'idée que la syntaxe ne doit pas être considérée comme une discipline cloisonnée. Une approche plus fructueuse repose au contraire sur la prise en considération de particularités relevant du lexique (au sens large), de la morphologie flexionnelle, notamment des traits qu'elle véhicule, et surtout de l'interprétation.

Sur un plan personnel, la rédaction de ce mémoire m'a apporté plusieurs sujets de satisfaction. J'ai pu constater que la plupart des travaux que j'ai entrepris jusqu'à présent s'orientent vers une perspective commune, ce dont je n'avais pas forcément conscience au moment de leur rédaction car ils traitent de sujets variés et apparemment sans rapport. La relecture de mes travaux les plus anciens m'a permis de voir le chemin parcouru, les idées fortes sous-jacentes toujours d'actualité pour moi, et les faiblesses que je suis à présent capable de percevoir et de corriger. Leur discussion dans ce mémoire m'amène à percevoir de nouvelles pistes de recherche, certaines immédiates, d'autres à plus long terme. Ce mémoire est donc plus qu'un bilan : c'est également un programme pour mes recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

- Abney, Steven (1987) : *The Noun Phrase in its Sentential Aspect*. Ph.D.Dissertation, MIT.
- Agnel, Eva (1991) : *Théorie de la phrase nominale et de la phrase à verbe van "être" en hongrois*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Alexiadou, Artemis (2001) : *Functional Structure in Nominals: Nominalization and Ergativity*. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Anagnostopoulou, Elena (1999) : "On Experiencers". In *Studies in Greek Syntax* sous la dir. de Artemis Alexiadou, Geoffrey Horrocks et Mélita Stavrou, 67-93. Dordrecht : Kluwer.
- Aronoff, Mark (1976) : *Word formation in generative grammar*. Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Baker, Mark C. (1985) : "The Mirror Principle and morphosyntactic explanation". *Linguistic Inquiry* 16. 373-415.
- Baker, Mark C. (1988) : *Incorporation : a theory of grammatical function changing*. Chicago et Londres : Chicago University Press.
- Bánhidi, Zoltán, Jókai, Zoltán, et Szabó, Dénes (1965) : *Learn Hungarian*. Budapest : Kultúra.
- Bartos, Huba (1997) : "On 'Subjective' and 'Objective' agreement in Hungarian". *Acta Linguistica Hungarica* 44. 363-384.
- Bauer, Laurie (1998) : "When is a sequence a two nouns a compound in English ?" *English Language and Linguistics* 2-1. 65-86.
- Beuseroy, Delphine (2005) : *Les noms de qualité*, Mémoire de DEA, Université Nancy2.
- Beuseroy, Delphine, Sophie Heyd et Marie Laurence Knittel (2007) : "Aspect et nominalisations abstraites : le cas des noms 'statifs'". Communication présentée lors du Colloque de l'AFLS, Boulogne-sur-Mer, 3-5 septembre 2007.
- Beuseroy, Delphine et Marie Laurence Knittel (soumis) : "Nombre et Détermination : Le cas des noms de qualité." [soumis à *Rivista di Linguistica*.]
- Belletti, Adriana (1990) : "On the morphosyntactic nature of the sequence 'Aux+Past Participle' in Italian". In *Grammar in Progress, Glow Essays for Henk van Riemsdijk*, sous la dir. de Joan Mascaró et Marina Nespó, 25-32. Dordrecht : Foris.
- Benveniste, Émile (1968) : *Problèmes de Linguistique Générale*. Paris : Gallimard.
- Borer, Hagit (1983) : *Parametric variation in clitic constructions*. Ph.D. Dissertation, MIT.
- Borer, Hagit (1986) : "I-Subjects". *Linguistic Inquiry* 17. 375-416.
- Borer, Hagit (2005) : *Structuring Sense, volume I : In Name Only*. Oxford : Oxford University Press.
- Bosque, Ignacio et Carme Picallo (1996) : "Postnominal adjectives in Spanish DPs". *Journal of Linguistics* 32. 349-385.
- Bouchard, Denis (1987) : "A Few Remarks on Past Participle Agreement", *Linguistics and Philosophy* 10. 449-474.
- Bouchard, Denis (2003) : "Les SN sans déterminant en français et en anglais". In *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, sous la dir. de Philip Miller et Anne Zribi-Hertz, 55-95. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Bowers, John (1987) : "Extended X'-Theory, the ECP, and the Left Branch Condition". In *Proceedings of WCCFL 6*, sous la dir. de Megan Crowhurst, 47-63. Stanford : CSLI.
- Bowers, John (1993) : "The syntax of predication". *Linguistic Inquiry*, 24-4. 591-656.
- Burzio, Luigi (1981) : *Intransitive verbs and Italian auxiliaries*. Ph.D. Dissertation, MIT.
- Burzio, Luigi (1986) : *Italian Syntax : a Government-Binding approach*. Dordrecht : Reidel.
- Carlier, Anne (2002) : "Les propriétés aspectuelles du passif". *Cahiers Chronos* 10. 41-63.

- Carlier, Anne (2007) : "From Preposition to Article : the Grammaticalization of the French Partitive". *Studies in Language* 31-1.1-49.
- Carstens, Vicky M. (1991). *The Morphology and Syntax of Determiner Phrases in Kiswahili*. Ph.D. Dissertation, UCLA.
- Chomsky, Noam (1957) : *Syntactic Structures*. La Haye : Mouton.
- Chomsky, Noam (1970) : "Remarks on nominalizations". In *Readings in English transformational grammar*, sous la dir. de Roderick Jacobs et Peter Rosenbaum. Waltham (Mass.) : Ginn
- Chomsky, Noam (1981) : *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht : Foris.
- Chomsky, Noam (1986) : *Knowledge of Language : its Nature, Origin and Use*. New York : Praeger.
- Chomsky, Noam (1991) : "Some Notes on Economy of Derivation and Representation". In *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, sous la dir. de Robert Freidin, 417-454. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Chomsky, Noam (1993) : "A Minimalist Program for Linguistic Theory". In *The View from Building 20, Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*, sous la dir. de Kenneth Hale et Samuel Jay Kayser, 1-52. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Chomsky, Noam (1995) : *The Minimalist Program*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Cinque, Guglielmo (1994) : "On the evidence for partial N movement in the Romance DP". In *Paths towards Universal Grammar : Studies in Honor of Richard S. Kayne*, sous la dir. de Guglielmo Cinque et al., 85-110. Washington D.C : Georgetown University Press.
- Cinque, Guglielmo (1999) : *Adverbs and Functional Heads : A cross-linguistic perspective*. New York : Oxford.
- Christophersen, Paul (1939) : *The articles. A study of their theory and use in English*. Copenhagen : Munksgaard.
- Collins, Chris (1997) : *Local Economy*. Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Contreras, Heles (1986) : "Small Clauses in Spanish and English". *Natural Language and Linguistic Theory* 5-2. 225-243.
- Corblin, Francis (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.
- Corver, Norbert (1990) : *The syntax of left branch extractions*. Doctoral dissertation, University of Brabant.
- Corver, Norbert (1991) : "Evidence for DegP". In *Proceedings of NELS 21*, sous la dir. de Tim Sherer, 33-47. Amherst (Mass.) : GLSA Publications.
- Corver, Norbert (1997) : "Much-support as a last resort". *Linguistic Inquiry* 28. 119-164.
- Croft, William (1988) : "Agreement vs Case-marking and Direct Objects". In *Agreement in Natural Language : Approaches, Theories, Descriptions*, sous la dir. de Micheal Barlow et Charles A. Ferguson, 159-179. Stanford : CSLI.
- Crystal, David (1991) : *A dictionary of linguistics and phonetics*. Oxford : Blackwell (3^e édition).
- Curat, Hervé (1999) : *Les Déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève : Droz.
- Den Dikken, Marcel (1999) : "On the Structural Representation of Possession and Agreement: the Case of (Anti-)agreement in Hungarian Possessed Nominal Phrases". In *Crossing Boundaries: Theoretical Advances in Central and Eastern European Languages*, sous la dir. de Istvan Kenesei, 137-78. Amsterdam : John Benjamins.
- Deny, Jean (1921) : *Grammaire de la langue turque (dialecte osmanli)*, Wiesbaden : Dr Martin Sändig HG. (réimpression 1971)

- Dobrovie-Sorin, Carmen et Brenda Laca (2003) : "Les noms sans déterminants dans les langues romanes". In *Les langues romanes, problèmes de la phrase simple*, sous la dir. de Danièle Godard, 235-279. Paris : CNRS Éditions.
- Dobrovie-Sorin Carmen (2005) : "Généricité et détermination nominale". In *Noms nus et généricité*, sous la dir. de Carmen Dobrovie-Sorin, 5-29. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Doetjes, Jenny (1997) : *Quantifiers and Selection: On the Distribution of Quantifying Expressions in French, Dutch and English*. Ph.D. Dissertation. Leiden University.
- Doetjes, Jenny (2001) : "La distribution des expressions quantificatrices et le statut des noms non-comptables". In *Typologie des groupes nominaux*, sous la dir. de Georges Kleiber, Brenda Laca et Liliane Tasmowski-De Ryck, 119-142. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Egerland, Verner (1998) : The affectedness constraint and AspP. *Studia Linguistica* 52-1.19-47.
- Emonds, Joseph (1976) : *A Transformational Approach to English Syntax*. New York : Academic Press.
- Enç, Mürvet (1991) : "The Semantics of Specificity". *Linguistic Inquiry* 22-1. 1-26.
- Engelbert, Annick (1996) : "L'article partitif : l'évolution des conditions d'emploi". *Langue Française* 109. 9-28.
- ErguvanI-Taylan, Eser (2001) : *The Verb in Turkish*. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Farkas, Donka (1985) : *Intensional Descriptions and the Romance Subjunctive Mood*. New York : Garland.
- Farkas, Donka (1987) : "DO pro in Hungarian". In *Approaches to Hungarian vol. 2 : Theories and analyses*, 191-211. Szeged : JATE.
- Farkas, Donka (1990) : "Two cases of underspecification in morphology". *Linguistic Inquiry* 21-4. 529-550.
- Farkas, Donka et Henriëtte de Swart (2003) : *The semantics of incorporation: from argument structure to discourse transparency*. Stanford : CSLI.
- Fassi-Fehri, Abdelkader (1989) : "Generalized IP structure, case, inflection and VS word-order". *MIT Working Papers in Linguistics* 10. 75-113.
- Fassi-Fehri, Abdelkader (1993) : *Issues in the Structure of Arabic Clauses and Words*. Dordrecht : Kluwer Academic Press.
- Flaux, Nelly et Danièle van de Velde (2000) : *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Fradin, Bernard (2003) : *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fradin, Bernard et Françoise Kerleroux (2003) : "Quelles bases pour les procédés de la morphologie constructionnelle ?". In *Sillexicales 3: les unités morphologiques*, sous la dir. de Bernard Fradin et al. 76-84. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Franks, Steven et Tracy Holloway King (2000) : *A handbook of Slavic Clitics*. Oxford : Oxford University Press.
- Frege, Gottlob (1892) : "Über Sinn und Bedeutung". *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* 100. 22-50.
- Friedemann, Marc-Ariel et Tal Siloni (1997) : "Agr_{Object} is not Agr_{Participle}". *The Linguistic Review* 14. 69-96
- Fukui, Naoki et Margaret Speas (1985) : "Specifier and Projection". *MIT Working Papers in Linguistics* 8.

- Gaatone, David (1971) : *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- Galmiche, Michel, (1986) : "Note sur les noms de masse et le partitif". *Langue Française* 72. 40-53.
- Galmiche, Michel (1988) : "Massif/comptable : De l'un à l'autre et inversement". In *Termes massifs et termes comptables*, sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber, 63-77. Paris : Klincksieck.
- Garde-Tamines, Joëlle (1990) : *La Grammaire 1 : Phonologie, morphologie, lexicologie*. (Deuxième édition revue et corrigée). Paris : Armand Colin.
- Giegerich, Heinz J. (2005) : "Compound or phrase ? English noun-plus-noun construction and the stress criterion". *English Language and Linguistics* 8-1. 1-24.
- Giorgi, Alessandra et Giuseppe Longobardi (1991) : *The Syntax of Noun Phrases. Configuration, Parameters and Empty Categories*. Cambridge (Mass.) : MIT. Press.
- Giorgi, Alessandra et Fabio Pianesi (1997) : *Tense and Aspect. From Semantics to Morphosyntax*. Oxford : Oxford University Press.
- Giusti, Giuliana (1997) : "The categorial status of determiners". In *The new Comparative Syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 95-123. Londres et New York : Longman.
- Golstein, Bernard (1997) : *Grammaire du turc*. Paris : L'Harmattan.
- Grimshaw, Jane (1990) : *Argument Structure*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Grimshaw, Jane (1991) : *Extended Projections*. Manuscrit. Université Brandeis.
- Groat, Erich M. (1992) : "Turkish verbal morphology: the basic cases". In *Harvard Working Papers in Linguistics* 1., sous la dir. de Susumo Kuno and Hoskuldur Thráinsson. 1-18.
- Gross, Maurice (1967) : "Sur une règle de cacophonie". *Langages* 7. 105-119.
- Gross, Maurice (1996) : *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- Guéron, Jacqueline (2000) : "On the syntactic domains of temporal interpretation". In *Traiani Augusti vestigia pressa segamur : Studia Linguistica in Honorem Lilianae Tasmowski*, sous la dir. de Martine Coene et al.. Padoue : Unipress.
- Guéron, Jacqueline (2004) : "Tense Construal and the Argument Structure of auxiliaries". In *The Syntax of Time*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Jacqueline Lecarme, Cambridge (Mass.) : MIT Press. 299-329.
- Guéron, Jacqueline (2005) : "Tense, Person and Transitivity". In *The syntax of Aspect*, sous la dir. de Nomi Erteschik-Shir et Tova Rapoport. Oxford : Oxford University Press.
- Guéron, Jacqueline (2006) : On the difference between Telicity and Perfectivity. Manuscrit, Université de Paris 3.
- Haegeman, Liliane (1997) : "Register variation, truncation and subject omission in English and in French". *Journal of English Language and Linguistics* 1. 233-270.
- Haegeman, Liliane (2003) : "La distribution du verbe et du nom en français et en anglais". In *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, sous la dir. de Philip Miller et Anne Zribi-Hertz, 55-95. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Haegeman, Liliane et Jacqueline Guéron (1999) : *English Grammar*. New York : Blackwell.
- Hale, Kenneth et Samuel Jay Keyser (2003) : "On Argument Structure and the Lexical Expression of Syntactic Relations". In *The View from Building 20, Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*, sous la dir. de Kenneth Hale et Samuel Jay Kayser, 51-109. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Halle, Morris et Alec Marantz (1993) : "Distributed Morphology and the Pieces of Inflection". In *The View from Building 20, Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*, sous la dir. de Kenneth Hale et Samuel Jay Kayser, 111-176. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Harley, Heidi (1995) : *Subjects, Events and Licensing*. Ph.D.Dissertation. MIT.

- Hawkins, John A. (1978) : *Definiteness and Indefiniteness : a study in reference and grammaticality prediction*. Londres : Croom Helm.
- Heim, Irene (1988) : *The semantics of definite and indefinite noun phrases*. New York : Garland.
- Heyd, Sophie (2003) : *L'interprétation des syntagmes nominaux en 'des' et 'de' en position sujet et objet – Généricité, habitualité et incorporation sémantique*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2.
- Heyd, Sophie et Eric Mathieu (2004) : *The semantics of de N structures in French*. Manuscrit. Université Nancy 2 et Université d'Ottawa.
- Heyd, Sophie et Marie Laurence Knittel (2006) : "Quelques remarques à propos des noms d'activités". Communication présentée lors des *Rencontres Linguistiques du Grand Est*, Nancy, 13-14 juin 2006.
- Heyd, Sophie et Marie Laurence Knittel (soumis) : "Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives." [soumis à *Linguisticae Investigationes*]
- Jaeggli, Osvaldo (1986) : "Passive". *Linguistic Inquiry* 17-4. 587-662.
- Jespersen, Otto (1943) : *A Modern English grammar on historical principles. Part 7 : Syntax*. Copenhague : Munksgaard.
- Jun, Jae-Yeon (1999) : *Recherches sur le nombre en coréen*. Thèse de doctorat, Université de Paris 8.
- Kamp, Hans (1975) : "Two theories about adjectives". In *Formal Semantics of Natural Language*, sous la dir. de Edward L. Keenan, 123-155. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kayne, Richard S. (1984) : *Connectedness and binary branching*. Dordrecht : Foris.
- Kayne Richard S. (1985) : "L'accord du participe passé en français et en italien". *Modèles linguistiques* 7-1. 73-90.
- Kayne, Richard S. (1989) : "Facets of Romance Part Participle Agreement". In *Dialect Variation and the Theory of Grammar, proceedings of the GLOW workshop in Venice 1987*, sous la dir. de Paola Benincà, 85-104. Dordrecht : Foris.
- Kayne, Richard S. (1993) : "Towards a modulary theory of auxiliary selection". *Studia Linguistica* 47. 3-32.
- Kayne, Richard S. (1994) : *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Kempson, Ruth (1975) : *Presupposition and the delimitation of semantics*. Cambridge (Mass.) : Cambridge University Press.
- Kempson, Ruth (1988) : "Grammar and conversational principles". In *Linguistics : the Cambridge Survey vol. 2*, sous la dir. de Frederick J. Newmeyer, 139-163. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kenesei, Istvan (1986) : "On the logic of word-order in Hungarian". In *Topic, Focus and Configurationality*, sous la dir. de Werner Abraham et Sjaak de Meij, 143-159. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Kitagawa, Yoshihisa (1986) : *Subjects in Japanese and English*. Ph.D.Dissertation. University of Massachusetts, Amherst.
- Kiparsky, Paul (1998) : "Partitive Case and Aspect". In *The Projection of Arguments: Lexical and Compositional Factors*, sous la dir. de Miriam Butt et Wilhelm Geuder, 265-307. Stanford : CSLI.
- Kiss, Katalin É. (1998) : "Identificational focus versus information focus". *Language* 74. 245-273.
- Knittel, Marie Laurence (1989) : "La syntaxe des prépositions", Mémoire de Maîtrise, Université Nancy2.

- Knittel, Marie Laurence (1993) : *Rapports entre morphologie et syntaxe en français et en hongrois : deux cas particuliers d'Accord-Objet*. Thèse de Doctorat, Université Nancy2.
- Knittel, Marie Laurence (1997) : "Quelques observations à propos de l'emploi du datif en hongrois", *Verbum* XIX-4. 391-403.
- Knittel, Marie Laurence (1998) : "La structure morphosyntaxique des syntagmes nominaux possessivés du hongrois". In *La grammaire de la Possession*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz, 83-128. Nanterre : Publidix.
- Knittel, Marie Laurence (2001) : "Les constructions possessives en turc". *Verbum* XXIII : 185-208.
- Knittel, Marie Laurence (2002) : "Existe-t-il un DP en turc ?" In *RLV 31 : La syntaxe de la définitude*, sous la dir. de Anne Zribi-Hertz. 77-93.
- Knittel, Marie Laurence (2004) : "Les articles et le nombre en français : une perspective syntaxique". *Le Français Moderne* 72-2. 157-172.
- Knittel, Marie Laurence (2005) : "Some remarks on adjective placement in the French NP". *Probus* 17.2. 185-227.
- Knittel, Marie Laurence (à paraître) : "Le statut des Compléments du Nom en [de NP]", *Revue Canadienne de Linguistique*.
- Knittel, Marie Laurence et Gyöngyver Forintos-Kosten (2002) : "Préverbes et Aspect en hongrois". In *Temps et Aspect : Syntaxe et interprétation*, sous la dir. de Brenda Laca, 49-79. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Knittel, Marie Laurence et Delphine Beuseroy (2005) : "Number and determination : the case of some abstract nouns". Communication présentée lors des Journées de Clôture du Groupe DP, Projet "Architecture de la Phrase" de la Fédération de Typologie. Saint-Denis, 4 Novembre 2005.
- Knittel, Marie Laurence et Christelle Ménétrier (à paraître) : "Pronoms sujets et accord prédicatif : le Syntagme Nominal Possessivé du hongrois". *Modèles Linguistiques*.
- Koopman, Hilda et Dominique Sportiche (1991) : "The position of Subjects". *Lingua* 85-1. 211-258.
- Kornfilt, Jacklin (1997) : *Turkish*. Londres : Routledge.
- Krifka Manfred (1998) : "The origins of telicity". In *Events and Grammar*, sous la dir. de Suzan Rothstein, 197-235. Dordrecht : Kluwer.
- Kupferman, Lucien (1999) : "Réflexions sur la partition : les groupes nominaux partitifs et la relativisation". *Langue Française* 122. 30-51.
- Kupferman, Lucien (2001) : "Quantification et détermination dans les groupes nominaux". In *Détermination et formalisation*, sous la dir. de Xavier Blanco, Pierre-André Buvet et Zoé Gavrilidou, 219-234. Amsterdam : John Benjamins.
- Kupferman, Lucien (2004) : *Le mot de : domaines propositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles : De Boeck.
- Kural, Murat (1997) : "Postverbal constituents in Turkish and the Linear Correspondence Axiom", *Linguistic Inquiry* 28-3. 498-519.
- Kuroda, S.-Y. (1988) : "Whether we agree or not : a comparative syntax of English and Japanese". In *Papers from the second workshop on Japanese Syntax*, sous la dir. de William J. Poser, 103-143. Stanford : CSLI.
- Kwon, Song-Nim et Anne Zribi-Hertz (2004) : "Number from a syntactic perspective : why plural marking looks 'truer' in French than in Korean". In *Empirical Issues in Syntax and Semantics* 5, sous la dir. de Olivier Bonami et Patricia Cabredo-Hofherr. (publication électronique).
- Kwon, Song-Nim et Anne Zribi-Hertz (2006) : "Bare Objects in Korean: (pseudo-) incorporation and (in)definiteness". In *Non-definiteness and Plurality*, sous la dir. de

- Lilianne Tasmowski-De Ryck et Svetlana Vogeleer, 107-132. Amsterdam : Benjamins.
- Laenzlinger, Christopher (2000) : "French adjective ordering: perspectives on DP-internal movement types". *GG@G* 1. 55-104.
- Lamarche, Jacques (1991) : "Problems for N^o-movement to NumP". *Probus* 3-2. 215-236.
- Larson, Richard (1988) : "On the double-object construction". *Linguistic Inquiry* 19. 335-391
- Larson, Richard (1990) : "Double-object revisited : a reply to Jackendoff". *Linguistic Inquiry* 21. 589-632.
- Laszko, Tibor (1985) : "Deverbal nominals and their complement in Noun-Phrases". In *Approaches to Hungarian, Vol.1 : Data and Descriptions*, sous la dir. de Istvan Kenesei, 93-118. Szeged : JATE.
- Lewis, Georges L. (1967) : *Turkish Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- Link, Godehard (1983) : "The logical analysis of plural and mass nouns: a lattice-theoretic approach". In *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, sous la dir. de R. Bäuerle C. Schwarze et A. von Stechow, 302-323. Berlin : de Gruyter.
- Longobardi, Giuseppe (1994) : "Reference and proper names : a theory of N-movement and logical form". *Linguistic Inquiry* 25-4. 609-665.
- Longobardi, Giuseppe (2000) : "The structure of DPs: some principles, parameters and problems ". In *Handbook of Syntactic Theory*, sous la dir. de Mark Baltin et Chris Collins, 562-603. London: Blackwell.
- Lyons, Christopher (2000) : *Definiteness*. Cambridge : Cambridge University Press,
- Marácz, László Karoly (1984) : *The Grammar of the PP in Hungarian*, Mémoire de Maîtrise, Université de Groeningen.
- Marácz, László Karoly (1989) : *Asymetries in Hungarian*, Thèse de Doctorat, Université de Groeningen.
- Marácz, László Karoly (1992) : "Some Notes on Long Verb Movement in Hungarian", Manuscrit. Niels Stensen Foundation et Groningen University.
- Martin Robert (1992) : *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.
- Massam, Diane (2001) : "Pseudo-Incorporation in Niuean". *Natural Language and Linguistic Theory* 19: 153-197.
- Mathieu, Éric (2003) : "French Object Agreement with Verbs of Perception". In *The Role of Agreement in Natural Languages, TLS 5 Proceedings*, sous la dir. de William Earl, 85-94. Texas Linguistic Forum 53.
- Mathieu, Eric (2006) : Bare Nouns and Morpho-Syntactic Reflexes of Semantic Incorporation: Some New Facts". In *Proceedings of the Thirty-Fifth Annual Meeting of the North East Linguistic Society (NELS 35)*, sous la dir. de Leah Bateman et Cherlon Ussery. Charleston : BookSurge Publishing.
- Matushansky, Ora (2005) : "Les adjectifs : une introduction". *Recherches Linguistiques de Vincennes* 34.
- Meinschaefer, Judith (2005) : "Event-oriented adjectives and the semantics of deverbal nouns". *Sillexicales 3 : Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq*. 118-125.
- Mélis-Puchulu, Agnès (1991) : "Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de 'relation'". *Lexique* 10.33-60.
- Milner, Jean-Claude (1982) : *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil.
- Milsark, Gary (1977) : *Existential sentences in English*. New York : Garland.
- Mithun, Marianne (1984) : "The evolution of noun incorporation". *Language* 60. 847-893.
- Munn, Alan (1995) : "The Possessor that Stayed Close to Home". In *Proceedings of WECOL 24*, sous la dir. de Vida Samiian et Jeannette Schaeffer, 181-195. Fresno : California State University.

- Neeleman, Ad et Fred Weerman (1999) : *Flexible Syntax. A theory of Case and Arguments*. Dordrecht : Kluwer.
- Noailly, Michèle (1999) : *L'adjectif en français*. Paris : Ophrys.
- Nyéki, Lajos (1988) : *Grammaire pratique du hongrois d'aujourd'hui*. Paris : Ophrys.
- Obenauer, Hans-Georg (1994) : *Aspects de la syntaxe A-barre : effets d'intervention et mouvements de quantifieurs*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris 8.
- Ouhalla, Jamal (1990) : "Sentential Negation, Relativized Minimality and the Aspectual Status of Auxiliaries". *The Linguistic Review* 7. 183-231.
- Ouhalla, Jamal (1991) : *Functional categories and parametric variation*. Londres : Routledge.
- Öztürk, Balkız (2001) : "Turkish as a non-pro-drop language". In *The Verb in Turkish*, sous la dir. de Eser Erguvanlı-Taylan, 239-260. Amsterdam et New York : John Benjamins.
- Partee, Barbara (1997) : "Genitives : a case study". In *The handbook of logic and language*, sous la dir. de Johan van Bentheim et Alice Ter Meulen, 464-470. New-York : Elsevier.
- Partee, Barbara et Vladimir Borschev (2003) : "Genitives, relational nouns and argument-modifier ambiguity". In *Modifying Adjuncts*, sous la dir. de E. Lang, C. Maienborn et C. Fabricius-Hansen, 67-112. Berlin : Mouton de Gruyter
- Pollock, Jean-Yves (1989) : "Verb Movement, Universal Grammar and the Structure of IP", *Linguistic Inquiry* 20-2. 365-424.
- Pollock, Jean-Yves (1997) : *Langage et cognition : introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*. Paris : Masson.
- Puskas, Genoveva (1997) : "Focus and the CP domain". In *The new comparative syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 145-165. Londres : Longman,
- Reiner, Franz (1989) : *I nomi di qualità nell'italiano contemporaneo*. Vienne : Braunmüller.
- Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Ritter, Elizabeth (1991) : "Two functional categories in noun-phrases: evidence from Modern Hebrew". In *Syntax and Semantics* 26, sous la dir. de Susan Rothstein, 37-62. San Diego : Academic Press.
- Rizzi, Luigi (1990) : *Relativized Minimality*. Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Rizzi, Luigi (1991) : "Residual Verb-Second and the Wh-Criterion". *Technical Reports in Formal and Computational Linguistics* 2. 1-28.
- Rizzi, Luigi (1997) : "A parametric approach to comparative syntax : properties of the pronominal system". In *The new comparative syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 268-285. Londres : Longman.
- Roberts, Ian (1991) : "Excorporation and Minimality". *Linguistic Inquiry* 22. 209-218.
- Rohrbacher, Bernhard (1994) : *The germanic VO languages and the full paradigm : a theory of V to I raising*. Ph.D. Dissertation. University of Massachusetts, Amherst.
- Roodenburg, Jasper (2004a) : *Pour une approche scalaire de la déficience nominale : la position du français dans une théorie des noms nus*. Thèse de doctorat, Université de Paris 8.
- Roodenburg, Jasper (2004b) : "French Bare Arguments are not extinct: the case of coordinated Bare Nouns". *Linguistic Inquiry* 35-2. 301-313.
- Roodenburg, Jasper (2007) : "Some questions on (event) plurality and cross-linguistic variation". Exposé présenté lors des séminaires du groupe de recherche "Pluralité nominale et verbale". Paris, 19 mars 2007.
- Rouveret, Alain (1991) : "Functional Categories and Agreement". *The Linguistic Review* 8. 353-387.
- Rouveret, Alain (1994) : *Syntaxe du gallois : Principes généraux et typologie*. Paris : CNRS Éditions.

- Russel, B. (1905) : "On denoting", *Mind* 14. 479-493.
- Ruwet, Nicolas (1968) : *Introduction à la Grammaire Générative*. Paris : Plon.
- Samvelian, Pollet (1995) : *Les nominalisations en français : arguments sémantiques et actants syntaxiques*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.
- Scott, Gary-John (1998) : "Stacked adjectival modification and the structure of nominal phrases". *SOAS Working Papers in Linguistics* 8. 59-89.
- Sezer, Engin (2001) : "Finite inflection in Turkish". In *The verb in Turkish*, sous la dir. de ErguvanI-Taylan, 1-46. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Shlonsky, Ur (1998) : "À la recherche du Temps Présent : le paradoxe du Bénéoni en hébreu". In *Être et avoir : syntaxe, sémantique, typologie*, sous la dir. de Alain Rouveret, 227-253. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Siloni, Tal (1997) : "Event nominals and the construct state". In *The new comparative syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 165-188. London: Longman.
- Sleeman, Petra (1996) : *Licensing Empty nouns in French*. Thèse de Doctorat, Holland Institute of Generative Linguistics.
- Smith, Carlota (1991) : *The Parameter of aspect*. Londres : Kluwer Academic Publishers.
- Speas, Margaret (1995) : *Economy, agreement and the representation of null arguments*. Manuscrit. University of Massachusetts, Amherst.
- Sportiche, Dominique (1988) : "A Theory of Floating Quantifiers and Its Corollaries for Constituent Structure". *Linguistic Inquiry* 19-3. 425-449.
- Szabolcsi, Anna (1981) : "The possessive construction in Hungarian : a configurational category in a non-configurational language". *Acta Linguistica Scientiarum Hungaricae*, 31-4. 216-289.
- Szabolcsi, Anna (1983) : "The Possessor that Ran Away from Home". *The Linguistic Review* 3. 89-102.
- Szabolcsi, Anna (1990) : "Suppressed or PRO subjects : the argument structure of event nominals in Hungarian". In *Approaches to Hungarian* 3, sous la dir. de Istvan Kenesei, 147-183. Szeged : Université Attila József.
- Szabolcsi, Anna (1992) : "Subordination : Articles and Complementizers". In *Approaches to Hungarian* 4, sous la dir. de Istvan Kenesei et Csaba Pléh, 123-137. Szeged : JATE.
- Szabolcsi, Anna (1994) : "The Noun-Phrase". *Syntax and Semantics 27 : The Syntactic Structure of Hungarian*. New York : Academic Press.
- Taraldsen, Tarald K. (1978) : *On the NIC, vacuous application and the that-trace filter*. Manuscrit. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- Temple, Martine (1996) : *Pour une sémantique des mots construits*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Tóth, Ildikó (2000) : *Inflected infinitives in Hungarian*. Ph.D. Dissertation. Tilburg University.
- Travis, Lisa DeMena (2006) : *Inner Aspect : the articulation of VP*. Manuscrit. MacGill University.
- Valois, Daniel (1991) : "The internal syntax of DP and adjective placement in French and English". *NELS* 21. 367-382.
- Van de Velde, Danièle (1995) : *Le spectre nominal : des noms de matière aux noms d'abstraction*. Paris : Peeters.
- Vendler, Zeno (1967) : *Linguistics and Philosophy*. New York : Cornell University Press.
- Vergnaud, Jean-Roger (1985) : *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Vikner, Sten (1995) : *Verb Movement and Expletive Subjects in the Germanic Languages*. Oxford : Oxford University Press.

- Vikner, Sten (1997) : "V-to-I movement and inflection for person in all tenses". In *The new comparative syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 214-245. Londres : Longman.
- Wechsler, Steven : "Number as Person". In *Empirical Issues in Syntax and Semantics 5*, sous la dir. de Olivier Bonami et Patricia Cabredo-Hofherr. (publication électronique).
- Williams, Edwin (1980) : "Predication". *Linguistic Inquiry* 11. 208-238.
- Zribi-Hertz, Anne (1997) : "On the Dual Nature of the 'possessive' marker in Modern English". *Journal of Linguistics* 33. 511-537.
- Zribi-Hertz, Anne (1998) : "Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne : syntaxe et morphologie". In *La grammaire de la Possession*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz, 129-166. Nanterre : Publidix.
- Zribi-Hertz, Anne (2002a) : "The DP hypothesis and the syntax of identification, *RLV* 31. 127-142.
- Zribi-Hertz, Anne (2002b) : "On the asymmetrical but regular properties of French possessive DPs". In *From NP to DP vol. 2 : The expression of Possession in Noun-Phrases*, sous la dir. de Martine Coene et Yves D'hulst, 141-163. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Zribi-Hertz, Anne (2003a) : "La syntaxe de l'article défini : de la structure à l'interprétation". Communication présentée lors du Colloque *Modèles Syntaxiques*. Bruxelles, 6-8 mars 2003.
- Zribi-Hertz, Anne (2003b) : "Pour une analyse unitaire de DE partitif". Communication présentée lors du Colloque *Indéfinis et Prédication*, Paris, 3-5 octobre 2003.
- Zribi-Hertz, Anne (2006) : "Pluralité nominale : syntaxe et typologie (éléments de réflexion)". Exposé présenté lors des séminaires du groupe de recherche "Pluralité nominale et verbale", Paris, 30 juin 2006.
- Zribi-Hertz, Anne et Mbolatianavalona, Liliane (1997) : "De la structure à la référence : les pronoms du malgache". In *Les pronoms : morphologie, syntaxe et typologie*, sous la dir. de Anne Zribi-Hertz, 231-266. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Zribi-Hertz, Anne et Herby Glaude (2007) : "Bare NPs and deficient DPs in Haitian and French : from morphosyntax to referent construal." In *Bare Nouns in Creole Languages*, sous la dir. de Marlyse Baptista et Jacqueline Guéron. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Zubizarreta, Maria Luisa (1987) : *Levels of representation in the lexicon and in the syntax*. Dordrecht : Foris.